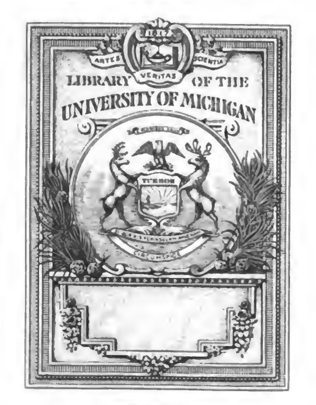


XLIV. Udg[illegible]aet af:

[illegible]
[illegible]
[illegible] 1816





HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES
SCIENCES
ET
BELLES LETTRES,

depuis ſon origine
jusqu'à préſent.

AVEC LES PIECES ORIGINALES.

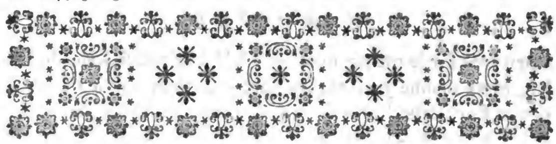


A BERLIN,
CHEZ HAUDE ET SPENER,
Libraires de la Cour & de l'Academie Royale.
MDCCL.

Permis d'imprimer.

P. L. Moreau de Maupertuis

Président.



HISTOIRE
DE L'ACADEMIE.

APrés cette longue Eclipse que les Sciences & les Lettres avoient souffert en Europe, on vit briller les premiers rayons d'une clarté, qui n'a fait depuis ce tems-là que s'accroître. Plusieurs causes ont favorisé cet accroissement; mais on peut dire qu'aucune n'a été plus efficace que l'etablissement des Académies. Aussi, depuis un siecle a-t-on vu presque tous les Etats du Monde Chrêtien se disputer à l'envi la gloire de former & de protéger ces Compagnies savantes.

L'Académie Françoise, destinée à perfectionner la Langue & le Goût, ayant été érigée en Compagnie par Lettres Patentes en l'année 1635. on comprit bientôt que d'autres objets pouvoient occuper des Assemblées savantes, formées d'ailleurs

 à peu

à peu prés ſur le même modele. L'Académie Royale des Inſcriptions établie en 1663. fut immédiatement ſuivie de l'Académie Royale des Sciences, que les ſoins de M. Colbert firent naître en 1666. Perſonne n'ignore combien ces Corps illuſtres ont rendu depuis ce tems là de ſervices à tout ce qui eſt du reſſort des connoiſſances humaines.

L'Angleterre, de tout tems rivale de la France, ne négligea pas de s'ouvrir la même carriere de gloire. Il ſe fit d'abord des Aſſemblées particulieres de quelques Savans, dans la maiſon de *M. Wilkins*, à Oxford. M. *Robert Boyle*, *Jean Wallis*, *Thomas Willis*, & d'autres moins connus, s'y rendoient. Les troubles de l'Etat cauſerent en 1658. la diſperſion de la plupart de ces Savans; mais ceux qui ſe retirerent à Londres, y renouërent leurs liaiſons & leurs Aſſemblées. Ils ſe trouvoient deux fois par ſemaine au College de Gréham, & leur nombre s'accrut rapidement. De nouvelles agitations du Royaume ſuſpendirent encore leurs Aſſemblées. Mais enfin, ſous Charles II. Mylord *Clarendon* les appuya de ſon crédit ; & le Roi leur donna en 1660. des Lettres Patentes, par leſquelles il accorda à leur Compagnie le titre de *Societé Royale des Sciences*, qu'elle ſoutient depuis ce tems là de la maniere la plus glorieuſe.

Il y a peu de Villes en Italie, où l'on ne trouve des Académies. Florence & Bologne renferment celles qui s'occupent avec le plus de réputation à la culture des Sciences. La ſeconde de ces Villes n'a eu cet avantage que dans ce Siecle, par les ſoins & la générofité du fameux Comte de *Marſigli*.

L'Alle-

L'Allemagne ſuivoit de ſi beaux exemples. Un Prince de la Maiſon d'Anhalt fonda une Societé des *Carpophores*, ou *Fructifians*. Celle qu'on appelle *Collegium Naturæ Curioſorum*, ou *Societas Leopoldina*, ſe forma en 1672. ſur le modele de la Societé d'Angleterre.

Tel étoit à peu prés l'etat des Académies, lorsque le Siecle paſſé prit fin. Frideric, alors Electeur de Brandebourg, étoit prêt à commencer le nouveau, ſous les plus glorieux auſpices, en aquerant à ſa Maiſon la Dignité Royale, qui n'a fait depuis ce tems là qu'y recevoir tous les jours quelque nouveau degré d'eclat.

Ce Prince, extrémement attentif à tout ce qui pouvoit être glorieux à ſa Perſonne, ou utile à ſes Etats, crut que l'érection d'une Societé des Sciences ſeroit une choſe fort convenable à ſes vües. Il avoit déjà fondè divers Etabliſſemens en faveur des Sciences & des Arts. Tels étoient *l'Academie de Peinture de Sculpture & d'Architecture*, qui prit naiſſance à Berlin en 1691. & la célébre *Univerſité de Halle*, qui fut ſolemnellement inaugurée en 1694. Ce fut en 1700. qu'il jetta les fondemens de la Societé Royale des Sciences; & voici à quelle occaſion.

On étoit alors occupé dans toute l'Europe de la réformation du Calendrier. Elle avoit été ordonnée dans l'Empire par un Decret de la Diète de Ratisbonne; mais l'exécution ne pouvoit en être confiée qu'à des perſonnes habiles, & qui fuſſent en particulier fort verſées dans l'Aſtronomie. Le Roi crut donc faire une choſe trés utile à ſes Peuples, & même à

tous les Etats Proteſtans, en chargeant de ce travail des perſonnes propres à s'en acquitter, & en fixant, pour ainſi dire, dans ſa Capitale le centre de cette opération.

Cette idée en fit naître une autre. L'impreſſion des Calendriers réformés ne pouvant manquer de rapporter un profit conſidèrable, on deſtina ce qui en proviendroit à faire des penſions pour divers Savans, qui ne ſe borneroient pas à l'etude de l'Aſtronomie, mais qui embraſſeroient les autres Sciences.

Tous les commencemens ſont foibles & imparfaits, & nous ne diſſimulerons pas que ceux-ci l'étoient à divers égards. Le fonds aſſigné aux beſoins de l'Academie ne pouvoit être plus modique; car la premiere fois qu'on affermât le produit des Calendriers, il ne put jamais être pouſſé au delà de quatre cens Ecus. Les arrangemens qu'on prit auſſi pour donner une forme à la Societé, n'etoient pas les plus propres à aſſurer ſes ſuccés. On s'en convaincra par la lecture des divers Réglemens que nous allons inferer dans cette Hiſtoire. En particulier je m'aſſure qu'on ſera un peu ſurpris de voir la propagation de la Foi Chrêtienne, & les Miſſions Etrangeres, miſes au nombre des objets d'une Societé des Sciences. Enfin l'eloquence & le goût ne caractèriſent aſſurément pas les prémices de ſes travaux. Un demi-Siecle a prodigieuſement changé la face des choſes à tous ces égards: mais, à dire vrai, il faloit des conjonctures auſſi heureuſes que celles où nous nous trouvons placés, pour opérer de pareils changemens, presque incroyables pour ceux-même, qui en ſont les témoins.

L'Ele-

L'Electeur donna ses ordres pour faire expédier un Diplome de fondation, daté du propre jour de sa Naissance, 10 Juillet 1700. Lorsqu'on lui fit la lecture de ce Diplome, il s'apperçut qu'on n'avoit pas mis au nombre des objets de la Societé des Sciences l'etude de la Langue & de l'Histoire du Païs, & déclara qu'il vouloit que cet Article y fut expressément inseré. Il le fit ensuite étendre & expliquer d'une façon plus détaillée, dans *l'Instruction* qui fut donnée aux Membres de la Societé, pour diriger leurs travaux. C'est ici le lieu de placer le Diplome de Fondation. (*)

NOUS FRIDERIC III. par la grace de Dieu, Marggrave de Brandebourg, Archi-Chambellan, Prince & Electeur du St. Empire Romain, Duc de Prusse, de Magdebourg, Cleves, Juliers, & Moers, de Stettin, & de la Pomeranie, des Cassubes & des Vandales, & de Crossen en Silesie, Burggrawe de Nuremberg, Prince de Halberstadt, de Minden & de Camin, Comte de Hohenzollern, la Marck & Ravensberg, Seigneur de Ravenstein, & des Terres de Lauenbourg & Butau: SAVOIR FAISONS, & déclarons à tous & chacun de ceux qu'il appartiendra, en notre Nom & au Nom de nos Héritiers & Successeurs, Marggrawes & Electeurs de Brandebourg. Depuis qu'il a plu à Dieu de nous mettre dans la possession à Nous transmise par nos Ayeux des Etats de Brandebourg, Nous avons été continuellement occupés du desir & du soin paternel de procurer les vrais avantages de nos Provinces Electorales & autres, d'avancer la gloire de Dieu, & la connoissance des Verités salutaires, & de faire en sorte que les Vertus, les Arts utiles & les Sciences parvinssent à un accroissement, qui s'etendit à toutes les choses qu'il est de l'interêt public de

(*) Voyez l'Original, *Pieces Justificatives.* Lettre A.

de ſavoir. Comme ces deſſeins ont eu de trés heureux ſuccés dans les tems les plus remplis de difficultés, nous avons lieu d'en attendre l'entier effet, à prèſent que la tranquillité vient d'être renduë à toute l'Europe ; & c'eſt dans cette vuë que nous avons jugé à propos d'etablir une Illuſtre Societé des Sciences, qui fondée ſous nos auſpices, ſoit deſtinée à perfectionner toutes les choſes qui ſeront de ſon reſſort.

Aprés avoir donc mûrement déliberé & peſé toutes les raiſons, nous avons réſolu, & puiſſe cette réſolution être ſuivie d'un heureux accompliſſement ! de fonder ladite nôtre Societé des Sciences, & nous la fondons ſolemnellement par la publication du préſent Diplome, en la formant d'hommes capables de la faire fleurir, & en lui accordant tous les ſecours & revenus qui lui ſont néceſſaires; auxquels nous ajouterons dans la ſuite tout ce qui ſe trouvera requis pour obtenir une fin auſſi excellente que l'eſt celle de ſa deſtination. Nous prenons cette Societé ſous notre Protection immediate, voulant toujours prêter une attention favorable à ſes demandes, & lui accorder gracieuſement tout ce qui nous paroîtra lui être veritablement avantageux, ſans permettre qu'il lui arrive jamais rien de contraire à cette bonne volonté que Nous avons pour elle, ni qu'on apporte aucun obſtacle à ſes deſſeins & à ſes progrés.

Le principal & perpetuel ſoin de nôtre Societé des Sciences doit être d'examiner avec toute l'induſtrie, toute l'application & tout le jugement dont elle ſera capable, les oeuvres merveilleuſes de la Nature & de ſon Auteur ſuprême, d'en approfondir ſans ceſſe la connoiſſance, de remarquer & de décrire exactement tout ce que l'eſprit humain peut en tirer d'utile pour les uſages communs de la vie, & qui eſt fondé ſur des preuves inconteſtables d'experience, de le réduire en pratique, & de rendre cette pratique connuë & aiſée dans la Societé ; & quant aux choſes encore obſcures & incertaines,

de

de les déveloper avec ſagacité, & de les amener à la certitude par la voye des experiences, afin d'augmenter le bien public par de nouvelles inventions.

De même les Membres de cette Societé doivent être attentifs à recueillir & à mettre en ordre les ouvrages & les inventions des differens Arts, avec toutes les régles, ou manœuvres, qui ſervent à leur exécution, auſſi bien que tout ce qui eſt rare, ou ne ſe trouve que d'une maniere éparſe, dans le tréſor des connoiſſances humaines. De ſorte que le but de nôtre Societé doit être d'une extreme étenduë & embraſſer toutes les Sciences, & tous les Arts qui ſe rapportent à l'utilité publique, à la découverte de la verité, & à l'accroiſſement des forces de l'eſprit humain.

Une choſe encore qui Nous a parû importante, c'eſt que la Societé employât ſes ſoins & ſon étude à maintenir & perfectionner la pureté, l'abondance & l'élegance de la Langue du Païs, pour donner à cet égard un nouveau luſtre à la gloire du Nom Allemand; & qu'elle répandit en même tems du jour ſur l'Hiſtoire d'Allemagne en général, & principalement ſur celle de nôtre Maiſon, & ſur toutes les choſes, tant ſacrées que profanes, arrivées dans nos Etats, dont la mémoire mérite d'etre conſervée, & transmiſe par écrit à la poſterité.

Notre Societé des Sciences aura auſſi ſoin, que toutes les Sciences, qui malgré leur extreme diverſité, ont pourtant de la rélation & de l'affinité entr'elles, entant qu'elles procedent de la ſource commune de la ſageſſe, ſoient enſeignées de la maniere la plus ſure & le plus ſaine.

Enfin, comme il eſt certain & reconnu, que les ſaines idées de Dieu, de la Religion, & du Culte, & qu'en général les principes des vertus Chrêtiennes, ne ſauroient être mieux répandus, enſeignés, & inculqués dans les eſprits, tant dans le Monde Chrêtien, que parmi

mi les Nations privées de la lumiere de l'Evangile, que par des hommes qui joignent à l'intégrité de la vie & à l'innocence des moeurs une profonde connoissance des Verités Divines & Humaines; Nous voulons, & enjoignons à Notre Societé de travailler sous nos auspices à porter & répandre le culte pur de la Divinité parmi les Nations les plus éloignées, & dans ces contrées où régnent encore les ténébres de la plus grossiere ignorance.

Nous ordonnons de plus en grace que le séjour stable & fixe de cette Nôtre Societé sera dans nôtre Capitale, Ville de la Résidence de notre Cour & de notre Gouvernement, où nous faisons actuellement construire un Observatoire, avec tous les appartemens nécessaires, soit pour tenir dans les tems marqués les Assemblées savantes, destinées à l'examen des sujets qui sont leur objet, soit pour placer les Livres, les Instrumens, & tout ce qui sert aux Experiences de Chymie, ou autres.

Comme la réüssite d'un dessein si noble & si étendu demandent que plusieurs personnes, & qui demeurent souvent dans des lieux differens, réünissent leurs soins & leurs travaux, Nous permettons que, sans avoir aucun égard à la diversité des Religions, on aggrége à la Societé les Etrangers, & Savans qui seront jugés convenir a ses vuës, à des conditions qui seront réglées suivant l'etat de chacun d'eux.

Nous avertissons & exhortons nos sujets, surtout ceux qui sont revêtus de charges publiques, & nommément ceux qui s'appliquent à quelque genre d'etude, suivant la condition de chacun d'eux, s'ils se trouvent dans des conjonctures à rendre quelque service à la Societé, & à la seconder dans ses vuës pour le bien public, qu'ils ayent à le faire avec sincerité, & de tout leur pouvoir. Cela Nous sera extrémement agréable; & ceux qui seront à la tête de cet Illustre Corps

Corps ne manqueront de diſpenſer, à chacun ſuivant ſes merites les témoignages de reconnoiſſance, & les éloges qui leur ſeront dûs.

Au reſte Nous avons réſolu d'accorder à Notre Societé des Sciences des Inſtructions plus exactes & plus détaillées, par leſquelles Nous lui déclarerons Notre Volonté ſur les occupations ſpeciales auxquelles elle doit s'appliquer, Nous lui preſcrirons des Loix fixes, & Nous lui accorderons tous les avantages, droits & priviléges, qui peuvent l'aider à executer un deſſein auſſi honnête, & auſſi utile; leſquelles conceſſions auront autant de poids & de force, que ſi elles étoient inſerées dans ce préſent Diplome de Fondation.

Tel eſt nôtre bon plaiſir, auquel chacun doit ſe conformer. En foi dequoi Nous avons ſigné ce Diplome de Notre propre main, & y avons fait appoſer nôtre grand Sceau. Donné a Cologne ſur la Sprée, le 11 Juillet MDCC.

FRIDERIC.

(L.S.)

P. de Fuchs.

Il ne manquoit plus qu'une choſe pour mettre la derniere main à ce bel Etabliſſement; c'etoit de faire choix d'un Préſident, dont le Nom pût non ſeulement honorer la Societé naiſſante, mais ſurtout dont le génie & les talens puſſent en diriger les travaux. Tout cela ſe trouvoit réüni au plus haut degré dans la perſonne du grand Leibnitz. L'Allemagne lui avoit accordé une préeminence inconteſtable ſur tout ce qu'elle poſſedoit alors d'hommes illuſtres dans les Sciences; il etoit regardé comme une eſpece de Dictateur, & il rapportoit

les prérogatives de cette dignité Litteraire à l'avancement continuel de toutes les Sciences, dont aucune ne lui étoit étrangere, ni indifferente. Il feroit fuperflu de s'étendre fur les fervices que M. *de Leibnitz* a rendu à la République des Lettres, & aux Savans de fon tems. Les monumens en exiftent de toutes parts, & ne feront jamais enfévelis dans l'oubli. Pour nous borner à ce qui régarde notre Académie, c'étoit lui qui en avoit follicité l'erection, & qui avoit fourni les principales idées fur la maniere d'y procéder. Il vint donc à Berlin, pour achever ce qu'il avoit fi dignement commencé, & prit dés l'an 1700, la direction de ce Corps, auquel il donna depuis ce tems la tous les foins, auxquels une foule prodigieufe d'autres occupations, & de fréquens voyages, lui permettoient de vaquer.

Voici ce que les Regiftres de l'Academie ont confervé des Patentes, qui furent expediées à M. de Leibnitz, en date du 12 Juillet 1700. (*)

FRIDERIC III. Electeur, &c. . . . . 'A ces caufes nous le nommons & l'etabliffons effectivement par les préfentes, en qualité de Préfident de la Societé des Sciences, en forte & à icelle fin qu'il ait à remplir cette fienne fonction avec zele & fidelité, en procurant nôtre avantage, celui de la Societé, & en même tems celui du Public. Pour cet effet il en gerera la Préfidence, & afin d'y vaquer fe rendra dans notre Réfidence, autant que fes charges préfentes, & fes autres occupations pourront le permettre; & quand il fera abfent il chargera quelque autre de

(*) Voyez les *Pieces Juftificatives*, Lettre B.

de préſider à ſa place. Il ſera attentif à tout ce qui peut être utile aux vuës que nous nous ſommes propoſés en fondant la Societé, & en procurera l'exécution, autant que la choſe dependra de lui; lorsqu'il ſera ſur les lieux, il ordonnera les Convocations d'Aſſemblées; il conferera ſoigneuſement avec le Directoire de la Societé ſur l'etat, les circonſtances & les progrés de ce Corps, & avec tous les autres Membres ſur les divers objets de leur travail; quand il ſera abſent, il correſpondra relativement aux mêmes choſes, & donnera ſes ſoins, afin que tout ce qui ſe paſſera dans ce Corps, ſoit mûrement examiné & traitté avec ordre. Pour lesquels ſervices, nous avons non ſeulement réſolu en grace, de lui donner le rang d'egalité avec nos autres Conſeillers Privés de Juſtice, mais encore de lui aſſigner des appointemens convenables, de le dédommager outre cela de tous les fraix qu'il pourra faire pour le bien public, pour le nôtre, & pour celui de la Societé, enfin de lui accorder dans l'occaſion toutes les autres graces, & émolumens, que ſes fideles ſervices lui donnent lieu d'eſperer.

Après toutes les meſures dont nous venons de rendre compte, rien ne ſembloit devoir retarder l'éreƈtion effeƈtive de l'Academie. Cependant dix années entieres s'ecoulerent, avant qu'elle arrivât. La lenteur avec laquelle l'Obſervatoire & les bâtimens qui en dépendent, furent achevés, cauſa ce délai; & cette lenteur fut elle-même cauſée par la ſituation des affaires publiques, la guerre de l'Europe s'etant rallumée avec plus d'ardeur que jamais, & produiſant des effets d'une nature à s'attirer toute l'attention du Roi & de ſes Miniſtres. Il n'y eut point donc d'Aſſemblées réglées, ni par conſéquent de Societé proprement dite, pendant tout ce tems là.

On ne differa pourtant pas aussi longtems à se procurer un Astronome habile, qui vaquât aux observations des mouvemens celestes, & à la composition des Calendriers. Le choix tomba sur M. *Gottfried Kirch*, qui avoit déjà beaucoup de réputation depuis plusieurs années. On l'attira de Guben à Berlin, en lui donnant une pension considerable, & il se mit aussi-tôt en devoir de répondre aux esperances qu'on avoit concuës de lui. Mais la mort vint l'enlever au mois de Juillet 1709. avant qu'il eut achevé de mettre parfaitement en régle le travail des Calendriers.

On aggrégea aussi à la Societé les Savans d'Allemagne & du dehors, qui furent jugés les plus dignes de cet honneur. Et quelques uns d'entr'eux ayant fourni des échantillons de leur travail, on en forma un Volume, qui parut *in quarto* en 1710. sous le titre de *Miscellanea Societatis Scientiarum ad incrementum Scientiarum.* M. *de Leibnitz*, qui présida au choix des Mémoires, dont ce Volume fut composé, l'enrichit de plusieurs Pieces, dans lesquelles il paroit sous toutes sortes de formes, Philosophe, Géometre, Antiquaire, Historien, Critique, &c. Ce premier Volume a toujours été fort recherché, & il n'y a pas longtems que nos Libraires ont été obligés de le réimprimer.

Le bâtiment étant achevé, & tous les autres obstacles levés, le Roi ordonna que la Cérémonie de l'inauguration se fit, & choisit pour cet effet le lendemain de l'anniversaire de son Couronnement, 19 Janvier, de l'année 1711. Il honora de

de la charge de le repréſenter dans cette occaſion M. *de Printzen*, Miniſtre d'Etat, ſous la direction duquel la Societé avoit été miſe.

Afin de paroître en ordre, & ſous une forme réguliere, dans ce grand jour, les Membres de la Societé qui ſe trouvoient à Berlin, s'aſſemblerent pour ſe ranger dans les quatre Claſſes preſcrites par leur inſtitution, ſavoir celle de Phyſique & de Medecine, celle de Mathematique, celle de Philologie, & celle de l'Hiſtoire d'Allemagne. Chacune de ces Claſſes élût en même tems un Modérateur, ou Directeur. Les ſuffrages de la premiere Claſſe ſe réünirent pour M. *Krug de Nida*, Conſeiller Privé, & Premier Medecin; ceux de la ſeconde, pour M. *Chuno*, Conſeiller & Intendant des Archives Royales; ceux de la troiſieme, pour M. *Schott*, Conſeiller & Bibliothecaire du Roi; & ceux de la quatrieme, pour M. *Jablonski*, Docteur en Theologie, & premier Prédicateur de la Cour, qui fut auſſi déclaré Vice-Préſident pour le jour de la Cérémonie.

Ce jour étant arrivé, M. *de Printzen* ſe rendit vers les trois heures de l'aprés-midi à l'Obſervatoire, où tous les Membres de la Societé le reçurent à la deſcente du Caroſſe, & le conduiſirent à la Sale d'Aſſemblée. Il y avoit une Table au milieu de la Sale, & une chaiſe auprés de cette Table. M. *de Printzen* s'approcha de cette chaiſe, & ſe tenant debout auprés d'elle, prononça un Diſcours Latin, dont voici la teneur. (*)

(*) Voyez les *Pieces Juſtificatives*, Lettre C.

MESSIEURS.

Entre tant, de si grands, & presque innombrables monumens de ce soin singulier, vrayement paternel & trés gracieux, que l'Auguste & trés puissant Roi, nôtre Seigneur trés clément, ne se lasse jamais de prendre pour la splendeur & l'accroissement de tous les Etats, Provinces & Contrées, qui par la grace Divine jouïssent actuellement d'un si grand bonheur, sous son Sceptre trés fortuné ; & dont on peut regarder comme autant de témoins éternels, tant de Temples & autres lieux consacres au Culte Divin bâtis ou embellis, tant d'Universités, Ecoles de Noblesse, & autres, fondées & dotées, pour former & polir l'esprit de la Jeunesse, tant de Loix & de Constitutions salutaires établies ; & en particulier ces superbes Edifices, construits avec des fraix immenses, en tant de lieux, non moins pour le bien public, que pour le plus grand lustre de ce Païs : Ouvrages qui remplissent les Etrangers & les Voyageurs d'une extreme admiration ; Entre tous ces témoignages, dis-je, si immenses, si étonnans, & infiniment agréables de l'affection paternelle la plus tendre & de la pieté la plus rare, qui engagent cet excellent Prince à ne s'occuper que du salut de ses sujets, j'estime qu'on ne doit assurément pas mettre au dernier rang, l'attention qu'il a euë, aussi-tôt que la Guerre précedente a pris fin, comme elle vient de la prendre, & qu'une heureuse Paix a été renduë à nos contrées, de tourner tous ses soins & toutes ses pensées, d'ailleurs sans cesse dirigées au bieu de ses peuples, à faire principalement en sorte, qu'avec la bénédiction de l'Etre suprême, & sous sa glorieuse Protection, il se rassemblât & se formât dans cette Capitale une Societé des plus belles Sciences, qui s'appliquât à étendre les connoissances humaines pour le bien public, à cultiver de plus en plus les Arts, & surtout à avancer la gloire de Dieu, & à repandre les Verités salutaires de la Doctrine Chrêtienne. Ce

Prince

Prince trés ſage a jugé, que malgré la multitude d'Académies, d'Univerſités & d'Ecoles, qui comme autant de demeures des Muſes & de la Sageſſe, exiſtent & ſont abondamment pourvuës de tous les ſecours néceſſaires dans les divers Etats ſoumis à Sa Majeſté, il manquoit encore pour mettre le comble à ſa gloire, de fonder une Académie pareille à celle-ci, dans laquelle, tant par la contemplation des Oeuvres brillantes & admirables de Dieu dans le Régne de la Nature, que par le ſoin, la culture, & même l'invention des choſes les plus excellentes, dans les Lettres, les Arts, & tous les genres d'etudes honnêtes, dignes de loüange, & conformes à la vertu, la gloire de ſon Royaume & de ſes Etats, auſſi bien que celle de l'Allemagne, nôtre commune patrie, s'elevât de plus en plus à un éclat plus lumineux, & s'y ſoutint perpetuellement; & quen même tems, en inſtituant des Miſſions, non ſeulement chez les Chrêtiens nos voiſins, mais chez les Barbares les plus éloignés, la connoiſſance des verités Evangeloques, & le nom glorieux de notre Sauveur Jeſus Chriſt, pénétrât inſenſiblement chez ces Nations. Mais ayant plu à l'Etre ſupreme, qui l'avoit ainſi arrêté dans le Conſeil éternel de ſa ſageſſe, que la Guerre ſe rallumât de nouveau, & qu'elle étendit ſes ravages plus loin encore qu'elle n'avoit fait auparavant: les provinces de notre Auguſte Roi s'etant trouvé entourées de toutes parts du deſordre des Armes, & ce Monarque lui-même etant engagé dans la Guerre, à laquelle il n'a pu s'empêcher de prendre part, & dans laquelle contre toute eſperance & toute attente il ſe trouve encore actuellement envelopé; cependant il n'a pas ſouffert que ſon excellent deſſein en ſouffrit aucun retardement, de maniere que non ſeulement il a enrichi à tems cette Societé par lui raſſemblée d'habiles gens, dignes d'en être Membres, auſſi bien que d'un fonds ſuffiſant pour les dépenſes, & de toutes les autres largeſſes qui peuvent exciter l'emulation; mais encore il s'en eſt declaré le Souverain Protecteur, & a voulu que

dans

dans ce Jour, qui ſuit immediatement la Fête de ſon Couronnement, cette Societé des Sciences qui lui eſt ſi chere, qu'il a comblée de tant de marques de faveur, & qui eſt véritablement appuyée ſur ſon Auguſte Protection, fut ſolemnellement établie, m'ayant gracieuſement chargé de préſider aux fonctions de cette Solemnité. Nous ne ſaurions reconnoitre ces graces ſignalées de notre trés clement Roi par des ſentimens de zele, d'affection & de reſpect qui y ſoient proportionnés, ni les célébrer dignement par nos loüanges. Et comme, vû cette foibleſſe & cette impuiſſance, la principale partie de nôtre vive reconnoiſſance, & de notre zele ardent, doit conſiſter, en ce qu'étant inſtruits des intentions & de la volonté de ce Salomon de nos jours, nous employerons toute nôtre induſtrie & toutes nos forces à en procurer l'exécution, chacun de nous travaillant, autant qu'il en ſera capable, à contribuër aux ſalutaires vuës de ce gracieux Souverain, & à en hâter l'accompliſſement, en s'acquittant avec exactitude de la tâche qui lui ſera échuë en partage; nous devons en même tems & pour la même fin, tout d'un coeur & tout d'une voix, redoubler, & pour ainſi dire, accumuler les prieres ferventes, & les tendres voeux que tous les ſujets du Sceptre Pruſſien pouſſent jour & nuit, & ſans aucune relâche, pour la conſervation tant deſirée de notre Auguſte Monarque; afin qu'il plaiſe au Dieu Trés Bon & Trés Grand, de nous conſerver trés longtems ce gage précieux de ſon Amour, qu'il nous a donné du Ciel, ce *Palladium* ſacré, auquel eſt attachée la durée de notre felicité, en le faiſant régner pendant une longue ſuite d'années, au milieu de cette ſplendeur & de cette abondance, qui rendent ce Royaume un des plus heureux, en le comblant de toutes les faveurs qu'il mérite par toutes ſes Vertus, mais ſurtout par ſa pieté & ſon zele pour la gloire du nom Divin, en lui accordant en un mot avec la derniere largeſſe, même quand nous ne le demanderions pas, tout ce que l'on peut deſirer ou imaginer

de

de plus agréable, & de plus heureux. Veüille l'Etre suprême seconder & favoriser par sa bienveillance toutes les entreprises que lui inspirent sa sagesse & sa pieté, mais d'une façon toute particuliere l'illustre Societé qu'il vient de fonder, afin qu'assistée de son aide & de son secours, elle serve, suivant le desir & l'intention perpetuelle de nôtre Auguste Monarque, à propager jusqu'aux extrémités de la Terre, la gloire de la trés sainte Divinité, à étendre les bornes étroites de l'Eglise Chrêtienne, à arborer l'Etendart de la Croix, dans ces lieux qui sont encore couverts des ténébres épaisses de l'ignorance & de l'incredulité; aussi bien qu'à enflammer l'esprit des hommes pour l'etude des Sciences & des Arts, en les remplissant du desir de connoitre & d'exalter de plus en plus les oeuvres merveilleuses de Dieu; enfin à augmenter la renommée & la célébrité de tous les Etats & Provinces qui sont sous la domination de notre Auguste Roi, & à consacrer d'eternels monumens à la gloire du nom illustre de l'Allemagne. Pour moi, quoique je sois en partie épouvanté par la connoissance du défaut de mes forces, en partie accablé du poids des autres affaires de la derniere importance qui repose sur moi, & que par conséquent j'eusse pû chercher à être dispensé d'accepter la Présidence de cette Societé si recommandable, à l'avancement des travaux de laquelle mes soins ne pourront que peu ou point contribuër: cependant j'ai mieux aimé ne pas m'arrêter à peser scrupuleusement ces difficultés, que de déroger en quoique ce soit à cette aveugle & trés-humble obeïssance, que j'ai pour toutes les gracieuses volontés & intentions de mon trés clement Roi, & que je veux témoigner en particulier dans cette belle occasion; me fondant principalement sur cette confiance, c'est que Vous, Illustres Personnages, qui avez été choisis pour entrer dans cette Societé Royale, & qui tous en général, & chacun en particulier, m'avez toujours donné des marques évidentes, & des preuves manifestes de votre zele & de

vôtre attachement pour moi, Vous ne refuſerez pas de m'accorder des ſecours réciproques, & efficaces, que je vous demande avec toutes les inſtances poſſibles; afin que par ce moyen, l'ardeur & l'empreſſement qui ſont en quelque ſorte des impulſions naturelles en moi, & dont je ne me depouïllerai jamais, l'ardeur dis-je, & l'empreſſement que j'ai, pour procurer les avantages de cette illuſtre Académie des Sciences, à laquelle la Cérémonie ſolemnelle de ce Jour, & cette Inauguration, donnent en quelque ſorte une nouvelle naiſſance, me rendent capables, aſſiſté de votre fidele ſecours, de vous être utile en quelque choſe; à quoi je rapporterai toujours toute mon induſtrie & tous mes travaux. Je vais donc, ce que Dieu veuïlle accompagner du ſuccés le plus heureux, ſuivant l'ordre trés gracieux de notre trés clement Roi, vous remettre ſolemnellement à vous, Très Reverend & très Docte Vice-Préſident, & par vous à toute l'Illuſtre Societé Royale des Sciences, le Sceau que Sa Majeſté vous a accordé, dont vous pouriez vous ſervir duëment, en tout tems & quand vous le voudrez, pour l'adminiſtration & expédition de toutes les affaires de la Societé, & en même tems ces Clefs de l'Obſervatoire & de la Cour accordée à la Societé; je conſacre, ſuivant l'intention & la volonté trés gracieuſe de nôtre ſuprême Protecteur, & Auguſte Roi, ce lieu pour être le domicile de cette Illuſtre Societé, je l'en mets en poſſeſſion, & lui donne droit d'y tenir ſes Aſſemblées, & d'y vaquer à ſes affaires; ſouhaitant de tout mon coeur que ces Clefs que je lui remets, ſoient comme un gage heureux & un préſage aſſuré du ſuccés de ſon adminiſtration, & des profondes découvertes qu'elle fera par ſon induſtrie dans les choſes les plus cachées; afin que ſous des auſpices auſſi favorables, & avec le bon augure du jour d'hier conſacré à la Fête du Couronnement, la Societé préſentement fondée & inaugurée, paſſe à la poſterité la plus reculée, fleuriſſe & ſe perpetuë, avec tous les grands & riches fruits que nous

nous

nous en promettons, à la gloire immortelle de son glorieux Fondateur.

M. *de Printzen* ayant cessé de parler, M. *Jablonsky* lui répondit en ces termes (*):

MONSEIGNEUR.

Il ne pouvoit jamais y avoir de témoignage plus evident de la faveur, dont le Roi de Prusse, nôtre Auguste & gracieux Monarque honore les Sciences en général, & cette Societé en particulier, que le choix que Sa Majesté a fait des deux jours les plus mémorables de sa glorieuse Vie, celui de sa Naissance, & celui de son Couronnement, pour en faire en quelque sorte ceux de la Naissance & du Couronnement de la Societé des Sciences, l'ayant fondée dans l'un, & l'inaugurant solemnellement dans l'autre. Elle semble déclarer par là qu'Elle fait autant de cas des Lettres & des Sciences que de la Vie même, & qu'Elle prend un interêt aussi grand & aussi vif à l'accroissement du Régne de la Sagesse & du domaine des beaux Arts, qu'à celui de la splendeur de son Auguste Maison, & des limites de son Royaume.

Dessein vrayement Royal, qui ne va pas moins qu'au bien de tout le genre humain, à l'avantage du Monde entier! Les hommes en effet ont un besoin indispensable du secours des Sciences & des Arts, & quoique depuis leur origine ils s'appliquent à les cultiver, il s'en faut bien qu'ils ayent atteint la perfection des Arts, ni qu'ils ayent parcouru la carriere immense des Sciences.

Il ne s'agit pas tant à la verité des Necessités que des Commodités de la Vie: les Sciences & les Arts n'enseignent pas à l'homme

 à vivre,

(*) Voyez les *Pieces justificatives*, Lettre D.

à vivre, mais elles l'aident à vivre agréablement, & d'une maniere convenable à sa dignité.

Les choses nécessaires à la vie sont généralement à la portée de tout le monde : la Nature, cette bonne Mére, les montre & les fournit aux Hommes & aux Animaux. Il ne faut ici, ni Art, ni Science. Chacun prend ce qu'il rencontre sous sa main, l'homme en consultant sa Raison, les Animaux en se laissant guider par l'instinct.

Mais il faut des connoissances d'un ordre superieur pour découvrir & préparer les choses qui servent aux commodités & aux agrémens de la vie. Cela regarde l'homme seul, c'est son partage propre & distinctif. Le Corps jouït d'une partie de ces avantages, mais l'Ame en revendique la principale.

En effet, si nous avons quitté les forets & les cavernes pour habiter dans des Maisons propres & commodes ; si nous avons dépouïllé les peaux sales des animaux pour revêtir des habits de lin, de laine & de soye ; si les repas de gland, de racines crües, & de fruits sauvages, ont fait place à des mets préparés avec Art, & assaisonnés avec goût ; ces biens & tous ceux de cette nature regardent le Corps, & sont destinés à réjouïr les sens. Mais les Sciences conduisent l'Ame à des plaisirs bien plus grands & bien plus purs. Elles l'elevent à la connoissance de la Nature & de son Auteur, elles lui font admirer ses largesses, révérer sa puissance, elles la guident dans la recherche & dans la découverte de tout ce qui peut veritablement conserver les forces du Corps, & augmenter celles de l'Esprit, afin que celui-ci, aprés avoir puisé ses premieres lumieres dans les oeuvres de la Nature, puisse ensuite illuminé & aidé par la Parole de Dieu, entrer, pour ainsi dire, dans une Societé glorieuse avec son Createur, dont il goûte ici-bas les prémices, & dont il jouïra pleinement dans le Ciel.

Tel étant l'heureux usage de ces connoissances, l'homme ne devoit pas en demeurer longtems privé. Aussi Dieu en mit les semen-

ces

ces en lui dans la Création même ; & ces semences venant ensuite à se déveloper, l'engagerent à rechercher les moyens, par lesquels il pouvoit se distinguer des autres Animaux, & mener une vie digne de la préeminence qu'il avoit sur eux.

Les premiers élemens des Arts précederent le Déluge. Dés ce tems-là les hommes faisant usage de leur réfléxion, sentirent qu'ils ne devoient pas se borner au nécessaire, & qu'il leur convenoit de penser aux commodités de la vie. Nous lisons que Jabal, fils de Lamech, s'occupa à paître des troupeaux, & habita sous des tentes ; c'est là le nécessaire. Mais nous lisons en même tems que son frére Jubal s'appliqua à la Musique, afin que les hommes y pussent trouver un agréable délassement de leurs travaux. De Zilla son autre femme Lamech eut encore Tubalkain, le père des forgerons, & l'inventeur de tous les ouvrages en fer, dont l'usage étoit indispensable pour cultiver la terre, & préparer les alimens nécessaires à la vie. Le nom de *Naama*, que portoit sa soeur, & qui signifie *belle*, *agréable*, semble indiquer qu'elles tempéroit la rudesse des travaux de son frére par ses charmes & les douceurs de son commerce.

Aprés le Déluge les Hommes, & avec eux les Arts, prennent une nouvelle naissance en Orient.

Les Chaldéens & les Egyptiens passent pour en être les premiers Auteurs ; mais ils avoient grand soin de cacher leurs Inventions dans les Temples, & de les couvrir du voile énigmatique des figures Hieroglyphiques. Ce qu'ils auroient du divulguer sur les toits pour la gloire du Dieu immortel, & l'avantage des mortels, ils se le disoient mysterieusement à l'oreille. Cette sagesse tant vantée des Chaldéens est aussi suspecte à juste titre aux Savans. Est-il bien croyable en effet que des gens, qui se vantoient d'avoir des Observations Astronomiques de 470000 ans, n'en fussent pas encore venus à découvrir que la Lune est un Corps opaque, qui emprunte sa lumiere du Soleil.

Enfuite les Arts & les Sciences fleurirent chez les Grecs. Les commencemens en font fort anterieurs au tems de Platon, de Pythagore, & même d'Homere. Les traces, quoiqu'obfcures & en petit nombre, qui reftent d'Orphee dans les anciens monumens, témoignent qu' affez longtems avant la guerre de Troye, il avoit inftruit les hommes dans la connoiffance de la Divinité & de fon Culte, enfeigné l'Immortalité de l'Ame, donné des préceptes pour le Gouvernement des Etats, recommandé enfin les Vertus & les bonnes moeurs. Il avoit puifé fa fageffe chez les Egyptiens, & il avoit en même tems emprunté leur Methode de la répandre. Car il ne communiquoit diftinctement fes veritables Dogmes qu'à un petit nombre d'Auditeurs choifis, fe contentant de les propofer au refte de la Troupe fous l'envelope de tous ces rites myftiques, qui portoient le nom de Myfteres de Bacchus, de Cerès & des Corybantes.

C'etoit là une efpece de Monopole de la Sageffe, que Pythagore vint détruire, en ouvrant l'entrée aux Sciences à tous ceux qui auroient le defir de s'en inftruire. Auffi depuis lui la Grece produifit une abondante moiffon de Philofophes, mais qui fe divifant en plufieurs Sectes, fe jetterent dans des Difputes infinies, & pour la plupart vaines & inutiles. Quelques uns d'entr'eux penferent neanmoins à l'accroiffement des Vertus & à la perfection des Moeurs; d'autres s'occuperent à augmenter les forces de l'Efprit humain, & à étudier la Nature. Le premier de ces objets fut celui de Socrate; le fecond, de Platon; & le troifieme, d'Ariftote. L'Anatomie & la Medecine firent auffi alors des progrés confiderables, & ceux des Mathematiques furent tels, que la Grece en étoit appellée à bon droit la Maîtreffe, ou l'Ecole.

Néanmoins, & pour ne rien diffimuler, la plupart de ceux qui portoient le nom de Philofophes, étoient livrés à l'etude d'une fauffe fageffe,

ſageſſe, dénuée de ſolidité, où il n'etoit queſtion que d'un vain babil, & de raiſonnemens puériles, où l'on cherchoit plus à faire parade de ſon Eſprit, qu'à pénétrer dans les ſecrets de la Nature. Ils écrivoient des Livres, ils bâtiſſoient des Syſtêmes, avant que d'avoir ſuffiſamment examiné les ſujets qu'ils vouloient traitter; ils s'inquiètoient beaucoup plus de l'eſprit, de l'art, & des ornemens, dont ils accompagnoient leurs Ouvrages, que des verités réelles qu'ils y expoſoient.

Des Grecs les Sciences paſſerent aux Romains, qui ne leur firent pas tout l'accueil qu'elles meritent. Ce peuple belliqueux, plus accoutumé à manier des Armes que des Livres, ſe crut aſſez ſage, pourvu qu'il fut au fait des Loix & des uſages de ſa Patrie, & que les Citoyens fuſſent retenus dans le devoir par une Diſcipline ſevere, & par un genre de vie propre à la Vertu. Cette petite portion des Sciences qu'ils avoient empruntée, ne fut cultivée par eux, qu'autant qu'ils en pouvoient tirer parti, pour orner leurs Diſcours, ou pour y puiſer des conſolations dans la retraitte.

Avant que la Philoſophie eut pu jetter des racines aſſez profondes dans l'Empire Romain, les parties Occidentales de l'Europe furent déſolées à diverſes repriſes par les inondations des Barbares, qui dépouïllerent tout à la fois Rome de l'Empire du Monde & de celui des Sciences & des Arts. Ces tems furent ſuivis de la plus ténébreuſe nuit d'ignorance & de barbarie, dans laquelle ces beaux climats furent plongés, jusqu'à ce que Charlemagne, comme un Soleil levant, commençât à les diſſiper. Ces Empereur veritablement Grand, & qui avoit une grande connoiſſance des Langues & des Sciences, pour le tems où il vivoit, donna tous ſes ſoins à l'inſtruction du genre humain; il ouvrit pour cet effet des Ecoles publiques par toute l'Italie, la France & l'Allemagne; & ces Monaſterés nombreux qu'il fonda à ſi grands fraix n'etoient autre choſe que des Seminaires d'Erudition.

On

On auroit dit que la Philosophie renaissoit par ce moyen ; mais au moins n'etoit-elle qu'au berceau, ou tout au plus à la lisiere, bien éloignée d'aquerir la grace & la force de l'age viril. La Doctrine des Scholastiques qui s'etablit alors, opposa des obstacles insurmontables à ses progrés. Le genre de Science, auquel ces Docteurs s'appliquoient, peut être comparé à une toile d'Araignée, ouvrage subtil à la verité, mais qui n'a ni valeur, ni usage. Ce n'etoient que Spèculations abstraites, sans mesure & sans fin. La vie solitaire que la plupart d'entr'eux menoient, y donnoit lieu en échauffant leurs cerveaux : & tandis qu'il s'agissoit de mettre sèrieusement la main à l'etude des secrets de la Nature, ils se contentoient de lâcher la bride à leur Imagination déréglée. Le grand point pour eux étoit d'inventer des mots obscurs qu'ils attachoient à leurs subtilités, & de parler une Langue, ou pour mieux dire, un Jargon que personne n'entendoit, & qui ne laissoit pas de les enfler, tout comme si c'eut ete la chose du monde la plus belle, ou la plus utile, tandis qu'il ne les rendoit propre, ni à étendre les anciennes Verités, ni à en découvrir de nouvelles. C'est ainsi que se payant eux & l'Univers, de mots vuides de sens, ils embrassoient perpetuellement un fantôme, au lieu de la réalité.

Enfin il arriva par un bienfait singulier de la Providence, que la Grece ayant été opprimée par les Tures, nous enrichit pour la seconde fois de la connoissance de sa Langue & des Sciences qu'elle possedoit : & l'on vit heureusement renaître dans le même tems la Langue Latine, qui étoit morte depuis longtems dans le païs Latin même. Peu aprés se manifesta l'admirable invention de l'Imprimerie, par le secours de laquelle les pensées de ceux qui sont morts dans les siecles précedens, & celles des vivans, peuvent être communiquées & répanduës avec tant de promtitude & de facilité. C'est par ce moyen que la Sagesse des Anciens sortit, pour ainsi dire, avec leurs Ecrits

Ecrits de la pouſſiere & des ténébres, pour être remiſe en lumiere. Mais cela même ne ſervit qu'à faire connoître, combien les connoiſſances humaines étoient encore déſectueuſes: on ſe convainquit bientôt, que les Philoſophes, qui avoient eu jusqu'alors la plus grande réputation, s'etoient plutôt arrêtés dans le Veſtibule de la ſageſſe qu'ils n'en avoient pénétré le ſanctuaire. L'incomparable Chancelier d'Angleterre, *Bacon de Verulam*, fit paroître plus de profondeur que les autres dans ces connoiſſances; il ouvrit & fraya lui-même aux Amateurs des Sciences une route, qui pouvoit les conduire à une étude de la Nature plus exacte & plus ſolide que celle qui avoit eu lieu jusqu'alors. Ils s'empreſſerent tous à marcher ſur les pas d'un Guide auſſi éclairé.

Depuis ce tems-là on vit par tout un nombre conſidérable de Savans, qui ſe ſervoient avec ſuccés de ces trois Clefs, qui ouvrent presque tous les Tréſors de la Nature; je veux dire, des *Mathematiques*, qui meſurent le Ciel & la Terre, de l'*Anatomie*, & de la *Chymie*, qui ont pour objet les trois Régnes de la Nature, le Régne animal, le Régne végétal, & le Régne minéral.

La Bonté Divine ſecondant de plus en plus ces loüables efforts, a permis que le Siecle qui vient de finir, ait été ſignalé par pluſieurs Inventions d'une extreme utilité. On peut mettre au rang des principales, celle des *Miſcrocopes*, qui augmentent à l'infini des Objets imperceptibles à la ſimple vuë; celle des *Teleſcopes*, qui rapproche les objets les plus éloignés; celle des *Pendules*, qui meſurent avec tant d'exactitude le cours du Tems, & la marche des Aſtres; enfin celle de la *Pompe Pneumatique*, qui a beaucoup étendu nos connoiſſances ſur les proprietés de l'air. A' ces Inventions s'eſt joint le ſecours des Voyages par mer & par terre dans les climats les plus reculés, de ſorte que les bornes du ſavoir humain ont été ſi conſidérablement étenduës, que bien que les Savans modernes ayent beaucoup

appris des Anciens, cependant si ceux-ci revenoient au Monde, ils auroient encore plus à apprendre des Modernes.

Cet accroissement des Sciences peut encore mieux réüssir entre les mains de Societés entieres, qu'entre celles des particuliers; & c'est ce qui a engagé les François, & les Anglois, Nations sages & savantes, à fonder de telles Societés, dont ils retirent de merveilleux fruits. Les secours propres à bien étudier la Nature sont partagés entre les hommes; aucun d'eux ne les réünit tous. L'un est doüé du génie & de la pénétration, l'autre de la maturité du Jugement; celui-ci a une grande Lecture, celui-là entretient une vaste Correspondance; chacun a ses talens & ses avantages. Quand ils forment un Corps, une Societé, ce qui manque aux uns, est suppléé par les autres.

De plus il est connu que les hommes sont faits de maniere, qu'il y en a qui ont trop bonne opinion d'eux-mêmes, tandis que d'autres ne sentent pas assez ce qu'ils valent. Il faut faire revenir les uns & les autres de leur erreur, & on ne peut mieux s'y prendre qu'en les associant ensemble, pour les amener peu à peu à se former de justes idées d'eux-mêmes. Il seroit bien à souhaiter qu'on pût éxecuter le Projet formé par un Homme célébre aujourd'hui dans la République des Lettres, ce seroit de fonder des Societés, non simplement de Savans, mais de Nations, qui fissent agir leurs talens de concert, & qui apportassent en commun ce que chacune a de propre; les François leur vivacité dans les recherches, les Anglois leur subtilite à approfondir, les Espagnols & les Italiens leur ardeur à faire des progrés, les Allemands leur assiduité & leur application à perfectionner. Assurément il n'y a rien qu'on ne put se promettre d'un Ouvrage, auquel tant d'Yeux, tant de Mains, tant d'Esprits, consacreroient leurs efforts.

Le

Le Siecle passé a vû naître trois Societés Savantes en Allemagne, qui ont déjà rendu célèbres les noms qu'elles ont pris, [de *l'Ordre Cygnéen*, des *Carpophores*, & des *Curieux de la Nature.*] Les deux premieres s'attachent à perfectionner la pureté de notre Langue maternelle; la troisième cherche à augmenter la connoissance de la Nature. Un Savant, mais simple particulier, a fondé la premiere; un Prince de l'Empire, la seconde; l'Empereur même, la troisième. Il ne manquoit plus que d'en voir naître une quatrième avec le Siecle, sous les auspices d'un grand Roi, & de lui voir embrasser tout à la fois l'etude des Langues, & celle des Sciences.

C'est ce que nous avons le bonheur de voir de nos propres yeux, & Dieu veuïlle y répandre sa bénédiction. C'est dans ce beau jour, qu'au nom & par les ordres de notre Auguste Monarque, & gracieux fondateur, vous venez, Monseigneur, de dédier solemnellement cette Société Royale des Sciences, & de lui prescrire l'exercice de ses fonctions.

Cet acte de générosité Royale s'etend à tout le genre humain, au bien commun duquel le Roi destine la Societé. Mais c'est nous, en particulier, qui sommes appellés à rendre à Sa Majesté les plus humbles & les plus vives actions de grace; nous, dis-je, sur qui découlent immédiatement, & avec tant d'abondance les effets de sa Bonté & de sa Liberalité. C'est le Roi qui donne la vie & les forces à nôtre Societé, qui l'appuye du soutien des Loix & des Réglemens les plus salutaires, qui l'a pourvüe d'une demeure commode, & de secours suffisans, & qui lui a donné pour l'avenir les assurances les plus indubitables de sa Grace & de sa Protection Royale. Nous reconnoissons donc avec une parfaite gratitude la grandeur & le prix de tous ces bienfaits, & nous nous estimons veritablement heureux d'en jouïr, quoique la Caisse destinée à l'entretien de la Societé n'ait pas encore pasé les bornes de la mediocrité. Nous sommes à cet

D 2 égard

égard dans un cas different de celui, des autres Societés. Les Membres de celle d'Angleterre sont obligés de contribuër à leurs propres dépens aux fraix : celle de France au contraire est entretenuë magnifiquement par la Liberalité Royale. Ici ce n'est, ni l'un, ni l'autre. Nous n'avons point de revenus ; mais nous ne sommes chargés d'aucune dépense ; nous possedons, graces à la Protection Royale, tout ce qu'il faut pour exciter notre activité, & encourager nôtre travail, pour acquerir des Instrumens de Mathematique, des Livres, & pour nous pourvoir en général des autres choses nécessaires. Nous sommes donc à proprement parler des Volontaires des Muses ; mais comme à la Guerre les Volontaires ne sont pas ordinairement les moins utiles, ni ceux qui remportent le moins de Gloire, je m'assure qu'il en sera de même de nous dans la Carriere des Sciences, où nous entrons aujourdhui.

Ne voyez-vous pas, Monseigneur, la joye qui éclate dans nos yeux & sur nôtre visage ? N'en appercevez-vous pas une des principales causes dans nos regards ? C'est le bonheur que nous avons de Vous voir à nôtre tête, & de posseder un Président tel que Vous. La sagesse du Roi s'est déterminée à ce choix de son propre mouvement ; mais s'il avoit été laissé à nôtre choix, nous n'en aurions point fait d'autre ; vous auriez été, Monseigneur, l'objet de nos desirs & de nos voeux. Rien donc de plus juste que la joye dont vous nous voyez pénétré. Car, bien qu'il n'y en ait peut être que fort peu parmi ceux qui composent cette Assemblée, qui sachent avec quelle ardeur Vous vous êtes appliqué aux Lettres dés votre âge le plus tendre, & comment cette ardeur s'est soutenüe, même depuis que Vous êtes entré à la Cour, en sorte que Vous êtes également zelé pour les Sciences & pour vôtre Maître, que vous prenez plus d'interêt à l'accroissement de vos connoissances qu'à celui de votre Fortune, & que vous dérobez plusieurs heures au sommeil & au repos nécessaire, pour va-

quer

quer à l'etude; quoique ces détails, dis-je, ne soient pas connus de tous, personne au moins n'ignore que vous possedez un savoir solide, & que vous avez accordé jusqu' à présent une protection déclarée aux gens de Lettres. Tout concourt donc à nous faire présager d'heureux succés pour cette nouvelle Societé, que le plus sage des Rois a fondée, & dont la direction est confiée au Ministre le plus éclairé. Quels sujets d'esperance! Quelle attente, quelle perspective, pour la Societé, & pour les Sciences! Il ne nous reste, Monseigneur, qu'a nous recommander instamment à votre bienveillance, en vous suppliant de nous conserver en même tems celle de Sa Majesté, & d'empêcher quelle souffre jamais aucune atteinte.

Ces Discours étant prononcés, M. *de Printzen* prit dans une Cassette les Médailles qui avoient été frappées à cette occasion, & les distribua aux Académiciens. (*)

(*) Voyez *Planche* I. No. I.

On joignit à cette Médaille les Vers suivans, que M. *Neukirch*, Professeur en Belles Lettres, avoit faits pour l'expliquer.

Natali quæ nata Tuo, Tua sidera in omen
Accipit, & magnæ symbola mentis avem;
Grata pios celebrans tam faustæ lucis honores
Nostra cohors, Dominum vix satis orta colit.
Regia Te virtus, FRIDERICE, attollit Olympo,
Nos voce atque oculis fas sit in astra sequi,
Et spectare Aquilam Brennos quæ lumine signat,
Quosque parat Coelum & dat Tibi Terra gradus.
A Rheno ad Memelam tua magna est portio nostri
Orbis, & Arctoæ te venerantur aquæ.
Esto diu felix princeps, conjuxque paterque:
Sera Tuos rapiant sidera Teque Tuis.

La Cérémonie finit par là, & M. *de Printzen* fut reconduit à son Carosse dans le même ordre, où l'on avoit été l'y recevoir.

La Societé ainsi fondée commença l'exercice de ses fonctions; & ce fut pour la diriger dans cet exercice que le Roi lui donna le nouveau Réglement, que nous allons placer ici. (*)

NOUS FRIDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Prusse, Marggrawe de Brandebourg, Archi-Chambellan & Electeur du S. Emp. R. &c. &c. &c.

Ayant jugé à propos d'accorder en grace a Notre Societé des Sciences, établie dans ce lieu, l'Observatoire que nous avons fait construire sur le derriere de nos Ecuries de la Dorothéestadt, & de le lui assigner pour demeure & pour domicile, l'ayant pourvu à nos dépens de tout ce qui peut le rendre propre à ses usages; Et cet ouvrage, avec l'aide de Dieu, se trouvant présentement achevé au point que la Societé peut en être mise en possession, s'y assembler aux jours fixés pour cet effet, & y vaquer sans obstacle à toutes ses occupations; Nous avons estimé convenable, pour établir un ordre fixe & permanent, d'ajouter à ce qui est contenu dans le Diplome de Fondation, & dans l'Instruction générale, les Loix suivantes, destinées à étendre & expliquer celles qui ont précedé.

Et pour commencer par le Président, nous n'avons rien à changer à la maniere dont il a été établi pour le présent. Mais il nous a plû en outre, de charger dés maintenant & pour toujours un de nos Ministres d'Etat, & actuellement, le Ministre d'Etat, Capitaine du Chateau, Directeur des fiefs, & Président du Consistoire Ecclesiastique, *de Printzen*, des affaires de nôtre Societé, à laquelle Nous enjoignons

(*) Voyez *Pieces Justificatives*, Lettre E.

joignons de s'adresser à lui, toutes les fois qu'elle voudra faire parvenir quelque chose jusqu'à nous; lequel Ministre, aprés la mort du Président actuel de la Societé, la gouvernera seul, comme Président honoraire, veillera à ses avantages, & maintiendra l'observation des Loix & Ordonnances par nous statuées. Néanmoins, afin que l'absence du Président actuel, ou le trop grand nombre d'occupations d'un Président quelconque à venir, ne puissent porter aucun préjudice aux fonctions prescrites à la Societé, l'un de ses Membres, élu en qualité de Vice-Président, pourra en tout tems exercer la Présidence.

Puisque par ce moyen toute l'administration des affaires de la Societé, tous les soins qui regardent sa conservation & son accroissement, regarderont de droit ce Vice-Président assisté de l'Assemblée de la Societé, nous ordonnons que cette Assemblée soit constamment composée des Directeurs de chaque Classe, d'un Avocat du Fisc, que nous établirons à la nomination de la Societé, & du Secretaire.

Comme il nous paroit avantageux pour que les matières soient traittées avec plus d'exactitude, que les Membres de la Societé soient partagés en certaines Classes, Nous établissons les quatre suivantes; savoir, la première, pour tous les sujets de Physique, Medecine, Chymie, &c. la seconde, pour les Mathematiques, l'Astronomie & la Mechanique; la troisième, pour cultiver la Langue Allemande, aussi bien que l'Histoire du Païs, tant Ecclesiastique que Civile, surtout l'ancienne; la quatrième enfin pour la Litterature Orientale, & pour travailler à la propagation de l'Evangile chez les Nations infideles. Ce sont là les objets particuliers, auxquels chacune des Classes s'appliquera.

Tous les Membres de la Societé sont dans l'obligation de se déclarer pour l'une au moins de ces Classes, & d'y rapporter leurs études; aprés quoi ceux qui auront formé une Classe, choisiront un

Directeur

Directeur d'entr'eux, à la pluralité des suffrages de ceux qui se trouveront rassemblés pour cet effet.

Quant à l'Office des Directeurs, s'ils se trouvent sur les lieux, & que d'autres affaires ne les détournent pas de leur administration, ils posséderont leur charge à vie, & l'exerceront ; premièrement, en modérant aux Assemblées de leurs Classes, pour avoir l'oeil que tout s'y passe décemment, & que les matières convenables y soient proposées & traittées; ensuite, en assistant au Directoire, pour diriger les affaires générales, ou secretes, de la Societé; enfin, en revêtant annuellement & tour à tour le caractere de Vice-Président. Il dépend d'eux de régler de quelle manière ce tour commencera, & quel sera l'ordre de Succession. 'A chaque changement de Vice-Président, qui doit tomber sur le jour de la Fondation de la Societé, ou sur le jour ordinaire d'Assemblées qui suivra immediatement, on tiendra une Assemblée générale, à laquelle tous les Membres assisteront.

Le Président honoraire que Nous avons désigné, aura le pouvoir d'assister au Directoire, ou de le convoquer extraordinairement, si la nécessité le requiert; mais le Vice-Président en tour tiendra le Directoire aux jours réglés, pour y vaquer soigneusement à l'administration de toutes les choses qui seront jugées nécessaires, ou utiles à la Societé, pour en procurer la conservation & l'accroissement, pour faire observer avec exactitude toutes les Loix & les régles préscrites, & pour détourner tout ce qui pourroit causer quelque obstacle, ou dommage à la Societé.

Une chose qui regardera spécialement le Directoire, c'est de conserver avec une extreme attention le fonds de la Societé, & tous les arrangemens qui ont été pris, ou qui se prendront dans la suite, pour l'entretenir, ou même l'accroître, si les moyens s'en présentent, en Nous en faisant rapport dans les cas qui seront dignes de notre attention ; afin que cet accroissement réponde de plus en plus

à nos

à nos intentions, & que dans la ſuite, on puiſſe de ce qui excedera les dépenſes néceſſaires, former des penſions dans les differentes Claſſes, & d'abord dans celles de Mathematique & de Phyſique; lesquelles feront aſſignées ſur le témoignage rendu par le Directoire à des perſonnes qui en ſoient dignes, & qui ſe trouvent en état par une penſion convenable, de ſe conſacrer tout entiers aux travaux de la Societé. Le Directoire aura pareillement ſoin que l'adminiſtration de ce fonds ſoit fidele & bien réglée, en faiſant tenir des Comptes exacts de Recette & de Dépenſe, qui ſeront rendus tous les ans. De plus il dirigera la réception des Membres, de telle ſorte qu'on n'admette en cette qualité que des hommes célébres, & qui ayent donné des preuves reconnuës de leur capacité, & de leurs talens dans quelcun des genres auxquels les Claſſes s'appliquent. Lorsqu'à l'avenir il ſe préſentera des ſujets munis de recommandations, de quelque part qu'elles viennent, pour entrer dans la Societé, on communiquera ces recommandations à la Claſſe à laquelle ils doivent être aggregés, & aprés avoir eu égard à ſon ſentiment, s'il ne reſte plus de difficulté, on expediera le Diplome de réception. Le Directoire eſt encore chargé de l'etabliſſement des Officiers inferieurs de la Societé, dont il donnera les places, ſuivant l'exigence des cas, en exhortant ceux qui les obtiendront à remplir exactement leur devoir. Le Directoire fera imprimer les Mémoires de la Societé, toutes les fois que cela ſera jugé convenable; en un mot il pourvoira de ſon mieux à tout ce qui intereſſe l'honneur & l'accroiſſement de la Societé, & aux moyens quelconques, qui peuvent la mettre en état d'arriver au but qu'elle ſe propoſe. Quant à l'ordre dans lequel toutes ces affaires ſeront traittées, le Vice-Préſident mettra d'abord ſur le tapis les ſujets dont il faudra déliberer; enſuite, ſi quelcun a des ouvertures à propoſer qui tendent à l'eclairciſſement de ces ſujets, il le fera décemment;

aprés quoi, on recueillira les suffrages, en demandant à chacun son avis, on formera l'arrêté conformément à la pluralité des voix, le Secretaire couchera le tout dans les Registres, & s'il y a quelques expeditions, ou Lettres à faire en conséquence, il aura soin de les expedier sans délai.

Le fonds de la Societé, s'il y a un résidu annuel, outre les pensions de ceux qu'il a falu nécessairement employer à l'administration de ses affaires, sera principalement destiné à former une Bibliotheque choisie, & composée des Livres les plus convenables aux usages de la Societé, à aquerir des Instrumens de Mathematique, & à rassembler de toutes parts des Curiosités Naturelles de tous les régnes, aussi bien que des ouvrages curieux de l'art, de nouvelles inventions, des machines avec leurs modeles, & toutes sortes de raretés Mechaniques, afin d'amasser ainsi un Trésor de la Nature & de l'Art. On fera aussi les dépenses nécessaires pour sonder les secrets de la Nature, & découvrir de plus en plus les proprietés cachées des choses, en faisant des Experiences de Physique, de Chymie & d'Anatomie. Il faudra donc prendre les mesures nécessaires, pour parvenir successivement à l'acquisition de toutes ces differentes choses, & pour faire dans les occasions des épreuves & des experiences utiles; de maniere cependant que la chose soit d'abord proposée, & duëment examinée dans la Classe à l'objet de laquelle elle se rapporte, pour en faire rapport au Directoire, qui y donnera son approbation. On doit aussi donner des récompenses convenables, & proportionnées à l'importance des cas, à ceux qui auront rendu des services utiles, & fourni des secours pour l'execution des choses susdites. Enfin on doit établir, & entretenir soigneusement des Correspondances, tant avec les Membres externes de la Societé qu'avec les autres Savans, qui font état de concourir à ses vuës, & de l'aider dans ses travaux.

Telle

Telle eſt l'unique deſtination à laquelle Nous voulons que le fonds de la Societé ſoit employé.

On fixera un jour par ſemaine pour les Aſſemblées ordinaires des Membres qui ſe trouvent ici, & qui ſe ſe ſont enrôlés dans quelcune des Claſſes. Les Claſſes s'aſſembleront ſéparément & ſucceſſivement, dans l'ordre qu'elles ſe preſcriront à elles-mêmes; de ſorte que chaque Claſſe s'aſſemblera une fois par mois ſous la modération de ſon Directeur, pour conferer ſur les ſujets, & s'entretenir des Sciences, qui ſont de ſon reſſort.

Si le jour marqué ſe rencontre tomber ſur quelque Fête, ou Jour ſolemnel, qui empêche de s'aſſembler, on y ſubſtituëra le jour précedent, ou le jour ſuivant. Et au cas que cette ſubſtitution ne pût pas ſe faire commodément, l'ordre ne ſera pourtant pas interrompu, mais Nous voulons que la Conference qui devoit ſe tenir ce jour-là, ait lieu le jour d'aſſemblée de la ſemaine ſuivante.

Le Directeur, ou celui qui remplira ſa place, fera avertir des Aſſemblées de Claſſes, en envoyant le Bedeau chez les Membres qui compoſent ſa Claſſe: le Préſident, ou Vice-Préſident, fera avertir tous les Membres des Aſſemblées générales, toujours deux jours à l'avance.

Le Directeur aura ſa place marquée en vertu de la charge qu'il doit exercer: les autres Membres ſe placeront indifferemment, ſans préjudice du rang qu'ils peuvent avoir ailleurs. Les ſuffrages ſe recueilliront, en commençant à la droite du Directeur, afin que chacun apprenne à parler à ſon tour.

Nous ne doutons point que le goût de chacun des Académiciens pour les Lettres, & ſon génie naturel, ne lui ſuggere quelques autres idées, favorables à l'accroiſſement des Sciences. Si quelcun ſe trouve donc avoir quelque choſe à propoſer, qui ſoit le fruit de ſa méditation, ou d'Obſervations empruntées d'ailleurs, à chaque Aſ-

femblée un, ou deux Académiciens, dans l'ordre qu'ils s'impoferont à eux-mêmes, pourront dire ces chofes de vive voix; ou s'ils le jugent à propos, & que l'importance du fujet paroiffe le meriter, ils remettront leurs idées par écrit au Directeur, & aprés que lecture publique en aura été faite, ou les inferera parmi les Pieces deftinées aux Mémoires.

Quand quelcun Membre aura fini de la forte un difcours, ou une lecture, chacun des autres, en fuivant l'ordre fusmentionné, pourra dire fon fentiment fur ce qu'il a ouï, foit pour répandre plus de jour fur le fujet, foit pour faire quelque objection; & dans ce dernier cas celui qui a donné lieu à l'objection, effayera de la réfoudre, ou à fon défaut, quelque autre des affiftans.

Immédiatement aprés, à moins qu'il n'y ait quelquefois des raifons particulieres de changer cet ordre, on lira les Lettres écrites par les Membres externes, s'il y en a quelcune, & d'abord celles qui font adreffées à toute la Societé, enfuite celles aux Membres particuliers, & qui fe rapportent aux fujets qui ont été traittés; on conferera fur leur contenu, & s'il y a quelque réfolution à prendre, on la prendra. Tout ce qui fe paffera ainfi dans les Affemblées, fera inferé dans les Régiftres de la Societé par le Secretaire, que le devoir de fa charge oblige d'affifter réguliérement aux Affemblées, à moins que la maladie, ou quelque autre raifon indifpenfable ne l'en empêche, auquel cas il ne commettra fa fonction à aucun étranger, mais il priera un des Membres de la Societé de vouloir bien s'en charger. Il fera auffi foigneux & diligent à faire toutes les autres expéditions qui le concernent.

Enfin, fi le tems prefcrit pour les Conferences le permet, ceux qui auront lu à la réquifition du Corps quelque Ouvrage recommandable par fon importance, ou par quelque nouveauté qu'il renferme,

ou

ou bien ceux qui auront été chargés de la Censure & de l'approbation d'un Ecrit présenté à la Societé, feront rapport de ces choses.

Les Membres attachés à chaque Classe, fréquenteront soigneusement les Assemblées de cette Classe, & nous esperons qu'ils ne s'en absenteront pas sans des raisons trés importantes. Il sera pourtant libre aux Membres qui ne seront pas d'une Classe, d'assister aux Assemblées de cette Classe; mais pour les Etrangers, on n'en introduira aucun dans les Assemblées, sans le consentement du Directeur.

C'est ainsi que les affaires de la Societé se traitteront pendant tout le cours de l'année, excepté pendant les Vacances, pour lesquelles nous assignons les semaines de la Passion, de Pâques, de Pentecôte, les Feries ordinaires de la Moisson, & l'espace renfermé entre le 24 Decembre & le 6 Janvier, inclusivement de part & d'autre.

Nous déclarons que toutes les preuves, & tous les témoignages de fait que Notre Societé des Sciences donnera, tant en Corps, que dans la personne de chacun de ses Membres, de son application & de ses succés dans les travaux que Nous lui assignons, Nous seront en tout tems trés agréables, & que Nous aurons soin de notre côté de faire connoitre avec evidence l'attention que Nous accordons au merite & aux services de chacun, en les honorant de notre bienveillance Royale, & en profitant de toutes les occasions de leur faire du bien & de les avancer. En foi dequoi Nous avons signé de notre propre main le présent Réglement, & y avons fait apposer nôtre Sceau Royal. Donné à Charlottembourg, le 3 Juin MDCCX.

FRIDERIC.

(L. S.)

Le Comte de Wartemberg.

Je vais à présent suivre le fil Chronologique des Régitres, pour en tirer les faits les plus interessans qui concernent

la Societé, & conduire son Histoire jusqu'au tems du Renouvellement.

Un des objets qui attirerent d'abord son attention, ce fut les plantations de Meuriers pour élever les Vers à soye. J'en trouve les premieres traces en 1709. & depuis ce tems-là la Societé dirigea diverses plantations, mais qui n'eurent qu'un foible succés en comparaison de ceux qui étoient réservés à faire un des traits de la gloire du Régne sous lequel nous vivons. Cependant on ne sauroit contester à la Societé des Sciences d'avoir beaucoup pris de peine à cet egard.

En 1711. le Roi fit proposer à la Societé l'execution d'un Ouvrage, qui n'a pas eu lieu. C'étoit de publier un Dictionnaire Allemand, sans doute dans le goût de celui de l'Académie Françoise. On promit de se mettre d'abord à l'Ouvrage; je ne sais s'il y eut quelques materiaux rassemblés, ni pourquoi on abandonna ce travail.

Un des Directeurs de l'Académie fit la même année les premieres ouvertures pour la construction d'un Théatre Anatomique; mais les fonds de la Societé n'etoient pas encore assez considerables pour soutenir cette dépense, & ce projet ne parvint à sa maturité que sous le Régne suivant.

La mort du Roi FREDERIC I. Pére & Protecteur de la Societé, qui arriva le 25 Fevrier 1713. fut un vrai coup de foudre pour elle. Personne n'ignore que le Régne de son Successeur ne fut point favorable aux Sciences. Ce Monarque occupé de vuës toutes differentes, & uniquement attentif à re-

à régler ſes finances, & à former des Troupes nombreuſes & bien diſciplinées, crût que tout ce qu'on appelle Savoir & Etude, n'etoit que ſpéculations creuſes, & tems perdu pour le bien public. Se livrant donc à ce préjugé, auquel aprés tout tout bien des Savans donnent lieu par la ſterilité des recherches auxquelles ils ſe conſacrent, il ne jetta pas d'abord des regards fort favorables ſur un Corps auſſi étranger à ſes desſeins, & peu s'en falut qu'il ne le ſupprimât entierement. Il courut pendant aſſez longtems des bruits qui annonçoient cette Cataſtrophe, & les Aſſemblées de la Societé dans lesquelles on délibéroit ſur ces bruits, étoient fort embaraſſées à prendre quelque parti, qui pût leur ouvrir un accés au Throne.

Cependant le nuage, ſans ſe diſſiper entierement, s'eclaircit peu à peu, & fit eſperer quelque retour de ſerenité. L'idée d'un Theatre Anatomique ayant été remiſe ſur le tapis, le Roi la goûta entierement, parce qu'elle alloit à la perfection de la Chirurgie, & par conſéquent au bien de l'Armée. On prit donc des arrangemens pour fonder ce Theatre, & y joindre un College de Medecine & de Chirurgie, dont les penſions furent aſſignées ſur les fonds de la Societé. Cela étoit viſiblement contraire au plan de ſon inſtitution; mais elle étoit trop heureuſe de ſe ſoutenir à la faveur de cet établiſſement, & d'echaper ainſi au naufrage entier, qui l'avoit menacée. On peut juger des longueurs & des incertitudes qui accompagnerent toute cette procedure par la date de l'Ordre du

du Roi, qui accorde la Confirmation de la Societé, en y joignant celle du Theatre Anatomique. Il eſt du 15 Mai, 1717.

La Societé commença alors à reſpirer un peu, & à reprendre avec quelque confiance ſes exercices accoutumés. Il s'ecoula pourtant prés de dix ans, avant que l'on vit paroître en public les fruits de ſon travail. Nous avons dit que le premier Volume des *Miſcellanea Berolinenſia* avoit été publié en MDCCX. Il ne fut ſuivi du ſecond qu'en MDCCXXIII. Le troiſième eſt de MDCCXXVII. le quatrième de MDCCXXXIV. le cinquième de MDCCXXXVII. le ſixième de MDCCXL. & le ſeptième & dernier de MDCCXLIII. Tous ces Volumes ont été favorablement reçus du Public; on les eſtime, & on les demande tous les jours.

M. *de Leibnitz* n'entroit plus pour rien dans les affaires de la Societé depuis longtems. Comme il paroiſſoit l'avoir entierement perdu de vuë, on ne lui paya pas pendant les dernieres années ſa Penſion de Préſident, quoiqu'il fit quelques démarches pour cet effet. On ſait que ce grand homme termina ſa carriere la 14 Novembre MDCCXVI.

Le titre de Préſident de la Societé qu'il avoit porté, fut conferé par le Roi à M. *de Gundling*, Conſeiller Privé, en Mars 1718. Voici la teneur de ſes Patentes. (*)

Nous FRIDERIC GUILLAUME, Roi de Pruſſe, &c. Savoir faiſons . . . . Nous étant rappellés que la place de Préſident de la Societé des Sciences, fondée dans notre Réſidence, n'avoit pas

(*) Voyez *Pieces Juſtificatives*, Lettre B.

pas été remplie depuis la vacance causée par la mort du Conseiller Privé de Leibnitz; & faisant en même tems attention aux qualités particulieres de nôtre Grand Maître des Cérémonies, & Conseiller Privé, Jaques Paul Gundling, à ses mérites, à sa vaste erudition dans le Droit Naturel, Public & Civil, aux belles inventions & découvertes qu'il a faites dans plusieurs matieres curieuses & utiles, & dans les Sciences sublimes, comme dans la Philosophie, les Mathematiques, les Antiquités & l'Histoire, & en général dans toutes les Sciences qui se rapportent au bien public; ce dont il a donné des preuves incontestables, tant à tout l'Univers par les Ecrits qu'il a publiés, qu'à Nous-mêmes, qui les avons souvent reçuës avec une satisfaction singuliere; Nous avons résolu en grace de le choisir & de l'établir dans la place qui est à remplir de Président de la susdite Societé.

Ce que faisons aussi, nommant & établissant le sus-mentionné notre Grand Maître des Cérémonies & Conseiller Privé Gundling, en qualité de Président de cette Societé, en vertu des présentes, en sorte & à icelle fin qu'il ait à remplir cette sienne fonction avec zele & fidelité, en procurant notre avantage, celui de la Societé & celui du Public. Pour cet effet il en gérera la Présidence, & afin d'y vaquer, y assistera en personne, autant que ses charges présentes & ses autres occupations pourront le permettre. Il sera attentif à tout ce qui peut être utile aux vuës de l'erection de la Societé, & en procurera l'execution autant que la chose dépendra de lui; lorsqu'il sera sur les lieux, il ordonnera les Convocations d'Assemblées; il conferera soigneusement avec le Directoire de la Societé sur l'etat, les circonstances & les progrés de ce Corps, & avec tous les autres Membres sur les divers objets de leur travail; & quand il sera absent, il correspondra relativement aux mêmes choses, & donnera ses soins, afin que tout ce qui se passera dans ce Corps soit mûrement examiné, & solidement traitté; il introduira aussi & fera observer ce que les

autres Societés peuvent avoir de bon ; & si l'on a manqué dans celle-ci à quelque chose, il aura soin d'y remedier. S'il lui arrive dans l'exercice de telle ou telle partie de ses fonctions, d'etre informé de choses secretes qui se rapportent à nos interêts, & qu'il seroit préjudiciable de divulguer, il ne les révélera à personne ; & quant au reste, il se conformera à l'Instruction donnée à la Societé, & à tout autre Réglement qui pourroit y être introduit dans la suite, autant que cela le regardera ; en un mot il se conduira en toutes choses comme il convient à un Président de la Societé des Sciences, fidele, capable, & appliqué au bien de l'etude des Sciences & des Arts, & nous nous assurons qu'il ne s'ecartera d'aucun de ses devoirs, fondés sur la connoissance que nous avons déjà de son integrité.

Pour lesquels services il jouïra de toutes les Prérogatives, Droits & Emolumens attachés à sa Charge, & pourra toujours compter sur nôtre grace & protection Royale. Donné à Berlin le 5 Mars 1718.

Je ne ferai point mention d'autres titres Académiques, qui furent donnés à des sujets dont les fonctions assortissoient peu au caractére dont le bonplaisir du Souverain les revêtoit. Cela fait partie des tems nubileux, dont nous avons donné une idée. Une espece de consolation pour la Societé fut de voir la Présidence donnée en 1733. au célébre & vénérable M. *Jablonski*, qui avoit été toujours été un des principaux ornemens de cette Compagnie.

M. *de Printzen*, Protecteur de la Societé, étant mort, M. *de Creütz* lui succeda en cette qualité à la fin de 1725. & eut à son tour pour successeur M. *de Viereck* en 1733. La Societé a des obligations infinies à ce dernier Protecteur, qui la soutint de tout son crédit, & qui par la sage administration qu'il établit dans

dans ſes revenus, l'a acheminée à l'etat floriſſant, où elle ſe trouve aujourdhui.

Une preuve bien ſenſible du changement favorable des idées du Roi à l'egard de la Societé, c'eſt le don qu'il lui fit au commencement de 1735. d'une Bibliotheque, qu'il détacha de la grande Bibliotheque Royale, & qui forme un aſſortiment trés conſiderable de Livres d'Aſtronomie, de Mathematiques, de Phyſique, & de Medecine. La Societé avoit déjà ſa propre Bibliotheque, qu'elle avoit formée inſenſiblement depuis ſa Fondation. Les deux ont été combinées enſemble, & n'en font qu'une.

FRIDERIC GUILLAUME étant mort le 31 Mai 1740. l'avénement de FREDERIC II. au Trône fut univerſellement regardé comme une de ces Epoques heureuſes pour les Lettres, qui raniment les eſperances, & qui redoublent l'activité de ceux qui les cultivent. En effet un des premiers ſoins du Roi, auſſi-tôt aprés qu'il eut pris les rênes de l'Etat fut de ſe faire préſenter la Liſte des penſions établies ſur la Caiſſe de la Societé, d'en ſupprimer qui étoient véritablement odieuſes, d'en accorder à des gens d'un mérite reconnu, & de charger M. *de Viereck* d'aſſurer la Societé de ſa Royale Protection.

Le Roi penſoit déjà à procurer le Renouvellement qui n'eut lieu que quelques années aprés, & M. *de Maupertuis*, qui avoit fait ſon premier voyage à Berlin en 1740. lui paroiſſoit le plus digne Succeſſeur qu'il put donner à Leibnitz. Mais les

conjonctures publiques vinrent retarder l'execution de ce dessein. La mort de l'Empereur *Charles VI.* eut des suites que personne n'ignore, & qui attirerent pendant quelque tems toute l'attention de S. M.

Quelques Seigneurs aussi distingués par leurs connoissances que par leur rang, conçurent le généreux dessein de remedier à ce retardement, & d'encourager le zele des gens de Lettres par une espece d'Etablissement provisionnel. Pour cet effet ils formerent une Societé Litteraire, composée en partie de Membres de la Societé Royale, & en partie d'autres Hommes de Lettres qu'on choisit parmi ceux que Berlin renferme. Il se tint diverses Assemblées chez M. le Comte *de Schmettau*, Marêchal des Armées du Roi, chez M. le Baron *de Borcke*, Ministre d'Etat & du Cabinet, & enfin au Château même, dont le Roi voulut bien accorder une Sale pour cet usage.

Les Réglemens de cette Societé, & la Liste de ses Membres, entrent dans le plan de cette Histoire.

REGLEMENS.

Quelques habitans de Berlin qui ont du goût pour les Sciences, & pour la Littérature, désirant d'etendre leurs connoissances & de se rendre de plus en plus utiles au Public, ont cru que le meilleur moyen de parvenir à leur but, étoit de former entr'eux une Societé Litteraire. Ils sont convenus pour cet effet d'un consentement unanime des Articles suivans, qui serviront de fondement & de régle à la Societé.

I. Le

I.

Le principal but de la Societé étant de cultiver ce qu'il y a d'interessant & d'utile dans les differentes parties de la Philosophie, des Mathematiques, de l'Histoire Naturelle, Civile, & Litteraire, aussi bien que de la Critique, on ne s'arrêtera point aux Questions qui, au lieu d'instruire & perfectionner l'esprit, ne pourroient servir qu'à l'amuser inutilement.

II.

La Societé sera composée de deux sortes d'Associés : les Honoraires, & les Ordinaires. Les uns & les autres seront élûs à la pluralité des Voix, dans l'Assemblée générale des Membres des deux Classes, qui se trouveront en Ville.

III.

On ne choisira pour Associés ordinaires que des personnes, qui résident actuellement à Berlin. Mais on pourra mettre au nombre des Honoraires des personnes qui ne soient point établies en Ville, & même des Etrangers.

IV.

Le premier d'Août, & le premier de Fevrier, on choisira dans le nombre des Honoraires, qui résident à Berlin un Directeur, pour présider aux Assemblées pendant le Semestre. On nommera en même tems un Associé ordinaire pour tenir la place du Directeur, toutes les fois que quelque empêchement légitime ne lui permettra pas de se rendre à l'Assemblée.

V.

Les Assemblées ordinaires se tiendront une fois par semaine, savoir le Jeudi aprés-midi, depuis quatre heures jusqu'a six. Il y aura Vacances pendant les deux semaines qui précedent, & qui suivent les Fêtes de Pâques, de la Pentecôte & de Noël.

VI.

Quand le jour de l'Assemblée ordinaire tombera sur quelque Fête, on sur quelque solemnité, qui empêche la Societé de tenir sa Séance, on avancera l'Assemblée d'un jour, ou on la transportera au jour suivant. Si la chose ne peut se faire commodément, l'Assemblée pourra être remise à la semaine suivante; ce qui sera réglé par le Directeur, qui est pareillement autorisé à indiquer une Assemblée extraordinaire, quand la nécessité le demandera.

VII.

Les Membres Ordinaires de la Societé qui seront en Ville, assisteront réguliérement aux Assemblées, & ne s'en absenteront pas, à moins qu'ils n'en soient empêchés par des raisons valables. Les Membres Honoraires seront aussi tenus de s'y trouver le premier Jeudi du moins, pendant les trois premiers mois, qui s'ecouleront aprés la signature de ces Réglemens. Dans la suite ils seront aussi obligés d'assister aux Assemblées générales, qui se tiendront le 1. de Fevrier & le 1. d'Aout.

VIII.

Le Directeur aura sa place marquée au haut bout de la Table. Les autres Membres seront placés indifferemment, sans préjudice du rang attaché à leur qualité, ou aux Charges dont ils sont revêtus. Toutes les fois que le Directeur fera déliberer sur une proposition, il recueillira les suffrages en commencant par la droite, en sorte que chaque Membre parle à son tour, selon l'ordre dans lequel il est assis. Le Directeur sera aussi chargé de maintenir l'ordre dans l'Assemblée, & d'imposer silence aux Membres qui parleroient hors de leur tour.

IX. Le

IX.

Le Directeur veillera particulierement aux interêts de la Societé. Il fera délibérer fur tout ce qui pourra contribuër à maintenir & à perfectionner fa conftitution, auffi bien que fur les differentes matieres d'erudition qui y feront propofées. Aprés avoir pris les avis des Membres de la maniere marquée dans l'Article précedent, il prononcera les réfolutions qui auront paffé à la pluralité des voix.

X.

Les Affociés qui donneront leur fentiment, ou de bouche, ou par ecrit, fur les Ouvrages qui feront lûs dans la Societé, & foumis à fon examen, prendront garde de le faire avec douceur, avec modeftie, & d'une maniere qui marque qu'ils ne cherchent que la Verité ; le Directeur étant chargé de fe fervir de fon autorité pour empêcher que les Conferences ne dégénerent en difputes, & qu'il ne fe mêle de la chaleur, des railleries & des expreffions peu menagées, dans les Avis & dans les Eclairciffemens que les Affociés fe donneront réciproquement.

XI.

On lira dans chaque Affemblée un Difcours, ou quelque autre Piece, que les Affociés ordinaires fourniront les uns aprés les autres dans l'ordre qui fera réglé par le fort. Cela n'empêchera pas que les Affociés qui fouhaiteront de lire quelque Piece hors de leur tour, ne puiffent le faire avec l'agrément de l'Affemblée, qui fixera un jour pour en entendre la Lecture.

XII.

On lira dans l'Affemblée de la Societé les Lettres qui lui feront adreffées. Les Membres de la Societé pourront auffi lui communiquer les Lettres particulieres qu'ils auront reçuës, quand elles contiendront des Nouvelles Litteraires, ou des réflexions curieufes & folides fur des matieres qui foient de la competence de la Societé.

XIII. La

XIII.

La Societé nommera des Membres de ſon Corps pour examiner les Livres nouveaux qui paroîtront mériter l'attention des Savans, & pour en faire leur rapport. On en uſera de même à l'egard des Ecrits qui ſeront préſentés à la Societé, & ſoumis à ſon jugement.

XIV.

On verifiera autant qu'il ſera poſſible dans les Aſſemblées les Experiences qui y ſeront rapportées. Quand la choſe ne pourra pas ſe faire, on nommera quelques Aſſociés pour les verifier, principalement quand elles ſeront nouvelles, & differentes de celles qui auront été faites par d'autres.

XV.

Ceux qui ne ſont point Membres de la Societé, ne pourront être admis à ſes Aſſemblées, à moins que la choſe ne ſe faſſe avec l'agrément du Directeur.

XVI.

Les Secretaires formeront un Recueil de toutes les Pieces, qui auront été luës dans les Aſſemblées, ou préſentées par écrit à la Societé. Mais on ne publiera de ce Recueil que les Pieces qui auront été approuvées, ou immédiatement aprés qu'on en aura fait la lecture dans l'Aſſemblée, ou ſur le rapport des Membres, qui auront été commis pour les examiner.

XVII.

Les Panégyriques, les Pieces d'Eloquence & de Poëſie, qui ne pourroient être d'aucune utilité pour éclaircir & pour perfectionner les Sciences mentionnées au premier Article de ces Statuts, n'entreront point dans ce Recueil. On pourra cependant y inſérer des Extraits tirés des bons Livres qui paroîtront, lorſque ces Extraits ſeront accompagnés de réfléxions judicieuſes, & qu'ils auront été approuvés par la Societé.

XVIII. Quand

XVIII.

Quand il s'agira d'opiner, ſi une Piece doit être reçuë dans le Recueil, chaque Aſſocié donnera ſa voix dans un billet, où il mettra ſans aucun ſeing la Lettre A, ou la Lettre R. ſelon que la Piece lui paroîtra devoir être admiſe ou rejettée. On en uſera de même, lorsqu'il s'agira de remplir les places vacantes dans la Societé, ou de l'augmenter de quelque nouveau Membre. Aprés que le Directeur aura recueilli tous les billets, il les ouvrira, & prononcera la réſolution, qui aura paſſé à la pluralité des voix.

XIX.

L'un des Secretaires de la Societé aura ſoin de tenir un Protocolle, ſur lequel il couchera le précis de tout ce qui aura été déliberé & réſolu dans les Aſſemblées. Il y ſera mention des Pieces qui auront été luës, & qui lui ſeront remiſes ſur ſon *Recepiſſe.* Toutes les fois que quelque empêchement legitime ne lui permettra pas de ſe rendre aux Aſſemblées, il aura ſoin de charger quelcun des Aſſociés de tenir ſa place.

LISTE

des Aſſociés des deux Claſſes, par ordre alphabetique.

HONORAIRES

B.

Son Excellence Monſieur DE BORCKE.
M. le Colonel DE BORCKE.

F.

M. le Comte DE FINKENSTEIN.

G

M. le

G.

M. le Général DE GOLTZE.
Son Excellence M. le Comte DE GOTTER.

H.

M. DU HAN.

K.

M. le Baron DE KEYSERLING.
M. le Baron DE KNOBELSDORFF.

P.

Son Excellence M. le Comte DE PODEWILS.
M. le Baron DE PÖLLNITZ

S.

Son Excellence M. le Comte DE SCHMETTAU.
M. le Baron DE SWEERTS.
M. le Colonel DE STILLE.

V.

Son Excellence M. DE VIERECK.
M. le Confeiller Privé VOCKERODT.

ORDINAIRES.

A.

M. A. ACHARD.
M F. ACHARD.
M. le Marquis D'ARGENS.

M. BIEL-

B.

M. Bielfeld.

E.

M. Eller.

M. Euler.

F.

M. Formey.

M. de Francheville.

H.

M. Humbert.

I.

M. de Jariges.

M. Jordan.

K.

M. Kies.

L.

M. Lieberkühn.

M. Ludolff.

M.

M. Margraff.

N.

M. Naudé

P.

M. Pelloutier.

M. Pott.

S.

M. Sack.

M. le Marquis d'Argens prononça à l'occasion de l'Etablissement de cette Societé le Discours suivant, *sur l'utilité des Academies & des Societés Litteraires.*

Messieurs.

L'Etablissement que vous venez de faire aujourdhui, est un de ceux dont l'utilité ne sauroit être assez loüée. Les Societés Litteraires doivent être considerées comme une des principales choses, qui ont fortement concouru à éclairer les hommes. Dés le moment que quelques personnes entreprirent de ramener les Sciences en Europe, qui sembloient y avoir été détruites entierement, on vit une Societé Litteraire se former, & opérer dans peu de tems ce miracle. Les Medicis rassemblerent cinq ou six gens de Lettres, que la fureur & la barbarie avoient chassés de Constantinople. 'A ces Savans fugitifs se joignirent quelques Italiens. De l'union de ces hommes, & de la communication qu'ils se firent de leurs lumieres, on vit tout à coup renaître le langage de la Cour d'Auguste. Homere, Virgile, Sophocle, Pindare, Horace, Ovide, enfin tous ces Génies de l'ancienne Grece & de la Rome triomphante, qui sembloient être dans l'oubli, reprirent le rang qu'ils méritoient; & les Ecrivains mediocres, qu'on leur avoit préferé pendant prés de huit siecles, rentrerent dans le néant pour faire place à ceux à qui l'immortalité étoit duë.

Ce changement favorable dans les belles Lettres, en attira peu de tems aprés un autre dans la Philosophie. Il étoit difficile que des gens qui se voyoient chaque jour, & qui nourrissoient leur esprit de la lecture de Ciceron & d'Horace, s'accommodassent de ces ramas d'idées confuses & bizarres, de ces paroles presque toujours vuides de sens, aux-

auxquelles on donnoit le nom de Philosophie. Albert le Grand, S. Thomas, Scot, avoient si fort défiguré Aristote, que ce Grec eut eu bien de la peine, s'il fut revenu dans le Monde, à reconnoître quelque trace distincte de ses sentimens dans les Ouvrages immenses de ses Commentateurs. Le même génie qui avoit fait succeder l'Éloquence à la Barbarie, fit prendre à la Science la place de l'Ignorance. D'abord on raisonna simplement, mais on raisonna conséquemment. Ensuite les Experiences furent employées à la place des Conjectures. Ce fut alors que les Societés Litteraires devinrent encore plus utiles. Elles publierent tous les jours quelques nouvelles découvertes; & par les biens qu'elles procurerent à l'Europe, elles peuvent être considerées, si j'ose me servir de cette expression, comme ces Divinités que le Paganisme avoit établi dans plusieurs endroits, pour présider à la conservation des hommes. La Medecine devint plus éclairée qu'elle ne l'etoit sous Hippocrate. L'Astronomie fut portée à sa perfection. On osa peser les Planetes; &, ce qui sera éternellement un sujet d'admiration pour les Savans, & d'etonnement pour les Ignorans, on en connut la veritable pesanteur. La Physique fut perfectionnée. Les opérations les plus secretes de la Nature devinrent des jeux, & les amusemens journaliers des Physiciens. La Metaphysique s'eleva d'un vol audacieux jusqu'à la région des Esprits, elle en sonda la profondeur & l'immensité. Elle fournit à la Sagesse des armes sures contre les atteintes du libertinage. L'Existence d'un Etre suprême fut prouvée si évidemment, que l'Athée le plus déterminé fut contraint de rougir autant de son aveuglement que de son crime. Il n'est enfin, Messieurs, aucune Science, aucun Art, qui n'ait été poussé à son dernier periode par les soins des Académies & des Societés Litteraires. Et j'ose avancer hardiment que cela ne pouvoit point arriver autrement.

Deux choses servent à élever le Génie ; l'Etude & l'Amour de la Gloire. Ces deux points si essentiels à l'avancement des Sciences & des Belles Lettres sont indispensablement attachés à perfectionner ces talens. Ils peuvent apprendre dans un instant ce qui coutera des années de peine & de travail à un autre Savant. Cette communication de lumieres, qui régne journellement entre les Académiciens, fait passer par la Conversation, & d'une maniere imperceptible, les découvertes & les connoissances de plusieurs Génies superieurs dans un seul. Quelquefois un Académicien s'approprie dans une heure de tems, presque sans soins, une découverte qui lui eût couté dix ans d'application dans son Cabinet. La Poësie ne sauroit faire un portrait plus vrai des Académiciens, qu'en les comparant à ces Abeilles laborieuses, qui aprés s'être nourries des fleurs les plus belles, vont en porter le suc dans leur demeure commune. Quant à l'amour de la Gloire, qui n'est pas moins nécessaire que le Génie à l'avancement des Sciences, rien ne l'excite plus que la noble émulation qui fait l'Ame des Societés Litteraires. S'il est permis d'ecouter quelquefois l'Amour propre, surtout quand il nous porte au grand, cet Amour peut il être jamais flatté aussi agréablement qu'il l'est par le suffrage d'un nombre de Connoisseurs ? Suffrage d'autant moins suspect, que ceux qui le donnent, sont les maîtres de condamner ce qui leur déplait, & qu'ils sont également en droit de reprendre & d'approuver.

Voilà, Messieurs, les avantages considerables qu'on trouve dans les Societés Litteraires. Qu'il me soit permis de faire ici quelques réflexions sur ce qui peut les alterer & les diminuer. L'esprit de parti, la jalousie, les haines particulieres, ont souvent arrêté les progrés qu'auroient pû faire les plus célébres Académies. Ces défauts ont même nui considérablement à leur gloire. N'a-t-on pas vu des Poëtes, Rivaux des Virgiles & des Homeres, exclus par la cabale d'une

place

place que l'Europe entiere sembloit demander pour eux? Telle est la foiblesse du coeur humain. Les plus grands Génies se laissent quelquefois emporter par leur passion, & par leurs préjugés. Avec quelle indécence la fameuse dispute sur les Anciens & sur les Modernes ne fut-elle point agitée par les Membres d'une des plus respectables Académies de l'Europe? Evitons, Messieurs, de tomber jamais dans des excés aussi blâmables. Condamnons dans les Ouvrages de nos Confreres ce que nous croyons y appercevoir de défectueux. Mais condamnons le avec cette politesse, cette modération & cette candeur, qui doivent être les principales qualités d'un Académicien. Ne faisons servir nos lumieres qu'à éclairer ceux de nos Collegues, que nous pourrions croire être dans l'erreur; & surtout, souvenons-nous que nous devons dans les Questions que nous agiterons, penser que nôtre sentiment, quelque bon qu'il nous paroisse, peut fort bien ne l'être pas autant que nous nous le figurons. Sans vouloir établir le Pyrrhonisme, je ne craindrai pas de dire qu'une juste & sage méfiance de nous-mêmes est plus capable de contribuër à l'avancement des Sciences, qu'une présomtion entêtée, & souvent infléxible.

Joignons encore, Messieurs, à la modestie & à la vertu, à l'amour de l'etude, un zele continué pour l'Académie, & que rien ne soit capable d'alterer. Regardons l'Etablissement que nous venons de former, comme une chose qui augmente nôtre gloire & nôtre mérite, quelques dignités que nous ayons dans le Monde. Un Ancien aussi respectable par son génie, que par les grands Emplois qu'il occupa, a soutenu que par l'etude le Philosophe devient plus sage, le Guerrier plus intrépide & plus experimenté, le Souverain plus équitable. Enfin il prétend qu'il n'est personne dans l'Univers, dans quelque état que la Nature l'ait placé, à qui l'etude des Sciences ne communique & ne donne de nouvelles perfections. Je ne craindrai point, Messieurs,

ſieurs, d'appuyer ici le ſentiment de *Caſſiodore*, & de répeter ce que j'ai dit ſouvent dans pluſieurs de mes Ouvrages. Je regarde un veritable Savant, un homme tel que Descartes, ou Newton, un grand génie, tel que Racine ou Corneille, je regarde, dis-je, des hommes de cette eſpece, comme deſtinés à jouër dans le Monde, & ſurtout dans la Poſterité, un rôle ſuperieur à celui de bien des Princes; trenchons le mot, Meſſieurs, de bien des Monarques. Qui ſont ceux qui connoiſſent cette foule de Rois, qui n'ont eu ſur le Thrône d'autre gloire que celle d'avoir vêcu dans une molle indolence, & qui n'ont ſemblé être revêtus de la Royauté, que pour montrer qu'ils étoient incapables d'en ſoutenir le poids? Leurs Noms ſe trouvent dans les Tables Chronologiques des Empires; quelques perſonnes qui liſent l'Hiſtoire, ſavent que telle Année il régnoit tel Prince; le reſte du Monde entier ignore s'il a vêcu, ou ne connoit que ſon Nom. Mais lorsqu'un Savant laiſſe à la Poſterité quelque Ouvrage, de ſiecles en ſiecles il devient plus fameux. Le tems ne ſert qu'à relever ſon mérite. On le reçoit pour Citoyen dans toutes les Nations: on traduit ſes Ecrits dans toutes les Langues. Du fonds du Nord jusqu'au Midi, il eſt connu, reveré, chéri. Les Enfans, les gens d'un âge mûr, les Vieillards, tous connoiſſent ſes Ouvrages, en ſavent les plus beaux endroits, qu'ils ſe font un plaiſir de reciter. Les Pères de famille comptent pour une partie conſiderable de l'heritage qu'ils laiſſent à leurs Enfans, l'aſſemblage des Ecrits des grands Hommes. C'eſt dans les Bibliotheques, aujourdhui ſi communes en Europe, qu'un Savant ſe voit, pour ainſi dire, multiplié de ſon vivant. Il fait tranſpirer le Génie qui l'anime dans les divers Royaumes de l'Europe; & dans le même inſtant, il attache, il perſuade, il ravit le coeur d'un homme enfermé dans ſon Cabinet à Stockholm, & il emeut, il enchante celui d'un autre qui vit au milieu de Paris. Laiſſons parler l'ignorance. Vainement, Meſſieurs, tâchera-t-elle de répandre ſon venin

venin fur la Science. Cette derniere n'en fera jamais flétrie, & chez tous les Peuples policés il fe trouvera un nombre de gens, qui penferont comme l'illuftre Racine, & qui diront avec lui : *Que la Pofterité qui s'inftruit dans les Ouvrages que lui ont laiffé les grands Génies, fait marcher de pair l'excellent Poëte & le grand Capitaine ; & le même Siecle qui fe glorifie d'avoir produit Augufte, ne fe glorifie pas moins d'avoir produit Horace & Virgile.*

Les Héros, les Conquérans, les Princes juftes & éclairés, fentent mieux que les autres hommes les fervices effentiels qu'ils peuvent recevoir des Gens de Lettres. S'il n'y avoit point eu d'Hiftoriens, on ignoreroit peut-être aujourdhui qu'Alexandre eut exifté. Combien de Héros n'y a-t-il pas eu avant Achille & Ulyffe, dont les noms font dans un éternel oubli, pour n'avoir pas eu un Homere, qui ait éternifé leurs actions ? Auffi voyons-nous que tous les Princes véritablement grands, ont aimé, protégé, & même trés fouvent cultivé les Sciences. Nous avons un exemple bien frappant de cette Verité davant les yeux. Nous vivons fous les Loix d'un Monarque, qui joint aux qualités du Souverain toutes les connoiffances du Savant. L'Europe entiere a vu avec étonnement la première année de fon Régne éternifée par le gain de deux Batailles, & par la Conquête d'un Païs, dont l'etenduë égale celle d'un Royaume confidérable. Ceux qui le voyent, & ceux qui l'approchent, découvrent tous les jours dans fon génie de nouvelles beautés, de nouvelles graces, & de nouvelles connoiffances. Vous favez, Meffieurs, que la flatterie qui fe gliffe fi aifément dans les Eloges, n'a aucune part dans mon Difcours. Plufieurs de vous le voyent tous les jours. Ils rendent dans ce moment juftice à ma fincerité, & me blâment peut être de faire auffi briévement l'eloge d'un Roi qui merite l'eftime & l'admiration du genre humain. Tâchons, Meffieurs, de meriter la Protection d'un auffi grand Monarque. Efforçons-nous par nos foins,

par nos veilles, & par nôtre application, de rendre dignes de lui être offerts les Ouvrages que nous produirons.

M. *de Francheville* recita à la même occasion l'Ode suivante.

ODE.

Elevez votre voix sublime,
Muses! redoublez vos efforts;
Dans une allegresse unanime
Formez les plus parfaits accords.
De toute votre antique gloire
Représentez-vous la mémoire,
Vos plus beaux jours vont revenir:
Sur l'Helicon Troupe adorée,
Aux bords florissans de la Sprée
Vous allez enfin vous unir.

De l'Orient qui vous vit naître
Les Sages jadis si vantés
Furent les premiers à connoitre
L'attrait naissant de vos beautés.
Aux climats de la docte Grece
On vous vit des bords du Permesse,
Régner déjà de toutes parts;
Et dans l'heureux Siecle d'Horace,
Auguste vous fit trouver place
Au Trône même des Cesars.

Sur

Sur le rivage de la Seine
Le puissant Armand, dans Paris,
Longtems après fut le Mecene
De vos plus dignes Favoris.
Sa mort vous causa des allarmes;
Mais Seguier témoin de vos larmes,
Bientôt en arrêta le cours:
Et lui-même cessant de vivre,
Vous alliez au tombeau le suivre,
Si Louïs n'eut fixé vos jours.

LOUIS, ce Héros juste & tendre,
Chérissoit vos jeux innocens;
On le vit aussi-tot vous tendre
Ses mains & ses yeux caressans.
Vous eûtes au Louvre un azyle
Plus glorieux & plus tranquille
Qu'au Temple sacré d'Apollon.
Alors dans de savans délires
Vous n'occupâtes plus vos lyres,
Qu'à chanter ses faits & son Nom.

Ce tems le plus beau de votre âge
Etoit celui de vos plaisirs.
Louïs flatté par vôtre hommage
Vous faisoit d'aimables loisirs.

Les Racines & les Corneilles,
Des Euripides dans leurs veilles
Etoient les illustres rivaux.
Vous ne leur traciez point ces routes.
Le Monarque mieux que vous toutes,
Les inspiroit dans leurs travaux.

Mais cessez aujourdhui vos craintes:
Berlin sensible à vos concerts,
Vous appelle dans ses enceintes,
Aux yeux de cent Peuples divers.
A ses beautés rendez justice.
Melpomene! Voit l'edifice
Où tu brilles dans tout ton jour.
Juges combien FREDERIC t'aime,
Et si les Dieux dans le Ciel même
T'offriroient un plus beau séjour.

C'en est fait. Dans les Destinées
Que le Ciel assure à mon Roi,
Du sort les fureurs mutinées
Ne vous donneront plus d'effroi.
On ne verra point ses ravages
Enlever vos plus chers Ouvrages,

Ni

Ni changer vos Chanſons en cris.
On ne vous verra plus craintives,
Le Vandale inondant vos rives,
De vos Luths ſauver les débris.

Dans un Palais, loin des allarmes,
Sous l'appui du plus grand des Rois,
Vous n'entendrez le bruit des Armes,
Que pour célébrer ſes Exploits.
Mais déjà ce Roi pacifique,
Pour la felicité publique,
S'eſt ſouſtrait aux faveurs de Mars :
Dans le calme dont il nous flatte,
Il ne veut plus que l'on combatte
Que pour la Palme des Beaux Arts.

Mais dans la Paix pure & conſtante
Qu'il va vous faire enfin goûter,
Vous verra-t-on, Troupe ſavante,
De ſes bienfaits vous acquitter?
Pour lui ſeul vos chants de victoire,
Vos ſoins à publier ſa gloire,
N'en ſeront point un digne prix.
Lui ſeul il ſaura des ténébres
Préſerver ſes exploits célébres,
Bien mieux que vos propres Ecrits.

Grand Dieu! dont l'immense largesse
Nous donna ce Roi de sa main,
Le remplissant de sa largesse
Pour le bonheur du genre humain:
Penétrés de reconnoissance,
Te demander plus de Puissance,
Que celle où tu sçus l'elever,
Ce seroit un voeu téméraire;
Et pour nous tu n'as rien à faire,
Grand Dieu! que de le conserver.

Les conjonctures publiques ayant changé de face, le Roi reprit ses premieres vuës à l'egard de la Societé, des Sciences, qu'il jugea à propos de combiner avec le nouvel Institut, dont nous venons de rendre compte. Voici l'Ordre qu'il donna, aux Commissaires chargés de proceder à cette Combinaison.

Au milieu des soins paternels que le Roi prend pour la felicité de ses Peuples, & pour le bien de ses Etats, Sa Majesté voulant réflêchir à l'accroissement des Sciences, & à l'etablissement d'une nouvelle Académie à Berlin, Elle trouve que le moyen le plus efficace pour parvenir à ce but, seroit de combiner l'ancienne Societé avec la nouvelle, & d'en former un seul & même Corps, par de bons & solides arrangemens.

'A ces causes Sa Majesté a résolu d'etablir & d'autoriser une Commission expresse, qui apportera tous ses soins & toute son attention à cette affaire importante, & qui recherchera les moyens les plus propres & les plus convenables pour la faire réüssir. Cette

Com-

Commiſſion ſera compoſée des Miniſtres d'Etat actuels *de Viereck, de Marſchall*, & *d'Arnim*, auxquels ſe joindront trois Membres honoraires, & deux ordinaires de la nouvelle Académie, & deux Membres de l'ancienne Societé.

Le Roi s'attend infailliblement que les perſonnes ſusnommées s'efforceront par leur fidelité, zele & dexterité, de remplir ſon auguſte intention, en procurant un promt ſuccés à ladite affaire, & Sa Majeſté leur ordonne,

1. De travailler unanimement à l'examen des arrangemens qui ont ſubſiſté jusqu'ici par rapport à l'ancienne Societé, ſes fonds, revenus, émolumens & privileges, auſſi bien qu'aux penſions qui ſont aſſignées ſur ſa Caiſſe. Les Commiſſaires réfléchiront ſoigneuſement ſur tout ce qui peut contribuer à l'augmentation des ſusdits fonds & revenus, & propoſeront pour cela les moyens les plus pratiquables, & qui ne ſoient point onéreux au Païs.

2. Cette Commiſſion dreſſera un Plan ſolide ſur la maniere dont la réünion des deux Societés dans un ſeul & même Corps, pourra ſe faire le plus convenablement, quels arrangemens on pourra prendre pour parvenir au but ſalutaire que le Roi ſe propoſe, & qui n'eſt autre que l'accroiſſement des Sciences, la ſplendeur & l'avantage du Païs. Ce Plan renfermera encore des réfléxions bien digérées ſur la façon dont on pourra employer les fonds de l'Académie, en déduiſant les Dépenſes indiſpenſables, pour récompenſer les ſujets qui en ſont le plus dignes, & qui ſe diſtinguent par leur ſavoir & par leur mérite, comme auſſi pour ſatisfaire aux frais des Experiences néceſſaires & curieuſes. Le Plan ainſi dreſſé ſera envoyé au Roi pour obtenir ſa déciſion, & ſa gracieuſe approbation; d'autant plus que

Sa

Sa Majesté est disposée, lorsque l'Académie sera formée, de prendre Elle-même le caractere de Chef, afin de donner à cette Societé une marque d'autant plus éclatante de sa Grace & de sa Protection Royale, & pour encourager les Académiciens à une veritable émulation.

Sur ce Sa Majesté ordonne aux trois susdits Ministres d'Etat de se joindre aux autres sept Membres de l'ancienne & de la nouvelle Académie, de former la Commission unanimement, & le plus promtement qu'il sera possible, & de travailler en réünissant leur forces, à la réüssite de ses intentions & de sa Volonté Royale. Car tel est notre bon plaisir. Potzdam le 13 Novembre 1743.

FEDERIC.

La Commission nommée par le Roi éxécuta ses ordres, & prit tous les arrangemens convenables pour mettre sur le pied le plus avantageux la Societé Royale des Sciences, qui depuis ce tems a pris le nom d'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES LETTRES.

Quatre Curateurs furent agréés par le Roi pour en avoir la direction, savoir, Messieurs les Comtes *de Schmettau* & *de Gotter*, & MM. *de Viereck* & *de Borcke*. M. *de Gotter* s'etant depuis retiré de la Cour, fut remplacé par M. *d'Arnim*. C'est ici le lieu de placer la Piece suivante.

REGLE-

RE'GLEMENT

OBSERVE' DANS L'ACADEMIE PENDANT L'ADMINISTRATION DE MM. LES CURATEURS. (*)

NOUS, FRIDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Prusse, &c. Savoir faisons &c. Comme, au milieu de nos autres importantes occupations, qui se rapportent toutes au bonheur de nos sujets, & à la prosperité de nos Etats, nous avons regardé comme un objet digne de notre soin paternel, de procurer l'accroissement, la perfection, & l'etenduë des Sciences & de tous les Arts, qui peuvent servir à l'utilité & à la gloire d'un Peuple; & que nous sommes d'ailleurs dans l'opinion bien fondée qu'il n'y a point de moyen plus convenable pour arriver à ce but, que de réünir par de sages arrangemens en un seul Corps l'ancienne Societé des Sciences fondée depuis longtems à Berlin, & la nouvelle qui vient de s'y former, afin qu'elles travaillent de concert à diriger leurs Etudes d'une maniere qui fasse honneur, & qui soit avantageuse à notre Royaume, & à tous nos Etats, en perfectionnant les Sciences & les Arts, en leur donnant plus d'universalité, en rassemblant les Propositions détachées qui y appartiennent, en y introduisant de plus en plus l'ordre convenable, en augmentant leur nombre, & en multipliant, ou rectifiant les applications dont elles sont susceptibles ; Ainsi, pour obtenir l'accomplissement de ces vuës salutaires, nous avons réüni les deux Societés susdites, & en avons forme un seul Corps, sous le nom d'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES: Lequel Corps nous fondons, réglons & authorisons par les présentes, en vertu desquelles ladite Academie des Sciences est appellée à commencer ses travaux, & à

(*) Voyez les *Pieces Justificatives*, Lettre G.

& à les diriger, de forte qu'ils embraſſent tous les objets que ſe propoſent les Societés, & Académies des Sciences, des Inſcriptions & des Belles Lettres de Paris & de Londres, & qu'à l'exception de la Theologie Révélée, du Droit Civil, de la ſimple Poëſie & de l'Eloquence, ils s'etendent à toutes les autres Sciences & Arts, à l'Hiſtoire tant ancienne que nouvelle, ſpécialement à celle de nos Etats & de l'Empire d'Allemagne, auſſi bien qu'à la conſervation de la Langue Allemande dans toute la pureté qui lui convient.

Afin donc que notre Royale intention puiſſe d'autant mieux avoir ſon effet, nous avons préalablement établi en grace une Commiſſion ſpéciale, pour proceder mûrement à l'examen de cette importante affaire, & à la recherche des moyens les plus convenables, à laquelle nous avons enjoint de projetter un Plan juſte & durable pour la réünion de ces deux Societés en un Corps, & de l'envoyer enſuite à notre ſuprême décision & approbation; & ladite Commiſſion ayant obeï comme elle le devoit à nos gracieux ordres, aprés un mur examen, elle a dreſſé & nous a preſenté le Plan ſuivant.

I.

La Societé réünie demeurera compoſée pour le préſent des Membres honoraires & ordinaires, préſens & abſens, qui compoſent ſes liſtes; & dans la ſuite on continuëra à y aggréger, d'entre les Officiers de la Guerre, de la Cour, du Païs, ou de la Police, auſſi bien que d'entre la Nobleſſe, les perſonnes d'une érudition & d'une experience reconnuë, de même que les Savans Etrangers, les uns en qualité d'Honoraires, les autres en qualité d'Ordinaires, avec cette difference que les Ordinaires doivent néceſſairement être domiciliés à Berlin, au lieu que les Membres étrangers ſont compris ſous les Honoraires.

II. Les

II.

Les Membres ordinaires préſens ſeront diviſés en quatre Claſſes, ſavoir;

1. La Claſſe de Phyſique, qui comprend,
   la Phyſique générale & experimentale,
   l'Hiſtoire Naturelle,
   la Chymie,
   la Botanique, &
   l'Anatomie.

2. La Claſſe de Mathématique, qui comprend,
   la Geométrie,
   l'Aſtronomie,
   la Mechanique,
   l'Hydraulique,
   la Meteorologie,
   l'Architecture Civile & Militaire,
   & en un mot, toutes les parties des Mathematiques theoretiques & pratiques.

3. La Claſſe de Philoſophie, qui comprend,
   toutes les parties de la Philoſophie, excepté la Phyſique, ſavoir;
   la Métaphyſique,
   la Morale,
   le Droit Naturel,
   l'Hiſtoire & la Critique de la Philoſophie.

4. La Claſſe de Philoſophie, qui comprend,
   la Litterature,
   l'Hiſtoire, univerſelle & particuliere, ancienne & moderne,
   l'Hiſtoire du Païs,

les Langues, & en particulier l'Allemand,
les Antiquités,
les Inscriptions, &
les Médailles.

III.

Comme tout l'arrangement de l'Académie, & ses affaires générales ne peuvent pas être réglées dans les Classes particulieres, on établira pour cet effet un Directoire, qui sera composé de quatre Curateurs choisis par Sa Majesté d'entre les Membres honoraires, & des Directeurs des quatre Classes susdites; lequel Directoire tiendra ses Assemblées, toutes les fois que la nécessité le requerra, & y appellera le Fiscal général, qui se trouvera alors en charge.

IV.

L'office du Directoire consistera proprement, à conserver avec soin le Fonds de la Societé, & tout ce qui y est, ou pourra y être appliqué dans la suite, à l'augmenter autant qu'il sera possible, à veiller exactement à ce qu'il soit administré d'une maniere fidele & réguliere, & pour cet effet en faire rendre annuellement les Comptes; à procurer l'accroissement de la Bibliotheque, de la Collection d'Instrumens de Mathematique, de Curiosités Naturelles, d'Inventions des Arts, de nouvelles Machines & de nouveaux Modeles, aussi bien que de tout autres raretés Mechaniques, à faire executer des Epreuves, ou Experiences, (sous la condition néanmoins que la chose ait été auparavant bien examinée dans la Classe, du ressort de laquelle elle est, & de la porter au Directoire pour y être approuvée,) à encourager par des prix & récompenses convenables ceux qui auront réellement contribué à quelque découverte utile, suivant l'exigence & l'importance du cas, à encourager pareillement le travail & l'assiduïté des Membres ordinaires, autant que le fonds le permettra, & avec la gracieuse approbation de Sa Majesté. De plus le Directoire a droit

droit d'ordonner de tout ce qui concerne les Officiers ſubalternes de l'Academie, comme Bedeaux, Copiſtes, auſſi bien que de toutes affaires de Librairie; il partagera entr'eux le travail d'une maniere convenable, il aura ſoin de procurer la publication des Mémoires de l'Academie, partie en Latin, partie en Allemand, partie en François, aprés la communication préalable avec les Membres des Claſſes; en un mot il aura une continuelle vigilance pour tout ce qui peut contribuer à la gloire & à l'avantage de l'Academie.

V.

Les Curateurs exerceront la Préſidence dans le Directoire de l'Academie alternativement, par trimeſtre, & tiendront les Aſſemblées de ce Directoire toutes les ſix ſemaines à certains jours marqués pour cet effet, outre les cas extraordinaires qui pourront les engager à le convoquer, afin que les intérêts de l'Academie ne ſoient négligés en rien, que l'on ait une continuelle attention à ſa conſervation, à ſes progrés, & à ſa perfection, & que l'ordre une fois établi y ſoit obſervé avec la derniere ponctualité.

VI.

Les Membres préſens qui appartiennent à chaque Claſſe, éliront d'entr'eux un Directeur à la pluralité des voix de l'Aſſemblée, convoquée pour cet effet ſous la Préſidence des Curateurs. La charge de ces Directeurs ſera à vie, s'ils reſtent à Berlin, & qu'il ne ſurvienne point d'obſtacles qui les empéche d'y vaquer effectivement. Elle conſiſte en ce que dans les Aſſemblées de leurs Claſſes, ils portent la parole, & font obſerver l'ordre dans les diverſes occupations qui les rempliſſent; ſavoir, qu'au commencement de chaque Aſſemblée on faſſe d'abord la lecture de quelque Diſſertation compoſée par un des Membres de la Claſſe, qu'enſuite on procede à celle des Lettres des Membres externes, ou des autres Savans qui correſpondent avec l'Academie; qu'on faſſe rapport des Ouvrages envoyés à la Cen-

ſure & à l'Approbation de l'Academie ; qu'on parle auſſi des Auteurs dignes d'être lûs, & des Nouveautes Litteraires ; & que le tout duëment peſé, on en tire les concluſions néceſſaires à la pluralité des voix, lesquelles ſeront protocollees par le Secretaire de la Claſſe, ou en ſon abſence, par un des Membres.

VII.

Le Directeur aura une place marquée pour l'exercice de ſes fonctions ; les autres Membres ſe placeront indifferemment, ſans préjudice des rangs qu'ils peuvent avoir ailleurs. On commencera à recueillir les voix à la droite du Directeur, en continuant de maniere que chacun ſache, quand c'eſt ſon tour de parler. Il s'en va auſſi de ſoi-même, que chaque Membre, même de ceux qui n'appartiennent pas à la Claſſe, a la liberté, lorsque ſuivant l'ordre il peut parler, d'expoſer ſes idées ſur le ſujet qui eſt en queſtion, ſoit pour donner des éclairciſſemens, ou pour propoſer quelques difficultés ; & dans ce dernier cas, la ſolution de ces difficultés ſera fournie, ou par celui qui y a donné occaſion, ou par quelque autre des Membres préſens. Mais il faut que ces Converſations ſoient accompagnées de toute la modération & la politeſſe poſſibles, & que ces qualités régnent de même dans les Ecrits, en ſorte qu'on n'y mette aucune expreſſion qui aille à déprimer quelque autre Savant, ou qu'auſſi-tot qu'il ſe gliſſe quelque choſe de ſemblable, le Directeur le prévienne, & s'y oppoſe, ou, ſi le cas le demande, en faſſe rapport au Directoire de l'Academie.

VIII.

L'Academie choiſira d'entre les Membres ordinaires un Vice-Préſident, qui aura ſéance & voix dans toutes les Aſſemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, auſſi bien que dans le Directoire. Cette Charge eſt pareillement à vie, & quand elle viendra à vaquer, on la remplira à la pluralité des voix dans une Aſſemblée générale.

IX. L'Aca-

IX.

L'Academie aura outre cela un Secretaire perpetuel, qui assistera à toutes les Assemblées du Directoire, tiendra le Protocolle général, aura l'oeil sur l'impression des Mémoires, tiendra sous sa direction les Régistres, & en général tous les Documens de l'Academie, entretiendra les Correspondances étrangeres, & signera tous les Actes. Cet Emploi est encore à vie, & quand il sera vacant, on le remplira à la pluralité des voix par une élection faite dans une Assemblée générale.

X.

Mais, afin que le travail du Secretaire soit diminué en quelque chose, & que l'ordre puisse être observé avec plus d'exactitude, chaque Classe aura son Secretaire particulier, qui sera élû avec l'approbation du Directoire. La fonction de ce Secretaire est déjà expliquée dans l'Article VI. C'est à lui à tenir un Protocolle régulier & exact de tout ce qui se passe dans sa Classe, à recevoir & conserver soigneusement les Dissertations qui y seront luës, & à en fournir des Extraits, toutes les fois qu'il en sera requis.

XI.

Le Directoire élira un Tresorier, & lui fournira une Instruction particuliere sur la nature de ses fonctions. Ce Tresorier sera pareillement perpetuel, & on l'appellera au Directoire, où il s'agit principalement du Fonds & des Finances de la Societé, toutes les fois que cela paroîtra nécessaire.

XII.

Quant aux Assemblées ordinaires des Classes, il y aura un jour marqué dans la semaine, où tous les Membres d'une Classe s'assembleront, & cela alternativement, de sorte que l'assemblée de chaque Classe reviendra une fois toutes les quatre semaines. Elles se tiendront dans la Sale du Château que Sa Majesté a gracieusement accordée pour cet effet, & on y traittera les matieres convenables à chaque depar-

département. Dans ces Aſſemblées particulieres, les Membres de la Claſſe en tour ſeront obligés d'aſſiſter aſſiduëment; mais les autres Membres, & particulierement les Honoraires, quoiqu'ils ne ſoyent attachés à aucune Claſſe, auront l'entrée libre; au lieu que les Etrangers, & toutes les Perſonnes qui n'appartiennent pas à l'Academie, ne pourront être introduites ſans l'aveu du Préſident, du Vice Préſident, ou du Directeur de la Claſſe.

XIII.

Outre ces Aſſemblées ordinaires, il y aura tous les ans deux Aſſemblées extraordinaires & générales, dont le Directoire déterminera le jour. Ces Aſſemblées ſeront publiques, & tous ceux auxquels il convient d'y aſſiſter, pourront le faire.

XIV.

L'Academie fera imprimer tous les ans un Volume de ſes Mémoires. On n'y mettra rien qui n'ait été 1. examiné ſoigneuſement & approuvé par la Claſſe du reſſort de laquelle eſt la matiere. 2. agréé par le Directoire, & 3. baloté dans l'Aſſemblée générale, & reconnu bon à la pluralité des voix.

XV.

Quand il naîtra au Directoire des doutes importans dans la diſcuſſion de quelque affaire, principalement dans des choſes qui intereſſent l'etat & les revenus de l'Academie, on procedera à une reviſion plus approfondie, ou enfin on ſoumettra l'affaire à la déciſion de Sa Majeſté.

XVI.

A l'egard de l'aggrégation de nouveaux Membres, on s'y prendra de la maniere ſuivante. Quand il ſe préſentera une perſonne capable, & qui aura donné des preuves reconnuës de ſa capacité, elle ſera propoſee dans la Claſſe, à laquelle elle a deſſein de ſe ranger, & cette Claſſe fera une élection prealable à ſon ſujet à la pluralité des voix.

Quand

Quand le Candidat aura été approuvé dans cette premiere élection, le Directeur de la Classe en fera rapport au Directoire, afin qu'il y donne son approbation ; laquelle ayant été accordée, le Candidat sera enfin proposé à l'assemblée générale, qui balotera sa reception, & terminera l'affaire ; ensuite dequoi on expédiera le Diplome nécessaire, qui sera signé par le Vice-Président, & par le Directeur de la Classe, à laquelle le nouveau Membre appartient.

XVII.

L'Academie sera en Vacances huit jours avant & aprés Noël, les Semaines de la Passion, de Paques, & de Pentecôte, & quinze jours pendant la moisson.

XVIII.

Quoique les Honoraires qui résident à Berlin ne soient assujettis à aucun travail réglé, il leur est néanmoins libre, s'il leur arrive de composer quelque Piece, de la lire dans la Classe à laquelle le sujet appartient ; mais il faut qu'ils en donnent pourtant avis auparavant au Président, au Vice-Président & au Directeur.

XIX.

Excepté les Pensions une fois assignées & approuvées par Sa Majesté, on ne payera rien de la Caisse de l'Academie sans un ordre signé du Directoire.

XX.

Le Directoire donnera annuellement un Prix de 50. Ducats, pour être ajugé à celui qui aura le mieux travaillé sur quelque matiere importante & utile au Païs, tirée des Sciences ou de la Litterature ; & le Problême sera annoncé dans les Gazettes. On invitera specialement les Savans étrangers à travailler sur les sujets proposés, mais on recevra pourtant les Pieces des Savans du Païs, & même celles des Membres de l'Academie. Les Pieces qui auront été envoyées pour le Prix, seront luës dans une Assemblée générale de tous les Membres,

qui ſe tiendra annuellement pour cet effet, on déclarera publiquement celle à laquelle le Prix doit être ajugé, & l'on obſervera cette Régle ; c'eſt que ſi deux Diſſertations, l'une d'un Savant étranger, & l'autre d'un Savant du Païs, ſe trouvent avoir un degré égal de ſolidité & de beauté, on donnera toujours la préference à celle de l'Etranger.

XXI.

Quoique l'Article XII. ait déterminé l'Appartement du Château pour le lieu ordinaire des Aſſemblées, le Directoire demeure pourtant maître, lorsqu'il le jugera plus convenable de faire tenir ces Aſſemblées à l'Obſervatoire. Un des ſoins du Directoire ſera auſſi, que les bâtimens qui appartiennent à l'Academie ſoient entretenus en bon état.

Le Plan ſusdit ayant été bien examiné & mûrement peſé, Nous l'avons agréé dans tous ſes points, & avons bien voulu le confirmer, comme nous l'agréons & confirmons par les préſentes, Voulant & ordonnant que l'Academie le regarde comme une Ordonnance perpetuelle & immuable, émanée de notre part, & qu'il lui ſerve de régle dans toutes les opérations & occupations, qu'elle eſt appellée à executer.

Enfin ne doutant nullement que la ſusdite Academie ne faſſe tous ſes efforts pour remplir nos eſperances, & pour arriver au but loüable de ſa deſtination, nous l'aſſurons de notre Grace, faveur & Protection Royale, & la confirmons en même tems dans tous les Privileges, Donations, Droits & Revenus, qui lui ont été accordés par Nous, auſſi bien qu'à l'ancienne Societé par nos Predeceſſeurs, pour en joüir, ſans que perſonne puiſſe l'y troubler. Ce à quoi chacun aura à ſe conformer. Donné à Berlin le 24. Janvier 1744.

FRIDERIC.

Viereck. Marſchall. Arnim.

L'Aca-

L'Académie célébra ſon Renouvellement, en indiquant ſa première Aſſemblée générale au 23 Janvier MDCCXLIV. Veille du jour de Naiſſance de S. M. Tous les Académiciens, tant Honoraires qu'Ordinaires, y aſſiſterent, les premiers placés ſuivant leur rang, les autres diſtribués ſuivant leurs Claſſes. M. le Marechal *de Schmettau* déclara à l'Aſſemblée les intentions du Roi, & M. *de Jariges*, Secretaire perpetuel de l'Academie, fit la lecture des Statuts & des Privileges.

Enſuite la Claſſe de Phyſique fit des Experiences ſur l'Electricité, auxquelles aſſiſterent tous les Princes de la Maiſon Royale, pluſieurs Princes étrangers, les Miniſtres tant de la Cour que des autres Puiſſances, & une foule de perſonnes de diſtinction.

L'Academie depuis ce jour là s'aſſembla régulierement, & entra dans l'exercice de toutes ſes fonctions.

Elle propoſa un prix annuel de cinquante Ducats, & ayant indiqué pour premier ſujet l'Electricité, elle ajugea pour la premiere fois le Prix le 31 Mai 1745.

Le 15 Juillet ſuivant on délibera ſur la publication des Mémoires que l'Académie feroit imprimer à l'avenir; & ayant été réſolu que ce feroit en François qu'ils paroitroient, on chargea le Profeſſeur *Formey* de ce travail, en lui conferant le caractere d'Hiſtoriographe.

Quelque ſolides que paruſſent ces divers arrangemens, il manquoit toujours quelque choſe d'eſſentiel à la conſtitution de l'Académie, c'etoit de voir à ſa tête un Préſident, qui en

fut en quelque forte l'Ame, & dont les lumieres dirigeassent tous ses travaux. Nous avons déjà dit à qui le Roi avoit d'abord destiné cette place ; c'etoit à M. *de Maupertuis*, qui fut installé en cette qualité le 3 Mars 1746.

Ce n'etoit pas encore assez. L'etablissement des Curateurs préposés à la direction des affaires Academiques, limitoit tellement cette Présidence, qu'ils l'auroient renduë presque inutile, si les choses étoient demeurées sur ce pied. Le Roi s'etant donc apperçu de ces inconveniens, voulut mettre une derniere main à la forme de l'Academie, en donnant à M. *de Maupertuis* toute l'autorité dans les affaires Academiques de quelque nature qu'elles pussent être. Pour cet effet S. M. ordonna à M. *de Maupertuis* de dresser un Projet de Réglement, qu'Elle approuva, & qu'Elle apostilla en quelques endroits de sa propre main. En voici la teneur.

RE'GLEMENT.
DE L'ACADEMIE.

Le Roi s'etant fait représenter les differens Réglemens de l'Academie Royale des Sciences & Belles Lettres, & voulant donner à cette Compagnie, une derniere forme, plus propre à augmenter son lustre & ses progrés ; Sa Majesté a ordonné quelle observe désormais le Réglement suivant.

I.

L'Academie demeurera comme elle est, divisée en quatre Classe.

1. *La Classe de Philosophie Experimentale* comprendra la Chymie, l'Ana-

l'Anatomie, la Botanique; & toutes les Sciences qui sont fondées sur l'experience.

2. *La Classe de Mathematiques* comprendra la Geometrie, l'Algebre, la Mechanique, l'Astronomie; & toutes les Sciences qui ont pour objet l'Etendüe abstraite, ou les Nombres.

3. *La Classe de Philosophie speculative* s'appliquera à la Logique, à la Metaphysique, & à la Morale.

4. *La Classe de Belles Lettres* comprendra les Antiquités, l'Histoire & les Langues.

II.

L'Academie sera composée de trois sortes d'Academiciens, d'Honoraires & d'Etrangers.

III.

Les Academiciens Honoraires ne seront attachés à aucune Classe, ni obligés à aucun travail. Lorsque leurs places viendront à vaquer, elles ne seront point remplies au dessus du nombre de seize.

Les Academiciens ordinaires formeront les quatre Classes; sans que cependant chacun soit tellement confiné dans la sienne, qu'il ne puisse traitter les matieres des autres, lorsqu'il aura quelque découverte, ou quelque vuë à proposer.

Chaque Classe sera composée de Veterans, de Pensionaires & d'Associés.

Les Veterans seront ceux qui, aprés de longs services, auront merité d'etre dispensés des fonctions Academiques, & de conserver leurs Pensions, & toutes leurs prérogatives.

Les Pensionaires seront au nombre de douze, également répandus dans chaque Classe. Et comme dans quelques unes il s'en trouve actuellement plus de trois, l'intention de Sa Majesté est que chacun continuë de jouïr de tous les avantages dont il jouït; mais qu'on obsérve à l'avenir de ne point remplir les places au dessus de ce nombre.

Les Associés seront pareillement au nombre de douze, répandus également dans chaque Classe : ou réduits à ce nombre, lorsque les places viendront à vaquer.

V.

Les Academiciens Etrangers seront pris indistinctement dans toutes les Nations, pourvu qu'ils soient d'un merite connu.

VI.

Tous les Academiciens, tant Honoraires qu' Ordinaires & Etrangers, seront élûs à la pluralité des Voix de tous les Academiciens présens ; avec cette seule difference que pour chaque place de Pensionnaire on élira trois sujets, dont deux soient de l'Academie, & le troisième n'en soit pas, qui seront presentés au Roi, afin qu'il plaise à Sa Majesté de choisir celui qui remplira la place.

VII.

Aucune Election ne se fera quelle n'ait été indiquée huit jours auparavant.

VIII.

Le Président perpetuel nommé par le Roi, aura soin de faire observer le Réglement ; d'indiquer les Elections ; de présenter au Roi les sujets élûs pour les places de Pensionnaire ; de faire déliberer sur les matieres qui sont du ressort de l'Academie ; de recueillir les voix ; de prononcer les résolutions, & de nommer les Commissaires pour l'examen des découvertes, ou des Ouvrages qui seront présentés à l'Academie.

Il aura la Présidence, indèpendamment des Rangs, sur tous les Academiciens Honoraires & actuels, & rien ne se fera que par lui ; ainsi qu'un Général Gentilhomme commande des Ducs & des Princes dans une Armée, sans que personne s'en offense.

IX. Le

IX.

Le Secretaire perpetuel tiendra les Régiſtres de l'Academie, entretiendra ſes Correſpondances, & aſſiſtera à toutes les Aſſemblées, tant générales que particulieres.

X.

Chaque Claſſe aura ſon Directeur perpetuel, élû entre ſes Penſionnaires, à la pluralité des voix de tous les Academiciens préſens.

XI.

Les Aſſemblées de l'Academie ſe tiendront tous les Jeudis, & ſeront compoſées des Membres de toutes les Claſſes. Ceux qui ne ſeront pas du Corps n'y pourront aſſiſtér, à moins qu'ils ne ſoient introduits par le Préſident, ou par l'Academicien qui préſide à ſa place.

XII.

Chaque Academicien Penſionnaire lira dans l'Année deux Mémoires ; chaque Aſſocié en lira un, à tour de rolle. Ces Mémoires ſeront annoncés quinze jours auparavant au Préſident, & remis immédiatement aprés la lecture au Secretaire, pour être tranferits ſur le Régiſtre.

XIII.

Comme les affaires Oeconomiques feroient difficilement traittées dans les Aſſemblées générales, l'Academie, à la pluralité des voix de tous les Académiciens préſens, élira quatre Curateurs, qui avec le Préſident, les Directeurs & le Secretaire, formeront un Directoire pour veiller aux interêts de l'Academie, & décider à la pluralité des voix de tout ce qui les concerne.

Le Préſident MAUPERTUIS aura l'autorité de diſpenſer les penſions vacantes aux ſujets qu'il jugera en meriter, d'abolir les petites penſions, & d'en groſſir celles qui ſont trop minces, ſelon qu'il le jugera convenable ; de plus il préſidera deſſus les Curateurs dans les affaires Oeconomiques.

XIV. Le

XIV.

Le Directoire s'assemblera à la fin de chaque Trimestre. Il réglera l'etat & l'emploi des fonds de l'Academie, & expediera pour cela les Ordres au Commissaire qui en a la régie; sans que ces ordres regardent le payement des pensions une fois réglées. Et lorsqu'entre deux Assemblées du Directoire, il se présentera quelque dépense qui ne pourra pas être differée, le Commissaire payera sur l'ordre par écrit du Secretaire, qui en rendra conpte à la premiere Assemblée du Directoire.

XV.

Le Président, les quatre Directeurs, le Secretaire, l'Historiographe & le Bibliothecaire de l'Academie, formeront un Comité qui s'assemblera à la fin de chaque mois. On y fera le choix des Pieces qui seront admises dans le Recueil qu'on donnera au Public, & l'on y réglera tout ce qui concerne la Librairie de l'Academie.

XVI

L'absence d'aucun de ceux qui formeront le Directoire, ou le Comité, n'empêchera, ni n'invalidera les délibérations.

XVII.

Aucun Academicien ne pourra à la tête des Ouvrages qu'il fera imprimer, prendre le titre d'Academicien, si ces Ouvrages n'ont été approuvés par l'Academie.

XVIII.

Les Vacances de l'Academie seront de quatre semaines pendant la Moisson ; & de deux semaines, à chaque Fête de Pâques, de Pentecôte & de Noël.

XIX.

L'Académie ayant destiné tous les ans un Prix pour celui qui aura le mieux traitté le sujet qu'elle propose, ses Membres ne pourront concourir. Le même jour auquel le Prix sera decerné, on indiquera le sujet pour l'année suivante.

XX. Sa

XX.

Sa Majesté veut que le présent Réglement soit lu dans la prochaine Assemblée de l'Academie, & inséré dans le Regître, pour être exactement observé.

FEDERIC.

Ce Réglement fut lu aux Academiciens dans l'Assemblée générale du 2. Juin MDCCXLVI. M. DE BORCKE, Ministre d'Etat, & Curateur du trimestre, aprés avoir fait cette lecture, & celle de deux ordres de S. M. l'un à l'Academie, l'autre à M. DE MAUPERTUIS, (*) ceda sa place au Président, qui est entré depuis ce moment dans l'exercice de tous les droits de sa Présidence, & qui en fait le plus heureux usage pour le bien & pour la gloire de l'Academie.

M. DE MAUPERTUIS annonça dans l'Assemblée du 28. Juin MDCCXLVI. que le Roi avoit bien voulu accepter le titre de PROTECTEUR DE L'ACADEMIE. Derniere circonstance, qui assuroit le bonheur de ce Corps, & qui mettoit le comble à sa gloire.

Le Discours que M. DE MAUPERTUIS lut à l'Academie à l'occasion du jour de Naissance du Roi en MDCCXLVII. trouve naturellement sa place ici. On peut le regarder comme l'Histoire de l'Academie, aussi bien que comme l'expression la plus vive & la plus parfaite de la reconnoissance qu'elle doit aux bienfaits du Roi.

(*) Voyez les *Pieces Justificatives*, Lettres H. & I.

DISCOURS

PRONONCE' LE JOUR DE LA NAISSANCE DU ROI,

PAR

M. DE MAUPERTUIS.

MESSIEURS.

Dans ce Jour qui eſt l'Epoque de nôtre Bonheur, & qui ſera une Epoque d'admiration pour tous les Peuples, & pour tous les tems, l'Académie ne ſuivra point un uſage que la grandeur du ſujet lui défend: Elle n'entreprendra point de célébrer les vertus de FEDERIC: mais qu'il lui ſoit permis de faire éclater ſa reconnoiſſance pour les bienfaits dont il la comble. Il ne faut que parcourir l'Hiſtoire de cette Compagnie, pour connoître ce qu'elle lui doit.

FREDERIC premier la fonda, & ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à ſon luſtre. Avec quel reſpect ne dois-je pas prononcer le nom de l'Homme qu'il mit à ſa tête? Avec quelle crainte ne dois-je pas penſer que j'occupe ici la place qu'a occupée le grand LEIBNITZ?

C'eſt un avantage qu'a cette Compagnie ſur toutes les autres Académies de l'Europe, qu'elle a paru d'abord avec tout l'eclat auquel les autres ne ſont parvenuës que par degrés. Toutes ont eu des commencemens obſcurs: Elles ſe ſont formées peu à peu, & ont formé leurs grands Hommes: un grand Homme forma la nôtre; & elle fut célébre dés ſa naiſſance. Dés le premier Volume qu'elle publia, l'on vit qu'elle ne cedoit à aucune des Societés ſavantes qui l'avoient devancé.

Il faut

Il faut l'avouër, ses progrés ne répondirent pas à ses commencement. Soit que la Societé Royale se reposât trop sur son origine, soit que la mort de LEIBNITZ l'eut accablée, on vit bientôt ses travaux se rallentir.

Pendant cet état d'inaction, les autres Académies ne perdoient pas un moment. En Angleterre le seul goût de la Nation, en France ce même goût excité par les récompenses, produisoit tous les jours quelque nouvelle découverte. Une noble émulation entre les deux Nations devint à la fin une espece de guerre. Chacune, fiere de ses succés, se piqua de ne rien tenir de son Emule. Cette disposition dans les Esprits, peut-être autant que l'Amour de la Verité, fit que chaque Nation partit de ses principes, & se fit une Philosophie opposée en tout à la Philosophie de l'autre.

La fameuse dispute sur la figure de la Terre s'eleva: NEWTON assura qu'elle étoit applatie, CASSINI soutint qu'elle étoit allongée: aucun des deux partis ne voulut ceder: la Dispute dura quarante ans.

S'il n'eut été question que d'une simple Théorie, on les auroit peut-être laissé disputer. Mais la chose parut si importante pour la Géographie, & la Navigation, qu'un Prince, né pour la gloire & le bonheur de ses Peuples, la voulut faire décider.

Le moyen le plus seur etoit de mesurer les degrés du Meridien, vers l'Equateur & vers le Pole. Mais quelle entreprise! quelle dépense! quel attirail d'instrumens il falloit porter dans des païs deserts & sauvages! LOUÏS ordonna, & toutes les difficultés furent vaincuës.

Les Anglois eurent l'avantage d'avoir le mieux conjecturé sur cette question: la France eut la gloire de l'avoir décidée; & de l'avoir décidée en leur faveur. J'espere qu'on m'excusera de m'être un peu étendu sur cette matiere, si l'on pense à ce que je crois lui devoir:

ſans mon voyage au Pole, mon nom vraiſemblablement n'auroit jamais été connu du Roi.

J'étois entré d'aſſez bonne heure dans une Académie, dont l'objet eſt le progrés des Sciences: une autre Académie, qui s'applique particulierement à la perfection des Arts du Poëte & de l'Orateur, m'avoit fait l'honneur de m'admettre parmi les Hommes illuſtres qui la compoſent. Mais je n'euſſe jamais penſé, que je dûſſe occuper une place ſi éclatante dans une Compagnie, qui raſſemble tous les genres & tous les Talens; que je fuſſe deſtiné à préſider à Vos travaux, & à les porter au pied du Trône.

LA SOCIETE' ROYALE DE PRUSSE étoit demeurée tranquille, malgré les mouvemens qu'avoit cauſés l'emulation des deux Nations, & avoit paru inſenſible à leurs progrés: Elle avoit vu même ſans s'emouvoir une nouvelle Académie ſe former dans des Climats, reculés bien au delà des limites qui ſemblent aſſignées aux Sciences. Un Prince, Créateur de ſa Nation, avoit cru ne pouvoir achever ſon Ouvrage, s'il n'etabliſſoit une Académie dans ſon Empire.

Pendant que les Sciences s'etendoient dans toutes les parties de l'Europe, elles languiſſoient à Berlin: un Régne uniquement militaire les en avoit presque bannies. La conſidération qu'on leur donne les peut faire fleurir: mais le peu de cas qu'on en fait, les détruit bien plus ſeurement. Ce ſont des fleurs qu'une longue culture fait éclorre, & qu'un mauvais ſouffle fane d'abord.

La Societé Royale avoit éprouve ce ſouffle fatal. Elle attendoit un évenement, qui devoit lui rendre tout ſon luſtre.

Un Prince chéri des Muſes, comme des Deſtinées, devoit monter ſur le Throne: Celui qui, s'il fût né dans une autre condition, eut été l'ornement de l'Academie, devoit devenir le Maitre de l'Etat.

Cet heureux jour arrive: on va voir renaître les Sciences, les Lettres & les Beaux-Arts. Mais quel nouvel évenement vient éloigner

nos

nos esperances ? FEDERIC a d'anciens droits sur une Province, & le tems est venu de les reclamer. Ce n'est point une ambitieuse envie d'aquerir de nouveaux Etats, ce n'est point cette fureur guerriere, glorieuse quelquefois pour les Rois, mais presque toujours funeste aux Peuples ; c'est l'Amour de la justice, ce qu'il doit à sa Maison & à soi-meme, qui le met à la tête de son Armée.

Quels prodiges ne firent pas les Troupes Prussiennes dans les Champs de MOLLWITZ, de CZASLAW, de FRIEDEBERG & de SORR, & jusques sous les murs de DRESDE ? Cinq Batailles gagnées assurent au Roi la possession de Païs, plus grands que ceux qui lui étoient disputés. Lassé de vaincre, il dicte la Paix.

La Posterité racontera ces faits, & s'en étonnera. Pour nous qui cherchons à découvrir les rapports entre les évenemens & les causes, nous ne voyons rien ici qui doive nous surprendre : la prudence, la valeur, la grandeur du génie de FEDERIC, nous annonçoient tout ce que nous avons vû arriver. Cette partie d'empire qu'il semble que l'Etre suprême ait voulu laisser à la Fortune, le Hazard de la Guerre, n'est le plus souvent qu'un mot, inventé pour excuser les Généraux imprudens.

Pourquoi faut-il que le respect m'arrête ? Pourquoi ne puis-je laisser voir des Lettres, écrites la veille de ces jours qui décident du sort des Etats ? Pourquoi ne puis-je les laisser comparer à celles que le plus grand Philosophe, & le plus bel Esprit des Romains, écrivit dans ses jours les plus tranquilles.

C'est dans ces especes de confidences qu'on connoit le grand homme, mieux que par le gain d'une Bataille. L'action la plus heroïque peut n'être qu'un mouvement généreux, dont il n'y a peut-être gueres d'homme qui ne soit capable. Le métier même de Heros est quelquefois un état forcé, dans lequel le Prince a été jetté par de

veritables passions, & est retenu par les circonstances. Mais cette tranquillité d'ame au moment des plus grands perils; ces sentimens d'humanité, qui n'admettent les excés de la guerre, que comme les moyens nécessaires de la paix, ce sont là les caractères du veritable Heros, de celui qui est né Heros; & qui l'est tous les instans de sa vie.

FEDERIC revient. De quelles acclamations, & de quels cris de joye les airs retentissent! Est-ce une Armée qui marche avec ces Canons, ces Drapeaux, ces Etendarts? Trophées, qui coutez toujours trop cher, allez parer nos Temples, ou remplir nos Arsenaux: demeurez y renfermés pour jamais.

La Guerre n'etoit pas terminée, que le Roi formoit les projets, qui devoient faire le bonheur de ses Peuples: pendant la Paix, il n'est pas moins occupé de ce qui les rend invincibles. Il soutient, il perfectionne cette Discipline, qui distingue le Soldat Prussien de tous les autres Soldats du monde; qui le rend si terrible sur le Champ de bataille, & si retenu dans les Villes. Cet Art, par lequel ses mouvemens s'executent, semble être passé jusques dans son Ame: un mot, un geste, change sa fureur en humanité: ses ennemis l'ont éprouvé cent fois; dés qu'ils ont été vaincus, ils n'ont plus vû en lui que de la compassion & des secours.

Une telle discipline ne peut se soutenir que par des soins continus. Tandis que nos Frontieres sont si loin reculées, que nos Villes sont fortifiées d'inaccessibles Remparts, l'Armée toujours sous les Armes est aussi exercée, & aussi vigilante que si l'ennemi étoit aux portes. Tous les jours l'Officier Prussien voit sa troupe, telle qu'elle est au moment du combat; le Roi lui-même s'en fait un devoir; il vient de dicter les depêches à ses Ministres, il va faire exercer ses Soldats; avant la fin du jour, il aura écouté toutes les Requêtes des Citoyens.

La Guerre a affez rendu les Pruffiens formidables: C'eft à la Juftice à les rendre heureux. Des Loix, peut-être défectueufes, mais feurement obfcures, faifoient naître & prolongeoient les procés. Une forme établie pour affurer à chacun fa fortune, pouvoit quelquefois la lui faire perdre. Le Roi, Juge de fon Peuple, avoit remarqué le défaut des Loix: quelquefois elles fe déclaroient pour celui que condamnoit l'Equité naturelle. La juftice du Prince peut alors y remédier: mais aucun autre Tribunal ne le peut, tant que la Loi fubfifte.

FEDERIC entre prend de faire ceffer les défordres qui naiffent de ces contradictions, de réformer les abus, & de juger les Loix-mêmes. On pourroit comprendre l'importance de cette nouvelle Legislation, par le choix feul des Magiftrats à qui il la confie.

Ses foins s'etendent à tout. Il veut que dans des Maifons deftinées au pauvre, le laborieux trouve la récompenfe de fon travail, le fainéant le châtiment de fa pareffe; mais que l'un & l'autre vive.

Parlerons-nous de ces Canaux qui portent l'abondance dans les Provinces les plus éloignées? de tant d'etabliffemens pour le progrés des Arts & du Commerce? de ces fuperbes Edifices, dont la Capitale eft embellie? de ces magnifiques Spectacles donnés au Peuple? de cet Azyle pour ces Soldats, qui ne peuvent plus fervir leur Patrie, que par l'exemple de ce qu'il faut facrifier pour elle.

Quelque plaifir que vous ayez à m'entendre, je ferois trop long, fi j'indiquois feulement tout ce que FEDERIC a fait dans fix ans de Régne.

Je me borne, Meffieurs, à ce qui nous regarde plus particuliérement. Il rappelle les Mufes: cette Compagnie reprend fa premiere vigueur. Il lui donne de nouveaux Titres, de nouveaux Réglemens, une nouvelle vie: Il la raffemble dans fon Palais, & fe déclare fon Protecteur.

Phy-

Physicien, Géometre, Philosophe, Orateur, cultivez vos talens sous les yeux d'un tel Maître. Vous n'aurez que son loisir ; & ce loisir n'est que quelques instans : mais les instans de FEDERIC valent des années.

'A ce morceau d'Eloquence, nous en joindrons un de Poësie, qui achevera de montrer, combien l'Epoque du Renouvellement de l'Académie est glorieuse pour elle.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

ODE.

Qui vois-je ! Quel spectacle ! Oh ! ma chere Patrie !
Enfin voici l'Epoque où naîtront tes beaux jours.
L'ignorant Préjugé, l'Erreur, la Barbarie,
Chassés de tes Palais, s'eclipsent pour toujours ;
Les beaux Arts sont vainqueurs de leur sombre Rivale ;
Je vois de leurs Heros la Pompe Triomphale ;
Dans leurs mains les Lauriers, les Lyres, les Compas,
La Verité, la Gloire
Au Temple de Mémoire
Accompagnent leurs pas.

Sur

Sur le vieux Monument d'un ruïneux Portique,
Abattu par le tems & la grossiereté,
S'eleve élegamment un Temple magnifique
Au culte d'Apollon & de la Verité:
Consacrant leurs Autels, la modeste Science,
Qui suit en tâtonnant la sage Experience;
Du butin de l'erreur ose les décorer;
L'invention hardie,
L'adroite Analogie,
Achevent de l'orner.

Sous le régne honteux de l'aveugle Ignorance
La Terre étoit en proye à la stupidité;
Ses tyranniques fers chargeoient, pleins d'insolence,
Les membres engourdis de la simplicité.
L'Homme étoit ombrageux, crédule, errant, timide,
La Verité parut, & lui servit d'Egide.
Il secoüa le joug des paniques terreurs.
Sa main brisa l'Idole,
Dont le culte frivole
Nourrissoit ses erreurs.

Sur la profonde Mer où navigue le Sage,
De sa foible raison uniquement muni,
Le Ciel n'a point de borne, & l'eau point de rivage;
Il est environné par l'immense Infini.

Sans cesse retenu, lorsqu'il prétend comprendre,
Trop petit pour monter, & trop grand pour descendre,
L'un offusque ses yeux, l'autre échape à ses sens;
Mais l'obstacle l'invite,
Et la Gloire l'excite
A' des travaux constans.

Par un dernier effort la raison fit paroître
Ces sublimes Devins des Mysteres des Dieux;
Ils sont nos Précepteurs, nos Guides & nos Maîtres,
Ils éclairent la Terre, ils lisent dans les Cieux:
Les Astres sont suivis dans leur oblique course:
Les Torrens découverts dans leur subtile source;
Ils devinent les Vents; ils ont pesé les airs,
Ils domptent la nature,
Et fixent la figure,
De ce vaste Univers.

L'un par un Prisme adroit, & d'une main savante,
Détache le brillant, l'azur & le rubis,
Qu'assemble des rayons la gerbe etincelante,
Dont Phoebus de son Trône éclaire le pourpris;
L'autre scalpel en main, d'un Corps qu'il décompose,
D'un nerf ramifié suit & saisit la cause,
Du sang en cent canaux indique le courant:
Et tel d'un bras magique
Vous touche & communique
L'Electrique Volcan.

Enfin

Enfin je t'apperçois, auguste Sanctuaire,
Où Minerve reçoit les Enfans d'Apollon;
Les Filles de Mémoire y sont avec leur Pére:
J'y vois Virgile, Horace avec Anacreon.
L'imagination petillante & fleurie,
Les graces, le bon goût, la fine flatterie,
Dispensent de ces lieux leurs faveurs aux Mortels,
Écrivent dans leurs Fastes,
De leurs mains toujours chastes,
Quelques noms immortels.

Tel, au faîte brillant de la Voute azurée,
Nous peint-on de cent Dieux l'assemblage divers:
La Nature est soumise à leur Troupe sacrée,
Il gouvernent les Cieux, le Monde & les Enfers.
Unis, mais divisés, chacun a son partage:
Aux flammes de l'Etna Vulcain forme l'orage,
Eole excite en l'air les Aquilons mutins;
Tandis que Polymnie
Par sa douce Harmonie
Appaise les Destins.

Tels brillent en ces lieux, ces Oracles, ces Sages
(Dans leur celeste Cour les Dieux en sont jaloux;)
Agens des Verités, dans leurs Aréopages
Les préjugés captifs rampent à leurs genoux;

Leur esprit pénétrant, leur vaste intelligence,
Asservit en détail cet Univers immense;
Tandis que Promethée excite leurs talens,
Muse, accordons la Lyre,
Et chantons leur Empire,
Par nos foibles accens.

Fleurissez, Arts charmans! que les Eaux du Pactole
Arrosent désormais vos immortels Lauriers!
C'est à vous de régner au haut du Capitole;
C'est au Monde enchanté de tomber à vos pieds.
J'entens de vos concerts la Divine Harmonie,
Le Chant de Melpomene, & la voix d'Uranie.
La crainte fit les Dieux, la force fit les Rois.
Le charme qui m'enchante,
M'entraîne par sa pente,
Sous vos suprêmes Loix.

Un concours si surprenant, & presque inouï de conjonctures favorables a rempli, comme il le devoit, le coeur de tous les Académiciens, d'une vive reconnoissance pour leur auguste Bienfaiteur, & d'une noble émulation à se distinguer dans la brillante carriere qu'il leur ouvre. On en trouve des preuves dans les Pieces qui forment les quatre Volumes de *l'Histoire & des Memoires de l'Academie*, qui ont été publiés pour les années MDCCXLV. MDCCXLVI. MDCCXLVII. & MDCCXLVIII. L'honneur de voir leurs productions asso-

associées à des Ouvrages qui portent l'empreinte d'une main superieure à tous égards, n'a pas été un mediocre éguillon pour les exciter à soutenir la gloire de cette association.

L'Academie a déjà ajugé le Prix cinq fois : En 1745. sur l'Electricité, à M. WAITZ : En 1746. sur la Cause des Vents, à M. D'ALAMBERT : En 1747. sur les Monades, à M. JUSTI : En 1748. sur le progrés des Armes Romaines en Allemagne, à M. FEIN : Et en 1749 sur la génération du Nitre, à M. PIETSCH. Le prix de Mathematiques de 1750. à été renvoyé à 1752. Au lieu des cinquante Ducats destinés pour le Prix, on a frappé en 1747. une Médaille du même poids; & le burin du célébre Chevalier HEDELINGER en augmente encore le prix. On voit d'un coté le Buste du Roi, avec cette legende

FRIDERICUS REX ACADEMIAE PROTECTOR. MDCCXLVII. Voy. Planch. I. Fig. II.

& au revers ces paroles, renfermées dans une Couronne de Laurier,

SCIENTIARUM ET LITTERARUM INCREMENTO.

L'Académie a aussi fourni diverses Devises pour les Médailles, qui ont été frappées sur les Exploits du Roi. Telles sont;

Le Buste du Roi, couronné de Laurier, (qui sert aux cinq Revers suivans,) avec cette Legende,

FRIDERICUS BORUSSORUM REX. Fig III.

La Déesse de la Victoire sur un piédéstal environné de Trophées, au bas duquel sont des Esclaves enchaînés, avec cette Legende

Fig. IV. VICTORIA AUGUSTI.

& dans l'Exergue

DE AUSTR. ET SAXON.
FRIDB. D. 4. JUNY
MDCCXLV.

Un Hercule aux prises avec des Centaures, qu'il écrase à coups de massüe, avec cette Legende ;

Voy. Planch. II. Fig. I. VIRTUS EGREDITUR VICTRIX.

& dans l'Exergue

AD SORAM XXX. SEPT.
MDCCXLV.

Fig. II. Le Roi dans un Char de Triomphe, avec cette Legende:

DE SAXONIBUS,

& dans l'Exergue

AD KESSELSDORFF
XV. DECEMB.
MDCCXLV.

Fig. III. La Ville de Dresde, sous la figure d'une Femme à genoux, couronnée de Tours, ayant à coté d'elle l'Ecu, où sont les Armes de la Ville qu'on voit dans le lointain, & présentant les Clefs au Roi, avec cette Legende

VICTORI PACIFERO INCOLUMIS
DRESDA.

&



Hist. de l'Acad. ad pag. 94

& dans l'Exergue

OCCUP. XVIII. DEC.
MDCCXLV.

La Paix avec le Rameau d'Olive, & la Corne d'Abondance, & pour Legende, Fig. IV.

PACATO IMPERIO,

& dans l'Exergue

DRESDÆ, XXV. DECEMB.
MDCCXLV.

La Médaille de la Réformation de la Justice, & l'Inscription de l'Hotel des Invalides, peuvent aussi trouver place ici, les idées en ayant été fournies par M. de MAUPERTUIS.

La prèmiere présente d'un coté le Buste du Roi, autour duquel on lit. Fig. V.

FREDERICUS BORUSSORUM REX.

Au revers est la Justice, qui tient en main sa Balance, dont les Bassins sont fort inégaux. Le Roi appuye son sceptre sur l'un des Bassins, afin de le ramener au niveau de l'autre, & pour legende,

EMENDATO JURE.

L'Hôtel des Invalides, Bâtiment digne de l'humanité & de la générosité de son Fondateur, a sur son grand Portail cette Inscription de M. de MAUPERTUIS;

LÆSO ET INVICTO
MILITI.

Il n'y

Il n'y a pas longtems que M. de MAUPERTUIS a fait frapper une Médaille auſſi heureuſement conçuë, qu'elégamment executée. On voit d'un coté le buſte du Roi, couronné de Laurier, avec cette Legende

Fig. VI. FRIDERICUS REX ACADEMIÆ PROTECTOR. MDCCL.

Et au revers un Sceptre, une Epée, & une Plume, qui forment un faiſceau lié d'une branche de Laurier, & autour:

NEC SATIS EST DUO REGNA TENERE.

Les receptions publiques, & les Diſcours prononcés dans ces occaſions, appartiennent auſſi à notre Hiſtoire. La premiere de ces receptions fut celle de M. le Marquis de PAULMY D'ARGENSON, à préſent Ambaſſadeur de S. M. T. C. auprés des Loüables Cantons. Un Voyage qu'il faiſoit, l'ayant conduit à Berlin dans l'Hyver de 1747. il aſſiſta aux Aſſemblées de l'Academie, & ayant témoigné qu'il déſiroit d'y être aggrégé, on s'empreſſa de faire une acquiſition auſſi précieuſe. Il fut êlû le Jeudi 2 Fevrier, & huit jours aprés, il prononça le Diſcours ſuivant.



Hist. de l'Acad. ad pag. 90.

DISCOURS
SUR LA NECESSITÉ D'ADMETTRE DES ETRANGERS DANS LES SOCIETES LITTERAIRES.

MESSIEURS.

Avant que de vous faire la lecture d'un Ouvrage que j'ai composé, sans savoir encore que j'aurois le bonheur d'etre admis dans votre Compagnie, permettez moi de vous remercier de cette faveur, qui me pénètre de la plus vive reconnoissance. L'estime du bienfait est la mesure des sentimens qu'il inspire. Jugez donc de ma sensibilité par mon admiration pour l'Academie, pour la forme qu'elle a reçu d'un grand Roi, pour la solidité & l'utilité des ouvrages qu'elle a dejà produit, & pour le merite de ses Membres, parmi lesquels elle compte les plus grands hommes. Cette admiration étoit d'abord en moi dégagée de tout interêt personnel, je vous rendois la justice qui vous est duë, seulement parcequ'elle vous est duë, & si j'y sentois quelque plaisir, c'etoit celui que mon gout pour les Sciences & les Lettres m'oblige de ressentir, quand je les vois etendre leur Empire, & se préparer par tout de nouveaux Triomphes. Mais vous m'avez imposé de nouvelles obligations, j'emporte dans ma patrie le titre de votre Associé, & sans rien perdre des sentimens d'estime & d'admiration que tout etranger vous doit, j'ose y joindre ceux de l'Academicien le plus attaché à sa Compagnie, & vous assurer que je prendrai toûjours l'interêt le plus sensible à la longue suite de succés, que vous pro-

N *mettent*

mettent la sagesse de votre établissement, la protection de votre Souverain, le merite si bien reconnu en tout genre de celui qu'il a mis à votre tête, & celui de tous ceux que vous avez jusqu'à present admis parmi vous. Oui, Messieurs, quelqu' eloigné que je sois de vous, on me reconnoitra toûjours pour votre Confrere, à mon zele, si je ne puis esperer de me rendre digne de ce titre, par mes talens.

Un des effets les plus avantageux qu'ait produit dans l'Europe le progrés que l'esprit & les Lettres y ont fait depuis quelque tems, est d'en avoir absolument banni une mauvaise honte, & une fausse vanité, qui empêchoient autrefois, que d'un coté on ne se communiquât, aussi librement qu'aujourdhuy, les découvertes & les progrés que l'on pouvoit faire en tout genre, & que de l'autre on n'adoptât volontiers ce qui venoit des etrangers, que nous regardions tous alors, ou comme des Rivaux dangereux, & envieux de notre gloire, ou comme peu capables d'ajouter à nos connoissances.

Heureusement ces préjugés sont totalement dissipés. L'Europe litteraire & savante ne fait plus, pour ainsi dire, qu'une seule societé, réünie par un objet commun, qui est le progrès des Sciences & des Lettres. Tous y travaillent avec la même ardeur, & ne font marcher la gloire particuliere de leur Nation, ou d'eux-mêmes, que bien aprés l'utilité générale ; ou plutot, connoissant mieux à présent les interets de cette gloire, ils n'ont garde de la croire interessée à soutenir un préjugé, capable de relever les ruïnes de l'ignorance & de la barbarie.

N'est-il pas juste de tirer de ces heureuses dispositions tout le fruit que l'interêt des Lettres en peut esperer? Et puisque le commerce des connoissances & des découvertes est ouvert à present par tout, n'est-il pas tems de penser à ce qui peut favoriser ce commer-

ce,

ce, l'etendre, & par là porter l'abondance dans tout l'Empire des Lettres en général, & réünir dans chacune de ses principales provinces, les tresors du monde entier?

Or comment peut-on mieux remplir cet objet, qu'en admettant dans chaque societé Litteraire un nombre d'etrangers, qui y representant leur nation, y veillent à ses interêts, en lui faisant part de ce qui s'y passe, & portant, en même tems, dans cette même Societé le génie de leur patrie, & les connoissances litteraires & scientifiques qui lui sont propres, soient en ce genre le noeud commun de l'union des Nations.

Il semble que l'on ait déjà senti, du moins à un certain point, la nécessité de cet arrangement. La plupart des Academies se sont choisi dans differentes parties de l'Europe, des correspondans parmi les gens de la plus grande réputation; mais, outre qu'il s'en faut de beaucoup, que cette correspondance établie soit bien réglée, puisqu'au contraire elle ne consiste souvent qu'en un vain titre; quelle difference, de cousulter dans ces cas pressans & singuliers, un Savant occupé dans sa patrie, & qui n'abandonne ses occupations journalieres, que dans les occasions qui lui paroissent de la derniere importance; ou de trouver dans le sein même de la Societé, & pour ainsi dire, sous sa main, des Savans toujours prêts & destinés à éclaircir les moindres difficultés, sur lesquelles le génie de leur Nation, & leur education, les mettent en etat des porter un jugemens plus sûr.

De quel prix ne seroit pas une pareille facilité? Que de petites questions décidées journellement, sur le rapport général de toutes les Nations? Que cette foule de petits éclaircissemens aideroit aux plus grandes découvertes? Chaque Academie deviendroit une espece de Congrés, où les moindres choses qui peuvent interesser le bien général des Sciences se decideroient: un Tribunal, où les moindres

conteſtations ſeroient jugées, ſans qu'aucune des parties intereſſées pût ſe plaindre de n'avoir pas été entenduë.

Mais, pourroit-on m'objecter, les Mémoires des differentes Academies,& les Livres que publient leurs Membres, ne ſont-ils pas des ſources ouvertes, où on peut trouver les ſentimens de toutes les Nations ſavantes ſur les principales matiéres, & reconnoître, dans leurs idées & dans leur ſtile, le caractere national, qui ne perce que trop ſouvent dans les penſées, ou du moins, dans la façon de les rendre, de l'homme le plus au deſſus des préjugés de l'education ? J'en conviens en général, mais je dis, que ces Mémoires & ces Livres ne peuvent embraſſer toutes les matiéres, ſur leſquelles on pourroit deſirer de ſavoir le ſentiment de chacun. Quand nous ſuppoſerions que toutes les principales matiéres y fuſſent agitées, que de choſes reſteroient encore à deſirer? Ce Phénomene a été découvert dans un certain tems, & pour un certain objet: le Philoſophe qui a travaillé en conſéquence de cet objet, a craint de s'en écarter de peur de le perdre: Cette Piece de litterature a été faite dans une occaſion particuliére; les circonſtances ſont differentes, & ce qui a été fait dans les premiéres, ne peut s'appliquer qu'en partie aux nouvelles. On eſt obligé alors de recourir à la ſource, mais ſi on n'en eſt pas tout à fait à portée, on la néglige, & cette négligence laiſſe ſouvent imparfaite une découverte, ou empeche d'etre complet, & totalement aſſuré, le jugement qu'on porte ſur un objet litteraire. Les ſuites mêmes peuvent en être encore plus dangereuſes; & ce qu'on a negligé comme une bagatelle, étant examiné, ſeroit peut-être capable de faire changer tout à fait de ſentiment.

L'utilité dont il ſeroit d'admettre des Etrangers dans les Societés litteraires, étant une fois reconnuë en general, il ne doit pas être bien difficile de déterminer à peu prés, combien on devroit y en recevoir, & comment on devroit diſtribuer entr'eux le travail dont on

on jugeroit à propos de les charger. Les differences marquées, qui peuvent se trouver dans le génie des Nations, ou dans les productions, & les Phénomenes physiques de leur païs, appliqués aux objets principaux de la Societé, où on voudroit les admettre, doivent être la régle de cette distribution, également utile, soit aux Sciences, soit aux Lettres; puisque, dans le premier genre, on pourroit s'attendre à trouver dans un Etranger instruit, quelqu'un de beaucoup mieux au fait des particularités physiques de son païs, qu'aucun des autres membres de l'Academie; & que dans le second, outre que l'Etranger en question jouïroit encore du même avantage, quant aux ouvrages de ses compatriotes, il seroit peut-être lui-même, pour l'Academie, un modele vivant, qui examiné avec soin, pourroit donner lieu à porter un jugement solide sur le caractere, & même sur les préjugés de sa Nation. Je m'explique.

C'est ordinairement par ce qui se passe dans son païs, & sous le Ciel où il est né, que le Philosophe commence ses recherches, & c'est presque toujours là aussi qu'il rapporte toutes les conséquences qu'il peut tirer dans la suite, de l'etude de ce qui se passe ailleurs; soit par un sentiment d'interêt naturel, soit parce que les objets, au milieu desquels il est né, l'ont frappé les premiers, & ont été, avant tous les autres, en possession d'exciter sa curiosité. Il se sert de ce qui se passe chez lui, comme d'un terme moyen, auquel il ramene sans cesse, comme à leur centre, les découvertes qu'il fait de tous les cotés. Il a commencé à approfondir la Nature, dans le lieu où elle l'a placé elle-même, il la poursuit ensuite partout où il croit découvrir ses traces; mais toûjours occupé de ses principes, & du lieu où il les a puisés, ce qu'il recueille ailleurs, loin de les lui faire oublier, les lui rappelle à chaque moment, parce qu'il compare & rapporte tout au premier objet de ses méditations.

Eh! que ſavons-nous, ſi les organes d'un homme, né dans un certain païs, & ſous un certain climat, ne ſont pas, par une eſpece d'affinité avec les autres ouvrages de la nature, dans ce païs, mieux diſpoſés à découvrir la ſuite de ces opérations, dont les particularités ſe déroberoient peut-être plus aiſément à d'autres?

Rien de ſi varié que les ouvrages de la nature: aucuns ne ſe reſſemblent; chacun porte un caractere particulier; mais cette ſage ordonnatrice a paru ſuivre dans ſes variétés une eſpece de methode. Ce n'eſt pas au hazard qu'elle a ſemé dans l'univers ſes divers ouvrages; elle les a diviſés en pluſieurs claſſes, & il ſemble qu'elle ait aſſigné à chacune un païs en particulier, plus ou moins étendu, où tout porte la marque diſtinctive de ſa diviſion, indépendamment de ſon caractere propre & ſingulier. Cette marque diſtinctive ſe reconnoît dans tous les genres, dans la nature du terrain propre à produire plus ou moins abondamment de certaines plantes, ou de certains Mineraux, dans la température de l'air, dans la figure & dans l'abondance de certains animaux, dans la taille, la phiſionomie & le tempérament des habitans, enfin dans leur inclination & leur génie, & par une ſuite naturelle, dans les productions de leur eſprit, & dans les préjugés de leur education. C'eſt au Phyſicien à la chercher dans les uns; c'eſt au Litterateur à la reconnoître dans les autres, & ils peuvent egalement en tirer parti. L'Academie, qui embraſſe tous les genres, eſt plus dans le cas, qu'aucune autre, de s'apliquer à cette recherche.

Elle trouvera dans les Etrangers qu'elle voudra bien admettre dequoi ſe ſatisfaire; ils ſe feront honneur de lui faire hommage de ce que l'etude de l'Hiſtoire naturelle de leur païs leur appris, ils ſoumettront volontiers à ſon jugement, & à ſes réfléxions, leur façon de penſer, ou plutôt celle de leur Nation, & le reſte de ſe anciens préjugés; reſtes que le Philoſophe ne conſerve qu'autant qu'ils échapent à ſon attention; mais qu'il ne peut jamais ſe répondre de n'y pas laiſ-

ſer

ser echaper. Il les réformera volontiers, dés qu'on lui en fera appercevoir le faux ou le danger. Oseroit-il penser aussi, qu'il pourroit rendre ici le même service? Pourquoi non? Aucune Nation ne peut se répondre d'en être exemte; mais le moien le plus sûr de les vaincre, est de les soumettre à l'examen du reste du monde, qui, pris en détail, est certainement plein d'erreurs & de fausses idées; mais qui, en général, n'en doit avoir aucunes, puisque la verité seule a droit de se faire sentir universellement, au lieu que l'erreur, quèlqu'etenduë qu'elle soit, doit trouver des bornes.

Il est un genre partuculier, & qui fait, pour ainsi dire, à lui seul une classe distinguée de celles dont nous venons de parler, & dans lequel le secours des etrangers me paroit aussi necessaire; c'est l'etude & la perfection des langues vivautes. Si l'objet de ce Discours trouve des contradicteurs, cette derniére proposition doit leur paroître un vrai paradoxe. Quoi, dira-t-on, admettre dans une Academie instituée pour maintenir la pureté du langage, des gens qui ne peuvent avec beaucoup d'etude, que parvenir tout au plus à en savoir autant qu'un enfant sans raisonnement, & sans application, en a appris de sa nourrice; de telles gens, loin de la conserver, seroient capables de l'alterer, en y admettant des expressions, ou des phrases etrangeres, tirées ou de leur langue maternelle, ou de ces langues savantes, dont le mêlange ne peut que donner à la notre un air pédantesque, dont heureusement elle est préservée. Si l'on vous accorde ce que vous avanciez tout à l'heure, que nul ne peut connoître bien un païs, s'il n'y est né, étendez donc cette proposition jusqu'au langage, & convenez que personne ne le possédant mieux, que ceux qui l'ont pratiqué dés leur enfance, personne qu'eux ne doit prétendre à le maintenir dans sa pureté, ni à le perfectionner. C'est sur ce dernier mot que j'arrête mes Censeurs. Oui: je conviens, qu'il faut que les gens du païs veillent à la pureté de leur langage, j'accorderois même qu'ils

sont

font feuls en etat de le faire; mais fuflit-il de le retenir dans les bornes où il eft aujourd'hui? Quelque poli qu'il foit, quelqu'abondant qu'il paroiffe, peut-on ainfi lui fixer des limites? Non: la langue s'appauvrit bientot, fi on ne travaille fans ceffe à fon enrichiffement: de nouvelles inventions demandent de nouveaux mots. Une idée neuve exige quelquefois une nouvelle tournure de phrafes; cette expresfion perfectionée, en devenant plus éclairée & plus brillante, exige que celles qui la fuivent, ou la précedent, le foient ausfi. Il faut inventer alors, ou du moins puifer dans les trefors de fes voifins, & y trouver ce dont on a befoin. Mais connoiffez-vous bien toute la richeffe de ces voifins, à qui vous avez recours; c'eft dans ce moment que je retourne contre mes contradicteurs les armes, dont ils viennent de fe fervir contre moi. Nul ne peut poffeder parfaitement une langue, s'il n'eft né au milieu de ceux qui la parlent purement, & s'il n'en a fait lui meme ufage toute fa vie. Cette verité eft ici d'autant plus appliquable, que ce n'eft pas ordinairement par rapport aux expresfions, & aux phrafes les plus communes, que l'Academie fe trouve dans le cas de travailler à réformer, ou à étendre la langue, mais dans des occafions rares, & où le trés grand ufage eft néceffaire, pour déterminer au jufte les fens de la phrafe, ou de l'expreffion, qu'on voudroit emprunter d'une langue étrangere.

Les Etrangers admis dans l'Academie pourroient rendre ce fervice, ils offriroient à chaque occafion à notre langue le fecours de la leur, ils reverroient avec foin les Ouvrages que l'on voudroit transporter dans notre langue, & nous affureroient de la fidelité de ces traductions; enfin ce commerce mutuel de richeffes, qui ne feroient jamais prifes que pour leur veritable valeur, enrichiroit toutes les langues à la fois.

Tels font les fruits que peut produire l'admiffion des Etrangers dans une Société litteraire. Qui peut mieux les fentir que l'augufte Refti-

Reſtituteur de cette Academie? Au courage & aux ſuccès du plus grand Heros, il joint les vertus du meilleur Roi; & à la plus parfaite connoiſſance des interêts de ſa Couronne & de ſon Etat, les connoiſſances les plus étenduës dans les Sciences, les Lettres & les Arts. Rien de ce qui peut aſſurer leur gloire & leur avancement, peut-il lui echapper, & qui peut mieux que lui enrichir cette Academie de tous les trêſors du monde litteraire? Qui peut auſſi, Meſſieurs, en profiter mieux que vous? Votre aſſemblée, composée de ſujets diſtingués en tous les genres, les embraſſe tous. Aucun des objets dignes de l'attention du Philoſophe, & de l'Homme de Lettres, ne vous eſt étranger; vous portez, enfin, le caractere de votre Souverain.

RÉPONSE de M. de MAUPERTUIS.

Perſonne, Mr. n'etoit ſi capable que vous de prouver la verité que vous venez d'etablir: mais, quelque ſolides que ſoient les raiſons dont vous vous êtes ſervi, elles tirent leur plus grande force de vous même. S'il eſt avantageux pour une Societé ſavante, d'admettre un certain nombre d'Etrangers, dont chacun peut lui faire part des richeſſes de ſa Nation, l'avantage eſt bien plus grand, lorsque l'Etranger vient d'un païs fertile, & eſt fort riche dans ſon païs.

Tel eſt l'Academicien que nous acquerons. Né dans la patrie des Sciences & des Beaux Arts, il eſt encor diſtingué dans ce païs, où il eſt ſi difficile de ſe diſtinguer.

Nous ne bornons donc pas nos prétentions avec vous à ce que nous pourrions attendre d'un autre: nous exigeons plus de lumieres & plus de ſecours. La Diſſertation que vous venez de lire vous engage à nous être utile, & nous fait voir, combien vous le pouvez.

Quand j'ai parlé, Mr. des distinctions dans lesquelles vous vivez en France, je ne pensois qu'à celles que votre esprit & vos talens vous ont acquises; & ce sont celles qui nous frappent le plus: j'oubliois celles du Rang & de la Naissance. Vos Ancêtres, qui furent tous guerriers, dans le tems où la Noblesse Françoise ne connoissoit d'autre gloire que celle des Armes, se sont trouvés les premiers Magistrats, lorsqu'on a connu l'mportance de la Magistrature, & ont honoré de leurs noms les Fastes des Academies, dés que le gout des Lettres s'est répandu. Vous etes né d'un sang également illustre dans tous les genres.

Comment pourrois-je oublier de vous parler ici d'un de ces grands hommes qui en sont sortis? Comment pourrois-je oublier ce que je lui dois? J'eus le bonheur d'être connu de lui, dés mon entrée dans une Academie, à laquelle il presidoit. Depuis ce moment, il ne s'est gueres passé de jours, où je n'aye recu quelque marque de ses bontés. Amour de la Patrie, traits gravés si profondement dans nos coeurs avec quelle force ne vous faites vous pas sentir, lorsque vous nous rappellez de tels Amis!

Quoique M. le Comte D'ARGENSON remplit dés lors les premieres places, la superiorité de son génie, & l'activité de son esprit, lui laissoient nécessairement quelque loisir. Ces heures de délassement, qu'il seroit permis à ceux qui sont chargés de grands travaux, de donner à des amusemens frivoles, il les donnoit aux Lettres: un nombre choisi dans les trois Academies s'assembloit chés lui, un jour marqué de chaque semaine: son amitié me fit l'honneur de m'y admettre, & me donna la confiance de m'y trouver.

Quel plaisir n'eus je pas dans cette Societé, & quel fruit n'aurois-je pas dû en retirer! On ne vit pas plus d'esprit, mais sûrement, il y eut moins de goût & de connoissances, dans ces Banquets fameux dont l'Antiquité nous a conservé la mémoire.

Le

Le besoin de l'Etat vint troubler notre bonheur; & retrancher d'une vie déjà si remplie, quelques momens qui lui restoient. La situation des affaires demanda M. D'ARGENSON dans le Ministere de tous le plus important: il ne vécut plus que pour son Maître. Le Roi le plus sage & le plus heureux que la France ait eu, devoit avoir un tel Ministre.

L'autre reception publique, dont nous avons à rendre compte, c'est celle de *Mrs.* DE MARSCHALL & D'ARNAUD. Ils furent élus le Jeudi 11 Juin 1750. & huit jours aprés ils prononcerent leurs Discours de remercîment. M. DE MARSCHALL parla le premier en ces termes:

MESSIEURS!

Je connois toute la grandeur de Vôtre bienfait. Je vois toute la gloire du titre dont Vous venez de m'honorer.

Mais pour Vous exprimer ce que je sens en cette occasion, pour Vous faire des remercimens dignes de la grace, que Vous m'accordez, pour Vous montrer enfin quel est mon coeur; il me faudroit cette Science, que Vous avez puisée dans les Cicerons, & dans les Demosthenes; il me faudroit l'art de bien parler.

Je ne m'aperçois que trop, que l'Amour pour les Sciences ne suffit pas pour former les Grands Hommes. Il faut des Talens, il faut du Génie. Ce sont là les qualités, qui Vous rendent célébres; ce sont celles, que je devrois Vous présenter à mon entrée dans cette Academie. Mais où trouver cette étendüe de savoir, cette délicatesse d'esprit? Ce sont les dons du Ciel, que Vous avez, MESSIEURS, en partage.

Je n'entre donc aujourd'hui dans Votre illuſtre Aſſemblée, que pour Vous admirer, que pour avoir le bonheur d'être placé au centre des Arts & des Sciences.

Si la Grece, ſi Rome, n'ont eu que certaines Epoques aſſez heureuſes, pour former des hommes célébres, je puis dire que l'Epoque de cette Académie eſt le Regne de FEDERIC. Sa Valeur, ſes Conquêtes, ne Lui ſont pas oublier ſon amour pour les Sciences. Il raſſemble de toutes parts d'illuſtres Savans. Il cherche un Génie aſſez vaſte pour pouvoir préſider dans ce Sanctuaire des Muſes, & la France Lui donne ce Grand Homme, qui le Compas à la main détermine la figure de la Terre, & calcule le bonheur de l'Homme. Auſſi-tôt l'Académie change d'état & de forme. Elle étoit auparavant aſſoupie; elle ſort tout à coup de ſa léthargie, pour paroitre dans tout ſon luſtre, pour faire éclorre le Phyſicien, le Géometre, le Philoſophe, l'Orateur, tous ces Maitres de l'Art, qui la compoſent.

Tel eſt l'état de Grandeur auquel Vous Vous trouvez élevés, MESSIEURS, par les ſoins d'un Roi Protecteur.

Il Vous encourage par ſes bienfaits. Il Vous anime par les chefs-d'oeuvre, qui ſortent tous les jours de ſa plume, & qui ſont l'admiration de tout l'Univers.

FEDERIC ne ſe contente pas de faire rétentir toute la terre de ſa valeur, de ſa juſtice, d'enſeigner aux Souverains l'Art de régner. Il ſe montre auſſi Grand Academicien, que Grand Roi. Il veut Vous ſurpaſſer, & il réüſſit.

Quel vaſte champ pour Vous, MESSIEURS, que les louanges d'un auſſi Auguſte Monarque!

Que l'Hiſtoire, que l'Eloquence, que la Poëſie, employent toute la force de leur Art, toute la délicateſſe de leur Génie, à immortaliſer un Régne qui leur offre tant de Gloire & tant de Vertus.

Pendant

Pendant que Vous aurez de si belles occupations, MESSIEURS, mon dessein sera de Vous écouter, de m'instruire, & de Vous applaudir.

Serois-je assez heureux pour élever un jour ma Voix avec Vous? Ce seroit le comble de mon bonheur.

M. D'ARNAUD prit ensuite la parole, & dit:

MESSIEURS!

Je commence par me plaindre, quand je dois ne m'occuper que du plaisir de vous remercier; il est vrai que vous me pardonnerez ces plaintes, elles ne partent que d'un excés de sensibilité; je voudrois qu'on pût trouver de nouvelles expressions, lorsqu'on a de nouveaux sentiments à rendre. Jamais on n'a eprouvé un desir plus violent de faire eclater sa reconnaissance, & peut-être personne n'est plus que moi dans l'impuissance de l'exprimer.

Cependant s'il est sur la terre quelques honneurs, quelques marques de distinction qui puissent exciter le noble orgueil d'une ame philosophe, s'il est quelque gloire pour le Sage, sans doute c'est celle que vous me faites aujourd'hui partager avec vous. Quel avantage plus flatteur pour un éleve des Arts que de se voir presque au sortir du berceau introduit dans leur sanctuaire, que d'être placé à coté de ses maitres, & de ses modeles, d'être en un mot à portée de recevoir d'utiles leçons.

Je dois avec justice regarder l'Allemagne comme ma nouvelle patrie, comme une nouvelle Mère qui m'adopte au rang de ses enfants les plus chéris. Peut-elle me donner des marques plus distinguées de sa tendresse? Elle m'admet dans une de ses plus illustres Acadé-

mies, m'ouvre, pour ainfi dire, fon fein, m'accorde des récompenfes avant que je les aye meritées : que d'obligations pour ma reconnoiffance! Ma premiere patrie, la France pouvoit-elle me témoigner plus d'indulgence & de bonté?

En effet, *Meffieurs*, je fuis redevable à l'Allemagne d'une nouvelle vie bien plus eftimable que cette vie groffiere, le partage commun de l'humanité. J'ouvre parmi vous les yeux à un jour plus pur, à la lumiere des Arts; ils m'eclairent tous à la fois.

Ici c'eft la Geométrie, ce guide fi fur, fi neceffaire dans les Sciences, qui m'offre fon fil fecourable pour me conduire dans le Labyrinthe immenfe de la Nature. Là c'eft l'Anatomie qui me fait part de fes heureufes découvertes. L'Aftronomie femble me transporter dans les Cieux, & m'en révéler les fecrets. L'Hiftoire m'ouvre fes Faftes; les tems les plus reculés font préfents à mes regards; la Morale enfin me fait connaitre de nouveaux plaifirs, de nouveaux fentiments. C'eft ici le Temple de tous les Arts, de toutes les Vertus.

Voila, *Meffieurs*, les fources fécondes ou Vous me permettez de puifer. Voila les bienfaits que vous me prodiguez.

C'eft ainfi que l'ecole d'Athenes devenoit l'ecole de l'Univers; elle fe faifoit des citoyens zelés de tous les hommes. Les gens de Lettres forment une efpece de peuple, féparé des autres; répandus fur la terre, ils doivent être réünis par l'amour des Arts, & de la Verité.

C'eft, *Meffieurs*, cet amour des Talents qui vous a fait donner à vôtre Academie, une forme digne de cet efprit de grandeur qui vous anime. J'ofe le dire, & c'eft fans flatterie; votre Societé me parait devoir obtenir la préference fur toutes les autres Societés litteraires; elle raffemble toutes leurs connoiffances, toutes leurs richeffes : c'eft un tréfor public qui contient toutes les fortunes d'un Etat.

Vous

Vous vous êtes prescrit un plan si judicieux, fondés sur un principe bien evident; que les Sciences pour s'étendre, pour se fortifier, doivent, si je puis parler ainsi, se familiariser les unes avec les autres, se communiquer leurs lumieres, leurs acquisitions, se prêter des secours mutuels.

Il en est des Arts comme du Commerce: un Négociant ne grossit ses fonds, que par une circulation d'espece, un échange continuel de Marchandises.

Un homme de lettres n'etend la Sphère de ses idées, n'enrichit même ses expressions, qu'en parcourant l'etendüe des Sciences. Un esprit qui veut devenir créateur, acquérir cette superiorité, ce laurier, le prix des veilles & des travaux, se forme un composé de tous les esprits. C'est un astre qui emprunte des rayons de tous les autres Soleils qui l'entourent.

Jettons un coup d'oeil sur ces grands hommes que l'on revoit toujours avec une surprise mêlée d'admiration. Si Homere n'avoit été qu'un simple versificateur, auroit-il répandu tant d'interêt dans ses Poëmes? N'y a-t-on pas trouvé les premieres notions d'histoire, de chronologie, de geographie, de phisique? Lucrece a embelli du charme des vers l'ingenieux Systême d'Epicure. Virgile dans l'Eneide fait admirer les plus hautes connoissances. Le fameux Pope n'a merité les suffrages de sa patrie, de toute la terre, qu'en suivant de pareils exemples. Le célébre Poëte qui a daigné cultiver mon enfance, m'enseigner ces chemins où je me soutiens encore à peine, nous a fait voir par les differents Ecrits qui sont sortis de sa plume tous les avantages attachés à l'universalité des Talents. Enfin, *Messieurs*, l'honneur de l'Allemagne, le heros de vôtre litterature, ce sçavant qui s'est acquis un nom immortel; le grand Leibnitz embrassoit tous les Arts dans son vaste génie

S'il

S'il m'etoit permis de céder a mon penchant, de rendre un hommage public à la verité, je vous entretiendrois des divers Talents d'un autre Leibnitz, que l'Allemagne a enlevé à la France, & que ma Patrie lui redemande tous les jours, comme un de ſes Citoyens qui l'honoroit le plus. Je vous le ferois voir tenant un compas d'une main, & de l'autre répandant des fleurs: ſa Venus phyſique, ſon Eſſay de Cosmologie, réüniſſent toutes les graces de notre langue, & les découvertes les plus hardies; ce ſont des chefs d'oeuvres d'elegance & de raiſonnement: mais, *Meſſieurs*, il étouffe ma voix, des qu'elle s'esſaye à lui rendre le tribut de loüanges qui lui eſt du. Il veut que je ne m'abandonne aux transports, à l'yvreſſe du zele, de l'admiration, que pour tenter un éloge qui eſt au deſſus de mes forces, je puis dire, au deſſus des efforts de l'eſprit humain.

C'eſt bien ici, Meſſieurs, que j'ai à me plaindre de la ſterilité du mien, quand mon ame, ſi je puis me ſervir de cette expreſſion, eſt ſurchargée de l'excés de ſes ſentiments. Quelles nouvelles couleurs ajouter à cette image qui eſt gravée dans tous les coeurs, qui par la grandeur de ſes traits frappe tous les regards?

Comment dépeindre un Roi qui réünit le guerrier, le legislateur, le politique, le ſçavant profond, le bel eſprit enchanteur, le philoſophe; qui dans tous les genres a ſçu parvenir au premier dégré; dont les délaſſements que lui permettent les ſoins de l'etat ſont les occupations du génie le plus ſublime; ne diſtinguant ſon rang, que par ſes talents & ſes vertus; autant elevé au deſſus de l'humanité par la ſuperiorité de ſes lumieres, que la bonté de ſon coeur l'en rapioche; Monarque en un mot fait pour ſe voir attacher ſur ſon front le diademe, du conſentement unanime de ſon pays, ſi l'injuſtice du ſort en lui refuſant un Trone pour berceau, l'avoit fait naitre dans l'obſcurité du dernier des hommes.

En

En réüniſſant; Meſſieurs, tous les Arts parmi vous, il ſemble vous avoir imprimé le caractere de ſa grande ame, de cette Ame univerſelle qu'il répand ſur ſon Empire, ſur tout l'Univers; tel on nous repreſente l'eſprit créateur des autres eſprits, l'eſprit éternel repoſant ſur l'immenſité, faiſant eclore le monde des vaſtes abimes du cahos.

Ah grand Roi! ah grand Homme! (qu'on permette à mon coeur de laiſſer echapper cette expreſſion,) que n'etes vous témoin des transports de joye, d'admiration, qui éclatent à vôtre ſeul nom; Ainſi la terre parait treſſaillir d'allegreſſe & de reſpect au nom des Dieux bienfaiſants. Ma Nation l'emporte ſur toutes les autres par ſon empreſſement à vous prodiguer des hommages que votre modeſtie ne peut rejetter. Elle ſçait que c'eſt donner à ſon Maitre de nouvelles preuves de ſon zele que de reconnaitre le mérite d'un autre Souverain. Trop grand pour être jaloux, LOUIS eſt le premier à elever du haut de ſon Trone en faveur de FEDERIC ce cri de loüange, que tout ſon peuple répete aujourdhui par ma voix.

C'eſt à vous, Meſſieurs, par vos conſeils, par vos exemples, à me rendre capable de célébrer un Monarque dont l'Hiſtoire doit faire l'etude des Rois, les délices du ſage, l'etonnement de la poſterité; je ne vous diſſimulerai point qu'aidé de vos leçons, c'eſt là l'objet de mes travaux. Pour tenter l'éxécution d'un projet auſſi hardi, s'il ſuffiſoit d'avoir une ame ſenſible au beau, au vrai, d'admirer les talents couverts du diademe, d'adorer la vertu ſur le Trone; Auguſte n'auroit point à regretter Virgile, & Pline, ſans être flatteur, loüeroit encore le divin Trajan.

Voici ce que M. DE MAUPERTUIS répondit à ces Discours.

MESSIEURS.

On peut compter parmy les plus grands avantages d'une Nation le Gout qu'elle a pour les Sciences & les Beaux Arts. Ce n'est ny l'etendue des Etats, ny meme le nombre d'hommes qui les habitent, qui font son bonheur & sa puissance; c'est une certaine quantité de Talents differens tous dirigés vers un meme But : si parmi ces Talens, ceux de la Force & de l'Adresse se presentent les premiers, on voit bientot qu'il en est d'autres qui doivent aussi puissamment concourir à sa gloire.

Le Monarque dont la sagesse nous gouverne, & qui a si bien seu mettre en valeur les uns, fait voir combien il fait cas des autres par tous les moyens qu'il employe pour les cultiver ou pour les faire eclorre. Ce n'est pas assés pour lui d'avoir retabli son Academie; & de lui avoir rendu plus de Lustre qu'elle n'en avoit jamais eu : ses soins s'etendent jusqu'au choix des Membres qui la composent; & si je n'etois pas du nombre, je dirois qu'il fait voir en cela le meme discernement qu'on admire dans tout le reste.

Vous en êtes, Messieurs, les preuves les plus convainquantes : vous, qui venant parmy nous remplir la place d'un Pere illustre ne regardez point nos occupations comme etrangeres aux Emplois auxquels votre Naissance & votre Esprit vous destinent : & vous, qui aprés avoir fait admirer en France les plus grands Talens, venez nous les consacrer.

J'aurois ici, Messieurs, bien des choses à dire, qui rendroient justice à la verité & qui satisferoient mon coeur : mais votre presence me les interdit, & me force à quitter un sujet dans lequel le plaisir que j'aurois eu m'auroit rendu capable de réüssir, pour en traiter un qui est peut-etre au dessus de mes forces.

DES

DES DEVOIRS DE L'ACADEMICIEN.

MESSIEURS.

Lorsque j'entreprens ici de parler des Devoirs de l'Academicien, je n'aurois qu'à dire ce que vous faites, pour avoir presque dit ce que vous devez faire : & j'aurois pu donner cette forme à mon Discours, si je n'avois eu à craindre un air d'ostentation qu'on auroit pu me reprocher, malgré le peu de part que j'ai à votre gloire & à vos travaux. Je parlerai donc ici des Devoirs de l'Academicien en général : Si vous y trouvez votre Eloge, ceux qui ne sont pas de ce corps y trouveront ce qui peut les rendre dignes d'en être.

Mais avant que de parler de Devoirs à des hommes libres, tels que sont les Citoyens de la République des Lettres; quelle est donc la Loy qui les peut obliger ? Pourquoi le Philosophe renoncera-t-il à cette liberté à la quelle il semble qu'il ait tout sacrifié pour s'assujettir à des devoirs ? pour se fixer à des occupations réglées & d'un certain genre ? Il faut sans doute qu'il y trouve quelqu'àvantage ; & cet avantage quel est-il ?

C'est celui que les hommes retirent de toutes les Societés: c'est le secours mutuel que se prêtent tous ceux qui en sont les membres. Chaque Societé possede un Bien commun, ou chaque particulier puise beaucoup plus qu'il ne contribue.

Qu'un homme qui s'applique aux Sciences, veuïlle se suffire à lui-même ; qu'il ne veuïlle emprunter d'aucun autre les connoissances dont il a besoin ; quand meme je supposerai qu'il ait tout le Genie possible ; avec quelle peine, avec quelle lenteur, ne sera-t-il pas

ſes progrés! quel tems ne perdra-t-il pas à découvrir des verités qu'il auroit connuës tout d'abord, s'il eut profité du ſecours d'autruy? Il aura epuiſé ſes forces avant que d'etre arrivé au point d'ou il eut pû partir. Combien celui qui, aidé des lumieres de ceux qui l'ont dévancé & de celles de ſes Contemporains, reſerve toute ſa vigueur pour les ſeules difficultés qu'ils n'ont pas reſoluës, combien celui là n'eſt-il pas plus en état de les réſoudre?

Tous ces ſecours qu'on trouve diſperſés dans les ouvrages & dans le commerce des Savants, l'Academicien les trouve raſſemblés dans une Academie; il en profite ſans peine dans la douceur de la Societé; & il a le plaiſir de les devoir à des confreres & à des Amis. Ajoutons y ce qui eſt plus important encore; il acquert dans nos Aſſemblées cet Eſprit Academique, cet eſpece de ſentiment du vray, qui le lui fait découvrir partout ou il eſt, & l'empeche de le chercher là ou il n'eſt pas. Combien differens Auteurs ont hazardé de ſyſtèmes dont la diſcuſſion Academique leur auroit fait connoitre le faux! Combien de Chimeres qu'ils n'auroient oſé produire dans une Academie!

Je ne vous ai cité ici M.M. que les avantages immediats que chaque Academicien trouve dans ſon Aſſociation à une Academie: c'etoit par ceux là que je devois commencer en parlant à des Philoſophes. Il y en a d'autres, qui, s'ils ne ſont pas des moyens directs, doivent être de puiſſants motifs pour exciter les gens de Lettres: c'eſt la Protection dont les Souverains honorent les Academies, & les graces qu'ils répandent ſur ceux qui s'y diſtinguent. Ici la nôtre a un avantage qu'aucune autre ne peut lui diſputer. Je ne parle point de la magnificence avec laquelle le Roi récompenſe vos travaux, ni du ſuperbe Palais qu'il vous deſtine: il employe des moyens plus ſeurs pour la gloire de ſon Academie. Ces Ouvrages que nous avons ſi ſouvent admirés dans des jours tels que celui-ci, ſeront des Monumens

mens eternels de l'eſtime qu'il a pour elle, & du cas qu'il fait de ſes occupations.

Voilà M. M. les avantages que chaque Academicien retire du corps dont il fait partie : voila les motifs qui le doivent exciter dans la carriere des Sciences : & combien puiſſamment ne doivent pas agir ſur vous tant de motifs réünis ! Les Devoirs même que l'Academie vous impoſe ſont-ils autre choſe que ce que l'Amour ſeul des Sciences vous feroit faire? Trouveriez-vous trop de contrainte dans l'Academie de l'Europe la plus libre ?

Tous les phenomenes de la Nature, toutes les Sciences Mathematiques, tous les genres de litterature, ſont ſoumis à vos recherches : & dès-la cette Compagnie embraſſe un Champ plus vaſte que la plupart des autres Academies : mais il eſt certains ſanctuaires dans leſquels il n'eſt permis à aucune de pénétrer : votre Fondateur même, tout ſublime & tout profond qu'il étoit, tout exercé qu'il étoit dans ces routes, n'oſa y conduire ſes premiers diſciples. Les Legislateurs de toutes les Academies, en leur livrant la Nature entiere des Corps, leur ont interdit celle des Eſprits, & la ſpeculation des premieres cauſes : Un Monarque qui a daigné dicter nos loix ; un Eſprit plus vaſte, plus ſeur peut être auſſi de votre prudence, n'a rien voulu vous interdire.

Quant à notre Diſcipline Academique, il n'y a aucune Académie dans l'Europe dont les Réglemens exigent ſi peu. Car il ne ſeroit pas juſte de faire entrer dans cette Comparaiſon des Societés ſur lesquelles ni l'oeil ni les bienfaits du Souverain n'ont jamais aucune influence.

Notre Académie embraſſe dans quatre Departemens toutes les Sciences. Chaque Claſſe concourt avec égalité au progrès de chacune : cependant la diverſité de leurs objets admet de la diverſité dans la maniere de les traiter.

La premiere de nos Classes, celle de *la Philosophie Experimentale*, comprend toute l'histoire naturelle, toutes les connoissances pour lesquelles on a besoin des yeux, des mains, & de tous les sens. Elle considere les corps de l'Univers revêtus de toutes leurs propriétés sensibles; Elle compare ces propriétés, elle les lie ensemble, & les deduit les unes des autres. Cette Science est toute fondée sur l'Experience. Sans elle le raisonnement toujours exposé à porter à faux se perd en systèmes qu'elle dément. Cependant l'Experience a besoin aussi du raisonnement; il épargne au Physicien le tems & la peine; il lui fait saisir tout à coup certains rapports qui le dispensent de plusieurs opérations inutiles; & lui permet de tourner toute son application vers les phenomenes decisifs.

Que le Physicien s'applique donc à examiner soigneusement les Experiences faites par les autres: qu'il n'ait pas plus d'indulgence pour les siennes propres: qu'il n'en tire que des conséquences legitimes: & surtout, qu'egalement eloigné de l'ostentation qui fait produire le Merveilleux, & du Mistere qui tient caché l'Utile, il les expose à ses Confreres avec toutes leurs circonstances.

Nous voyons plus d'un Academicien que je pourrois citer ici pour modeles; qui connoissent également l'art de faire les Experiences les plus delicates, & celui d'en tirer les conséquences les plus ingénieuses: qui malgré les plus grandes occupations, & les occupations les plus utiles de la Cour & de la Ville, trouvent des heures pour nous donner d'excellents ouvrages, & sont les premiers & les plus assidus dans nos Assemblées.

Notre Classe de *Mathematique* est la seconde. La premiere considéroit les corps revêtus de toutes leurs propriétés sensibles: celle-ci les dépouïlle de la plupart de ces propriétés pour faire un examen plus severe & plus seur de celles qui y restent. Les corps ainsi dépouïllés ne presentent plns au Géometre que de l'Etendue & des nom-

nombres : & ceux que des diſtances immenſes mettent hors de la portée de pluſieurs de ſes ſens, n'en paroiſſent que plus ſoumis à ſes ſpeculations & à ſes calculs.

La Geometrie, qui doit ſon origine à ſon utilité, & que les premiers Geometres appliquerent avec tant de ſuccés aux beſoins de la vie, ne fut enſuite pendant pluſieurs ſiecles qu'une ſpeculation ſterile, & un epece de jeu d'eſprit. Trop bornée à ſes abſtractions elle ſe contentoit d'exercer ſon art ſur des bagatelles difficiles, & n'oſa ſe porter jusqu'aux phenomenes de la Nature. L'heureuſe révolution qui s'eſt faite presque de nos jours dans les Sciences, la rendit plus audacieuſe. On vit la Geometrie expliquer tous les phenomenes du Mouvement, & quelle partie n'eſt-ce pas de la Philoſophie naturelle ? On la vit ſuivre le Rayon de la Lumiere dans l'eſpace des Cieux, à travers tous les corps qu'il pénétre, calculer toutes les Merveilles qui naiſſent de ſes refléxions & de ſes réfractions : ſoit pour nous faire découvrir des objets que leur immenſe éloignement déroboit à nos yeux, ſoit pour nous rendre ſenſibles ceux qui par leur extreme petiteſſe ne pouvoient etre apperceus. On vit le Geometre déterminant par des dimenſions exactes la grandeur & la figure du Globe que nous habitons, marquer au Geographe la veritable poſition de tous les lieux de la Terre, enſeigner au Navigateur des Regles ſeures pour y arriver. On vit les ſciences Mathematiques s'appliquer à tous les Arts utiles ou agréables.

La marche du Geometre eſt ſi déterminée, ſes pas ſont pour ainſi dire ſi comptés, qu'il ne reſte que peu de conſeils à lui donner.

Le premier c'eſt, dans le choix des ſujets auquels il s'applique, d'avoir plus en vuë l'utilité des Problemes que leur difficulté. Combien de Geometres, s'il eſt permis de les appeller de ce nom, ont perdu

perdu leur tems dans la Recherche de la Quadrature d'une Courbe qui ne fera jamais tracée!

Le second conseil, c'est, dans les Problemes physico-mathematiques, que le Geometre résout, de se ressouvenir toujours des abstractions qu'il a faites: que ses solutions ne sont justes qu'autant qu'il n'y auroit dans les corps que ce petit nombre de propriétés qu'il y considere: & que comme il n'y a peut-être point dans la Nature de corps qui soient réduits à ces seules proprietés, il doit sur ceux qui ont été les objets de ses calculs, consulter encore l'experience, pour decouvrir si des propriétés dont il a fait abstraction, ou dont il a ignoré la présence, n'alterent pas les effets de celles qu'il y a conservées.

En suivant ces conseils, le Geometre mettra son art à l'abri du reproche d'inutilité: & le justifiera aux yeux de ceux qui pour ne le pas connoitre asses, lui imputent des défauts qu'il ne faut attribuer qu'à l'usage mal-habile qu'on en fait.

La Classe de *Philosophie speculative* est la troisiéme. La *Philosophie experimentale* avoit examiné les corps tels qu'ils sont; revêtus de toutes leurs proprietés sensibles: *La Mathematique* les avoit dépouïllé de la plus grande partie de ces propriétés: *La Philosophie speculative* considere des objets qui n'ont plus aucune propriété des corps.

L'Etre suprême, l'Esprit humain, & tout ce qui appartient à l'Esprit est l'objet de cette science. La Nature des corps mêmes, entant que representés par nos perceptions, si encore ils sont autre chose que ces perceptions, est de son ressort.

Mais c'est une remarque fatale, & que nous ne sçaurions nous empecher de faire: Que plus les objets sont interessans pour nous, plus sont difficiles & incertaines les connoissances que nous pouvons en acquerir! Nous serons exposés à bien des erreurs, & à des erreurs bien dangereuses, si nous n'usons de la plus grande circonspection dans cette science qui considère les Esprits. Gardons nous de croire

croire qu'en y employant la même methode, ou les mêmes mots qu'aux ſciences mathematiques, on y parvienne à la même certitude. Cette certitude n'eſt attachée qu'à la ſimplicité des objets que le Geometre conſidere, qu'à des objets dans lesquels il n'entre que ce qu'il a voulu y ſuppoſer.

Si je vous expoſe ici toute la grandeur du péril des ſpéculations qui concernent l'Etre ſuprème, les premieres Cauſes, & la Nature des Eſprits, ce n'eſt pas M. M. que je veuille vous détourner de ces Recherches. Tout eſt permis au Philoſophe, pourvû qu'il traite tout avec l'Eſprit philoſophique, c'eſt à dire, avec cet Eſprit qui meſure les differens degrés d'Aſſentiment: qui diſtingue l'Evidence, la probabilité, le doute: & qui ne donne ſes ſpéculations que ſous celui de ces differens aſpects qui leur appartient.

Si la plupart des objets que la Philoſophie ſpéculative conſidere, paroiſſent trop au deſſus des forces de notre Eſprit, certaines parties de cette ſcience ſont plus à notre portée. Je parle de ces Devoirs qui nous lient à l'Etre ſupreme, aux autres Hommes, & à nous mêmes: de ces loix auxquelles doivent être ſoumiſes toutes les Intelligences; vaſte champ, & le plus utile de tous à cultiver! Appliquez-y vos ſoins & vos veilles: mais n'oubliez jamais, lorsque l'evidence vous manquera, qu'une autre lumiere auſſi ſeure encore doit vous conduire.

La quatriéme de nos Claſſes réünit tous les differens objets de deux célébres Academies d'un Royaume où l'abondance des grands Hommes les a tant multipliées. Je parle de notre Claſſe *de Belles Lettres*, qui comprend les Langues, l'Hiſtoire & tous les genres de Litterature: depuis les premiers Elémens de cet art qui apprend à former des ſons & des ſignes pour exprimer les penſées, jusqu'à l'uſage le plus étendu qu'on en peut faire.

Cet Art le plus merveilleux de tous, le plus utile ſans doute, fut dans ſes commencemens ſans doute un art trés ſimple. Le peu de beſoins que ſentirent les premiers hommes, n'exigea pas un grand nombre de mots ni de ſignes pour les exprimer. Ce ne fut qu'aprés le ſuccès de ce premier eſſai qu'ils deſirerent de ſe communiquer des idées moins communes, & qu'ils commencerent à connoitre les charmes de la converſation. Combien fallut-il de tems, combien s'écoulerent de ſiecles avant qu'ils ſçuſſent peindre aux yeux la converſation même!

La premiere Langue des hommes s'étoit déjà vraiſemblablement diverſifiée, lorsqu'ils paſſerent de la parole à l'Ecriture. Les Familles étant devenuës des Nations, chacune par des ſuites differentes d'idées ſe forma non ſeulement des mots differens, mais des manieres de s'exprimer differentes: les langues vinrent de cette diverſité; & tous ces enfans d'un même Père ſi diſperſés, & aprés tant de générations, ne purent plus lorsqu'ils ſe retrouvoient ſe reconnoitre ni s'entendre.

Un beau projet ſeroit, non de les faire revenir à leur Langue paternelle, la choſe n'eſt pas poſſible, mais de leur former une Langue plus réguliere que toutes nos langues qui ne ſe ſont formées que peu à peu, plus facile, & qui pût être entenduë de tous.

Ce Probleme qui a été plus d'une fois propoſé, fut l'objet de notre Academie dés ſa naiſſance: (*) Un habile homme entreprit l'ouvrage: un plus habile le regarda comme poſſible, & ne l'entreprit pas (**). Ce n'eſt pas ici le lieu d'expoſer les penſées qui me ſont venuës

(*) SOLBRIG.

(**) LEIBNITZ.

venuës fur ce fujet; elles appartiendroient même plutôt à une autre de nos Claffes qu'à celle-ci.

L'Academie la plus célébre de l'Univers eft depuis un fiecle occupée à perfectionner celle des langues qui aprochoit déjà le plus de la perfection. Les plus grands Génies de l'Antiquité, & plufieurs d'entre les Modernes, nous ont donné des Régles pour tous les genres d'ecrire. L'etenduë de ce Difcours ne me permet pas de traiter de tels fujets, quand meme j'en ferois capable; je me borne à quelques principes généraux.

L'Ecrivain, à quelque genre de litterature qu'il s'applique, ne doit jamais oublier que les mots étant les fignes des idées, le premier point eft le choix du mot propre. Qu'il ne fe laiffe jamais féduire par l'harmonie, ou la mefure: que jamais l'agrément ni la gêne ne lui faffe dire autre chofe que ce qu'il veut dire.

La conftruction d'une phrafe forme une parie du fens des mots qu'on y employe: que l'Ecrivain obferve donc religieufement les regles de la fyntaxe.

Que le ftile fimple, & pur, foit également éloigné de la *Pefanteur pedantesque*, & de ce qu'on appelle fi improprement *Bel Efprit.*

Certaines gens ne fçauroient encore pardonner à un Auteur François, d'avoir refufé *le Bel Efprit* aux Allemans (*): S'ils favoient mieux ce qu'on entend d'ordinaire par *Bel Efprit*, ils verroient qu'ils ont peu lieu de fe plaindre. Ce n'eft le plus fouvent que l'art de donner à une penfée commune un tour fententieux; C'eft, dit un des plus grands hommes de l'Angleterre, *l'art de faire paroître les chofes plus ingenieufes qu'elles ne font* (**).

(*) Le Pere Bouhours.
(**) *Bacon de Augmentis Scientiarum Lib. I.*

Quelques Auteurs Allemands se sont vangés en refusant à nos François *la Profondeur & l'Erudition*. La vengeance auroit été plus juste & non moins facheuse, si nous abandonnant le *Bel-Esprit*, ils s'etoient contentés de dire que nous en faisons trop de cas. Mais si ces Auteurs entendent par l'Erudition qu'ils refusent aux François un fatras de citations Latines, Grecques, & Hebraïques, un style diffus & embarrassé, on leur sçaura gré du reproche, & l'on s'applaudira du défaut.

Cette netteté de Stile qui caracterise nos Auteurs dépend sans doute beaucoup du génie de notre Langue; & c'est ce qui la renduë en quelque maniere la Langue universelle de l'Europe. C'est ce qui fait qu'un Monarque dont le goût est le suffrage le plus décisif, la parle & l'ecrit avec tant d'elégance, & veut qu'elle soit la Langue de son Academie.

J'ai parcouru ici toutes les differentes Sciences auxquelles nous nous appliquons: & n'ai point parlé d'une qui fut un des principaux objets de cette Compagnie lors de son etablissement.

Le premier Réglement de la Societé Royale portoit, qu'une de ses Classes devoit s'appliquer à *l'Etude de la Religion & à la conversion des Infideles:* Article plus singulier par la maniere dont il étoit présenté qu'il ne l'est peut-être en effet. Notre Réglement moderne ne charge aucune Classe en particulier de cette occupation: mais ne peut-on pas dire que toutes y concourent ?

Ne trouve-t-on pas dans l'etude des Merveilles de la Nature, des preuves de l'Existence d'un Etre suprème?

Quoi de plus capable de nous faire connoitre sa Sagesse, que les Verités Geometriques; que ces Loix eternelles par lesquelles il régit l'Univers?

La

La Philoſophie ſpeculative ne nous fait-elle pas voir la néceſſité de l'Exiſtence d'un Etre infiniment parfait?

Enfin l'etude des Faits nous apprend, qu'il s'eſt manifeſté aux hommes d'une maniere encore plus ſenſible; qu'il a exigé d'eux un culte, & le leur a preſcrit?

Il ne nous reſte plus qu'à parler des Aſſemblées publiques de l'Academie. Il y a deux jours de l'Année, qui y ſont conſacrés, le 24 Janvier, Jour de Naiſſance du Roi, & le 31 Mai, Anniverſaire de ſon Couronnement. Comme le jour fixé pour les Aſſemblées eſt le Jeudi, on renvoye ordinairement l'Aſſemblée publique au Jeudi le plus voiſin des Epoques que nous venons d'indiquer. Quand il ſe préſente quelque autre raiſon de convoquer des Aſſemblées extraordinaires, comme pour les receptions publiques, cela eſt arbitraire, & dépend des ordres du Préſident.

Les Aſſemblées publiques de l'Academie ont été jusqu'ici nombreuſes & brillantes; on y a vu non ſeulement les perſonnes les plus diſtinguées de la Cour, les Miniſtres Etrangers, & tout ce que Berlin renferme de plus qualifié; mais elles ont été honorées de la préſence des Princes & Princeſſe, Freres & Soeur du Roi, & des autres Princes du ſang. Témoignages de bienveillance également glorieux, & pour ceux qui les reçoivent, & pour ceux qui les accordent!

Nous ne remonterons que jusqu'à l'Aſſemblée du 2 Juin 1746. C'eſt celle où nous avons dit que M. DE MAUPER-

TUIS fut mis en possession de l'exercice réel de sa Présidence, que l'administration de M. M. les Curateurs avoit jusqu'alors renduë presque simplement titulaire. Le Prix sur la cause des Vents fut ajugé le même jour à M. D'ALAMBERT.

L'Assemblée suivante fut celle du Jeudi 26 Janvier 1747. & M. DE MAUPERTUIS y lut le Discours sur le jour de Naissance du Roi, que nous avons inseré dans ce Volume.

Quinze jours aprés, c'est à dire, le 9 Fevrier, M. le Marquis D'ARGENSON fit son Discours de remercîment dans une Assemblée à laquelle assista S. A. M. le Margrawe de Schwedt.

Le Jeudi 1. Juin de la même année fut remarquable par la présence inopinée de S. A. R. Madame la Princesse AMELIE, qui fit avertir l'Academie qu'elle vouloit se trouver à l'Assemblée, & qui y vint accompagnée de Madame sa Gouvernante & des Filles d'honneur de S. M. la Reine Mere. LL. AA. RR. Messeigneurs les trois Princes freres du Roi, s'y rendirent aussi. M. le Conseiller Privé DARGET lut ce jour là *l'Abregé de l'Histoire de Brandebourg* ; & le Prix sur les Monades fut ajugé à M. JUSTI.

L'Assemblée du 25 Janvier 1748. fut tout aussi brillante. Madame la Princesse AMELIE, Messeigneurs les Princes, Fréres du Roi, & Messeigneurs les Margrawes de Schwedt & HENRI, y assisterent. M. DARGET lut une Ode *sur le Renouvel-*

nouvellement de l'Academie, & la *Vie de FRIDERIC GUILLAUME le Grand, Electeur de Brandebourg.*

Le 30 Mai de la même année, M. DARGET lut la *Vie de FREDERIC I. Roi de Prusse*; & le Prix de Belles Lettres fut ajugé à M. FEIN.

Le 23 Janvier 1749. M. DARGET lut un Memoire *de la Superstition & de la Religion.*

Un séjour de M. le Président DE MAUPERTUIS auprés de S. M. à Potzdam, fit differer la suivante jusqu'au 3 Juillet. Le jeune Prince FRIDERIC GUILLAUME, fils ainé du Prince de Prusse, qui dans l'age le plus tendre, donne déjà de hautes esperances, y vint. M. DARGET lut un Mémoire intitulé: *Des Moeurs, des Coutumes, de l'Industrie & des progrés de l'Esprit humain dans les Arts & dans les Sciences.* Le Prix sur la génération du Nitre fut ajugé à M. PIETSCH.

Le Jeudi 22. Janvier 1750. le jeune Prince de Prusse étant présent, M. DARGET lut une *Dissertation sur les raisons d'etablir ou d'abroger les Loix.*

Le 21. Mai 1750. le jeune Prince de Prusse étant présent, le Prix de Mathematique fut renvoyé à l'année 1752. le Secretaire perpetuel lut l'Eloge de M. GRISCHOW, & M. D'ARNAUD prononça une Epitre en Vers *sur l'avantage des beaux Arts.*

Enfin

Enfin le 18. Juin dernier on a tenu l'aſſemblée publique pour la reception de Mrs DE MARSCHALL & D'ARNAUD. Elle été honorée de la préſence de S. A. R. Monſeigneur le Prince de Pruſſe. Les Récipiendaires ont fait leurs Diſcours de remercîment; & M. DE MAUPERTUIS a joint à ſa Réponſe un Mémoire *Sur les devoirs de l'Academicien.*

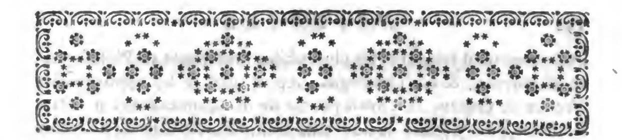
Tel eſt l'etat préſent de l'Academie: & tout ſemble lui annoncer que ſa ſplendeur ne peut aller qu'en augmentant. Un grand Roi la protége, un Préſident éclairé la dirige, l'Univers a les yeux ſur elle, & tous les motifs qui peuvent exciter & encourager les talens, ſe réüniſſent à ſon égard.



ELOGES

ELOGES
DES
ACADEMICIENS
MORTS DEPUIS
LE RENOUVELLEMENT.

R



ELOGE

DE

MONSIEUR JORDAN.

CHARLES ETIENNE JORDAN naquit à Berlin le 27 d'Aout 1700. d'une bonne famille bourgeoise, originaire du Dauphiné. Son Pére, qui avoit quitté sa Patrie pour la Religion, conservoit ce zele ardent, qui occupé entierement à satisfaire le Ciel, ne juge pas toujours avec impartialité & justesse des affaires de ce monde. Il avoit destiné les trois ainés de ses fils au Negoce, & il voüa le cadet à l'Eglise, sans consulter son inclination & ses talens.

Le jeune JORDAN avoit une passion pour les lettres & pour l'etude; il dévoroit avec avidité tous les Livres qui lui tomboient entre les mains, suivant ce penchant irrésistible avec lequel la nature marque les génies, chacun à un coin particulier. Son Père y fut trompé, & crut que qui dit un homme de Lettres, dit un Ministre, ou un Theologien. Il envoya son fils étudier à Magdebourg, sous la direction de son Oncle, qui etoit Prêtre en cette Ville. L'année 1719. il se rendit

à Geneve, où il fréquenta les plus habiles Professeurs en Philosophie, en Eloquence, & en Theologie. Aprés qu'il se fut approprié les Tresors de Geneve, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, il vola à Lausanne, pour y puiser de nouvelles connoissances dans de nouvelles sources.

De retour à Berlin en 1721. il fut connu de M. La Croze, qui l'instruisit par amitié, tant dans les Langues que dans les Lettres. Il continua ensuite ses Etudes en Theologie, par déference aux volontés de son Pére, & aprés avoir passé par les degrés qui précedent le Ministere, il fut revêtu de ce Caractere en 1725. On lui confia la conduite de la petite Eglise de Potzlow, Village situé dans une des Marches.

La jeunesse de M. Jordan, la vivacité saillante de son Esprit, & sa passion pour un genre d'etude tout différent de la Theologie, lui firent sentir la grandeur du sacrifice qu'il faisoit à son Pére. Pour l'en consoler, on le passa du Village où il étoit, à Prentzlow en 1727. Prentzlow etoit une sphére bien etroite pour M. Jordan. C'etoit un genêt d'Espagne devant le soc d'une charruë. Son application & l'etenduë de sa mémoire l'avoient mis en peu de tems au bout de sa Bibliotheque; un homme de son âge ne pouvoit, ni ne devoit, se restraindre à ne converser qu'avec des morts; il devoit gouter la société des vivans. C'est ce qui l'engagea à épouser une personne dans laquelle il rencontroit les talens si rares de la Beauté, de l'Esprit & de la Sagesse. C'etoit Susanne Perreault, avec laquelle il eut deux filles pendant les cinq années de leur mariage.

Ce même esprit qui donne le goût des Sciences, porte ceux qui l'ont à remplir exactement leur devoir. Plus le Jugement est sûr, les Idées claires, le Raisonnement conséquent, plus l'homme est porté à s'acquitter sans reproche de l'Emploi, tel qu'il soit, qu'il doit remplir. M. Jordan agit ainsi. Y avoit il quelque mésintelligence dans le Troupeau, dont il étoit Pasteur? C'etoit lui qui portoit les pa-

roles

roles de paix, & qui travailloit avec une activité infatigable à réconcilier les esprits. Y avoit-il des personnes affligées? C'etoit M. JORDAN qui les consoloit, qui abandonnoit son Etude, sa Femme, & tout ce qu'il avoit de plus cher, pour rendre le repos & la tranquillité d'ame à ceux qu'une affliction immoderée, & le peu de forces qu'ils avoient sur eux-mêmes, en avoit privé. Y avoit-il quelques malades, ou quelques mourans, fut-il même de cette espece humaine, méprisée par l'avilissement des emplois dans lesquels elle vit? C'etoit encore M. JORDAN, dont le coeur compatissant & tendre assistoit dans leurs dernieres heures, ces personnes, qui sans lui auroient souffert sans secours, & seroient mortes sans consolation.

Un caractere si serviable, cette bonté de coeur, qui ne se démentoit jamais, ce fonds de charité inépuisable, en un mot toutes les bonnes qualités de M. JORDAN, le firent aimer & respecter de tous ces François, que la révocation de l'Edit de Nantes avoit établis à Prentzlow. S'il prit part à leur affliction, & à leur malheur, ils furent également sensibles à la mort de sa Femme, qu'il perdit au mois de Mars de l'année 1732. La vivacité de son temperament, & la force avec laquelle les passions régnent dans l'ame de la jeunesse, ne permirent point à M. JORDAN de souffrir cette perte avec une constance Stoïque; vrai portrait de la fragilité humaine, qui nous permet de triompher par nos raisons de la foiblesse des autres, mais qui nous laisse tomber les armes des mains, quand il s'agit de nous-mêmes. Le chagrin & la douleur le rongeoient; sa santé en fut alterée si considérablement, qu'il eut des attaques réïterées de crachement de sang, qui manquerent de le rejoindre dans le tombeau aux cendres de son Epouse. Sa maladie dégénera en Mélancolie, & il prit ce prétexte pour quitter les Emplois du Ministere, & pour venir gouter à Berlin les douceurs de l'etude & du repos.

Dans les chagrins qui proviennent de la tendresse, l'affliction est d'autant plus opiniâtre qu'elle se croit autorisée par un motif de vertu. Tout ce qui rappelle les pertes que l'on a faites, r'ouvre de nouveau ces playes, en y enfonçant le poignard de la mélancolie, guidé des mains de la constance & de la fidelité; les distractions, & le tems, ont seul le droit de guérir.

Ces considerations, jointes aux instances de ses Parens, déterminerent M. JORDAN à faire le voyage de France, d'Angleterre & de Hollande. Il ne s'y attacha point à se donner le spectacle de la Scene mobile du monde. Son Esprit porté à la Philosophie & à l'etude, lui fit tourner ce voyage entierement du coté de la Litterature; il ne se borna point à voir des Palais, contempler des Edifices, à se rendre spectateur de diverses Cérémonies d'une pratique differente de celle de ce Païs; unique fruit que la legereté, & le peu de discernement de la plupart de la jeunesse, recueille de ses voyages. Car en effet quel usage peut on tirer de l'inspection locale de ces Ouvrages, qui sont le produit de l'Opulence, & souvent de la prodigalité? Il ne se fixa qu'à connoitre ces grands Hommes, dont l'esprit etendu, l'elévation du Génie, & l'erudition, font l'honneur de leur Patrie & de leur Siecle. Je ne vous tracerai point les noms des *Sgrawezende*, des *Muschenbrocks*, des *Voltaires*, des *Fontenelles*, des *Dubos*, des *Clarckes*, des *Popes*, des *Le Moivres*, & de tant d'autres, que j'omets pour l'amour de la briéveté. Ce furent ces hommes célébres, que M. JORDAN vouloit voir, & qu'il etoit digne de connoitre. C'etoit ainsi que les Romains voyageoient autrefois en Grece, & surtout à Athenes, pour se former l'esprit & le gout, dans ce Païs qui etoit alors le Berceau des Arts, & l'Azyle des Talens. Il satisfaisoit sa couriosité; c'etoit peu pour lui, il voulut encore contenter ses sentimens; il composa la Rélation de son Voyage, dans laquelle il rend justice à la beauté du genie, & aux talens de ces hom-

mes

mes rares, pour lesquels il conserva une haute estime pendant toute toute sa vie. Qu'il est difficile à l'amour prore de rendre au mérite un hommage pur, & exemt de toute envie: les bonnes qualités de nos semblables, & surtout de ceux qui courent avec nous la même carriere, semblent ravaler les nôtres; & qu'il est rare d'unir la modestie & l'impartialité avec beaucoup d'esprit & de connoissances! C'etoit une vertu particuliere en M. JORDAN, à laquelle il a été constamment attaché toute sa vie, & sans laquelle il n'eût point laissé ce grand nombre d'Amis, qui donnerent à sa perte de veritables regrets.

De retour à Berlin, il rentra dans son Cabinet, où l'excitoit à l'etude cette noble Emulation, qui porte les esprits bienfaits à se perfectionner davantage. Il lisoit tout, & ne perdoit rien de qu'il avoit lû. Sa mémoire etoit si vaste, qu'elle etoit comme un répertoire de tous les Livres, de toutes les Variantes, de toutes les Editions, & des Anecdotes les plus curieuses en ce genre.

L'esprit, le mérite, & surtout le bon caractere de M. JORDAN, ne lui permirent point de rester enseveli plus longtems dans son Cabinet. Mgr. le Prince Royal, à present le Roy, l'appella à son service, au mois de Septembre 1736. Depuis ce tems, il passa sa vie à Reinsberg, partagé entre l'etude & la Societé, estimé & aimé universellement, & unissant cette Politesse que donne l'usage du beau monde à la profondeur de ses connoissances. Il déridoit les Sciences, & les produisoit à la Cour sous les Livrées des agrémens & de la galanterie.

Aprés la mort de FREDERIC GUILLAUME, le Roy le plaça dans une situation, où il put tourner au profit de la Patrie les talens de son esprit, & les vertus de son coeur. Il fut revêtu du caractere de Conseiller Privé. Il emploia toute la sagacité de son esprit à l'utilité de l'Etat; c'est à lui que Berlin est redevable des nouveaux réglemens

de

de Police, qui y ont introduit le bel ordre que nous y voions régner. Toutes les ruës furent débarrassées de cette espece lâche & abjecte de fainéans, dont l'apparence abuse de la charité des Citoyens. Une Maison de travail s'eleva par ses soins, dans laquelle mille personnes qui vivoient à la charge des particuliers, se nourrissent à présent de leur industrie, & employent leurs facultés au bien public. La Ville fut partagée en quartiers, dans chacun desquels des personnes furent préposées pour veiller aux régles de la Police. Les Academies furent pourvuës avec discernement & connoissance, de Professeurs habiles & sçavans. Toutes ces nouvelles institutions, & le soin de faire fleurir les Academies, sont duës à l'activité de M. Jordan. En 1744, au renouvellement de cette Academie Royale des Sciences & des belles Lettres, il en fut élu Vice-Président.

Qu'on ne dise point, que la Culture des Sciences & des Arts rend les hommes inhabiles aux affaires. Le bon esprit fait les mêmes progrés dans toutes les matieres qu'il embrasse; les Sciences, bien loin d'avilir, donnent dans tous les Emplois un nouveau lustre à ceux qui les cultivent. Les grands hommes de l'Antiquité se formerent sous la tutelle des Lettres, si je puis me servir de ce terme, avant que d'occuper les dignités de l'Etat; & ce qui sert à éclairer l'esprit, à perfectionner le jugement, & à étendre la Sphere des connoissances, forme certainement des sujets propres à toute espece de destinations. Ce sont des plantes cultivées avec soin, dont les fleurs & les fruits sont d'une beauté plus rafinée, & d'un goût plus exquis, que celles de ces arbres, qui dans les bois sauvages, abandonnés à eux-mêmes, croissent au hazard, & dont les branches bizarrement entortillées n'offrent pas même à la vuë un spectacle agréable.

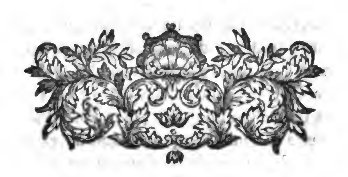
Lorsqu'aprés la mort de l'Empereur Charles VI, le Roy entra en Silesie à la tête de ses armées, pour revendiquer l'heritage de ses Ancêtres, que la prosperité de la maison d'Autriche lui avoit retenu longues

longues années, avec peu d'attention à ses droits ; M. JORDAN suivit S. M. dans la Campagne de 1741. alliant la douceur du commerce des Muses au tumulte des armes, & à la dissipation d'une Armée, dont les mouvemens & les opérations etoient continuelles. Ces Campagnes & son séjour frequent à la Cour, lui laisserent cependant le tems de travailler aux differens Ouvrages qui nous restent de lui ; à savoir, une Dissertation Latine sur la vie & les Ecrits de *Jordanus Brunus*, un *Recueil de Litterature de Philosophie & d'Histoire*, *l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. La Croze*, sans compter quelques Manuscrits, qu'une modestie outrée l'empecha de faire imprimer. Il disoit qu'il faloit porter la Lumiere dans ces endroits ténébreux, que la Nature envieuse paroit vouloir cacher aux hommes ; qu'il faut instruire l'Univers par des faits nouveaux & dignes de son attention, ou qu'il faut savoir rendre féconde la sterilité des matieres, & revêtir des traits & des carnations de la Venus de Medicis, un squelette décharné, pour publier ses Ouvrages, & pour faire rouler la presse. Sa critique scrupuleuse n'avoit pour objet que ses Ouvrages ; il paroissoit même regretter d'avoir laissé echapper dans sa jeunesse les premieres productions de sa plume. Subjuguant son amour propre, il corrigeoit sans cesse ses nouveaux Ecrits, ne croyant jamais, par son travail, & par son assiduité, pouvoir donner assés de preuves du respect & de la déférence qu'un Auteur doit au Public.

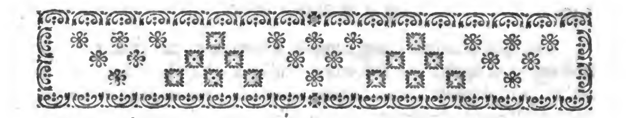
Il ne manquoit aux avantages dont M. JORDAN jouïssoit qu'une vie moins limitée que la sienne. Les Sciences, la Patrie & son Maitre le perdirent par une maladie longue & douloureuse, qui l'emporta le 24 May 1745. agé de 44. ans & quelques mois, sans que sa patience l'abandonnât dans des maux, dont le poids s'appesantit par la durée, & qui deviennent souvent insupportables aux Ames les plus fermes, & à ceux-mêmes dont la constance paroit inébranlable dans les périls les plus evidens.

M. Jordan étoit né avec un Esprit vif, pénétrant, & en même tems capable de beaucoup d'application. Sa mémoire etoit vaste, & contenoit, comme dans un dépôt, le choix de ce que les bons Ecrivains dans tous les siecles ont produit de plus exquis. Son imagination étoit brillante; elle étoit toujours arrêtée par le frein de la raison. Sans écart dans ses saillies, sans sécheresse dans sa morale, retenu dans ses opinions, ouvert dans ses discours, preferant la secte Academique aux autres opinions des Philosophes, ardent à s'instruire, modeste à décider, aimant le merite, & le faisant connoitre; plein d'urbanité & de bienfaisance, chérissant la verité & ne la déguisant jamais, humain, genereux, serviable, bon Citoyen, fidele à ses Amis, à son Maitre, & à sa Patrie, sa mort fut un deuïl pour les honnêtes gens; la malignité de l'envie se tût devant lui; le Roi, & tous ceux qui le connurent, l'honorerent de leurs regrets sinceres.

Telle est la récompense du vrai merite, d'etre estimé pendant la vie, & de servir d'exemple aprés la mort.



ELOGE



ELOGE
DU
GÉNÉRAL DE GOLTZE.

GEORGE CONRARD, Baron de GOLTZE, Général-Major des Armées du Roi, Commandant des Gens-d'Armes, Commiſſaire Géneral de Guerre, Droſſard de Cottbus, de Peitz, & d'Aſchersleben, Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Seigneur de Kutlau, Neucrantz, Melentin, Henrisdorff, Pepau, Blumenwerder, Lariſch & Langenhoff, nâquit à Parſaw en Poméranie, l'an 1704. de HENNING BERNARD, Baron de GOLTZE, Capitaine de Cavalerie, au ſervice de Pologne, & de MARIE CATHERINE de HEIDEBRECHT. Il fit ſes Humanités aux Jéſuites de Thorn, d'où il paſſa à l'Univerſité de Halle, où il acheva de ſe perfectionner dans l'etude, & d'acquerir les connoiſſances qui conviennent à un jeune homme de Condition, que ſes Parens deſtinent aux affaires.

Il fut attiré l'année 1725. au ſervice du Roi de Pologne, par ſon Oncle, le Comte de MANTEUFFEL, qui étoit Miniſtre d'Etat. Monſieur de GOLTZE fut envoyé en France l'année 1727. avec le Comte de HOIM en qualité de Conſeiller d'Ambaſſade. Deux ans aprés il fut rappellé en Saxe, où il devint Conſeiller de Légation actuel, & reçut en même tems la Clef de Chambellan.

Les cabales d'une Cour remplie d'intrigues, renverserent son Protecteur, & ébranlerent sa fortune naissante. Monsieur de GOLTZE fut bientôt dégouté de la carriére épineuse dans laquelle il s'etoit engagé ; il ne voyoit devant lui que des chûtes célébres, & des passages rapides du comble de la faveur à la disgrace & à l'oubli ; il renonça à la Politique, & quittant le service de Saxe, il choisit une Profession, où il suffit d'être honnête homme pour faire son chemin.

La réputation des Trouppes Prussiennes, & l'amour de la Patrie, l'engagerent à préferer ce Service à tout autre. Ce fut l'année 1730. qu'il reçut une Compagnie de Dragons dans le Regiment de Bareuth. Ce n'etoit pas alors une chose facile de passer d'un autre service dans celui de Prusse, & il falloit avoir un mérite reconnu pour être reçu. M. de GOLTZE justifia bien la bonne opinion qu'on avoit de lui. Doüé d'un Génie heureux, & de toutes sortes de talens, il ne dépendoit que de lui d'être tout ce qu'il vouloit, & d'exceller en chaque genre. A' peine fut-il Officier, qu'il surpassa tous ceux de son Régiment en exactitude & en vigilance, & il parvint par son application à une connoissance si parfaite de son mêtier, qu'on jugea d'abord par ces commencemens de ce qu'il feroit un jour. Ulysse reconnut ainsi Achille, en lui présentant des Armes.

Le Génie de M. de GOLTZE n'avoit pas échapé au feu Roi, qui se connoissoit bien en hommes ; il l'envoya à Varsovie l'année 1733. lorsque la mort d'Auguste, Roi de Pologne, ouvroit un vaste Champ aux Intrigues, aux Partis, & aux Dissensions de cette République, qui étoit agitée par les mouvemens que se donnoient les Puissances de l'Europe pour l'Election d'un nouveau Roi.

M. de GOLTZE connoissoit non seulement les interêts de toutes les grandes familles de ce Royaume, il avoit de plus une perception vive, & cet heureux talent de démêler dabord la vérité, de la vraisemblance. Ses relations prognostiquerent exactement les desseins

desseins de la Pologne, il lût l'avenir dans les causes présentes, & s'acquitta de sa Commission avec tant de dexterité, que l'estime que le feu Roi avoit pour lui, en augmenta encore.

Le Roi ne pouvoit lui en donner des marques plus agréables, qu'en lui faisant naitre des occasions où il pouvoit se distinguer. Il le choisit pour faire la Campagne du Rhin en 1734. avec les 10000. Prussiens qui y servirent dans les Armées de l'Empereur. Cette Campagne stérile en grands événemens, trompa l'attente de ce jeune courage, qui bruloit de se distinguer. Les bons esprits savent tirer parti de tout. M. de GOLTZE étudia l'arrangement des subsistances, & dans peu il fut supérieur à ses Maitres.

La Campagne suivante, le Roi le plaça comme Lieutenant Colonel dans le Regiment de Cosel; mais la paix qui survint immédiatement aprés, ramena M. DE GOLTZE de la pratique de la Guerre à la simple Théorie; il retourna en Prusse avec son Régiment, où il reprit son ancienne étude, c'est à dire, celle des Belles Lettres; étude si utile à ceux qui se vouënt aux armes, que la plûpart des Grands Capitaines y ont consacré leurs heures de loisir.

En 1740. aprés la mort de FREDERIC GUILLAUME, le Roi appella M. de GOLTZE pour l'attacher à sa personne; la Guerre de Silesie qui survint alors, fournit au Militaire les plus belles occasions de se distinguer. Mr. de GOLTZE dressa la Capitulation de Breslau; il fut dépêché au Prince Léopold d'Anhalt avec ordre de donner l'assaut à la ville de Glogau. Il fut même des premiers qui escaladerent les remparts, & aprés en avoir donné la nouvelle au Roi, il eut commission de hâter la marche de 14. Escadrons qui devoient joindre l'armée, & qui n'arriverent qu'à la fin de la Bataille de Mollwitz. M. de GOLTZE s'en servit à poursuivre les ennemis dans leur fuite.

Ces ſervices lui valurent la Seigneurie de Kutlau, dont le fief étoit venu à vaquer. Mais M. de GOLTZE, ſenſible aux bontés du Roi, préféroit l'avantage de lui être utile, à celui d'etre récompenſé. Laborieux comme il l'etoit, il ne pouvoit pas manquer d'occaſion, pour ſatisfaire une auſſi noble paſſion.

C'eſt ſur tout à la guerre que l'on reconnoit le prix de l'activité & de la vigilance. C'eſt là que la faveur ſe taît devant le mérite, que les talens éclipſent la préſomption, & que le bien des Affaires exige un choix ſur & judicieux des perſonnes qui ſont les plus employées. Car combien de reſſorts ne faut-il pas faire jouër enſemble, pour entretenir, pour faire ſubſiſter, & pour mettre en action ces Armées nombreuſes, que l'on aſſemble de nos jours? Ce ſont des Emigrations de peuples qui voyagent en faiſant des conquêtes; mais dont les beſoins, qui ſe renouvellent tous les jours, veulent être ſatisfaits réguliérement: Ce ſont des Nations entiéres & ambulantes, qu'il eſt plus difficile de défendre contre la faim, que contre leurs ennemis. Le deſſein du Général ſe trouve par conſéquent enchainé à la partie des ſubſiſtances, & ſes plus grands projets ſe réduiſent à des chiméres héroïques, s'il n'a pas pourvû avant toutes choſes aux moyens d'aſſurer les vivres. Celui auquel il confie cet Emploi, devient en même tems le dépoſitaire de ſon ſecret, & tient par là-même à tout ce que la Guerre a de plus ſublime, & l'Etat de plus important.

Mais quelle habileté ne faut-il pas dans ce poſte, pour embraſſer des objets auſſi vaſtes; pour prévoir des incidens combinés, des cas fortuits, & pour prendre d'avance des meſures ſi exactes, qu'elles ne puiſſent être dérangées par aucune ſorte de hazard? Quelles reſſources dans l'eſprit, & quelle attention ne faut-il pas, pour fournir en tous lieux & en tout tems le néceſſaire, & le ſuperflu, à une multitude compoſée de Gens inquiets, impatiens, & inſatiables?

Tous

Tous ces talens divers, & toutes ces heureuses dispositions, se trouvoient réunis en la personne de M. de GOLTZE. Le Roi lui confia l'Intendance de son Armée ; & ce qui est plus remarquable encore, c'est que tout le monde applaudit à ce choix.

M. de GOLTZE étoit comme le Protée de la Fable ; dans cette seule Campagne, il fit le service d'Aide de Camp, de Général, d'Intendant, & même de Négociateur. Il fut chargé d'une Commission importante & secrete, dont le Public n'a jamais eu une entiere connoissance ; mais ce que le Public n'ignoroit pas, c'est qu'il passoit d'un emploi à l'autre, sans qu'on s'apperçut qu'il changeoit de travail, s'acquitant toujours également bien de celui qu'il faisoit.

L'année 1742. il suivit le Roi en Boheme, & il donna des marques de sa capacité à la Bataille de Czaslau, qui firent juger aux Connoisseurs, que son génie lui tenoit lieu d'experience. Il devint Colonel à la fin de la Campagne, & reçut en même tems le Commandement des Gens-d'Armes.

La Paix de Breslau, qui fut une suite de cette Victoire, le ramena à Berlin, où, au renouvellement de l'Academie Royale des Sciences, il en fut élu Membre honoraire. Il assista souvent à nos Assemblées, y apportant des connoissances si variées, & si étenduës, qu'aucune des matiéres, qui se traitoient, ne lui étoient étrangéres, ou nouvelles.

Il dévint Général-Major en 1743., & les devoirs de son Etat nous l'enleverent l'année d'aprés à l'occasion de la Guerre qui se ralluma de nouveau. M. DE GOLTZE fut de toutes les expéditions de cette Campagne, & y fut utile en toutes ; trouvant des ressources dans son intelligence pour la subsistance des troupes, là même où il paroissoit que la famine devoit suspendre les hostilités.

Nous venons enfin à la plus belle Epoque de sa vie, je veux dire, la Campagne de l'année 1745 ; Compagne où il eut occasion de déplo-

déployer toute l'étenduë de ſa capacité. Au commencement de cette année, le Roi lui communiqua le projet de ſa Campagne, qui étoit de rendre la Guerre offenſive, par le moyen d'une Bataille, & de pourſuivre les Ennemis jusques dans leurs propres Provinces. Ce qui rendoit l'opération de M. de GOLTZE plus difficile, c'etoit l'incertitude du lieu par lequel l'ennemi feroit ſes efforts; ce qui l'obligeoit à prendre des arrangemens doubles, tant vers les frontieres de la Moravie, que vers celles de la Bohéme.

Tout le monde ſait que les Ennemis pénétrerent en Sileſie par la Boheme, & qu'à cette occaſion ſe donna le 4. de Juin la Bataille de Friedberg. M. de GOLTZE combattit à la droite, à la tête de ſa Brigade de Cavalerie, & fit des merveilles pendant la Bataille, & pendant la pourſuite. A' peine fut-il deſcendu de cheval, que, prenant la plume à la main, il donnoit cent ordres differens, pour arranger les Convois, qui devoient le même jour ſuivre l'Armée.

Les Pruſſiens pouſſerent les Troupes de la Reine jusqu'au delà de Königsgrätz. Le Roi paſſa l'Elbe, & ſe campa au Village de Clum, qui eſt encore à un mille au delà. Ainſi les Pruſſiens étoient à 10. Milles de leurs Magaſins, ayant derriére eux une chaine de montagnes qui les en ſéparoit, aucune riviere navigeable pour s'en ſervir, & à l'entour de leur Camp, une contrée abandonnée de ſes habitans, ce qui en faiſoit un déſert. M. de GOLTZE ſurmonta tous ces obſtacles, & quoique les moindres ſubſiſtances ſe tiraſſent de la Siléſie, perſonne ne s'apperçut de ces embarras, & l'Armée vêcut dans l'abondance.

En examinant le nombre prodigieux de détails qu'entrainoit ſon emploi, on croiroit qu'un ſeul homme ne pourroit y ſuffire; mais M. de GOLTZE avoit ce talent particulier à Ceſar, il dictoit comme ce grand homme à 4. Secrétaires à la fois, conſervant toûjours la tête fraîche,

fraîche, malgré le poids des occupations les plus compliquées & les plus difficiles.

A' peine M. de GOLTZE devint-il Commiſſaire Général, & Droſſard de Cottbus & de Peitz, qu'il en témoigna ſa reconnoiſſance à ſon Maitre, de la façon la plus noble qu'un ſujet le puiſſe faire envers ſon Souverain, c'eſt à dire, par des ſervices plus importans encore que ceux qu'il avoit rendus.

Des raiſons politiques & militaires engagerent le Roi de ſe rapprocher des frontières de la Sileſie; ſon Armée étoit affoiblie par 3. gros Détachemens, dont l'un avoit joint le vieux Prince d'Anhalt au Camp de Magdebourg; le ſecond, ſous le Général de Naſſau, avoit repris la fortereſſe de Coſel, & le 3e. ſous le Général Du Moulin occupoit les gorges des montagnes qui menent en Siléſie, & par où les Convois arrivoient à l'Armée. Les Autrichiens jugeant ces circonſtances favorables, vinrent de nuit, & ſe rangerent à la droite de l'Armée du Roy, ſur une Montagne qui ajoutoit à l'avantage du nombre qu'ils avoient, celui du terrain.

M. de GOLTZE, qui campoit à la droite, fut le premier qui avertit le Roi de l'arrivée des Ennemis. Auſſi-tot l'Armée prit les armes, & ſe mit en devoir de les attaquer. Dix Eſcadrons qui compoſoient la premiere Brigade, que commandoit M. de GOLTZE, & deux Eſcadrons de la ſeconde, avec 5 Bataillons de Grenadiers, étoient à peine en bataille, que M. de GOLTZE eut ordre de donner.

Il avoit devant lui 50. Eſcadrons des Troupes de la Reine, rangés en 3. Lignes ſur la croupe d'une Montagne. Les attaquer, les enfoncer, & les diſperſer, fut pour lui l'ouvrage d'un moment. Cette Cavalerie débandée, & fugitive à travers des vallons, ne pût jamais ſe rallier, & l'Infanterie Pruſſienne trouva toutes les facilités pour emporter alors la batterie principale des Autrichiens. On étoit accoutumé d'exiger de M. de GOLTZE le double de ce qu'on demande aux

T autres;

autres ; & comme si c'eut été trop peu de gagner une Bataille en un jour, on le détacha avec sa brigade, qui devenoit inutile à la droite, vers la gauche, où il combattit une seconde fois, avec le même succés que la premiere. Le Roi lui-même rendit le témoignage à ce Général qu'il avoit eu la plus grande part au gain de cette Bataille, où la Valeur suppléa au nombre, & l'Intelligence des Officiers aux dispositions, que le tems n'avoit pas permis de faire.

L'Armée entra ensuite dans ses quartiers de cantonnement en Siléfie. Mais un nouvel orage s'éléva bientôt : les Ennemis de la Prusse, vaincus tant de fois, n'en étoient pas moins animés à notre perte. Ils méditoient de faire une irruption dans le Brandebourg, en traversant la Saxe : ce projet découvert demanda de nouvelles mesures, pour s'y opposer. M. de Goltze travailla aux arrangemens des subsistances, avec tout le zele d'un bon Patriote, & il surpassa dans cette occasion tout ce qu'il avoit fait d'utile en ce genre jusqu'alors. L'expedition de la Lusace fut une Marche continuelle, sans relâche, qui dura 8. jours pendant lesquels l'Armée fut abondamment pourvuë. Il régla ensuite les contributions avec humanité & désintéressement, & revint à Berlin aprés la Paix de Dresde, où il exerça ses talens à des vertus civiles, qui le rendoient aussi estimable qu'il l'étoit par les militaires.

Ce fut par ses soins que se perfectionnerent les arrangemens de ces Magasins, qui préservent toutes les Provinces de la Domination Prussienne, des fléaux de la famine, & des suites encore plus funestes qu'elle attire aprés elle. Ce fut à ses bonnes dispositions que l'Oeconomie de l'Hôtel Royal des Invalides eut l'obligation de ses meilleurs réglemens ; ce fut à son Industrie, qu'on dût le projet nouveau, pour les Caissons, les Fours & les Bâteaux du Commissariat.

M. de Goltze ne perdoit jamais de vûë le bien de l'Etat ; il dressa des Mémoires pour le défrichement des terres, pour saigner des Marais,

Marais, pour établir de nouveaux Villages, pour proportionner des taxes, & pour réformer differens abus, ſur les obſervations qu'il avoit faites, en parcourant les Provinces dans ſes voyages; dont beaucoup devinrent d'une utilité réelle par leur exécution.

A la fin de 1746. il fut attaqué d'une eſpece d'Aſthme, que les Médecins, ſuperficiels dans leurs conjectures, mépriſerent ſelon leur coutume. Au commencement de l'année 1747. ſon mal augmenta, & fut ſuivi d'un crachement de ſang aſſés violent, par lequel on ne s'apperçut que trop tard du danger qui le menaçoit. Le Roi l'avoit admis dans ſa plus grande familiarité. Il aimoit ſa Converſation, qui étoit toujours pleine de choſes mêlées de connoiſſances agréables & de connoiſſances ſolides, paſſant des unes aux autres avec cette facilité qu'y apporte un eſprit rempli d'amenités, & formé par un long uſage du monde. Sa Majeſté le vit ſouvent, & ſurtout pendant les derniers jours de ſa vie, pendant lesquels il conſerva une préſence d'eſprit, & une fermeté admirable, dictant ſa derniére volonté ſans embarras, conſolant ſes Parens, & ſe préparant à la mort en Philoſophe, qui foule à ſes pieds les préjugés du Vulgaire, & dont la vie vertueuſe & pure de crimes, ne lui donnoit lieu à aucune eſpece de repentir.

Le Samedi 4. d'Août, il ſe trouva plus mal le matin que de ſon ordinaire, & ſentant que ſa fin approchoit, il eut la préſençe d'eſprit d'ordonner à ſon Valet de chambre de fermer la porte de l'appartement de ſon Epouſe, qui étoit enceinte; il prit en même tems un crachement de ſang, plus fort que ceux qu'il avoit eu jusqu'alors, pendant lequel il expira.

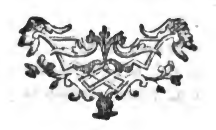
Il avoit épouſé CHARLOTTE WILHELMINE DE GREBNITZ, de laquelle il eut 3. fils & 3. filles qu'il laiſſa en bas âge; ſans compter un fils poſthume, dont ſa femme accoucha peu de tems aprés ſa mort.

T 2 M. de

M. de GOLTZE avoit toutes les qualités d'un homme aimable, & d'un homme utile. Son Esprit étoit juste & pénétrant, sa Mémoire vaste, & ses Connoissances aussi étenduës que celles d'un homme de condition puissent l'être. Il fuyoit l'oisiveté, & aimoit le travail avec passion; son coeur étoit noble, toujours porté au bien, & son ame étoit si généreuse, qu'il secourut quantité de pauvres Officiers dans leurs besoins. En un mot, il étoit honnête homme; louänge trop peu estimée de nos jours, & qui cependant contient en elle plus que toutes les autres. Il avoit dans ses moeurs cette simplicité, qui a si souvent été la compagne des Grands hommes. Sa modestie fut poussée au point qu'il ne voulut point être enterré avec cette pompe, par laquelle la vanité des vivans croit encore triompher des injures de la mort. Le Roi, pour honorer la mémoire d'un homme qui avoit rendu tant de services à l'Etat, & à la perte duquel il étoit si sensible, ordonna, par une distinction particuliére, à tous les Officiers des Gens-d'Armes d'en porter le deuïl.

Il est vrai de dire qu'il étoit de ces Génies, dont il n'en faut que 3. ou 4. à la fois pour illustrer tout un Régne. Il vêcut long tems, parce que toute sa vie se passa en Méditations, & en Actions; la mort l'empêcha de faire de plus grandes choses. On peut lui appliquer cette Strophe si connuë de Rousseau;

Et ne mesurons point au nombre des Années,
La trame des Héros.



ELOGE

ELOGE
DE
M. DE KEYSERLINGK.

THIERRY BARON DE KEYSERLINGK, Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Colonel de Cavallerie & Adjudant Général du Roy, naquit le 5. Juillet 1698. à Oclen, Terre héréditaire de la famille en Courlande. Ses Ancêtres paternels, originaires de Westphalie, furent de ces anciens Chevaliers, qui, aprés avoir apporté le Christianisme en Courlande, s'y établirent. Le Pére de Thierry fut Jean Ernest, Baillif de Durben; sa Mére, Dorothée Amelie de la Chiese, d'une ancienne & illustre famille d'Italie.

Thierry n'étoit que dans sa neuviéme année, lorsque son Pére mourut. Les soins de sa Mére continuérent son Education. On découvroit en lui de grands talens: on s'appliqua à les cultiver. Et quoique l'usage de son païs destinât presque nécessairement un homme de sa naissance au métier des armes, on voulut qu'il fut propre à tout.

On l'envoya à Königsberg, où il fit tant de progrés qu'à l'âge de 17. ans, quatre harangues prononcées dans un même jour, en

Grec, en Latin, en François & en Allemand, le firent recevoir Membre de l'Univerſité. Son travail n'en fut que plus aſſidu. La Philoſophie, les Mathematiques, l'Eloquence & la Poëſie l'occupérent tout à la fois, & il réüſſit dans toutes.

Pendant qu'il avoit acquis toutes les connoiſſances qui peuvent orner l'eſprit, il s'etoit formé dans tous les exercices. Ces arts qui autrefois étoient toute la ſcience de la Nobleſſe, ſont encore en quelque ſorte une partie de nos ſciences. Si l'adreſſe du corps, la Danſe, la Muſique, ne ſuppoſent qu'une certaine juſteſſe dans la proportion des organes, l'art d'en juger, le goût, ſans lequel on n'y excelle jamais, approche bien du reſſort de l'eſprit.

Ce fut alors, en 1720, que le jeune KEYSERLINGK entreprit de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de voyager. Les Voyages ſont en Allemagne la derniére partie de l'Education, & ils devroient l'être par tout. Ce ſont eux qui achevent ce caractére d'Univerſalité, que doit avoir commencé l'Education des Colléges. Le Grec & le Latin forment l'homme de tous les tems: Les Voyages ſont l'homme de tous les païs.

M. DE KEYSERLINGK vint à Berlin, & commença par cette Capitale à éxecuter ſon projet de viſiter les principales Cours de l'Allemagne. Continuant enſuite ſon voyage par la Hollande, il arriva à Paris; dans cette Ville immenſe, où tant d'Etrangers abordent, mais où les ſeuls Etrangers tels que lui, deviennent Citoyens.

Aprés y avoir fait un ſéjour de deux ans, il revint à Berlin, où le feu Roi lui donna une Lieutenance dans le Régiment du Margrave Albert: Quelques années aprés une Compagnie: Et pour mettre tous ſes talens en valeur, il le plaça auprés du Prince Royal.

Des

Des circonſtances particuliéres l'éloignerent bientôt de ſon Maître, & le firent retourner à ſon Régiment. Mais l'abſence ne lui fit rien perdre ; & dés que le Prince fût devenu Roi, M. DE KEYSERLINGK trouva ſa fortune auſſi avancée, que s'il avoit paſſé ſa vie à lui faire ſa Cour. Il fut auſſi-tôt Colonel, Adjudant Général, & pourvû d'une penſion conſiderable.

Aprés tout ce que nous avons dit de ſon eſprit, on doit s'être fait une idée des qualités de ſon coeur. Car la vertu eſt-elle autre choſe, que la juſteſſe de l'eſprit appliquée aux moeurs ? Ce n'étoit point un ſentiment tranquille que celui qu'il avoit pour le Roi, c'etoit une véritable paſſion dont il étoit tranſporté. Il vouloit que tout le monde le vît, le connût & l'aimât. Auſſi quel ſoin ne prenoit-il pas, dés qu'un Etranger paroiſſoit à la Cour, pour le mettre à portée de contempler ce Monarque! A' l'amour pour ſon Prince, ſe joignoit un autre motif qui n'etoit pas moins noble, le plaiſir de rendre ſervice; plaiſir ſi puiſſant ſur M. DE KEYSERLINGK, qu'on peut dire qu'il s'y livroit ſans reſerve; & que ſi l'on peut lui faire quelque reproche, c'eſt d'en avoir fait une habitude trop univerſelle.

Un tel Caractére ſuppoſe un coeur ſenſible, & ſon coeur l'etoit. Il fut touché des charmes de la jeune Comteſſe de Schlieben, fille de M. le Grand Veneur, & Dame d'honneur de la Reine; & l'épouſa en 1742. Il faut tout ce qu'il trouvoit en elle, la vertu, la beauté, les talens, pour excuſer un Philoſophe qui ſacrifie ſa liberté.

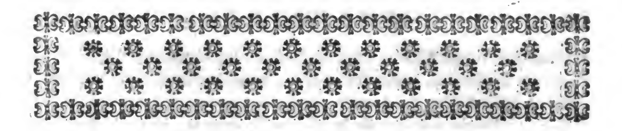
Ses occupations domeſtiques ne rallentirent point ſon goût pour les Lettres & pour les Beaux Arts; il les cultiva toujours, comme s'ils euſſent été ſon unique reſſource. On peut juger du talent qu'il avoit pour la Poëſie par quelques piéces de ſa compoſition: Mais, peut-

peut-être encore mieux, par les Traductions de quelques Odes d'Horace en Vers François, & par celle de la Boucle de Cheveux de Pope. Pour bien traduire de tels Ouvrages, il faut que l'Imitateur ait autant de génie que celui qu'il imite, & qu'il sacrifie sans cesse la partie qui regarde l'Invention; que toujours capable de créer, toujours il s'en abstienne; & qu'il cache la gêne où il est pour s'en abstenir.

En 1743. M. DE KEYSERLINGK devint Membre de cette Academie. Sa santé, trop prodiguée dans sa jeunesse, s'affoiblissoit depuis quelque tems; elle se dérangea tout à fait. Les douleurs de la Goute vinrent exercer sa patience. Enfin, aprés avoir lutté longtems contre tous ses maux, il mourut le 13. Août 1745.

Le Roi sentit toute la perte qu'il faisoit. Il versa des larmes sur sa cendre. Il continua ses Bienfaits à sa Veuve; il daigna prendre un soin particulier de l'Enfant qu'il laissoit au Berceau. Voilà jusqu'où s'etend le pouvoir des Rois contre la mort.





ELOGE
DE
M. DE BORCK.

GASPARD GUILLAUME DE BORCK, fils de GEORGE MATTHIAS, Chancelier de la nouvelle Marche, & d'ELIZABETH MARIE DE BLANCKENBOURG, de la Maison de Friedland dans la Grande Pologne, nacquit à GERSDORFF le 30. Août 1704.

Si nos Mémoires ne devoient etre leus qu'en Allemagne, nous ne parlerions point ici de la Famille de Borck; tout le Monde sçait le rang qu'elle y tient. Les Historiens de Poméranie les plus célébres prétendent que, dès le V. Siecle, elle etoit établie dans cette Province, qu'elle défendit pendant plus de 600. ans contre les Venedes. Son origine se perd dans ces tems, où la Barbarie ne conservoit aucune Epoque.

Depuis que la Poméranie devenuë Chrêtienne eut quelque connoissance des Lettres, on trouve le nom des BORCK dans tous les anciens Monumens, & on les y voit jouïr de plusieurs des Droits de la Souveraineté.

Les guerres qu'ils entreprirent en Pologne, & contre les Ducs de Poméranie, leur furent funestes; ils perdirent leurs Villes & leurs

Chateaux, & furent réduits dans un état, où leurs ennemis n'en eurent plus rien à craindre. Depuis ce tems, le mérite & la vertu ont sans cesse concouru à rendre à cette famille son ancienne splendeur. Les BORCKS, devenus sujets de la Maison Régnante, ont toujours occupé les premieres charges de l'Etat & de l'Armée.

Celui dont nous parlons maintenant, GASPARD GUILLAUME, eut à peine achevé ses Etudes, qu'il fut destiné aux Affaires Etrangeres, & nommé presqu'en même tems pour aller à la Cour de Dannemarck. Dans une grande jeunesse il avoit tous les talents du Ministre; mais cette Cour pria le Roi d'en envoyer un, dont l'age les supposât.

En 1731. il fut envoyé à Brunswick, féliciter le Duc Louïs Rodolphe sur son Avénement à la Régence, & fut bientot aprés chargé de négocier le mariage du Prince Royal, avec la Princesse Elizabeth Christine, aujourd'hui notre Reine.

Il fut depuis continuellement employé dans diverses Négociations, tantôt à la Cour de Dresde, tantôt à celle de Brunswick, jusqu'à ce qu'en 1735. il partit pour l'Angleterre. Il fut peu agréable dans cette Cour, & y fut peu utile à son Maitre. Il n'y a gueres d'Art, où le Talent suffise pour réüssir; mais celui du Négociateur dépend encore plus des circonstances qu'aucun autre.

Il fut nommé en 1738. Ministre Plénipotentiaire à Vienne, où il demeura, jusqu'à ce que les justes preténtions du Roy sur la Silesie ayant broüillé les deux Cours, il fut rapellé à Berlin, & placé aussitôt dans le Ministére de tous le plus important.

Toute l'Europe aujourdhui ne forme qu'un Corps, par la rélation qu'ont entr'eux les differens Etats qui la composent. Mais dans ce

ce corps, chaque partie a ses interêts propres, & n'est occupée que de son aggrandissement. Elle voudroit l'acquerir aux dépens de toutes les autres, devenir la Tête, ou le Corps entier. De quel désordre une telle ambition ne seroit-elle pas suivie, si une sage Politique n'en arrêtoit l'impetuosité ; ne tenoit toutes les forces dans un certain équilibre, & tous les Membres dans une juste proportion. Le Génie heureux, à qui il est permis de s'elever jusques là, semble partager avec la Divinité l'Empire du Monde. Ce fut dans cette science que M. de BORCK eut le bonheur de trouver un Maître tel que le Roy, & un Collegue tel que M. le Comte de PODEWILS. Le nouveau Ministre y apportoit une parfaite connoissance des interêts de toutes les Puissances, une imagination féconde, & un grand courage d'esprit.

Il avoit fait dans sa jeunesse d'excellentes Etudes, qu'il avoit cultivées à travers toutes ses diverses occupations. Les heures qu'il donnoit aux Muses, ont valu à sa Nation des Traductions estimées de la Pharsale de Lucain, & de quelques Pieces du Theatre Anglois. L'Histoire moderne de l'Europe qu'il possedoit, est du ressort du Ministre : mais il y joignoit toute l'erudition d'un Savant dans l'Histoire & les Langues de l'Antiquité. Il eut pu être Ministre de Cesar, sans acquerir de nouvelles connoissances, & presque sans s'appercevoir, qu'il changeoit de Maitre.

Lorsque l'Academie en 1744. prit une nouvelle forme, il en fut un des quatre Curateurs. Ce ne fut point pour lui un vain Titre ; son amour pour cette Compagnie, & son goût pour toutes les Sciences qui en sont l'objet, l'attirerent souvent dans nos Assemblées, où ses lumieres nous étoient aussi utiles, que la Sagesse de son Administration.

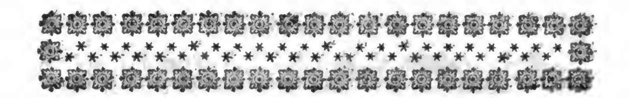
Nous n'avons encore parlé que des Talens, parlons maintenant de l'Homme. L'Etat,& l'Academie, sçavent ce qu'ils ont perdu; c'est ici que je sens toute la perte que j'ai faite.

Je n'examine point, s'il est vrai qu'il y ait d'autres principes pour les Hommes d'Etat que pour les Particuliers; si, quand l'interêt de toute une Nation pourroit justifier de telles exceptions, elles ne seroient pas toujours, pour l'Etat même, plus préjudiciables qu'utiles. Ce qu'il y a de seur, c'est qu'en cas qu'on en admette l'usage, il doit se tenir étroitement renfermé dans sa Sphére, & ne jamais se répandre dans la Societé. Dans ce mêtier perilleux, où il est si difficile de marquer les bornes entre la Prudence & la Dissimulation; où le Public même paroit prêt à pardonner l'habitude de les confondre, M. de BORCK conserva le coeur le plus droit & le plus franc. De ce Cabinet impénétrable, où son Esprit s'etoit occupé des soins les plus importans, & des spéculations les plus pénibles, il sortoit avec la sérenité que donne la satisfaction d'un travail heureux. Le Ministre disparoissoit; on ne trouvoit plus dans le reste de la journée que l'homme de la meilleure compagnie, & du commerce le plus sincere & le plus seur.

Au commencement de Mars 1747. il fut attaqué d'une inflammation d'entrailles. Il connoissoit la dépendance où est ce foible corps que nous animons, de tout le reste de l'Univers: il supporta ses douleurs, & vit arriver la Mort, en homme accoutumé à sacrifier ses interêts à des interêts superieurs.



ELOGE



ELOGE
DE
M. DU HAN.

CHARLES EGIDE DU HAN DE JANDUN, naquit le 14. Mars 1685. à Jandun en Champagne, de Philippe Du Han, Sieur de Jandun, & de Dame Marie d'Auger, d'une Maison originaire d'Italie, & qui s'y étoit distinguée. Son Grand Pére maternel avoit été Gouverneur pour le Roi, des Citadelles de Méziéres & de Charleville, & son Pére fut honoré de la charge de Conseiller d'Etat & Privé ; mais il quitta en 1687. ses Emplois & ses Etablissemens, pour venir jouïr à Berlin du libre exercice de la Religion Protestante, & y fut suivi peu aprés de son Epouse & de son fils.

M. DU HAN, guidé par son Pére dans ses premiéres études, les fit avec succés sous M. La Croze. Il entra ensuite en Philosophie sous M. Naudé. Ses progrés dans cette science ne furent pas moins rapides que ceux qu'il avoit fait dans l'Eloquence & dans les belles Lettres. Il fut honoré des attentions de ses Maîtres, & elles pouvoient tenir lieu d'une loüange non équivoque. Ces hommes célébres ne les accordoient qu'au mérite.

M. Du Han cultivoit les Lettres avec tant de ſoin, que l'on auroit pû penſer que ſon gout pour elles, excluoit chez lui tous les autres. Mais il étoit de ces hommes que la beauté de leur Génie rend propres à tout. Le Siége de Stralſund que le feu Roi formoit alors, reveilla dans M. Du Han ce zele pour la gloire qui caractériſe ſi particuliérement la Nobleſſe Françoiſe. Il y ſervit comme Volontaire, & ſe trouvoit par tout; le Roi le remarqua bientôt, demanda qui il étoit, & ſur le recit que M. le Comte de Dohna lui fit de ſa naiſſance & de ſon mérite, le Roi le deſtina pour entrer dans l'Education du Prince Royal. Il eſt rare de voir prendre un Précepteur dans une tranchée, mais cette ſingularité fut trop heureuſe pour n'être pas approuvée.

Les vertus Héroïques, & les qualités brillantes, qui ſont l'objet de notre Amour, & l'Admiration de l'Europe entiére, montrent combien l'illuſtre Eléve ſçut profiter des leçons de ſon Maître; & l'amitié dont ce Prince l'a toujours honoré prouve également, que le talent d'inſtruire n'eſt pas incompatible avec celui de plaire.

Les études du Prince Royal étant finies, M. Du Han fut pourvû de la charge de Conſeiller de la Juſtice Allemande, & du Conſiſtoire ſuperieur Erançois. Il ne gouta pas longtems le repos, que ſes Emplois paroiſſoient lui promettre. Un bonheur conſtant & durable n'eſt point l'appanage de l'humanité. M. Du Han fut relégué en Pruſſe. Mais la cauſe pour laquelle il ſouffroit, loin de le dérober à l'eſtime publique, ou d'occaſionner ſes remords, auroit pû au contraire exciter ſa vanité, & animer ſes eſpérances. Il aimoit trop le ſujet de ſes peines; pour en murmurer, & il conſerva toujours la tranquillité inſéparable de la bonne conduite, & qui, dans les différentes ſituations de la vie, peut être regardée comme la pierre de touche de la véritable Philoſophie.

Un

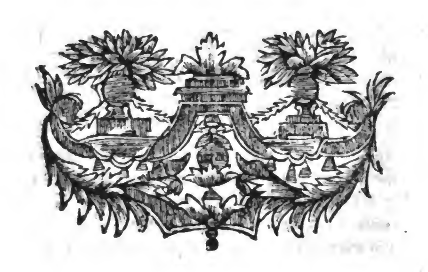
Un calme heureux ayant fuceédé à un orage, qui avoit porté l'épouvante dans tous les coeurs; M. Du Han en profita bientôt, & fut placé, par la protection du Prince Royal, auprés de S. A. S. le Duc de Brunswick, qui l'honora des bontés les plus marquées. Il demeura dans cette Cour jusqu'en 1740. que le Roi étant parvenu au Trône, le rappella à Berlin, & le revêtit de la Charge de Confeiller Privé au Département des Affaires étrangéres. Une faveur plus brillante encore, & dont il étoit fait pour connoitre le prix, fe joignoit à ces titres honorables. Le Roi l'appelloit fouvent prés de fa perfonne; Il voyoit fon Prince, l'entendoit, & fortoit content.

L'Academie à fon renouvellement nomma M. Du Han un de fes Honoraires. Il étoit à tous les égards bien digne de ce choix. Outre quelques piéces de Litterature, que fa modeftie l'empêchoit de produire, il avoit fait des Extraits pour fervir à l'Hiftoire de Pruffe & de Brandebourg. Cet Ouvrage a exigé beaucoup de foins & de recherches; & la maniére dont il a raffemblé ces matériaux doit faire regretter, qu'il n'ait pas eu le tems de les mettre en oeuvre.

M. Du Han fuivit le Roi à la Campagne de 1741. Il fut attaqué peu aprés fon retour d'une maladie qui ne paroiffoit rien d'abord, mais à laquelle fon éloignement presque invincible pour les remédes, laiffa faire bientôt de grands progrés. Il languit affés longtems, & fupporta fes maux avec toute la patience que l'on pouvoit attendre de la fermeté de de fon caractére, & de la douceur de fes moeurs. Le Roi, couronné par la Victoire & par la Paix, fe déroba au tumulte de fon Triomphe, pour aller le vifiter le jour même de fon arrivée, & les derniers momens de M. Du Han furent confacrés à la reconnoiffance & à l'admiration, Il mourut le 3. de Janvier 1746. avec le courage d'un Philofophe & la piété d'un Chrétien.

M. Du

M. Du Han etoit ſavant, & uniſſoit à un caractére doux & liant, un eſprit fort orné. Son commerce etoit agréable. Il vivoit cependant d'une maniére ſi retirée, que bien des gens auroient été tentés de le ſoupçonner d'un peu de Miſantropie; les affaires, les Lettres, & la Societé des quelques amis, partageoient tout ſon tems. Il a toujours conſervé pour ſa Famille les ſentimens eſſentiels à la véritable probité; & jamais le Roy n'a eu un ſujet, ni plus zélé, ni plus fidéle. Les regrets que ce grand Prince a donné à ſa perte, pourroient ſeuls former ſon éloge.



ELOGE



ELOGE
DE
M. DES VIGNOLES.

ALPHONSE DES VIGNOLES nâquit au Chateau *d'Aubais* dans le Bas Languedoc, le 19. Octobre 1649. d'une famille noble & trés ancienne. Dés le tems de Charles VII. Roi de France, *Etienne des Vignoles* & ses fréres servoient dans les Armées avec beaucoup de distinction.

Le Père de M. *Des Vignoles* etoit Major dans un Régiment de Cavalerie, & sa Mere *Louïse d'Aubais* etoit fille de *Louis de Bachi*, Baron *d'Aubais*. Le jeune *Alphonse* reçut une éducation digne de sa naissance, & il fit paroitre de bonne heure des talens distingués.

En 1669. on l'envoya à *Geneve*. Il n'avoit pas encore fait choix alors de l'etat qu'il vouloit embrasser, & il pensoit même à suivre l'exemple de ses Freres, qui étoient dans les Troupes. Mais à son retour de *Geneve* en 1670. les conversations de divers Ecclesiastiques lui inspirérent du gout pour le S. Ministére. Ayant fait connoitre ses intentions à son Pére, elles en furent approuvées; & il lui permit d'aller en 1672. à l'Academie de *Saumur*, la plus célébre que les Protestans eussent en France.

Tannegui le Fevre, digne Pére de l'illustre Mme. *Dacier*, *Etienne Gaussen*, Theologien trés judicieux, & d'autres Savans distingués gouterent beaucoup M. *Des Vignoles* & contracterent des liaisons étroites avec lui.

En 1673. notre jeune Theologien eut l'agrément de voir Paris & l'Angleterre. Il s'arrêta quelque tems à *Oxford*, où il s'aquit l'amitié

tié de Mrs. *Fel* & *Compton*, qui ont depuis été elevés à la dignité Episcopale.

Une vocation le rapella dans sa Patrie. C'etoit celle de l'Eglise d'*Aubais*, lieu de sa naissance, qu'il commenca à desservir en 1675. Il passa peu de tems aprés de cette Eglise à celle de *Cailar*. Il s'aquitta de ses fonctions dans l'une & dans l'autre avec toute la vigilance d'un bon Pasteur. Mais en même tems il menagea plusieurs heures pour ses études. Son penchant inné pour les calculs Chronologiques commencoit à se déclarer. Il forma dés-lors le beau dessein de tirer de l'Ecriture Sainte même l'ordre des tems & le fil des evénemens, sans poser préalablement, comme l'avoient fait les autres Chronologistes, des Epoques fixes, auxquelles on ne peut concilier les monumens Historiques, qu'en leur faisant souvent violence.

Les persecutions de France vinrent déranger, & firent presque évanouïr ces projets. Les violences qu'on exerçoit par tout l'ayant obligé de penser à sa fureté, il se réfugia en 1685. à *Geneve*, d'où il passa à *Lausanne*, & ensuite à *Berne*. La générosité de FRIDERIC GUILLAUME le Grand, Electeur de *Brandebourg*, ayant fait de ses Etats un azyle pour les Refugiés, M. *Des Vignoles* se hata d'en profiter, & se rendit à Berlin dans la même année 1685.

Il fut donné peu aprés pour Pasteur à l'Eglise de *Schwedt*, où diverses circonstances domestiques lui firent passer des jours assez fâcheux, & peu favorables à ses etudes. En 1688. il fut transferé à *Halle*, où il ne demeura qu'un an. On lui offrit ensuite le choix entre les Eglises de *Magdebourg*, de *Brandebourg*, & de *Francfort sur l'Oder*. Il préfera celle de *Brandebourg*, où il esperoit de goûter le plus de repos, & dont la proximité à l'egard de *Berlin* le mettoit à portée de profiter plus aisément des Livres & de la Correspondance des gens de Lettres de cette Capitale.

Il ne fut pas trompé dans ſon attente, & la longue interruption que ſes études avoient ſouffert, ceſſa enfin à *Brandenbourg*. Le premier échantillon qu'il donna des fruits de ſon repos, fut une ſavante Diſcuſſion Chronologique ſur la Papeſſe Jeanne qu'il fournit à M. *Lenfant*, pour ſervir de quatrieme partie à l'Hiſtoire de cette Papeſſe. Ce fut là ſon entrée dans la Republique des Lettres, & il eut lieu d'etre content de l'accueil qu'on lui fit. Il ſe mit enſuite à l'examen des Chronologies de *Martinus Polonus*, & de *Ditmar*, Eveque de *Merſebourg*. Les calculs de *Manethon* ſur les anciens Rois d'Egypte attirerent auſſi ſon attention. Mais ſurtout il s'occupoit à une Hiſtoire de la Ville de Brandebourg, qu'il avoit pouſſée fort loin, quoiqu'elle n'ait pas été publiée.

A l'erection de la Societé Royale des Sciences de *Berlin*, M. *Des Vignoles* fut aggregé au nombre de ſes Membres, & M. *de Leibnitz* ayant même fait connoitre au Roi de Pruſſe FRIDERIC I. qu'il ſeroit avantageux pour la Societé que M. *Des Vignoles* demeurât à *Berlin*, il y vint en effet, au grand regret de ſon Troupeau de *Brandebourg*, & prit dans le voiſinage de l'Obſervatoire un logement qu'il a occupé pendant plus de 40. ans. Sa ſituation n'a plus ſouffert depuis aucun changement, à moins que l'on ne mette en compte le ſervice de l'Egliſe de *Cöpenick*, dont il fut chargé depuis 1713. jusqu'en 1720. Pendant ces années là il paſſoit l'Eté à *Cöpenick*, & la tranquilité de ce séjour étoit fort convenable à ſes travaux littéraires. C'eſt même proprement dans cette retraitte qu'il reprit sérieuſement l'idée de ſon travail Chronologique, & qu'il compoſa la plus grande paritie de ſon Ouvrage.

La Societé Anonyme, qui s'aſſembloit tons les Lundis chez M. *Lenfant*, & à laquelle on eſt redevable de la *Bibliotheque Germanique*, eut en M. *Des Vignoles* un Membre, qui en faiſoit un des principaux ornemens.

La mort de M. *Pierre Dangicourt*, Directeur de la Claffe de Mathematique de la Societé Royale des Sciences, étant arrivée en 1727. M. *Des Vignoles* fut elû par un choix unanime pour le remplacer.

Diverfes attaques que la vuë de M. *Des Vignoles* effuya, mirent de tems en tems de facheufes interruptions à fes études. Il fut guéri de la derniere par un abaiffement fingulier de la Cataracte, que la Nature feule opéra d'une façon fort extraordinaire, en 1732. lorsqu'il étoit deja agé de 83. ans. *

* Voyez les *Mifcell. Berol.* T. IV. p. 258. & feq.

Je ne rendrai point compte des diverfes Pieces que M. *des Vignoles* a publieés depuis 1694. jusqu'en 1738. Je ne m'arrête qu'à fon grand Ouvrage, fa Chronologie, qu'il n'a jamais perdu de vuë, & qui a fait la principale occupation de fa longue vie. Il en publia le plan dés l'an 1721. Mais quoiqu'elle fut prête pour l'impreffion, il eut beaucoup de peine à trouver un Libraire, qui voulût s'en charger. La groffeur de l'Ouvrage, & la nature même des matieres, qui ne conviennent qu'à un petit nombre de Lecteurs, faifoient craindre pour fon fuccés, ou du moins pour fon débit.

Pendant ces délais, M. le Docteur *Heinius* ayant eu occafion de parcourir le Manufcrit de Mr. *des Vignoles*, en fut charmé, & publia une Lettre Latine, par laquelle il en recommandoit fortement l'impreffion. Cela détermina un Libraire de Berlin à s'en charger. L'Ouvrage parut en 1738. en 2 Voll. *in quarto*. Tous les Journaux l'ont fait connoitre, & en ont parlé de la maniere la plus avantageufe. En effet „l'ordre, la netteté & l'exactitude y régnent par tout. La „ Critique y eft modefte & judicieufe. L'Ouvrage eft plein de re- „ cherches curieufes par leur nouveauté, & utiles pour la certitude „ de l'Hiftoire. Celle des Hebreux & celle des Nations voifines y „ font lieés naturellement. Quantité de paffages de l'Ecriture y font „ expliqués, presque fans peine, & plufieurs faits particuliers y font „ heu-

„ heureusement éclaircis. Enfin la Chronologie y est scrupuleuse-
„ ment suivie, expliquée & démontrée, autant que le permet un sujet
„ de cette nature." C'est le témoignage que lui rendoit le célébre M. *la Croze*, juge trés compétent en tout genre d'érudition.

M. DES VIGNOLES s'est vu le Doyen des Savans de l'Europe, & il a eu l'avantage de conserver les forces de son corps & de son esprit jusqu'à la vieillesse la plus avancée. La situation tranquille, dans laquelle il vivoit, & la parfaite égalité de son humeur, ont sans doute beaucoup contribué à prolonger sa carriére ; vivant agréablement en societé avec quelques personnes de mérite, qui rendoient justice au sien, & qui honoroient sa vénérable vieillesse, il voyoit couler ses jours de la maniere la plus douce. Administrant avec une sage Oeconomie de modiques revenus, & trouvant d'amples ressources dans sa frugalité, il a toujours possédé le précieux Tresor du contentement de l'esprit. Sa Majesté, peu aprés son avénement au Throne, rendit sa situation plus aisée, en augmentant sa pension. Il a reçu aussi des temoignages réïterés de l'Auguste bienveillance de S. M. la Reine Mére, Princesse dont le suffrage vaut les plus grands éloges. C'est dans cette agréable situation qu'il a vu renouveller plusieurs générations, & qu'enfin il s'est véritablement endormi par la seule nécessité de mourir. Un peu de fievre & d'affoiblissement ont été les seuls symptomes avant-coureurs de sa fin, arrivée le 24. Juillet 1744. à l'âge de 94. ans 9. mois & 5. jours.

M. DES VIGNOLES avoit epousé en 1683. la Fille aînée de M. *Jean Bernard*, Ministre de Manosque en Provence. Il en eut six enfans qui moururent tous, avant que d'avoir atteint l'age d'un an, & la Mere mourut elle même dans sa septieme Couche, sans avoir pu être délivrée. Cela arriva au mois de Mai 1694. & Mr. *des Vignoles* est demeuré veuf.

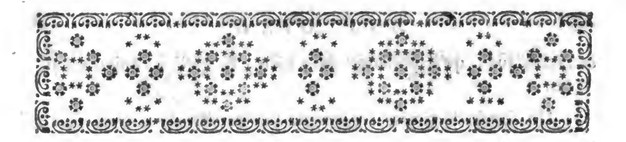
ELOGE
DE
M. LAMPRECHT.

JAQUES FRIDERIC LAMPRECHT étoit né à *Hambourg* vers le commencement de ce Siecle. Nous n'avons pû nous procurer les mémoires nécessaires, pour entrer dans le détail des circonstances de son education & de ses etudes. On ne peut douter qu'il n'ait fait de bonne heure des progrés considérables, à en juger par les connoissances qu'il a fait paroitre dans la publication de divers Ouvrages, & par celles qui lui ont merité une place dans l'Academie. Il s'etoit d'abord fait connoitre par quelques feuilles periodiques qu'il avoit publiées à *Hambourg*, dans le goût du Spectateur Anglois.

Au commencement du Régne de S. M. le Libraire *Haude* ayant entrepris par Ordre exprés du Roi une Gazette Politique & Littéraire, proposa à M. *Lamprecht* de se rendre à Berlin pour la composer. Il accepta cette proposition, & donna de plus un Ouvrage hebdomadaire, qui a été fort goûté, sous un titre Allemand, qui revient à celui de *Cosmopolite*. Il publia aussi une Vie de M. *de Leibnitz*, d'aprés un MS. de la composition de M. *Eccard*, intime Ami de ce célébre Philosophe. Cette Piece avoit été envoyée à notre Cour par S. A. Mme la Duchesse d'Orleans.

M. LAMPRECHT s'etant fait un nom par ses productions, trouva de l'appui, & fut employé en qualité de Secretaire Privé de la Chancellerie. Il fut aggrégé à l'Academie Royale, & obtint le Secretariat de la Classe de Philologie dans le cours de l'année 1744. Mais la même année vit la fin de sa carriére, & il mourut d'une maladie de langueur au mois de Decembre, âgé d'un peu plus de 40. ans. L'application qu'il commençoit à donner à l'Histoire & aux Antiquités d'Allemagne, fit doublement regretter sa perte.

ELOGE



ELOGE
DE
M. NAUDÉ.

PHILIPPE NAUDE', Professeur en Mathématiques au Collége de Joachim, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, & de la Societé Royale de Londres, naquit à Metz, le 18. Decembre 1684. Il n'avoit que dix mois lorsqu'il sortit de sa Patrie avec son Pére & sa Mére, le même jour que le Temple de Metz fut fermé, en Octobre 1685.

Cette Famille, aprés un séjour de deux ans à Hanau, se réfugia en 1687. à Berlin, où la pieté & la charité du grand Electeur avoient ouvert un un azyle aux Réformés François. Le jeune NAUDE' y fut élevé sous les yeux d'un Pére trés capable de le former, & qui s'est distingué lui même par ses connoissances Mathématiques & Theologiques. (*)

Il fit ses Humanités dans le College de Joachim, & sa Philosophie depuis 1700. jusqu'en 1702 sous le célébre *Mr. La Croze.* Il passa ensuite à la Theologie, à laquelle son Pere le destinoit. Il en fit un Cours, & acquit en même tems la connoissance des Langues Grecque & He-

(*) Voyés les Mémoires sur sa vie, qui se trouvent dans la *Biblioth. Germ.* T. XXXVI. p. 177. & s.

& Hebraïque, qu'il possédoit assés bien, & qu'il a toujours cultivées.

Un fonds de timidité naturelle l'arrêta dans la carriére, où il étoit entré; il falut tourner ses vuës d'un autre coté, & il n'eut pas de peine à se déterminer. Ce penchant secret & dominant, qu'éprouvent tous ceux qui ont reçu de la Nature des talens distingués pour un certain genre d'etude, se dévelopa, dés qu'il ne fut plus traversé; Mr. NAUDE' s'appliqua aux Mathematiques, disons mieux, il s'y livra: les plus rapides progrés le récompenserent de ses soins, & cette étude a fait ses plus chéres delices pendant tout le reste de sa vie. Si l'esprit a cette prérogative sur le Corps, qu'il peut vivre hors de son Elément, néanmoins il ne se sent veritablement, & ne jouït de la vie qui lui est propre, que lorsqu'il a le bonheur de rentrer dans cet Elément.

Une preuve de fait des promts succés de Mr. NAUDE' dans les Mathématiques, c'est que dés l'an 1707. son Pére ayant presque perdu l'ouïe, il lui fut substitué pour les enseigner dans l'Academie des Peintres & des Arts. L'année suivante il le remplaça de la même maniere dans le Collége de Joachim; & c'est dans ce sanctuaire des Muses qu'il a passé ses jours, en y professant les Mathématiques jusqu'à sa fin, pendant prés de 37 ans.

En 1711. la Societé des Sciences de Berlin l'aggrégea au nombre de ses Membres, & lui envoya l'Acte, daté du 7.Octobre. Quelques années aprés, la Profession de Mathématique etant venuë à vaquer à Francfort par la retraitte du célébre Mr. *Herman*, il fut appellé à le remplacer, & il auroit accepté avec plaisir cette vocation, si les Directeurs du Collége de Joachim ne l'avoient engagé à rester, en augmentant ses appointemens.

En

En 1714. il épousa Mlle. Anne Jacob, avec laquelle il a passé 31 an dans une douce union, & qui lui a survêcu avec sept enfans; reste d'une posterité plus nombreuse, dont ce mariage avoit été béni.

En 1738. il eut l'honneur d'etre déclaré Membre de la Societé Royale des Sciences de Londres.

A l'avénement du Roi au Trône, il en reçut une marque de bienveillance bien glorieuse pour lui, S. M. lui ayant assigné de son propre mouvement deux cens Risd. de pension sur l'Etat de la Societé, de laquelle il n'avoit jamais tiré aucun émolument, quoiqu'il en fut Membre depuis prés de 30. Ans, & qu'il eut été un des plus exacts à enrichir les Mémoires qu'elle publioit. Cette faveur inesperée d'un Maître attentif à rechercher & à couronner le vrai mérite, le pénétra de la plus vive reconnoissance, & répandit de la douceur sur le reste de sa vie, en améliorant sa situation domestique.

Mais il ne plut pas à Dieu de le laisser joüir longtems de tous ces avantages. Une maladie de quelques semaines l'ayant attaqué vers la fin de l'année 1744. il y succomba le 17. Janvier 1745. à l'age de 60 ans & un mois. Il ne croyoit pas d'abord son mal dangereux, mais connoissant ensuite le danger, il vit approcher la mort, sans la redouter; il s'y disposa de la maniere la plus Chrêtienne; & conservant la liberté de son esprit jusqu'au dernier moment, il fut exemt des horreurs de l'agonie, & s'endormit avec une parfaite tranquillité.

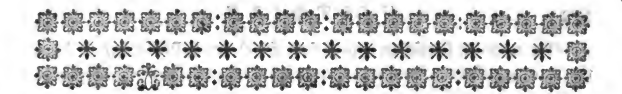
Mr. NAUDE' etoit d'une stature mediocre, maigre, & commençoit à se voûter. Il etoit extrémement affable & prévenant, il avoit toujours l'air ouvert, & la serenité de son front ne recevoit aucune atteinte, ni des soins pénibles que donne l'instruction de la jeunesse, ni des embarras inséparables de l'education d'une famille nombreuse, ni de la profondeur dés méditations Géometriques, dont sa tête de-

voit être continuellement remplie. Il se livroit avec plaisir à une jöye innocente, & la portoit avec lui partout. Aussi étoit-il véritablement chéri de sa famille, & d'un grand nombre d'amis, que son excellent caractere lui avoit acquis. Cés dispositions, plûtot naturelles que morales, étoient couronnées par la pratique exacte des devoirs de la Societé & de la Religion. Ses moeurs etoient irréprochables, sa pietè solide, éclairée, sincére, & il a emporté avec lui l'estime de tous ceux qui le connoissoient.

Je passe à ses Ouvrages, qui auroient été bien plus nombreux, si les besoins de la vie ne l'avoient obligé de donner presque tout son tems à des leçons, tant publiques que particulieres. Cependant, laborieux comme il étoit, & attaché par goût au genre d'etude qu'il avoit choisi, il employoit si bien les momens qui lui restoient, qu'outre plusieurs Pieces, qui ont été inserées dans les *Miscellanea Berolinensia*, il avoit composé un ample Commentaire sur les Principes de *Newton*, dans lequel il les mettoit à la portée de ceux qui ne sont pas assés forts dans le calcul de l'infini, pour les entendre. Cet Ouvrage auroit vu le jour, il y a déja plusieurs années, si des circonstances particulieres n'avoient engagé le défunt à le retirer des mains du Libraire. Il a encore laissé trois Tomes *in quarto*, & en trés menu caractere, reliés & au net, contenant diverses Pieces sur toutes les parties des Mathematiques.



ELOGE



ELOGE
DE
M. WAGNER.

Jean Guillaume Wagner naquit à Heldburg, dans la Principauté de Saxe-Hildbourgshausen, le 24 Novembre v. st. 1681.

Il fit paroître dés son enfance du goût pour les Mathématiques, qui ont aussi été l'unique objet de son application pendant tout le cours de sa vie.

Aprés les etudes des premieres Ecoles, il eut l'avantage de profiter pendant quelques années des instructions de Mr. Eimmart, habile Mathematicien de Nüremberg. Il se rendit ensuite à Jena, où il fréquenta les leçons de Mathematique & de Philosophie.

Ses progrés l'ayant fait connoitre d'une maniere avantageuse, il fut appellé en 1706. par Mr. le Baron de Krosigk, Conseiller Privé de S. M. P. pour travailler à des Observations Astronomiques, que ce Seigneur faisoit faire à Berlin. C'est par le même zele pour l'avancement de l'Astronomie, que Mr. de Krosigk avoit envoyé des Observateurs au Cap de Bonne Esperance, dont la Rélation, publiée par Mr. *Kolb*, est connuë de tout le monde.

La tâche de Mr. Wagner étant remplie, il passa encore quelques années dans diverses Maisons de qualité, soit pour y enseigner la jeunesse, soit en qualité de Secretaire.

De retour à Berlin en 1711. il fit la fonction de Professeur en Mathematique, dans l'Academie privilegiée du *Sr. Briand*, jusqu'à la chute de cet établissement.

En 1716. il fut aggrégé à la Societé Royale, en qualité d'Astronome, & chargé de dresser les Calendriers. Une vocation le rappella dans sa Patrie pour quelques années; ce fut celle de Professeur en Mathematique à Hildbourgshausen, où il se rendit en 1720. Il s'etoit marié peu auparavant avec une soeur du *Sr. Esling*, habile Mechanicien de la Societé Royale.

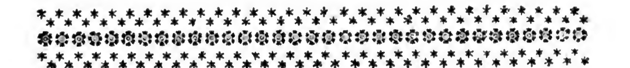
Il professa dans le Collége illustre de Hildbourgshausen jusqu'à la mort du Prince de ce nom, qui fit tomber ce Collége dans une entiere décadence. Avant que de faire cette perte, il avoit eu le malheur de voir consumer tout ce qui lui appartenoit dans un incendie arrivé au mois de Juillet 1725. qui reduisit prés de la moitié de la Ville en cendres.

Mr. WAGNER revint à Berlin en 1727. & sa premiere ressource fut l'instruction de la jeunesse. En 1730. on l'etablit Professeur en Architecture Civile, dans l'Academie qu'on nomme des Peintres. En 1736. il fut fait Bibliothécaire ce la Societé Royale. Enfin, aprés la mort du célébre *Mr. Kirch*, décedé le 9 Mars 1740. il eut le caractere & les appointemens d'Astronome de la Societé Royale.

Il mourut le 16. Septembre 1745. d'apoplexie, vers la fin de sa 64. année. Sa femme, & un fils unique, lui ont survêcu. Les diverses Pieces qu'il a composées se trouvent dans les *Miscellanea Berolinensia.*



ELOGE



ELOGE
DE
M. JEAN BERNOULLI.

Nous nous écartons de notre usage, en faisant l'Eloge d'un Academicien Etranger; mais cette distinction est bien duë au grand Bernoulli, sur le tombeau duquel toutes les Compagnies savantes de l'Europe, dont il a fait pendant si longtems un des principaux ornemens, doivent s'empresser à jetter des fleurs.

JEAN BERNOULLI, Docteur en Philosophie & en Medecine, Professeur en Mathematique, Membre de l'Academie R. des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de l'Academie Imp. de S. Petersbourg, de le Societé R. de Londres, & de l'Institut de Bologne, naquit à Bâle le 27. Juillet, vieux Style, de l'Année 1667. Il fut le dixieme de onze enfans de *Nicolas Bernoulli*, Membre du Grand Conseil &c. & de Marguerite *Schönauer*.

Il fut élevé avec beaucoup de soin, & se trouva en état de commencer ses etudes Academiques dans l'Automne de 1682. Ce n'etoit pourtant pas le dessein de son Pere de le pousser dans les Sciences; il le destinoit au Commerce, & l'avoit même envoyé à Neufchâtel pour s'y former. Mais la Providence avoit des vuës superieures sur lui. Son ardeur pour l'etude, & ses talens précoces, ne permirent pas à son Pere de persister dans ses vuës. Il falut laisser entrer le jeune Bernoulli dans une carriere qu'il parcourut à pas de Géant.

Il fut reçu Maître ès Arts en 1685. & soutint à cette occasion une Thefe en Vers Grecs, fur la queftion; *Que le Prince eſt pour les ſujets.*

Il s'attacha enfuite à la Medecine, & donna un échantillon de fes progrés en 1690. dans une Differtation qu'il défendit publiquement; *De effervescentia & fermentatione.* Il n'etoit pourtant point encore dans fon élément; une fecrete vocation l'appelloit à des connoiffances plus fublimes. Il avoit devant les yeux l'exemple de fon frére aîné, *Jaques Bernoulli*, qui tenoit déjà le rang qu'il a conftamment occupé, celui d'un Geometre du premier ordre. Quelque avance que cet illuftre frére eut fur lui, il entreprit de l'atteindre; qui fait même, s'il fut longtems, fans penfer à le devancer. Du moins aprés avoir paffé quelque tems, pour ainfi dire, fous fes aîles, il prit l'effor; & planant enfemble dans les régions fuperieures, ces deux aigles s'y rencontrerent plus d'une fois, & y furent même affez vivement aux prifes. On peut voir dans le Commerce Epiftolaire de Mr. *de Leibnitz*, bien des traits de la rivalité de ces illuftres fréres; rivalité, qui fembloit tenir quelquefois de l'inimitié, & que Mr. *de Leibnitz* travailloit fans ceffe à tenir renfermée dans fes juftes bornes. On fait les droits que ce grand Homme s'etoit acquis fur Mrs. *Bernoulli*, par l'amitié conftante qu'il leur avoit témoignée, par la part qu'il leur donnoit à toutes fes découvertes, en un mot par les fervices en tout genre qu'il ne ceffoit de leur rendre. On fait auffi qu'il a trouvé en eux les appuis les plus folides de fa gloire; & furtout dans notre célébre défunt, un des défenfeurs les plus zelés des fes interêts, dans une Controverfe, où il s'agiffoit de revendiquer l'honneur, finon de la plus importante, au moins de la plus brillante découverte, à laquelle l'efprit humain foit parvenu, celle qui affujettit l'Infini même à la mefure & aux calculs. Dans cette difpute, dont tout le monde fçait l'Hiftoire, le fuffrage de M. *Bernoulli* tint celui d'une nuée d'oppo-

d'oppoſans tout au moins en équilibre; & s'il y eut quelque apparence de déſavantage pour M. *de Leibnitz*, dans les decifions publiques, il pût toujours dire :

—— —— —— *ſed victa Catoni.*

En mettant tout d'un coup M. *Jean Bernoulli*, à coté de ſon frére, & de M. *de Leibnitz*, j'ay anticipé ſur le reſte de ſa vie, ou plutôt, j'en ai déjà fait l'Hiſtoire. Excepté quelques faits qui me reſtent à rapporter, ſon Hiſtoire, ce ſont ſes travaux & ſes découvertes. Il faudroit donner trop d'etenduë à cet Eloge, pour en fournir un ſimple précis, ni même la Liſte. La belle Edition que le Libraire *Bousquet* a donné de ſes Oeuvres, nous en exemte d'ailleurs la peine ; un coup d'oeil ſur les quatre Volumes dont elle eſt compoſée, fera ſuffiſamment connoitre, & admirer, la variété, l'etenduë, la profondeur, des Méditations de notre grand Academicien.

Vers la fin de 1690. M. *Bernoulli* fit un voyage à Geneve, & peu s'en falut qu'une chûte dangereuſe de cheval, arrivée en route, ne coupât tout d'un coup la trame d'une ſi glorieuſe vie. Il fit dans cette Ville des liaiſons avec les Savans les plus diſtingués, qui s'y trouvoient alors, & en particulier avec Mrs. *Fatio*, Mathematiciens renommés. Il paſſa de là en France, & arriva à Paris peu avant la fin de 1691. Auſſi-tot il fut admis à la connoiſſance, & même à l'etroite familiarité du P. *Malebranche*, de Mrs. *Caſſini*, *de la Hire*, *Varignon*, &c. Il paſſa quelque tems chez le Marquis de l'*Hopital*, dans une Campagne auprés de Blois, & il s'y fit admirer d'un homme, que peu de gens alors étoient en état d'admirer. Rappellé dans ſa Patrie en 1692. il regretta la perte de ces utiles liaiſons ; mais il trouva un puiſſant dédommagement dans la correſpondance qu'il entama alors avec M. *de Leibnitz*, & qui a duré ſans interruption jusqu'à la mort de celui-ci, en 1716.

Il eut

Il eut en 1693. la Vocation de Professeur en Mathematique à Wolffembutel. Mais il fut détourné de l'accepter par diverses conjonctures, qui l'attacherent à sa Patrie. La principale fut le mariage qu'il contracta le 6 Mars 1694. avec Mlle. *Dorothée Falckner*, qui lui a survêcu aprés une union de 53. ans, & dont il a eu neuf enfans. Il en reste six, & entr'autre deux fils, qui soutiennent dignement le nom qu'ils portent, Mr. *Daniel Bernoulli*, Docteur en Phil. & en Med. Prof. d'Anat. & de Botan. & Mr. *Jean Bernoulli*, Docteur en Droit & en Phil. & Prof. en Mathematique. Leur ainé, Mr. *Nicolas Bernoulli*, aprés avoir professé trois ans le Droit à Berne, fut appellé à l'Academie Imper. de St. Petersbourg, & y mourut en 1726. Le savoir, & les vertus, sont veritablement héréditaires dans cette famille.

Peu avant son mariage, Mr. *Bernoulli* avoit reçu le degré de Docteur en Medecine, ensuite d'un Acte public *sur le Mouvement des Muscles*. Il prêta pourtant l'oreille aux sollicitations de l'Université de Groningue, s'y rendit avec son Epouse en 1659. & fut solemnellement installé le 28. Novembre de cette Année là. C'est de là que sa reputation s'est répanduë partout, & qu'on a vu les preuves de son rare savoir accroître coup sur coup les richesses de la Républi-que des Lettres. Aussi toutes les Academies des Sciences voulurent-elles orner leur liste de son nom. Il fut aggrégé à celle de Paris avec son frére en 1699. & il faloit tout à la fois une grande supériorité, & une grande égalité de talens, pour ouvrir en même tems à deux fréres l'accés à un honneur, dont on ne fait part qu'à huit Etrangers. La Societé Royale fit cette précieuse acquisition, étant encore au berceau, dés le 11. Juillet 1701. L'invention du Barometre lumineux, que Mr. *de Leibnitz* fit valoir auprés de Frideric I. attira cette distinction à Mr. *Bernoulli*; & elle fut encore assaisonnée d'une Médaille d'Or du poids de 40. Ducats, que ce Monarque, né pour l'encouragement des Sciences & des Arts, lui envoya. La Societé Royale de Lon-

Londres élut Mr. *Bernoulli* en 1712. l'Institut de Bologne en 1724. & l'Academie Imperiale de Petersbourg en 1725. Tous ces Corps ont été libéralement récompensés de leur choix par les excellentes Pieces de Geometrie & de Physique, dont M. *Bernoulli* a enrichi leurs Memoires.

L'Université d'Utrecht voulut enlever à celle de Groningue le Trésor qu'elle possedoit. Mais le Magistrat de celle-ci entendoit trop bien ses interêts, pour ne pas serrer d'autant mieux les liens qui y retenoient M. *Bernoulli*, comme il le fit par une augmentation considerable d'appointemens. Aussi paroissoit-il déterminé a y fournir toute sa carriere, & une Profession de Grec qu'on lui avoit offerte dans sa Patrie, ne l'avoit point ébranlé. Mais des sollicitations plus pressantes le fléchirent, ce furent celles du sang; il ne put résister aux pressantes instances de sa famille & de celle de son Epouse, & Bâle le revit dans l'enceinte de ses murs, en 1705. Utrecht, sur le bruit de son départ, avoit pourtant fait un dernier effort pour l'aquerir; il balançoit même, étant à Amsterdam, sur le parti qu'il prendroit, mais la mort de son frére qu'il aprit alors, termina sans retour ses irrésolutions, il crut devoir dédommager sa Patrie de la perte, autrement irréparable, qu'elle venoit de faire; & y ayant été reçu à bras ouverts, il prit possession de la place de Professeur en Mathematique, le 17. Novembre, par une Harangue inaugurale, qui renfermoit l'Histoire du nouveau Calcul Analytique, & de la Geometrie sublime.

Ne lui faisons pas quitter la Hollande, sans dire que pendant son séjour dans cette contrée, il ne put entierement échaper aux tracasseries des Theologiens. Il y eut plusieurs Dissertations polemiques soutenuës publiquement à ce sujet, & imprimées, de même qu'une Harangue que Mr. *Bernoulli* fit en qualité de Recteur de l'Université, & qui etoit une Apologie, comme il l'appelloit, *pro sua fama, honore & religione.* Il n'a pourtant pas voulu que ces Pieces

fussent comprises dans le Recueil de ses Ouvrages, quoique toute cette Dispute Theologique eut entierement tourné à son honneur, puisque le Magistrat n'y intervint que pour imposer silence à ses Adversaires.

Revenons à Bâle. Mr. *Bernoulli* y a passé 42. ans dans l'exercice de sa Profession, & cet espace de tems, quelque long qu'il soit paroitra court, si on le compare à tout ce qu'il a fait pour le bien des Sciences, & même pour perfectionner les instructions publiques. Il n'etoit point de ces gens qui, sous prétexte qu'ils sont livrés à de sublimes spéculations, demeurent inutiles à la Societé. Chargé par le Magistrat de présider aux arrangemens Scholastiques, il entroit dans les derniers détails, & alloit visiter tous les jours les Classes. Il étoit comme on en peut juger par là, extrémement exact dans ses propres fonctions, & il a donné jusqu'à sa mort ses Leçons avec une telle régularité, qu'il faloit des causes tout à fait importantes, pour l'y faire manquer. Il fut deux fois Recteur Magnifique, & il etoit à sa mort, pour la neuvième fois, Doyen de la Faculté Philosophique.

Toutes ces occupations ne l'empêchoient pas d'avoir un commerce de Lettres fort étendu. Nommer ceux avec qui il l'entrenoit, c'est faire le Catalogue des premiers Savans de l'Europe. On y trouve *Newton*, *Leibnitz*, *le Marquis de l'Hopital*, *Mrs. de Maupertuis*, *de Wolf*, *de Fontenelle*, *Euler*, *de Moivre*, *de Mairan*, *de Montmort*, *Renau*, *de Tschirnhaus*, *Michelotti*, *Craige*, *Chayne*, *Poleni*, *de Crousaz*, *Cramer*, *Bilfinger*, *s'Gravesande &c.* Tous le chérissoient comme un Ami inestimable, & la plupart l'ont révéré comme un veritable Pére, dont ils recevoient les lumieres les plus utiles, & les conseils les plus salutaires.

C'est ainsi que s'est ecoulée la longue mesure de jours, que Mr. *Bernoulli* a eüe en partage. Il avoit eu en 1704. à Groningue une fievre, qui l'avoit mis à deux doits du tombeau. Mais s'etant remis

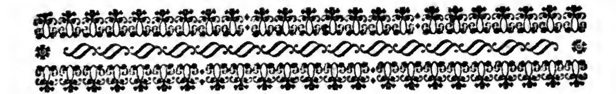
de

de cette violente secousse, son tempérament se fortifia, & fut toujours excellent depuis. Il a été jusques à la fin en état de sortir, & d'aller consécutivement en plusieurs endroits, dans les saisons les plus rigoureuses, se plaignant seulement quelquefois d'un peu de toux.

Sa derniere attaque se fit sentir environ quinze jours avant sa mort. Elle consistoit en dégout, & en douleur d'intestins. Il n'en faisoit pas grand cas, & cela ne l'empêchoit pas de lire tous les soirs jusqu'à minuit. Mais la derniere nuit de l'année 1747. les souffrances augmenterent si considerablement, qu'il s'apperçut de sa fin prochaine, & s'y prépara Chrêtiennement. Le mal fit de rapides progrés le lendemain, premier jour de l'an 1748. & aprés un assoupissement de quelques heures, cette Ame toujours occupée ici-bas du Vrai & du Bon, les alla puiser à la source. Mr. *Bernoulli* expira à sept heures du soir, agé de 80. ans, & cinq mois, moins cinq jours.

Les qualités de son coeur n'etoient pas moins estimables que celles de son esprit. Il etoit juste, droit, sincere & pieux. Il a témoigné toute sa vie un profond respect pour la Religion, qu'il connoissoit parfaitement; & l'on a trouvé un Journal des principales circonstances de sa vie, plein des expressions de la plus vive gratitude pour les bienfaits dont Dieu l'avoit comblé. Le grand fonds de vivacité qu'il a toujours possédé, étoit même en lui un principe de zele, dont les mouvemens pouvoient paroître outrés à ceux qui ne connoissoient pas le fonds de son coeur. Mais il etoit aisé de se convaincre bientôt de la droiture de ses intentions, & de la bonté réelle de son caractere. Tout concourt donc à justifier les regrets universels que sa perte a causés.

❀ ❀ ❀



ELOGE
DE
M. GRISCHOW.

AUGUSTIN GRISCHOW naquit à Anclam en Poméranie, le 13. Decembre 1683. Son Pére, *Emanuel Grischow*, Marchand dans cette Ville, étoit d'une famille dont l'ancienneté remonte jusqu'à l'an 1200. & sa Mère, *Catherine Stiveleben*, avoit pour Père, *Jean Stiveleben*, Juge superieur du lieu.

Les Parens d'*Augustin* ayant remarqué de bonne heure en lui des dispositions à l'etude des Sciences, s'attacherent à les cultiver. Il alla au College d'Anclam jusqu'à l'age de 20 ans ; & ayant alors achevé ses humanités, il se rendit au College illustre de Dantzig, où les objets de son application furent la Theologie, la Philosophie, & les Mathematiques. Aprés y avoir passé cinq ans, il alla à l'Université de Jena, où quelques années aprés il fut reçu Maitre és Arts, & Ajoint de la Faculté de Philosophie.

Il publia alors un petit Ouvrage, qu'il intitula : *Introductio in Philologiam generalem*, qu'il fit suivre bientôt aprés d'un Traitté sur les Etoiles Nebuleuses, sous le titre d'*Astrognosia novissima, sive Phænomenorum & hypothesium circa stellas novas explicatio.*

Son

Son Père etant mort, & la perte d'un procés mettant sa Mère hors d'etat de subvenir davantage aux frais de ses études, il se mit à enseigner les Mathematiques & la Philosophie, & passa dix-huit ans à Jena dans l'exercice de cette fonction.

En 1725. il eut la vocation de Professeur de Mathematiques au College de Medecine & de Chirurgie de Berlin. Il l'accepta, & prit possession de ce poste au mois de Juillet de la même année. Quelques mois aprés il fut aggrégé à la Societé Royale des Sciences de Prusse, qui le chargea des Observations Metéorologiques, & de la composition des Almanacs. Rien ne peut égaler l'exactitude avec laquelle il s'est acquitté de ce travail, dans lequel on peut dire qu'il cherchoit toujours à faire au de là de la tâche qui lui etoit imposée. Vint-cinq années d'Observations Metéorologiques, qu'il a laissées en bon ordre, rendent témoignage à son assiduité infatigable. Lors même que les forces de son Corps commencerent à diminuer, son soin le plus empressé fut que ses Observations n'en souffrissent point; & cette idée lui a été presente jusqu'aux derniers momens de sa vie.

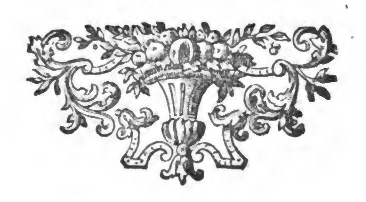
Vers le milieu du mois d'Aout 1749. il fut attaqué d'une fievre assez forte. Il paroissoit cependant s'en être remis, & comme il étoit naturellement d'une constitution vigoureuse, on se promettoit que ce rétablissement seroit de durée. M. son Fils, qui revint alors des voyages qu'il avoit faits pour se perfectionner dans l'Astronomie, le trouva dans cet état; mais une rechute, qui survint en Octobre, fit connoitre que le terme de sa carriere approchoit. La violence du mal réduisit bientôt M. GRISCHOU à une extrème foiblesse, dans laquelle les forces de son esprit sembloient augmenter, à mesure que celles du Corps diminuoient. Il conserva la connoissance & l'usage de la parole jusqu'aux derniers momens de sa vie, & mourut le 10 Novembre, dans les dispositions convenables à un homme,

me, qui pendant presque toute ſa vie avoit été plus occupé de la conſidération des Cieux que des ſoins de la Terre.

M. GRISCHOW s'etoit marié deux fois, 1. en 1717. à une Veuve, nommée *Zeitler*, qui mourut au bout de deux ans, ſans lui laiſſer d'enfans. 2. en 1720. à *Eleonore Julienne Leutbier*, fille d'un Miniſtre de Dreba en Saxe, qui lui a ſurvêcu, auſſi bien que deux fils, dont l'ainé eſt celui dont nous avons déjà parlé, & qui ayant été aggrégé à l'Academie au retour de ſes voyages, ſert à nous conſoler de la perte de ſon Père.

Outre les Ouvrages que nous avons indiqué, M. GRISCHOW avoit publié diverſes Diſſertations à Jena, il y a des Mémoires de ſa façon dans les *Miſcellanea Berolinenſia ;* & il a compoſé un Cours complet de Mathematiques à l'uſage de ſes Auditeurs.

F I N.



PIECES

PIECES ORIGINALES.

A.

Se. Königl. Majestät in Preussen, 2c.

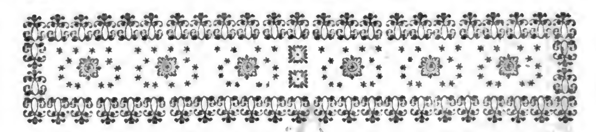
Friederichs I.

Stifftungs-Brief,

Dero

zu Berlin aufgerichteten

Societæt der Wissenschaften.



Wir Friderich der Dritte, von GOttes Gnaden, Marggraf zu Brandenburg, des Heiligen Röm. Reichs Ertz-Cammerer und Churfürst, in Preussen, zu Magdeburg, Cleve, Jülich, Berge, Stettin, Pommern, der Cassuben und Wenden, auch in Schlesien, zu Crossen Hertzog, Burggraf zu Nürnberg, Fürst zu Halberstadt, Minden und Camin, Graf zu Hohenzollern, der Marck und Ravensberg, Herr zu Ravenstein, und der Lande Lauenburg und Bütow, &c. Für Uns, Unsere Erben und Nachkommen, Marggrafen und Churfürsten zu Brandenburg, Thun kund und geben hiermit männiglichen denen es zu wissen nöthig, in Gnaden zu vernehmen, wasgestalt Wir nach erhaltenem allgemeinen Frieden, Unsere Sorgfalt zu Beförderung der Ehre Gottes, Ausbreitung dessen Wahrheit und Cultivirung allerhand Tugenden, und dem gemeinen Wesen nützlicher Ubungen eine sichere Societæt derer Scientzien fundiret und gestifftet haben, thun solches auch fundiren und Stifften sothane Societæt hiemit und in Krafft dieses, und wollen daß dieselbe sich angelegen seyn lassen, und dahin trachten solle, daß vermittelst Betrachtung der Wercke und Wunder Gottes in der Natur, auch Anmerckungen, Beschreib- und Ausübung derer Erfindungen, Kunstwercke, Geschäffte und Lehren, nützliche Studia, Wissenschafften und Künste, auch dienliche Nachrichtungen wie die Namen haben

den können excoliret, gebessert wohl gefasset und recht gebrauchet, und dadurch der Schatz der bißher verhandenen aber zerstreuten menschlichen Erkäntnissen nicht allein mehr und mehr in Ordnung und in die Enge gebracht, sondern auch vermehret, und wohl angewendet werden möge. Zu welchen Ende dann Wir diese von uns angerichtete Societæt mit tüchtigen Personen und behörigen Apparatu, Vorschub und fundo theils bereits würcklich versehen haben, theils nach und nach ferner zu versehen entschlossen seyn, und wollen Männiglich in unsern Landen, sonderlich aber die in Unsern Bedienungen stehen, auch die sonst dependentz von Uns haben, zumahlen aber alle die denen Studien ergeben, nach jedes Gelegenheit der Societæt zu ihrem gemeinnützigen Zweck die Hand möglichst zu bieten, anweisen, auch dieselbe bereits insgemein hiemit und in Krafft dieses dazu nachdrücklich angewiesen haben.

Ferner erklähren Wir Uns zu dieser Societæt besonderen Protectore und wollen was an Uns ihrentwegen oder in Sachen die sie betreffen, gebracht wird, in Gnaden anhören und befördern, ihre unterthänigste Meynung darüber vernehmen, und was sie angehen kan, ihr zu ihrer Nachricht zu wissen fügen.

Solchemnach soll bey dieser Societæt unter andern nützlichen Studien, was zu Erhaltung der teutschen Sprache in ihrer anständigen Reinigkeit, auch zur Ehre und Zierde der teutschen Nation gereichet, absonderlich mit besorget werden, also daß es eine teutschgesinnete Societæt der Scienzien sey, dabey auch die gantze teutsche, und sonderlich Unserer Landen Weltliche- und Kirchen-Historie nicht verabsäumet werden soll.

Und weil die verschiedene Arthen der Wissenschafften, dergestalt miteinander verbunden seynd, daß sie nicht wohl gäntzlich getrennet werden können, so wollen wir daß insgemein was zu diesen und andern nützlichen Studien oder löblichen Künsten und Tugend-

Ubung, in so weit sie von denen Studien herfliessen, zu deren Erfindung, Erlern- und Erleichterung, auch richtiger Anweisung dazu, sowohl bey der Jugend als andern Leuten und Liebhabern, theils durch Schrifften und das Bücher-Wesen, theils auch durch andere nützliche Anstalten dienen mag, nicht vergessen, sondern die unterschiedene Objecta Doctrinæ nach ihrer Zusammenhengung zu gewissen Zeiten, und durch bequeme Personen bey Unserer Societæt in Augenmerck genommen werden.

Nachdem auch die Erfahrung giebet, daß der rechte Glaube, die Christliche Tugenden, und das wahre Christenthumb so wohl in der Christenheit als bey entlegenen noch unbekehrten Nationen nechst Gottes Seegen denen ordentlichen Mitteln nach, nicht besser als durch solche Personen zubefördern, die nebst reinem unsträfflichem Wandel mit Verstand und Erkäntniß ausgerüstet seynd, so wollen Wir daß Unsere Societæt der Wissenschafften sie auch die Fortpflantzung des wahren Glaubens und derer Christlichen Tugenden unter Unser Protection angelegen seyn lassen solle, jedoch bleibet derselben unbenommen, Leute von anderen Nationen und Religionen wiewohl jedesmahl mit Unsern Vorbewust und gnädigsten Genehmhaltung einzunehmen und zugebrauchen.

Wir ordnen und wollen auch gnädigst daß diese Societæt bey Unserer allhiesigen Residentz, woselbst Wir auch ehestens ein Observatorium für sie aufbauen lassen werden, ihr Haupt-Stabiliment haben solle; Weilln aber zu einem so grossen Zweck viele Personen an mehrerern Orten das ihrige beyzutragen haben, so sollen auch anderswo in Unsern Landen, auch wohl zu Zeiten ausser denenselbigen, gelehrte oder sonsten bequeme und erfahrne Leute, wes Standes sie seyen in die Societæt auf gewisse Masse aufgenommen werden können. Schließlich wollen wir die Societæt mit einer mehreren ausführlichen General-Instruction, und mit gewissen

sen Satzungen und Reglementen, wie nicht weniger mit zulänglichen Begnädigungen und Privilegien zu genugsamer Erreichung und Bestreitung ihres Vorhabens gnädigst versehen, welche alle eben die Krafft und Wirckung haben sollen, als ob sie in diesem Unsern Diplomate fundationis, von Wort zu Wort eingerücket wären; Wornach sich also männiglich gehorsambst zu achten. Uhrkundlich unter Unserer eigenhändigen Unterschrifft und vorgedruckten Gnaden-Siegel. Gegeben zu Cölln an der Spree, den 11. Julii 1700.

Friderich.



P. von Fuchs.

B.

EXTRACT
der Bestallung
des Herrn von Leibnitz,
als Præsidis der Societæt der Wissenschaften,
de dato 12 Jul. 1700.

Friedrich III. Churfürst, ꝛc. . . . . Als ernennen und bestellen Wir denselben hiemit würcklich zum Præside ermeldter Unser Societæt der Wissenschaften, dergestalt, und also, daß er diese seine Function eiferig und getreulich verwalten, dabey Unser und der Societæt, auch des Publici bestes befordern, bei derselben das Præsidium führen, und zu solchem Ende, so viel es seine jetzige Chargen und andere Geschäfte leiden mögen, zu Zeiten nach Unser Residentz kommen; wenn er aber abwesend, seine Vices einem an-

dern

dern auftragen; alles was er zu Unsern bei der Societæt führendem Absehen dienlich und nützlich findet, erinnern, und so viel an ihm ist, veranlassen und besorgen; die Conventus bei seiner Anwesenheit ansagen lassen, mit dem Concilio Societatis über den Zustand, Angelegenheiten und Aufnahme der Societæt, mit andern Membris aber die Objecta und Labores fleißig conferiren, und abwesend correspondiren; daß alles vorfallende ordentlich abgehandelt, und gründlich untersuchet werde, sich bemühen, ꝛc. . . . . haben Wir nicht allein gnädigst resolvirt, ihn als Unsern Geheimten Justitz-Räthen gleich zu halten, sondern auch ihm ein anständiges Tractament zu determiniren, und über dieß, neben Ersetzung des pro Publico zu Unser und der Societæt Zweck bereits angewendter, und noch anwendender Kosten, ihm andere Gnaden und Emolumenta nach Gelegenheit der von ihm verhoffentlich leistender nützlichen Dienste, wiederfahren zu lassen.



ALLO

C.

ALLOQUIUM

PER-ILLUSTRIS ET EXCELLENTISSIMI

DOMINI

MARQUARDI LUDOVICI à PRINTZEN,

S. R. M. Pruſſ. Miniſtri & Conſiliarii Status intimi, Ordinis Pruſſici Aquilæ nigræ Equitis, Præfecti Palatio, Conſiſtorii Præſidis, Rerum Feudalium Eccleſiaſticarumque Directoris, Regiarum Univerſitatum ſupremi Curatoris, Capitanei Comitatus Ruppinenſis & territorii Bellinenſis, Eccleſiæ Cathedralis Magdeburgicæ Canonici, Domini Hereditarii in Caro, &c. &c. &c.

Pro Inauguratione

Societatis Scientiarum.

Inter tot tantaque & innumera pænè monumenta singularis illius & verè paternæ indulgentissimæque curæ, quam Augustus ac Potentissimus, noster longè Clementissimus, pro salute, incolumitate, flore atque incremento omnium sub auspicatissimo sceptro suo Divinâ Gratiâ tam pulchrè adhuc stantium Regionum, Provinciarum atque ditionum suscipere nunquam defatigatur, & cujus veluti testes sunt sempiterni, tot condita atque amplificata templa & divinis honoribus consecrata loca, tot ad fingenda atque polienda surgentis juventutis ingenia vel positæ vel emolumentis ornatæ Universitates, Equestres cæteræque Scholæ, tot latæ saluberrimæ Leges atque Constitutiones, quin superba illa tot locis non minùs ad commune bonum, quàm ad maximum harum terrarum splendorem, non sine exterorum peregrinantiumque summa admiratione, effusissimo sumtu constructa ædificia, quæ omnia Augusti Regis nostri non intermorituram memoriam posteritati commendabunt: Inter hæc ipsa, inquam, tam immensa tamque stupenda paterni illius indulgentissimique affectus rarissimæque pietatis jucundissima testimonia, quâ Optimus Rex sibi subjectorum cordi habere salutem consuevit, illud certè non infimo loco ponendum existimo, quòd, posteaquam nuper, confecto superiori bello, alma pax oris nostris conciliata fuit, Ipse omnes suas curas atque cogitationes, alioqui semper etiam in salute populorum suorum exercitatas, tum eò potissimùm converterit, quemadmodum annuente Summo Numine, Ipso se Gloriosissimo Protectore ad colendas magis artes, latiusque circumscribendas pro communi bono disciplinas, præcipuè ad ornandam Divinam gloriam, disseminandamque salutiferæ veritatis Christianæ Doctrinam, quædam pulcherrimarum scientiarum quasi Societas in his Regni domiciliis coiret atque aperiretur. Nimirum deesse ad consummationem laudis ac gloriæ suæ, in illa Academiarum, Univer-

ſitatum, Scholarum, ceu Muſarum ac ſapientiæ totidem ferè habitaculorum, quibus Regiæ ditiones ac provinciæ jam abundè inſtructæ atque ornatæ ſunt, multitudine, Sapientiſſimo Principi iſtiusmodi adhuc Academiæ videbatur fundatio, in qua tam exſplendeſcentium in Naturæ regno operum admirandorum Dei contemplatione, quàm obſervatione, cultu, imò & inventione præſtantiſſimarum quarumque rerum, literarum, artium, cæterarumque optimarum ac in laude & virtute verſantium exercitationum, tum Regni atque ditionum ſuarum & communis Germanorum patriæ gloria magis magisque ad illuſtrius ſublimiusque decus exſurgeret, & in perpetuis ornamentis floreque conſiſteret, tum etiam inſtitutis ad hunc uſum non ad finitimos ſolùm Chriſtianos, ſed & ultimos Barbaros, commeatibus, diſſeminandæ Evangelicæ veritatis ſtudium & fama Servatoris noſtri Jeſu Chriſti eisdem gentibus pedetentim importaretur. Cùm verò ad arbitrium poſtea Divini Numinis, & ex æviterno ipſius ſapientiſſimo conſilio, bellum denuò exardeſceret, & latiùs etiam, quàm anteà, vagaretur: Cùm, inquam, Auguſti Regis noſtri provinciæ undequaque non armis tantùm circumdatæ eſſent, ſed Ipſe etiam, quòd eorum ſocietatem vitare non poterat, eisdem implicaretur, quibus præter ſpem & expectationem omnem etiamnum eſt involutus; in proſequendo tamen eximio hoc pulcherrimoque inſtituto usque adeò Ille non retardari ſe paſſus eſt, ut non modò in tempore idoneis peritisque Viris ſeu membris, ornatiſſimo etiam fundo, apparatu, ſumtu, cæterisque ad æmulationem compoſitis largitionibus, hanc convocatam à Se ſocietatem locupletaverit, ſed etiam, quod ad ſublime longeque perfectiſſimum decus ac gloriam illius pertinere poterat, Ipſe ſe ſummum Ejusdem Protectorem ſit profeſſus, imò etiam hanc tam Auguſto Ipſius præſidio fultam, prolixiſſima protectione recreatam Sibique tam caram Scientiarum Societatem, hodierno die, qui à Sacro coronationis Ipſius feſto ſecundus eſt, ſolenni cerimoniâ aperiri, &, quod

quod vocant, introduci, partibus his mihi impositis, clementissimè jusserit. Non possumus itaque gratiosissima hæc Clementissimi Regis nostri munera pari animi affectu, cultu, ac devotione assequi, vel laudibus etiam satis extollere ac celebrare : Et quemadmodum partes præcipuæ gratissimæ mentis officiosissimæque pietatis nostræ in eo fortasse propter tenuitatem nostram constituendæ & ponendæ sunt, ut de nutu & voluntate Sapientissimi nostrorum temporum Salomonis certiores facti, ad ea omnia summa animorum contentione perficienda omnem industriam nervosque omnes intendamus, quæ ad maturandum saluberrimum consilium Clementissimi Regis nostri pro virili & ad institutam partitionis operarum formulam, effici vel maximè atque conferri ab unoquoque nostrûm poterunt : Ita meritò etiam ardentissimas preces illas piaque vota, quæ omnes sceptro Borussico subjecti pro exoptatissima carissimaque Augusti Regis salute sine ulla animi remissione dies noctesque assiduè nuncupant, in eum profectò finem ore animoque geminare ac quasi coacervare nos oportebit, ut Deus Opt. Max. istud semel nobis cælitus donatum pretiosissimum pignus & sacrum duraturæ felicitatis nostræ palladium, in multos imò infinitos annos, in hoc Regno florentissimo, copiosissimâ omnium rerum ac deliciarum affluentiâ, fortunatissimo atque exoptissimo Regio Statu, eâ benignitate, quam super alias virtutes præcipuâ sanctitate ac Nominis Divini honore meruit, quàm diutissimè conservet, & quicquid vel fingi vel optari ac voveri lætum faustumque Indulgentissimo Principi potest, id omne, etiam non precantibus nobis, Illi largiter concedat. Annuat benevolè atque aspiret Numen Cœleste uti omnibus providâ sapienteque ac piâ curâ susceptis ab Eo consiliis, ita in primis Illustri huic gloriosissimo exemplo conditæ Societati, ut illius ope atque adjumento, quæ mens atque ratio consilii Augusto Regi semper constiterat, Numinis sanctissimi Gloria in ultimas terras propagetur, Ecclesiæ Christi fines peranguști latiùs proferantur, & in ipsis

illis locis, ubi densâ caligine ac cœcis inscitiae atque infidelitatis tenebris omnia adhuc occupata & obsita jacuêre, signum fidei Christianæ sustollatur, parique modo mortalium animi ad bonas artes scientiasque, clarioremque ac luculentiorem Divinorum operum notitiam atque laudem inflammentur, & cùm fama atque celebritas omnium Augusti Regis nostri provinciarum atque Regionum, tum inclutum etiam Germaniæ Illustreque nomen æternis monumentis condecoretur. Ego verò etsi conscientiâ virium mearum partím deterritus, partim aliorum mihi incumbentium gravissimorum negotiorum mole obrutus, huic Nobilissimæ Societatis Præsidio ac curæ omnino supersedere potuissem, ad quam ornandam vel parum certè vel nihil adjumenti proficisci unquam à me poterit; nihilo seciùs malui tamen hujusce cogitationis momenta non ponderare quam cœco illi ac humillimo obsequio, quo ad omnia Clementissimi Regis mei jussa atque arbitria, & ad hanc adeò liberalissimam ejusdem voluntatem atque nutum me adjungo, vel in re minima deesse, hâc potissimùm fiduciâ fretus, fore, ut Vos, Præstantissimi Viri, qui in Regiam hanc atque inclutam Societatem allecti estis, quique omnes ferè ac singuli prolixi semper studii & amoris erga me Vestri planè singularis signa luculenta & notas manifestas extare voluistis, ita operam etiam Vestram mihi mutuam, & præsens hoc tempore auxilium, id quod enixè à Vobis peto, commodare ac impertiri non dedignemini, quò adeò per singulare illud studium, impetum etiam, quo, ad juvanda nobilissimæ hujus atque hodierno solenni die hac cerimoniâ ac inauguratione veluti renascentis Scientiarum Academiæ commoda, naturæ quodam impulsu feror, quodque studium nullo tempore deponam, ego fideli opera Vestra adjutus, ad aliquid præstandum idoneus reddar, qua in re industria etiam mea atque labor omnis semper versabitur. Quod ergo felix faustumque Deus Opt. Max. esse jubeat, Clementissimi Regis nostri jussu gratiosissimo, Tibi, plurimùm Reverende ac Doctissime Pro-Præses,

ſes, & per Te toti Nobiliſſimæ Regiæ Scientiarum Societati, tam conceſſum ab Ipſo Auguſto Rege Sigillum, quo, quando volueris, in omni rerum atque negotiorum illius adminiſtratione uti quolibet tempore ac rite poteris, quàm has claves etiam Obſervatorii, & illius Societati huic attributæ areæ, ſolenni ritu jam trado, atque ex Clementiſſima Supremi Protectoris & Auguſti Regis noſtri ſententia ac voluntate huic Illuſtri Societati tum conſecratum hoc Eidem domicilium addico, tum in jus atque ordinem coitionum & adminiſtrationum ſuarum immitto, precatus ex animo, ut traditæ hæ claves, velut opportunum auſpicatumque rei bene gerendæ, & abſtruſarum rerum pulchrâ ſuâ induſtriâ aperiendarum omen ſint atque inſigne; utque hoc tam propitio ſydere, tam bono heſterni coronationis ſacri diei augurio ſacrata jam inaugurataque Societas ad Conditoris Glorioſiſſimi immortalem laudem, in ſeram poſteritatem, ipſo unà cum induſtriæ ſuæ ampliſſimo, quem ex ea ſperamus, uberrimoque fructu tranſeat, floreat, perennet!



D.

Responsio
ADMODUM REVERENDI
DOMINI
DANIELIS ERNESTI JABLONSKI,

S. T. D. Sacræ Regiæ Majestatis Prussiæ Concionatoris Aulici, Societatis Scientiarum Directoris & p. t. Pro-Præsidis,

Pro Inauguratione
Societatis Scientiarum.

Per-Illuftris & Excellentiffime Baro, Domine perquam Gratiofe.

Ex quo Sereniffimus Borufforum Rex, Dominus nofter Clementiffimus, duos illos gloriofæ fuæ vitæ Dies maximè memorabiles, illum quo *Natus*, illumque quo *Coronatus* eft, ei etiam rei facros effe voluit, ut *Natali* SCIENTIARUM SOCIETATEM conftitueret, *Coronationis* vero die, eandem folenniter dedicaret; hoc ipfo clariffimè oftendit quanto Favore non SOCIETATEM tantum, fed ipfas quoque SCIENTIAS profequeretur. Teftatur enim Regia Sua Majeftas Doctrinam & Literas effe, ex quibus tantum delectationis quantum ex ipfa vita capiat; & prout Splendorem Auguftæ Domus, Regiique Imperii Limites ampliffimis Incrementis ampliaverit, ita non minus fibi cordi effe, ut Sapientiæ Regnum, bonarumque Artium Pomœria pariter proferantur.

Confilium verè Regium! quod ad Catholica Orbis Commoda, ad Humani Generis Utilitatem fe diffundit. Quamvis enim Educatione & Artibus mortale Genus quam maximè opus habeat, iisque inveniendis & excolendis inde a prima fui origine operam dederit, non tamen hoc in ftudio tantum profecit, ut omnes artes perfecerit, univerfumque Scientiarum Campum fuerit emenfum.

Iftæ verò quas dixi *Scientiæ* non tam *Neceffitates Vitæ* quam *Commoda* ejus refpiciunt; neque id adeo largiuntur ut homo vivat, dignitati fuæ convenienter.

Quæ ad vitam neceffaria funt, propemodum funt in promptu, & a natura, benigna matre, homini æque ac animalibus monftrantur præbenturque. Artibus & fcientiis hic opus non eft. Obvia & oblata arripiuntur, quemadmodum ab homine per rationem, ita per internum quendam inftinctum ab animalibus.

Sed

Sed quæ vitæ Commoditatibus Elegantiæque inserviunt, ratione investiganda arteque paranda sunt. Horum usu cum solus Homo polleat, illa quoque quæ his parantur vitæ Commoda, ipsi soli in peculium cedunt, ita quidem ut partem eorum aliquam ipsum quoque Corpus, primariam Animus sibi vendicet.

Etenim quod pro cavernis & speluncis inconditis nitidas domos habitamus; quod pro sordidis pecudum ferarumque pellibus vestes ex lini & lanæ filis vel bombycum telis contextas, gestamus; quod pro dura glande, crudaque radice & inculto fructu suavibus & ad palatum compositis cibis vescimur; hæc & his similia, ad Corporis cultum sensusque oblectandos pertinent. Longè autem major voluptas est quæ scientarum ope Animum perficit & delectat. Is si quidem Naturam cognoscit, naturæque Dominum, miratur illius divitias & hujus potentiam veneratur, scrutatur invenitque hominis usui præclara Dei opera patere ut corpus iis sustentetur & excitetur anima, atque ab operibus ad auctorem penetret; Verboque DEI illuminata ac adjuta perveniat in Creatoris societatem ac gloriam, hic quidem gustandam, sed in cœlo perfruendam.

Hunc igitur usum ingenuæ artes cum habeant, homo iis diu carere non debuit. Quare a Deo in ipsa Creatione earum semina accepit, per quæ deinde quæsivit, quibus se ab animantibus ceteris distingueret, & vitam domino animantium dignam viveret.

Prima artium exordia ab ætate antediluviana sunt arcessenda. Jam tum homines intelligentes, quid se deceret, Necessariis non contenti, Commoditatibus vitæ & humanitati studuerunt. Lamechi filium Jabalem legimus pecudes pavisse, & habitasse casas, id in necessariis ponitur; sed fratrem Jubalem in Musicam incubuisse, ut homo laboribus fessus ejus suavitate reficeretur. Ex Zilla altera uxore idem Lamechus Tubalkainum sustulit, ferramentorum Magistrum & auctorem fabrorum; ad colendum agrum & victum inde comparandum, necessarius

cessarius hic erat labor: Hujus autem soror Naama, quæ *formosam* & *jucundam* significat, videtur duros fratris labores vitæ elegantia & venustate temperasse.

A Diluvio, ut ipsi Homines, sic humanæ Artes ex Oriente originem acceperunt.

Chaldæi & *Ægyptii* primi earundem Inventores habentur; verùm enim verò istic curæ fuit Inventa sua in Templis abscondere, Ænigmatis Imaginum Hieroglyphicarum involuta; & quod in Dei Immortalis gloriam, Mortaliumque Commoda, super tecta prædicandum fuerat, alter alterius in aurem mussitabant. Neque vero celebrata illa Chaldæorum sapientia non ex merito viris doctis suspecta habetur, quandoquidem ipsi primariò quidem Astronomiæ operam locantes, atque quadringentorum & septuaginta millium annorum Observationes jactitantes, tam longi tamen temporis decursu haud deprehenderunt Lunam Corpus opacum esse, quod Lucem suam a Sole ipsam illustrante mutuari debeat.

Post hos *Græci* artium & scientiarum laude floruerunt; quarum tamen initia non ad *Homeri* demum, aut *Pythagoræ* atque *Platonis* ætatem referenda sunt. Pauca illa & obscura quæ in priscis Monumentis supersunt *Orphei* Vestigia, testantur, ipsum suo, h. e. Bellum Trojanum sat diu antegresso tempore, homines in Cognitione Numinis & Divini Cultus erudiisse, Animorumque Immortalitatem & Artes quibus regerentur Respublicæ, nec non Virtutes & bonos mores docuisse. Prout verò is Sapientiam suam ab Ægyptiis hauserat, sic in ea propaganda eadem qua illi methodo utebatur. Genuina enim Dogmata sua non nisi paucis selectisque Auditoribus distinctè tradebat, reliquo Gregi eadem in illo Mysticorum Rituum Choragio, quod *Mysteriorum Bacchi*, *Cereris*, *Corybantum* appellatione venit, proposuisse sat habens.

Quoddam Sapientiæ Monopolium homines isti instituisse videbantur, sed eo *Pythagoras* cumprimis ipsos deturbavit, aditu ad Scientias universis quibus ea Sacra frequentare volupe esset patefacto; a cujus tempore Philosophorum in Græcia ingens messis surrexit, sed qui multas in Sectas scissi, ad multas maximamque partem inutiles & vanas Disceptationes dilabebantur. Fuere tamen inter eos, qui Augmento Virtutum & bonis Moribus operam darent, alii qui Reipublicæ constituendæ & regendæ artes prudenter excolerent, alii qui acuendæ Rationi humanæ & Naturæ rerum indagandæ incumberent; quorum illud cumprimis Socratem, istud Platonem, hoc Aristotelem fecisse, notum est. Sed res quoque Anatomica & Medica grandia tunc Incrementa cepit, Mathesis verò eousque provecta fuit, & Græcia jure Magistra ejus & Gymnasium diceretur.

Ut tamen quod res est fateamur, nugacem potius & garrulam quam solidam Sapientiam pars major consectabatur, & qui Philosophi appellabantur, plus in ostentando Ingenii acumine, quàm in Interioribus Naturæ scrutandis operæ ponebant. Libros scribebant, Systemataque contexebant, antequam res de quibus scribere in animum induxerant sufficienter perspexissent; magisque ut acutè & ornatè de rebus differerent, quàm ut intimè eas pernoscerent, erant solliciti.

Ab his ad *Romanos* Scientiæ transierunt, a quibus tamen haud eo quo par erat favore fuerunt exceptæ. Martius iste populus, Arma quàm Libros tractare pronior, satis sibi sapiens videbatur, dum Leges suas & Mores Patrios intelligeret, suosque homines severiore Disciplina & vitæ genere ad virtutem composito contineret. Modicum illud Scientiarum, quod sensim a Græcis ad ipsos dimanaverat, ita colebant, ut ejus vix alius esset usus, quàm ut Sermones suos eo ornarent, aut Solitudinis inde peterent Solatium.

Antequam Philosophia profundiores ibidem radices agere posset, Occidentaliorem Europam diversis diverso tempore Barbarorum Incursio-

curfionibus inundari contigit, qui Romam Orbis Dominio juxta atque Scientiis & Artibus fpoliavere. Secuta eft nox Infcitiæ & Barbariei tenebrofiffima, quæ nobiles iftas Regiones per aliquot Secula oppresfit, usque quo CAROLUS MAGNUS, Orientis ad inftar Solis ejus difpellendæ initium faceret. *Hic* Imperator verè Magnus, quemadmodum ipfe Linguis & Scientiis, pro illius temporis ratione folidè imbutus erat, ita iisdem propagandis incumbebat totus; apertis eo fine publicis per Italiam, Galliam, & Germaniam Scholis; ipfaque frequenti numero & grandibus impenfis fundata Cœnobia nihil erant aliud quàm Eruditionis Seminaria.

Renatam hoc pacto Philofophiam diceres, fed in cunis adhuc vagiebat, aut ad ferperaftra faltem oberrabat, virile robur & decus minimè affecuta; cum quæ tempora illa excepit SCHOLASTICORUM Doctorum Sapientia, illius Incremento obicem poneret. Eruditio cui ifthoc hominum genus fe dederat, Aranearum telæ erat perfimilis, fubtilis quidem, fed nullius vel virtutis vel ufus. Abftractis fine fine & modo Speculationibus indulgebant, ejus rei folitariâ quam ducebant vitâ occafionem eis præbente; cumque inveftigandis Naturæ Arcanis manus admovenda effet, ipfi fatis habebant vivaci Phantafiæ fræna laxaffe. Subtiles iftos conceptus obfcuris exprimebant vocabulis, Sapientesque fibi videbantur, fi Linguam fonarent a nemine intellectam, iisque qui eâ uterentur inflandis, quàm Veritatibus vel novis detegendis vel veteribus amplificandis aptiorem. Atque hoc pacto pro Junone Nubes, & Rerum loco Verba Orbi obtrudebantur.

Tandem fingulari Divinæ Providentiæ beneficio factum eft, ut Græcia a Turcis preffa, fecunda vice unà cum Scientiis Linguam quoque fuam nobis impertiret; quo tempore etiam Latina, quæ in ipfo Latio pridem fuerat emortua, feliciter revixerat. Excepit hanc præclarum illud Typographiæ Inventum, cujus Beneficio tam pridem demortuorum quàm etiamnum viventium Cogitata citò & facile com-

municari possunt. Ejus ope una cum Scriptis Veterum Sapientia quoque ipsorum e pulvere & tenebris eruta, Lucique restituta fuit; Sed eo ipso clarius patuit, quanto etiamnum defectu Humana Cognitio laboraret, eosque qui Philosophiæ laude hactenus inclaruerant, in Atrio potius Sapientiæ substitisse, quàm in interiora ejus Sacraria penetrasse. Incomparabilis ille Angliæ Cancellarius, *Baro de Verulamio*, præ aliis profundiùs ista introspexit, Scientiarumque Amatoribus Dux & auctor exstitit, ut Naturam Rerum curiosiore magisque serio quàm hactenus factum fuerat studio scrutarentur. Eum facem præferentem certatim alii secuti sunt.

Ab eo tempore ingens Eruditorum Virorum proventus fuit, qui in investiganda Natura, trinâ illa Clave Adyta ejus aperire apta feliciter usi sunt, nempe *Mathesi*, quæ Cœlos Terramque dimetitur, & *Anatomia* atque *Chymia*, quarum ope tria Naturæ Regna, Animale, Vegetabile & Minerale recluduntur.

Præclaris horum conatibus obstetricatura Divina Bonitas, Seculum proximè præterlapsum variis iisque utilissimis beavit Inventis: *Microscopiorum*, quæ Objecta minuta immensum augent; *Telescopiorum*, quæ procul absentia velut præsentia sistunt; *Horologiorum Pendulorum*, quæ Temporis lapsum, syderumque cursus accuratissimè metiuntur; & *Antliæ Pneumaticæ*, quæ e Vasis conclusis aërem crassum extrahit. Horum & similium Inventorum ope, maximè Itineribus ad remotissima Loca, mari terraque accedentibus, limites cognitionis humanæ immensum prolati sunt, tamque admirandis Repertis aucti, ut quamvis qui hac tempestate florent a Veteribus multa didicerunt, veteres tamen si resurgerent a modernis haud pauciora discenda essent habituri.

Isthæc verò Scientiarum Incrementa Societates quàm singuli Homines rectius promovere aptæ natæ sunt; indeque factum est, ut sapientes illæ & curiosæ Britannorum Gallorumque Gentes, easdem eximio

eximio cum profectu instituerint. Eorum enim quæ ad Naturam rectè indagandam pertinent, nonnulla possidere datum est omnibus, omnibus gaudere nemini. Alius Ingenio & speculationis acumine pollet, Judicii maturitate alius, alium multijuga Lectio, alium frequens Literarum commercium, alios alia commendant. Istis in Societatem coalescentibus, alter alterius defectum supplet.

Præterea, homines ita comparatos esse scimus, ut plerumque alius quidem justo plus, alius verò justo minus ipse sibi tribuat. Neutrum relinquendum esse reor, sed alterum alteri sociandum, quo uterque sensim rectius de se sentire discat. Imo verò, (quod Vir quidam in Republica Literaria nostra ætate perquam celebris fecit,) optandum foret, non Personas solum, sed ipsas Nationes in Societatem coire, ut (si quidem id fieri possit) in unum jungantur Gallorum Vivacitas in quærendo, Subtilitas Anglorum in perscrutando, Hispanorum Italorumque contentio in progrediendo, Germanorum studium & sedulitas in perficiendo. Profectò ibi felicissimè procedit opus, ubi Oculorum, Manuum, atque Raticiniorum datur Conjunctio.

In Germania nostra præterito Seculo tres surrexerunt Societates Eruditæ, nominibus *Cygnei Ordinis*, *Societatis Carpophoræ* (seu *Fructiferæ*,) & *Collegii Naturæ Curiosorum* celebres. Priores duæ Linguæ patriæ Puritatem, tertia Naturæ cognitionem promovendam sibi sumserant. Primæ illi Vir eruditus, sed privatus; alteri Princeps Imperii; tertiæ Gloriosissimus Imperator natales dedit. Id erat reliquum, ut ineunte Novo Seculo, Rex Augustus Quartam fundaret, quæ Linguas juxta atque Scientias, adeoque discreta illarum Objecta, unà complecteretur.

Atque hoc ipsum est, quod jam oculis nostris usurpamus, quodque felix & faustum esse jubeat DEUS; cum auspiciis & nomine Augusti Borussorum Regis, Domini & Fundatoris nostri Indulgentissimi,

 Tu,

Tu, Excellentiſſime Domine, Regiam hanc Scientiarum Societatem ſolenniter dedicaſti, eique Penſa ſua imperaſti.

Regia iſthac Munificentia Rex Sereniſſimus univerſum Genus Humanum ſibi devinxit, cujus catholico & univerſali Bono eam deſtinavit. Sigillatim verò humillimas Majeſtati Suæ gratias debet recens nata hæc Societas, ut in quam iſti Regiæ Clementiæ atque Liberalitatis rivuli immediatè defluunt. Clementiſſimus Rex Vitam Ei & Vigorem largitus eſt, Legibus & Inſtitutis ſalutaribus munivit, de commoda Sede deque Reditibus neceſſariis proſpexit, denique de Regia ſua Gratia & Protectione in poſterum quoque juſſit eſſe certam. Magna hæc & præclara eſſe Regiæ in nos Beneficentiæ Munera grato animo agnoſcimus, iiſque beatos nos prædicamus, quamvis deſtinatus Societatis Ærario Proventus mediocritatis cancellos nondum ſit egreſſus. Qua quidem in re habemus a cæteris Societatibus diſſimilitudinem. Cum enim qui *Britannicæ* adſcripti ſunt, ad tolerandas Societatis Impenſas propria conferant; contrà, qui *Gallicæ*, magnificis Regis Stipendiis alantur; hic neutrum uſu venit. Nulli hinc nobis Reditus obveniunt; at neque Sumtibus faciendis oneramur; ſed Regia Munificentia tantum poſſidemus, quantum & Diligentioribus excitandis, & Bene meritis remunerandis, & Inſtrumentis mathematicis, Libriſque, nec non reliquis rebus neceſſariis comparandis ſufficiat. Voluntariæ ergo & gratuitæ operæ Milites ſumus; alibi quidem Spartæ quam nacti ſumus ornandæ obligati, hic verò ſpontanea Promptitudine Muſas demerituri. Prout verò in Campo Martio fieri aſſolet, ut Voluntarii Milites operam ſæpe navent & utilem, & glorioſam, ita in iſthac Scientiarum Palæſtra ſimilem nos laudem reportaturos eſſe confido.

Nonne verò animadvertis, Excellentiſſime Domine, ut eximiam Lætitiam ipſo vultu oculiſque præferat inclyta iſthæc Societas? ut frontem univerſi exporrigant? ut toti in plauſus ſolvantur? Nempe, quia Tu, Perilluſtris Domine, Præſes & Præſidium ipſis datus es. Quem

Quem equidem delectum Rex Sapientissimus sua sponte egit, sed quem, si optio nobis relicta fuisset, Nos omnibus votis atque precibus eramus expetituri. Gaudium ergo, quo perfusos vides, justum est. Quamvis enim eorum qui Panegyrin hanc ornant paucissimis exploratum esse queat, quanto ardore inde a tenera ætate Literis incubueris; & postquam ad Aulam accesseras, quod Scientias pari ardore ac Principem colueris, quod Sapientiæ fervidius quam Fortunarum Incremento operam dederis, quodque cum ipsius somni & necessariæ quietis dispendio studiis tractandis incubueris; hoc tamen omnes sciunt, Te, & solidæ Eruditionis laude florere, & Eruditorum Decus atque Præsidium usque fuisse. Felici ergo faustoque omine novella hæc surgit Societas, ut quam Regum, qui modo imperant, Doctissimus fundavit, Ministroque Status Doctrina pariter eminenti curandam tuendamque demandavit. Quid non inde speremus omnes! Quæ non & Societati & Scientiis emolumenta polliceamus! Id unum superest, Perillustris & Excellentissime Domine, ut Tuo nos Favori obnixè commendemus, Teque oremus, ut Regiam pariter Gratiam constantem atque illibatam nobis conservare digneris.



E.

E.

Endliche Einrichtung, der Königlichen Preußischen Societæt der Wissenschaften.

Wir

Wir Friderich von GOttes Gnaden König in Preussen, Marggraf zu Brandenburg, des Heiligen Römischen Reichs Ertz-Cammerer und Churfürst, Souverainer Printz von Oranien, Neufchatel und Vallengin, zu Magdeburg, Cleve, Jülich, Berge, Stettin, Pommern, der Cassuben und Wenden, zu Mecklenburg, auch in Schlesien zu Crossen Hertzog, Burggraf zu Nürnberg, Fürst zu Halberstadt, Minden, Camin, Wenden, Schwerin, Ratzeburg und Moers, Graf zu Hohenzollern, Ruppin, der Marck, Ravensberg, Hohenstein, Tecklenburg, Lingen, Schwerin, Bühren und Leerdam, Marquis zu der Vehre und Flißingen, Herr zu Ravenstein, der Lande Rostock, Stargard, Lauenburg, Bütau, Arlay und Breda, ꝛc. Demnach Wir Unser Societæt der Wissenschafften allhier, den mittlern Pavillon der hindern Seiten Unseres neuen Marstalls auf der Dorotheenstadt zum Observatorio, und zugleich zu ihrem Sitz und Auffenthalt gewidmet, auch auf unseren Kosten aufführen und in brauchbaren Stand setzen zu lassen allergnädigst übernommen; Und dann durch Göttlichen Beystand es damit nunmehr so weit gediehen, daß derselbe Ihr zu solchem Gebrauch übergeben, und die zu denen ihr auferlegten Verrichtungen erforderte Zusammenkünffte ohne Hinderniß daselbst angetreten und ordentlich fortgesetzet werden sollen; So haben wir zu nöhtiger Einricht- und beständiger Fassung solchen Wercks über die in dem Diplomate fundationis und in der General-Instruction enthaltene Gesetze, nachfolgende Ordnung ferner vorzuschreiben, und das vorige in so weit zu erleutern oder weiter auszustrecken allergnädigst gut gefunden.

Und anfänglich, so viel den zeitlichen Præsidem betrifft, lassen Wir es bey der gegenwärtigen Verfassung so fern allergnädigst bewenden. Wir wollen aber von nun an und jederzeit Unser Societæt der Wissenschafften, aus dem Mittel Unserer würcklichen Geheimen Rähte einen, und zwar voritzo Unsern würcklich Geheimen

Estats-Raht, Schloß-Hauptmann, Lehns-Directoren und Consistorial-Præsidenten, den von Printzen, benennen und anweisen, an welchen sie in ihren Angelegenheiten, wenn solche bis an Uns gelangen zu lassen, die Nothwendigkeit erfordert, sich addressiren und halten möge, dergestalt daß derselbe auf erfolgenden Abgang des ietzigen Præsidis der Societæt, Ihr auch als Præses honorarius allein vorstehen, ihr bestes beobachten, und über denen von Uns gestellten Gesetzen und Ordnungen halten solle und möge. Und damit so wenig bey dermahliger Abwesenheit des jetzigen Præsidis, als durch die anderweit obliegende Geschäffte des zukünfftigen Præsidis honorarii, zu Versäum- oder Hindansetzung derer der Societæt obliegenden Verrichtungen, kein Anlaß gegeben werden möge, soll sothanes Præsidium durch einen Vice-Præsidem aus den Gliedern der Societæt beständig vertreten werden.

Wir aber solchergestalt die nöhtige Besorgung des gantzen Verfassungs-Wesens bey der Societæt, und was zu deren so Erhalt- als Beforderung gehöret, auf solchen Vice-Præsidem nebst dem Concilio Societatis ordentlich ankommet, so wollen Wir allergnädigst, daß solch Concilium allezeit aus denen Directoren der besonderen Departements zugleich mit dem von Uns hiezu bestellten Advocato Fisci, welchen das Concilium vorzuschlagen haben wird, und dann dem Secretario Societatis bestehen, und auf solche masse bestellet werden solle.

Wenn wir auch zu desto fleißiger Abhandelung derer Tractandorum diensam erachtet, dieselben in gewisse Abtheile und Departements zu setzen; So wollen Wir sie hiemit in nachfolgende vier abgesondert haben, also daß in dem einen Res Physicæ, Medicæ, Chymicæ, &c. In dem zweyten Res Mathematicæ, Astronomicæ, Mechanicæ, &c. In dem dritten die Ausarbeitung der Teutschen Sprache, sammt denen vornemlich Alten Geist- und Weltlichen Geschichten des Vaterlandes, in dem vierten Literatura insonderheit aber Orientalis, und wie solche zu Fortpflantzung

des

des Evangelii unter den Ungläubigen nützlich anzuwenden seyn möchte, vorgenommen und verhandelt werden sollen.

Und wie ein jegliches Mitglied Unser Societæt besonders wenigstens zu einem dieser Departements sich zu bekennen haben, und darinn seinen Fleiß beyzutragen ihm angelegen seyn lassen wird; Also werden die so zu einem jeden Departement gehören, aus ihrem Mittel einen Directorem durch die meisten Stimmen der zu solchem Ende angestellten Versammlung zu erwehlen haben.

Das Amt solcher Directorum, welches sie, wenn sie hie in loco verbleiben, und dasselbe würcklich zu versehen und anderweit nicht gehindert werden, ad vitam zu verwalten haben, soll seyn: Zuforderst bey denen Versammlungen ihres Departements das Wort zu führen, und die gebührende Ordnung der obhabenden Verrichtungen und Handlungen zu beobachten; Ferner, wie schon angeregt, das Concilium zu bestellen, und in demselben die intima Societatis warzunehmen; und letzlich das Vice-Præsidium Societatis ein Jahr um das andere wechselweise zu führen, worüber sie des Anfangs und folgiger Ordnung halber sich untereinander zu vergleichen, auch künfftig den jedesmahl einfallenden Wechsel an dem Jahrestage der Stifftung der Societæt, oder dem nächst darauf folgenden Versammlungs-Tage feyerlich und in Gegenwart aller hiesigen Mitglieder vorzunehmen haben sollen.

Und wie dem von Uns zu benennenden Præsidi honorario in dem Concilio beliebig zu erscheinen, dasselbe auch auf bedürffenden Fall ausserordentlich zu beruffen unbenommen ist; Also wird dem jedesmahligen Vici-Præsidi obliegen, selbes ordentlich an gewissen hiezu ausgesetzten Tagen zu halten, damit die Angelegenheiten der Societæt fleißig beobachtet, was zu deren Aufnahme, Erhalt- und Verbesserung diensam oder nöhtig ermessen wird, sorgfältig wahrgenommen, denen von Uns vorgeschriebenen Satz- und Ordnungen gebührend nachgegangen, und alles Nachtheil oder Hinderungen abgewendet werden.

Allermassen zu des Concilii Verrichtungen absonderlich gehören soll, den Fundum Societatis, und was zu demselben gewidmet ist, oder künfftig noch gewidmet werden möchte, sorgfältig beyzubehalten, und nach Möglichkeit zu verbessern, Uns auch deßhalb practicable Vorschläge dem Befinden nach zu thun, damit bey suffisanter Vermehrung desselben Unsere Intention völlig erreichet, und von deme, so nach Bestreitung der nöhtigen Ausgaben noch übrig seyn möchte, hienechst nach und nach in jedem Departement und zwar zuerst in Mathesi & Physica ausbündige und von dem Concilio vorzuschlagende Leute angenommen und zureichend besoldet werden können, welche beständig zu arbeiten verbunden seyn. Sodann wird hiernächst dem Concilio obliegen, auf die getreue und ordentliche Verwaltung sothane Fundi, Einnahme und Ausgabe desselben genau zu sehen, und darüber die Rechnung jährlich abzunehmen: Ferner die Aufnahme neuer Mitglieder dergestalt zu mäßigen, damit keine ohn allein wohlfähige und durch abgelegte tüchtige Proben in einem von denen vorgeschriebenen Departements ihre Geschicklichkeit halber bekannte und berühmte Personen zugelassen, und über die, so hiezu, woher es auch seyn möge, in Vorschlag gebracht werden, mit vorhergehender Communication mit den Gliedern des Departements zu welchem das in Vorschlag gebrachte Subjectum gehören möchte, zuerkennen, auch folgends die Diplomata Receptionis zu ertheilen: So dann die unteren Bedienten der Societæt nach befindender Bedürffniß zu bestellen, und einen jeden zu seiner Schuldigkeit anzuhalten: Nicht weniger die jedesmahlige Herausgebung der Actorum Societatis anzuordnen; und was sonst zur Ehre, Zier und Wohlstand der Societæt, ihrem Zweck gemäß gereichen mag, auffs beste zu beobachten. Bey welchem allen diese Ordnung in acht zu nehmen, daß die Deliberanda erstlich von dem Vice-Præside und folgends auch von denen andern, wenn sie deren etwa haben, in guter Ordnung vorgetragen, die Vota nacheinander colligirt, das conclusum secundum

cundum

cundum majora formirt, von dem Secretario alles richtig protocolliret, von diesem auch folgends die nöhtige Ausfertigungen abgefasset, und deren Vollziehung beschleuniget werde.

Und weil der Fundus Societatis ausser den Besoldungen derer bey der Societæt bißher bestellten unentberlichen Bedienten, vornemlich dazu gewidmet seyn soll, daß von dem jährlichen Uberschuß, nebst einer ausbündigen, zu ihrem Zweck eigentlich gehörigen Bibliothec, auch benöhtigten Mathematischen Instrumenten, ein ansehnlicher Vorrath an curieusen Naturalien ex omni regno, so wohl als an künstlichen Erfindungen neuer Machinen, und derer Modellen, auch andern Mechanischen Raritæten, also ein Thesaurus Naturæ & Artis zusammen gebracht; Hiernächst die Geheimnisse der Natur durch Physicalische Chymische und Anatomische Experimenta mehrers erforschet, und derselben verborgene Eigenschafften gründlicher aufgeschlossen werden; Als wird dahin zu sehen seyn, wie solcher Vorrath nach und nach angeschaffet, auch nach Gelegenheit nützliche Proben und Experimenta jedoch anders nicht, als wenn die Sache in dem Departement dahin sie gehöret, wohl überleget, und von dem Concilio gut gefunden worden, angestellet, mithin diejenigen, so in einem oder dem andern mit Rath oder That hierunter etwas nützliches beytragen, mit geziemenden Præmiis nach Befinden und Wichtigkeit der Sachen angesehen; und was sonst dem Zweck der Societæt gemäß und forderlich seyn mag, beständigen Fortsetzung, mit denen auswärtigen Mitgliedern und anderen Gelehrten fleißige Correspondentz unterhalten; also mehrgedachter fundus allein hiezu rähtig und vorsichtig angewendet werde.

Zu denen ordentlichen Versammlungen der anwesenden Glieder der Societæt ist ebenfals ein gewisser Tag in der Wochen fest zusetzen, an welchem die Genossen der verschiedenen Departements, jede besonders, in beliebter Abwechselung, nach einander und also alle vier Wochen einmahl zusammen kommen, und unter ihrem

Directore über die ihrem Abtheil zugehörige Materien und Wissenschafften Unterredung anstellen.

Wenn auf den gewöhnlichen Tag ein Fest, oder andere Feyer einfielen, um derentwillen die Zusammenkunfft nicht gehalten werden könnte, so soll dieselbe zwar eingestellet, und auf den nechst vorhergehenden oder folgenden Tag verleget; Wo aber auch dieses sich nicht schicken wolte, die Ordnung darum nicht verrücket, sondern die auf solchen Tag zugetroffene Versammlung auf den nechst folgenden Unterredungs-Tag gehalten werden.

Die Zusammenkunfft jedes Departements wird denen dazu gehörigen Gliedern der Director durch den Pedellen der Societæt, oder wer dessen Stelle vertreten möchte; Die General Versammlungen aber der Præses oder Vice-Præses Tages vorher jedesmahl anagen lassen.

Und wie dem Director sein gebührender Ort zu Beobachtung seines Amts verbleibet; Also haben die übrigen Mittglieder, ohne Nachtheil ihres anderweiten Rangs, durcheinander ihren Sitz zu nehmen, und mit dem Votiren zur rechten des Directoris herum zu gehen, damit ein jeder wissen möge, wie er in seiner Ordnung zu reden habe.

Wenn denn hiernächst einem jeden sein Fleiß und Lust verhoffentlich etwas an Hand geben wird, darin er sein Nachsinnen zum besten der Wissenschafften üben wolle; So wird bey Anfang einer jeden Versammlung einer oder zween, nach der beliebten Ordnung, von dem so sie meditirt, oder ihnen sonst vorkommen, mündlichen Vortrag und Eröffnung thun, oder so es einem gefiele, und der Sachen Wichtigkeit es verdienete, solches in einer Schrifft verfasset dem Directori übergeben, nach dessen Verlesung es ad Protocollum soll genommen werden.

Wenn also jemand ausgeredet, oder eine Schrifft verlesen worden, wird jedem Mittglied erlaubet seyn, in obgedachter Ordnung deme so vorgetragen worden, seine Gedancken beyzufügen, es

es sey daß solche zu mehrer Erläuterung der Sachen, oder auch einige Dubia vorzustellen angesehen wären, auch welchen letzteren Fall die Auflösung entweder von dem, so dazu Anlaß gegeben, oder von einem anderen der Gesellschaffter, wird zu gewarten seyn.

Hiernächst und so ferne nicht die Sachen selbst zu Zeiten eine andere Ordnung erforderen, werden die etwa vorhandene Schreiben von Auswärtigen Mittgliedern, und zwar erstlich die, so an die gesamte Societæt, folgends aber die so an besondere Mitglieder gerichtet, und Subjectum Tractationis betreffen, abzulesen, darüber sich zu besprechen, und der nöhtige Schluß abzufassen seyn, welchen sammt dem übrigen allen, der Secretarius Societatis, so Krafft seines Amts allen und jeden Versammlungen beyzuwohnen schuldig ist, (es wäre denn daß er durch Kranckheit oder andere unvermeidliche Ursache daran gehindert würde, auf welchen Fall aber er sich durch keinen Fremden, sondern durch ein hiezu erbetenes Mittglied derselben Versammlung soll vertretten lassen,) ad protocollum zu bringen, und die darauf gehörige Ausfertigungen mit geziemendem Fleiß wird zu besorgen haben.

Letzlich und wenn die vorgesetzte Zeit es leidet, haben diejenigen so aus Veranlassung der Mitgesellschafft einen Autorem, der wegen seiner Wichtigkeit oder Neuheit dessen werth geachtet worden, zu lesen, oder eine zur Censur und Approbation übergebene Schrifft zu durchgehen auf sich genommen, davon gehörigen Bericht abzulegen.

Zu denen gewöhnlichen Versammlungen werden zwar vornehmlich die einem Departement zugethanen Mitgenossen sich fleißig einstellen, und derselben ohne erhebliche Ursache sich hoffentlich nicht entschlagen: Daneben aber mögen auch die andern Mitglieder der Societæt, ob sie gleich zu dem besonderen Departement sich nicht bekennen, einen freyen Zutritt haben; Hingegen Fremde und der Societæt nicht verwandte Personen ohne Vorwissen des Directoris nicht gelassen oder eingeführet werden.

Auf

Auf solche Weise wird denen Versammlungen das Jahr durch fortgefahren, ausser in der Marter- Oster- und Pfingst-Wochen, wie auch denen gewöhnlichen Erndte Ferien, und der Zeit vom 24. December bis zum 6. Januarii nächstfolgend beyder inclusive, welche als beständige vacationes hiermit erkläret werden.

Wie nun der spührende Fleiß und Bemühungen, auch hervorbringende Proben und würckliche Zeugnisse Unserer Societæt der Wissenschafften so wohl überhaupt, als eines jeden derselben Mitglieder ins besondere, Uns jederzeit zu allergnädigstem Wohlgefallen gereichen, also werden Wir dieselben nach eines jeden Verdienst mit Königlichen Gnaden, Wohlthaten und Beforderungen gegen dieselben vor andern zuerkennen Uns allergnädigst gefallen, sie auch sammt und sonders solches nach Gelegenheit in der That erfreulich empfinden lassen. Urkundlich unter Unserer eigenhändigen Unterschrifft, und vorgedrucktem Königl. Insiegel, geben Charlottenburg, den 3. Junii 1710.

Friderich.



C. Graf v. Wartenberg.

F.

F.

Bestallung des Ober-Ceremonien-Meisters ꝛc. GUNDLINGS zum Præsidenten der Societæt der Wissenschaften.

Wir Friderich Wilhelm, König in Preussen ꝛc. ꝛc. ꝛc.

Thun, ꝛc. Nachdem Wir Uns erinnert was Gestalt die durch Absterben des Geheimen Raths ꝛc. von Leibnitz eröffnete Præsidenten-Stelle, bey der in Unseren hiesigen Residentzien fundirten Societæt der Wissenschafften bißher nicht wiederumb besetzet worden, und dann Unsers Ober-Ceremonien-Meisters und Geheimten Raths JACOB PAUL GUNDLINGS besondere Qualitæten, Meriten, und grosse Gelahrsamkeit, in denen natürlichen, Völcker, publiquen, und Civilen Rechten, auch schöne Erfind- und Entdeckung in vielen curiosen, nützlichen, und sublimen Disciplinen, als in der Philosophie, Mathematique, Antiquitæten und Historie, auch anderen mehreren zu des Publici besten gereichenden Wissenschaften, theils durch seine herausgegebenen Schriften, aller Welt bekant, theils aber von Uns Selbst mit Unserm sonderbahren allerhöchsten Vergnügen verspühret und angemercket worden; Daß Wir daher in Gnaden resolviret denselben hinwiederumb zum Præsidenten vor gedachter Societæt der Wissenschaften zu bestellen und anzunehmen.

Thun das auch, ernennen und bestellen oberwehnten Unsern Ober-Ceremonien-Meister und Geheimen-Rath GUNDLING,

zum Præside sothaner Societæt hiermit und Krafft dieses, dergestalt und also, daß er solche Function eiffrig und getreulich verwalten, dabey Unser und der Societæt auch des Publici bestes befordern, bey derselben das Præsidium führen und zu solchem Ende, so viel es seine jetzige Chargen und andere Geschäffte leiden, sich dabey einfinden, alles was Er zu Unserm bey des Societæt führenden Absehen, dienlich und nützlich findet, erinnern, und so viel an Ihm ist, veranlassen und besorgen, die Zusammenkünfte, wann Er alhier zugegen ist, ansagen lassen, mit dem Concilio Societatis über den Zustand, Angelegenheiten und Aufnahme der Societæt, mit denen andern Membris aber über die Objecta und Arbeit fleißig conferiren, und abwesend correspondiren, das alles vorfallende ordentlich abgehandelt, und gründlich untersuchet werde, sich bemühen, dabeneben auch, was andere Societæten gutes præstiret, einführen und fortsetzen, wann aber gefehlet worden, solches vermeiden. Was bey ein und andern Verfallenheiten dieser seiner Function Er von Unseren Geheimnüssen und Angelegenheiten erfahren möchte, zu Unsern Præjuditz niemanden offenbahren, und in übrigen denen der Societæt ertheilten Instructionen, und ferner etwan darbey einzuführenden Reglementen, so weit es Ihm angehet, sich gemäß bezeigen, auch darüber halten, und endlich sich also erweisen und betragen soll, wie es einem getreuen, capablen und zum besten der Studiorum, Wissenschafften und Künste arbeitenden Præsidenten der Societæt eignet und gebühret, auch Unser allergnädigstes Vertrauen zu seiner Uns bekanten Redlichkeit gerichtet ist.

Dahingegen soll Er allen davon dependirenden Prærogativen, Rechten und Gerechtigkeiten sich zu erfreuen, und Unsers Königlichen Schutzes, Manutenentz, Hülffe und Gnade jederzeit zu versehen haben, Uhrkundlich ꝛc. Berlin den 5ten Martii 1718.

G.

G.

STATUTA

der Königlichen ACADEMIE der Wissenschaften.

Wir Friderich von GOttes Gnaden König in Preussen, Marggraf zu Brandenburg, des heiligen Römischen Reichs Ertz-Cämmerer und Churfürst, Souverainer und Oberster Hertzog von Schlesien, Souverainer Printz von Oranien, Neufchatel und Vallengin, wie auch der Grafschaft Glatz, in Geldern, zu Magdeburg, Cleve, Jülich, Berge, Stettin, Pommern, der Cassuben und Wenden, zu Mecklenburg und Crossen Hertzog, Burggraf zu Nürnberg, Fürst zu Halberstadt, Minden, Camin, Wenden, Schwerin, Ratzeburg, Ost-Frießland und Moers, Graf zu Hohenzollern, Ruppin, der Marck, Ravensberg, Hohenstein, Tecklenburg, Schwerin, Lingen, Bühren und Lehrdam, Herr zu Ravenstein, der Lande Rostock, Stargard, Lauenburg, Bütow, Arlay und Breda ꝛc. ꝛc. Für Uns und Unsere Nachkommen, Könige in Preussen und Churfürsten zu Brandenburg, Thun kund und geben hiermit allen und jeden, denen es zu wissen nötig ist, in Gnaden zu vernehmen: Demnach Wir bey anderen Unseren wichtigen Verrichtungen, die alle auf das Glück Unserer Unterthanen, und auf die Wohlfahrt Unserer Länder gerichtet sind, zugleich Unsere Landes-Väterliche Vorsorge auf die Aufnahme, Verbesserung und Ausbreitung der Wissenschafften und aller guten Künste, die einem Volcke zum Nutzen und zur Ehre gereichen, gerichtet seyn lassen; Und Wir dann der gegründeten Meinung seyn, daß dieser Zweck nicht füglicher zu erhalten sey, als wenn die zu solchem Ende in Berlin bereits errichtete alte und neue Societæt durch vernünfftige Arrangements dergestalt zu einem einzigen Corpore combiniret werden, damit zum Vortheile und zur Zierde Unseres Königreichs und sämtlichen Länder, nützliche Studia, Wissenschaften und Künste durch gemeinsame Hülfe gefördert, gebeßert, wohl gefasset, allgemeiner gemacht, die einzele Sätze derselben zusammen getragen, mehr und mehr in Ordnung gebracht, vermehret und wohl angewendet werden mögen: Als haben Wir zu Errei-

Erreichung dieser heilsamen Absichten gedachte beyde vereinigte Societæten zu einem einzigen Corpore, unter dem Nahmen: einer Königlichen Academie der Wissenschaften, stiften, verordnen und authorisiren wollen; Thun solches auch stiften, verordnen und authorisiren hiermit und Kraft dieses gedachte Academie der Wissenschaften, dergestalt und also, daß dieselbe alle diejenigen Vorwürfe zusammen fassen, womit die zu Londen und Paris aufgerichtete Societés und Academies des Inscriptions & des belles Lettres beschäftiget sind, mithin unter gäntzlicher Ausschliessung der geoffenbahrten Theologie, der Bürgerlichen Rechtsgelehrsamkeit, der blossen Poesie und Beredsamkeit auf das übrige gantze Wissenschafts- und Kunst-Wesen, imgleichen auf die alte und neue Historie, sonderlich von Unseren Landen und dem Deutschen Reiche, nicht weniger auf die Erhaltung der deutschen Sprache in ihrer anständigen Reinigkeit gehen und sich erstrecken soll.

Damit nun diese Unsere allerhöchste Königliche Intention um so besser erreichet werde, so haben Wir vorhero zu reifer Ueberlegung dieser wichtigen Sache und Ausfindung der dazu bequemen Mittel, eine eigene Commission allergnädigst angesetzet, der Wir befohlen einen rechten und dauerhaften Plan von dieser Verbindung beyder Societæten zu einem Corpore zu entwerfen, und denselben zu Unserer allerhöchsten Decision und Approbation einzusenden; Wie denn auch obgedachte Commission Unserm allergnädigstem Befehl schuldige Folge geleistet und nach genauer Ueberlegung der Sache folgenden Plan, zu unserer allerhöchsten Genehmhaltung entworfen und eingereicht:

I.

Soll die vereinigte Societæt vor itzo aus dem in beygefügtem Verzeichniß benannten anwesenden und abwesenden Membris honorariis und ordinariis bestehen, ins künftige auch unter den Krieges-Hof- und Land-auch Policey-Bedienten, imgleichen bey der Ritterschaft, erfahrne und in den Wissenschaften geübte Personen,

nicht weniger ausländische Gelehrte, theils als honorarios, theils als ordinarios dergestalt aufnehmen, daß die ordinarii nothwendig in Berlin wohnhaft seyn müssen, unter den honorariis aber, auswärtige Mitglieder zugleich begriffen sind.

II.

Die anwesende Membra ordinaria werden in vier Classen vertheilet und abgesondert. Diese sind

1.) Die Classe der Physic, und begreifet,
Physicam generalem & experimentalem,
Historiam naturalem
die Chémie.
die Botanique und
die Anatomie.

2.) Die Classe der Mathematic, und enthält
die Geometrie.
die Astronomie.
die Mechanic.
die Hydraulic.
die Meteorologie.
Architecturam civil: & militar:
mit einem Worte alle Theile der theoretischen und practischen Mathematic.

3.) Die Classe der Philosophie, und faßet in sich alle Theile der Philosophie (die Physic ausgenommen) nemlich
die Methaphysic.
die Moral,
das Jus Naturæ.
die Historie und Critic der Philosophie.

4.) Die

4.) Die Classe der Philologie, und schliesset ein die Litteratur.
Historiam univers: & particul: alte und neue Historiam patriæ.
Die Sprachen, und insonderheit die Teutsche.
Antiquitates.
Inscriptiones und
Medaillen.

III.

Da die gantze Verfassung bey der Academie und derselben allgemeine Angelegenheiten in den besondern Classen nicht besorget werden können, so wird hierzu ein besonderes Directorium bestellet, welches aus vier Curatoribus unter den honorariis, so Se. Königliche Majestät allergnädigst zu benennen geruhen werden, und den Directoren oberwehnter vier Classen bestehen soll, und wird dieses Directorium, wenn es die Nothdurft erfordert, den zeitigen General-Fiscal zu ihren Versammlungen berufen.

IV.

Zu des Directorii Verrichtungen gehöret absonderlich, den Fundum Societatis und was zu demselben gewidmet ist, oder noch künftig gewidmet werden mögte, sorgfältig bey zu behalten und nach Möglichkeit zu verbessern, auf die getreue und ordentliche Verwaltung desselben genau zu sehen, darüber die Rechnung jährlich abzunehmen, den vorhandenen Vorrath an Büchern, Mathematischen Instrumenten, curieusen Naturalien, künstlichen Erfindungen, neuer Machinen und neuer Modelle, auch anderer Mechanischen Raritäten zu vermehren, nützliche Proben und Experimenten, (jedoch anders nicht, als wenn die Sache in der Classe, wohin sie gehöret, wol überleget und von dem Directorio gut befunden worden) anstellen zu lassen, auch diejenigen, so mit Rath und That hierunter etwas nützliches beygetragen, mit geziemenden Præmiis nach

nach Befinden und Wichtigkeit der Sache zu belohnen, nicht weniger davor zu sorgen, daß andere beständig mit Fleiß arbeitende Mitglieder in so weit der Fundus zureichend befunden werder mögte, mit Sr. Königl. Majestät allergnädigsten Genehmhaltung besoldet werden. Ferner hat das Directorium der Academie die Unter-Bedienten bey derselben, als Pedellen, Copisten, imgleichen Buchhändler und Buchdrucker anzunehmen und zu bestellen, die Arbeit unter dieselben gehörig auszutheilen, die Herausgebung der Actorum der Academie, theils in lateinischer, theils in teutscher, theils in frantzöscher Sprache, nach vorhergehender Communication mit den Mitgliedern der Classen zu besorgen, und endlich auf alles dasjenige, was zur Ehre, zum Ruhm und zum Vortheil der Academie gereichen kan, ein wachsahmes und sorgfältiges Auge zu halten.

V.

Die Curatores haben das Præsidium bey dem Directorio der Academie, ein Viertel Jahr um das andere, wechsels weise zu führen, solches an gewissen hiezu bestimmeten Tagen alle Sechs Wochen zu halten, auch auf bedürfenden Fall außerordentlich zu berufen, damit die Angelegenheiten der Academie fleißig beobachtet, was zu derselben Aufnahme, Erhaltung und Verbesserung gereichen kan, sorgfältig wahrgenommen, und den gemachten Ordnungen genau nachgelebet werde.

VI.

Die zu einer jeden Classe gehörige anwesende Mitglieder haben aus ihrem Mittel, einen Directorem durch die mehresten Stimmen der zu solchem Ende angestelleten Versammlung unter dem Præsidio der Curatorum zu wählen. Diese Directores sollen ihr Amt, wenn sie in Berlin verbleiben, und dasselbe wircklich zu versehen anderweit nicht gehindert werden, auf Lebenszeit verwalten, und bestehet solches Amt bey den Versammlungen ihrer Classe darinnen,

rinnen, daß sie das Wort führen, und die gebührende Ordnung der obhabenden Verrichtungen und Handlungen dergestalt beobachten, daß bey dem Anfange jeder Versammlung die von einem Mitgliede der Classe ausgearbeitete Abhandlung, hiernächst die etwa vorhandene Briefe auswärtiger Mitglieder, Correspondenten und Gelehrten abgelesen, der Bericht von denen zur Censur und Approbation übergebenen Schriften, auch von Lesungswürdigen Autoribus und gelehrten Neuigkeiten, abgestattet, alles wohl erwogen, der nötige Schluß nach den meisten Stimmen abgefasset, und von dem Secretario der Classe, oder in dessen Abwesenheit von einem Mitgliede derselben protocolliret werde.

VII.

Dem Directori bleibet eine gebührende Stelle zu Beobachtung seines Amtes ausgesetzet; Die übrigen Mitglieder aber haben ohne Nachtheil ihres anderweitigen Ranges durch einander ihren Sitz zu nehmen, und mit dem Votiren zur Rechten des Directoris herum zu gehen, damit ein jeder wissen möge, wie er in seiner Ordnung zu reden habe. Es verstehet sich auch von selbst, daß jedem Mitgliede, auch denen, die zur Classe nicht gehören, frey stehe, in obgedachter Ordnung, dem, so vorgetragen worden, seine Gedancken beyzufügen, es sey, daß solche zu mehrerer Erläuterung der Sachen, oder auch einige Zweifel zu eröfnen, angesehen wären, in welchem letzten Fall die Auflösung entweder von demjenigen, so dazu Anlaß gegeben, oder von einem andern wird zu gewarten seyn.

Es müssen aber bey allen Unterredungen die geziemende Bescheidenheit und Höflichkeit sorgfaltig beobachtet, auch in den Schriften alle ungebührliche Ausdrücke, die auf eines oder des anderen Gelehrten Verkleinerung zielen, gäntzlich vermieden, und sobald darwieder gehandelt worden, solches von dem Directore gehindert und vorgebeuget, auch allenfalls dem Directorio der Academie angezeiget werden.

VIII.

Aus den Membris ordinariis wird die Academie einen Vice Præsidem erwählen, der sowohl bey allen ordentlichen als außerordentlichen Versammlungen, imgleichen bey dem Directorio einen Zutritt und Stimme hat. Die Verwaltung dieses Amts bleibet demselben auf Zeit Lebens, bey desselben Abgange aber wird diese Stelle durch die Mehrheit der Stimmen in einer allgemeinen Versammlung wiederum ersetzet.

IX.

Es soll ferner bey der Academie ein beständiger Secretarius seyn, welcher gleichfals bey dem Directorio zugegen ist, das Haupt-Protocol führet, auf den Druck der Actorum ein Auge hat, die Register und überhaupt alle Documenta der Academie unter seiner Aufsicht behält, die auswärtige Correspondentz führet und alle Acta unterschreibet. Gleichwie sich nun von selbsten verstehet, daß ihm dieses Amt auf die Zeit seines Lebens verbleiben müsse, also wird bey dessen Abgange die Academie diesen Platz durch eine anzustellende Wahl in einer General-Versammlung wiederum ersetzen.

X.

Damit aber die Arbeit des Secretarii in etwas gemindert, und eine desto genauere Ordnung beobachtet werden möge, so hat eine jede Classe ihren eigenen Secretair mit Vorbewust des Directorii zu erwählen. Das Amt dieses Secretarii ist allbereits im IVten Articulo erklähret, und hat derselbe überhaupt von allem dem, was in seiner Classe vorgehet, ein ordentliches und exactes Protocol zu führen, die verlesenen Abhandlungen so gleich nach ihrer Ablesung in gehöriger Verwahrung zu nehmen, und aus demselben jedesmahl, wenn es verlanget wird, Auszüge zu verfertigen.

XI.

Das Directorium wird einen Tresorier erwählen, und demselben über seine obhabende Verrichtungen eine besondere Instruction

on vorschreiben. Dieser Tresorier bleibet ebenfalls beständig in seinem Amte, und wird bey dem Directorio, da es hauptsächlich auf den Fundum und auf das Finantz-Wesen der Societæt ankömmt, jedesmahl, wenn es nötig ist, gleichfals mit zugezogen.

XII.

Zu den ordentlichen Versammlungen der Classen ist ein gewisser Tag in der Woche fest zu setzen, an welchem die Mitglieder derselben, und zwar jede besonders in beliebter Abwechselung nach einander, folglich alle vier Wochen einmahl in den von Sr. Königl. Majest. allergnädigst angewiesenen Zimmern auf dem hiesigen Schlosse zusammen kommen, und über die zu ihrem Departement gehörige Materien Unterredung anstellen.

Bey diesen besondern Versammlungen werden zwar vornehmlich die einer jeden Classe zugethane anwesende Mitglieder sich fleißig einstellen; darneben aber mögen die andere Mitglieder sonderlich die Honorarii, ob sie sich gleich zu den besondern Classen nicht bekennen, einen freyen Zutrit haben: hingegen Fremde, und der Academie nicht zugethane Personen, werden ohne Vorwissen des Præsidis, Vice-Præsidis, oder des Directoris der Classe nicht eingeführet.

XIII.

Außer diesen ordentlichen Versammlungen, sollen jährlich zwey außerordentliche General-Zusammenkünfte gehalten werden, wozu das Directorium alle halbe Jahr einen Tag in Zeiten bestimmen wird. Diese Zusammenkünfte sind offentlich und wird allen anständigen Personen der Zutrit dabey verstattet.

XIV.

Die Academie wird alle Jahr einen Theil ihrer Actorum im Drucke ausgehen lassen; In dieser Sammlung soll kein Stück Platz finden, welches nicht vorhero 1.) in der Classe, wohin die Materie gehöret, sorgfältig untersuchet und approbiret, 2.) bey dem

Directorio genehm gehalten und 3.) in der General-Versammlung balloticet und durch die Mehrheit der Stimmen für gut erkannt worden.

XV.

Daferne auch bey dem Directorio in den Berathschlagungen einiger wichtiger Zweifel, zumal in Sachen, die der Academie Staat und Wesen betreffen, vorkommen solte, sollen selbige zu fernerer Ueberlegung, oder endlich zu Sr. Königl. Majest. Hohen Decision gestellet werden.

XVI.

Mit der Aufnahme neuer Mitglieder, soll es folgender gestalt gehalten werden. Wenn sich eine fähige und durch abgelegte tüchtige Proben bekannte Person angiebet, so soll dieselbe derjenigen Classe, zu welcher sie sich zu bekennen Willens ist, vorgeschlagen werden, welche Classe dann zuförderst eine Wahl durch die Mehrheit der Stimmen anstellen wird. Daferne solche Wahl zum besten des Candidaten ausgefallen, wird derselbe von dem Directore der Classe, dem Directorio zur approbation vorgetragen, und nachdem die Einwilligung des Directorii erfolget, so wird gedachter Candidatus der General-Versammlung vorgestellet, welche über desselben Aufnahme gehörig ballotiret und der Sache den endlichen Ausschlag giebet, auch das nötige Diploma darüber ausfertigen wird, welches der Vice-Præsident und der Director der Classe, wohin es gehöret, unterschreibet.

XVII.

Als beständige Vacationes vor die Academie werden hiermit erkläret, Acht Tage vor und nach Weynachten, die Marter-Oster- und Pfingst-Wochen, wie auch vierzehen Tage in der Ernte.

XVIII.

Obgleich die Membra honoraria, welche sich in Berlin aufhalten, zu keiner ordentlichen Arbeit verbunden sind, so soll ihnen gleich-

gleichwohl frey stehen, eine Abhandlung, die aus ihrer Feder geflossen, in derjenigen Classe abzulesen, wohin die Materie gehöret: Doch müssen sie davon vorläufig dem Præsidi, Vice-Præsidi oder Directori Nachricht gegeben haben.

XIX.

Ausser den einmahl ausgemachten gewissen und von Sr. Königl. Majest. allergnädigst approbirten Besoldungen, muß ohne unterschriebene Ordre des Directorii aus der Casse der Academie nichts ausgezahlet werden.

XX.

Das Directorium hat jährlich ein Præmium von etwa Funfzig Ducaten, zu Ausarbeitung einer wichtigen und dem Lande nützlichen Materie aus den Wissenschaften oder Litteratur auszusetzen, und das Problema durch die Zeitungen bekannt zu machen. Es werden zu dieser Ausarbeitung zwar sonderlich auswärtige Gelehrte eingeladen, jedoch aber sollen auch die Abhandlungen einheimischer Gelehrten, nicht weniger Mitglieder der Academie, angenommen werden.

Die zu Erhaltung dieses Præmii eingekommene Stücke sollen in der jährlich zu haltenden Versammlung aller Glieder verlesen, wem der Preiß zuerkannt worden, öffentlich angezeiget, und dabey diese Regel beobachtet werden, daß wenn die Abhandlungen eines ausländischen und hiesigen Gelehrten, in gleichem Grade der Gründlichkeit und Schönheit stehen, in solchem Falle dem Fremden allemahl der Vorzug zu geben sey.

XXI.

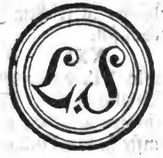
Obgleich im Articulo XII. der ordentliche Versammlungs-Platz auf dem hiesigen Königlichen Schlosse bestimmet ist, so bleibet jedoch dem Directorio frey gestellet, wenn es für rathsam erachtet, diese Zusammenkünfte in dem Observatorio auf dem Königl. Marstall halten zu lassen. So wird auch das Directorium gebührende Acht haben, daß die der Academie allergnädigst zugeeignete Gebäude in gutem Stande erhalten werden.

Nachdem Wir nun obbesagten Plan untersuchet und in reifliche Erwegung gezogen, so haben Wir denselben in allen Stücken genehm zu halten und zu bekräftigen geruhet, wie Wir denn denselben durch- und in Kraft dieses genehm halten und bekräftigen, wollen und verordnen, daß derselbe obgedachter Academie der Wissenschaften als eine von Uns gegebene Verordnung zur beständigen und unverrückten Richtschnur dienen, und bey fordersamer wircklicher Verbindung besagter Societæten in Ausführung gebracht werden soll.

Wenn Wir auch endlich nicht zweifelen, daß gemeldete Academie sich aus allen Kräften bestreben werde, Unserer Hofnung ein Gnügen zu thun, und dem löblichen Zwecke ihrer Einrichtung nach zu kommen; Als versichern Wir Dieselbe Unseres Schutzes, Unserer Gnade, Hulde und Protection, confirmiren und bestätigen auch zugleich Derselben auf das unverbrüchlichste alle von Uns und Unseren Königlichen Vorfahren der ehemahligen Societæt ertheilte Privilegia, Donationes, Vorrechte und Einkünfte.

Wornach sich also männiglich gehorsahmst zu achten. Geschehen und gegeben zu Berlin den 24ten Januarii, 1744.





A. v. Viereck. A. v. Marschall. G. D. v. Arnim.

H.

H.

An die
Königliche ACADEMIE
der Wissenschaften.

Seine Königliche Majestät in Preussen rc. Unser allergnädigster Herr, lassen der Academie der Wissenschaften hiedurch bekandt machen, daß Sie besage des Copeylichen Anschlusses dem Præsidenten von gedachter Academie, deme von MAUPERTUIS, unter heutigem dato allergnädigst aufgegeben haben, künftig lediglich und allein über die bey der Academie vacant werdende Pensiones seinen Bericht abzustatten, und wegen deren Wiedergebung Vorschläge zu thun: Wornach sich also die Academie gehorsamst zu achten hat. Signatum Berlin den 12. May 1746.

Friderich.

I.

I.

Au Préſident de l'Academie
Royale des Sciences,
DE MAUPERTUIS.

FREDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Pruſſe, Marggrawe de Brandebourg, Archi-Chambellan & Prince Electeur du S. Empire Romain, &c. &c. &c.

Amé & féal, Salut. Ayant de mon propremouvement, & par une confiance particuliere, réſolu qu'à l'avenir, vous ferez ſeul vôtre rapport, touchant les penſions des Membres de nôtre Academie Royale des Sciences qui viendront à vaquer, & me propoſerez les ſujets que vous croirez les meriter, je vous ordonne d'agir en conformité de mes gracieuſes intentions, desquelles j'ai pareillement inſtruit l'Academie. Sur ce je vous demeure bien affectionné. à Berlin, ce 12. Mai 1746.

FREDERIC.

K.

PATENTE

DE PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE

POUR

M. DE MAUPERTUIS.

Nous FREDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Prusse, Marggrave de Brandebourg, Archi-Chambellan, & Prince Electeur de l'Empire Romain ; Souverain Duc de Silesie ; Souverain Prince d'Orange, Neufchatel & Valengin, comme aussi de la Comté de Glatz ; Duc de Gueldre, de Magdebourg, Cleves, Juliers, Bergue, Stettin, Pomeranie, des Cassubes & Vandales, de Mecklembourg, comme aussi de Crossen ; Bourggrave de Nuremberg ; Prince de Halberstadt, de Minden, Camin, Vandalie, Suerin, de Ratzebourg, Ost-Frise & Meurs, Comte de Hohenzollern, de Ruppin, de la Marck, de Ravensberg, Hohenstein, Tecklenbourg, Suerin, Lingen, Büre & Leerdam; Seigneur de Ravenstein, de Rostock, Stargard, Lauebourg, Bütau, Arlay & Breda, &c. Sçavoir faisons: Que sur les témoignages avantageux à Nous donnés de la capacité, zele & fidelité de PIERRE LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, Membre des Academies Royales de Londres, de Paris, de Russie, de Suede, & d'Italie, & connoissant nous-mêmes son rare mérite, & sa profonde érudition, Nous, par ces raisons, & autres à ce Nous mouvantes, avons trouvé bon, & résolu, de le nommer & constituer, comme Nous le nommons & constituons par ces présentes, Président perpetuel de l'Academie Royale des Sciences, établie dans nôtre Ville de Berlin. Ledit DE MAUPERTUIS s'appliquera donc à avancer nos interêts, & le bien de l'Academie

demie des Sciences dans toutes les occasions qui s'en présenteront; il vaquera à la fonction de Président avec toute la dexterité possible; il contribuëra tout ce qui dépend de lui, & qu'il croit le plus propre, à en augmenter le lustre, il tiendra la main à ce que les Membres de l'Academie s'assemblent réguliérement aux jours fixés pour cela, & qu'on délibere dans ces Assemblées, sur ce qui peut faire l'objet de leurs travaux & de leurs productions; il aura soin que tout s'y passe avec ordre, & dans les régles, & que les bons usages & coûtumes loüables observées par d'autres Academies, y soient également introduites, si cela ne s'est déjà fait.

Enfin il n'oubliera rien de ce qui peut tendre à l'avancement des Belles Lettres, soit dans Notre Capitale, soit dans touts les autres Etats, & Villes sujettes à Notre domination. En considération de ce qui est dessus, & par une grace particuliere, Nous avons pourvu ledit Président PIERRE LOUIS MOREAU DE MAUPERTUIS, d'un pension de trois mille Ecus assignée sur plusieurs de Nos propres Caisses, & voulons outre cela qu'il jouïsse & profite de toutes les prérogatives, droits, privileges, & immunités, attachés à cet Emploi; enjoignant à tous ceux à qui il appartient, & en particulier aux Curateurs & Membres de l'Academie, de le reconnoître dans ladite qualité de Président, & de le laisser jouïr des prérogatives, droits, privileges & immunités, qui en dépendent. Car telle est nôtre intention.

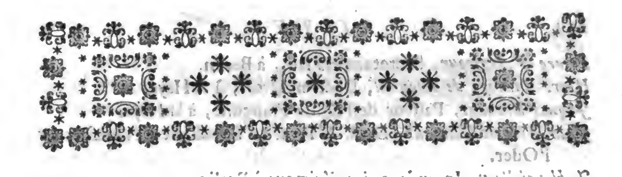
En témoignage dequoi Nous avons signé ces présentes de Notre main, & y avons fait apposer le Scel de nos Armes Royales. Fait à Berlin ce 1. de Fevrier 1746.

FEDERIC.

(L.S.)

A. O. de Viereck.

LISTES
DE
L'ACADEMIE.



PREMIERE LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIETE ROYALE DE PRUSSE

depuis 1700. jusqu'en 1712.

PRESIDENT.

GEORGE GUILLAUME DE LEIBNITZ, Conſeiller Privé du Roi de Pruſſe & de l'Electeur de Brunſwick-Lünebourg.

Les autres Noms ſont par ordre Alphabetique, & les Externes ſont mêlés parmi les Ordinaires.

Charles Conrad Achenbach, Conſeiller Eccleſiaſtique, & Prédicateur de la Cour à Berlin.

André Acoluthus, Paſteur & Profeſſeur en Langues Orientales à Breslau.

Charles Ancillon, Conſeiller d'Ambaſſade, & Juge Superieur des François à Berlin.

 Pierre

Pierre d'Angicour, Secretaire du Roi, à Berlin.
Henri Basnage de Beauval, Doct. en Droit, à la Haye.
Jaques Basnage, Pasteur de l'Eglise Françoise, à la Haye.
Jean Frideric Becmann, Doct. & Prof. en Theologie à Francfort sur l'Oder.
J. Henri Beer, Intendant des Bâtimens à Berlin.
Laurent Beger, Conseiller, Antiquaire & Bibliothecaire du Roi, à Berlin.
Christ. Barth. Behrent, D. en Med. à Hildesheim.
Jaques Bernoulli, Prof. en Math. à Basle.
Jean Bernoulli, Prof. en Math. à Groningue.
David Blæsing, Prof. en Math. à Königsberg.
Jean Chamberlaine, de la Societé Roy. de Londres, & Secretaire de la Societé d'Anglet. *de propoganda fide.*
Etienne Chauvin, M. du S. E. & Prof. en Phil. à Berlin.
Jean Chodowiecki, Recteur du College de Dantzig.
J. Jaques Chuno, Conseiller & Archiv. du Roi à Berlin.
Jean Colas, Anglois, D. en Phil. & en Med. à Königsberg.
Jean Frid. Cramer, Conseiller de Regence à Magdebourg.
Maturin Veissiere La Croze, Bibliothecaire du Roi à Berlin.
Ern. Salomon Cyprianus, Directeur du College de Cobourg.
J. George Eckhard, Prof. en Hist. à Helmstadt.
Jean Fabricius, D. en Theol. Abbé de Keyserlauter &c.
Michel Fardella, Prof. en Philos. à Padoüe.
André Fountain, Chevalier Anglois.
Aug. Herm. Francke, D. & Prof. en Theol. à Halle.
Jean Leon. Frisch, Conrecteur du Coll. Luth. de Berlin.
Jean Daniel Goblius, D. en Med. à Berlin.
George Gothofredus, Jurisconf. à Leipsig.
Jean Gottsched, D. en Med. & Prof. à Königsberg.

Christ.

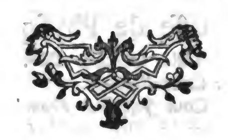
Christ. Alb. de Greiffencrantz, Conseiller du Roi de Suede.
Gabriel Groddeck, Professeur & Bibliothec. à Dantzig.
Samuel Grosser, Recteur du College de Görlitz.
Martin Grünberg, Architecte du Roi à Berlin.
Domin. Guilielmini, D. en Med. & Prof. à Padoüe.
Philippe Jaques Hartmann, D. en Med. & Prof. à Königsberg.
Nicolas Hartsöeker, Conseiller de l'Electeur Palatin.
Jean Michel Heineccius, Conseiller du Consistoire & Pasteur à Halle.
George André Helwing, Pastenr à Angerbourg.
Christian Hensling, Conseiller de Cour à Anspach.
Pierre Louis Henrich, D. en Th. & Prédicateur de la Cour à Berlin.
Jaques Hermann, Prof. en Math. à Padoüe.
Frideric Hoffmann, D. & Prof. en Med. à Halle.
J. Henri Hoffmann, Astronome de la Societé à Berlin.
Gabriel Holst, D. en Droit à Dantzig.
Henri Baron *de Huyssen*, Conseiller Privé du Czar.
Daniel Ernest Jablonski, D. en Th. & Predicateur de la Cour à Berlin.
Jean Theodore Jablonski, Secretaire de la Societé.
Frideric Jagwitz, Conseiller & Med. de la Cour à Berlin.
Nicolas Ibring, Pasteur à Cassel.
Christian Junker, Historiographe de Saxe, & Recteur à Eisenach.
Godefr. Kirch, Astronome de la Societé.
Jean Christ. Klimm, D. en Med. à Halle.
Matt. Kramer, Prof. à Nüremberg.
Theod. Christ. Krug de Nidda, Conf. Privé & Premier Medecin à Berlin.
Charles Nic. Langius, D. en Med. à Lucerne.
Jean George Leuckfeld, Conseilles & Pasteur à Gröningue.
Ferd. Helfr. Liechtscheid, Conf. Eccl. & Pasteur à Berlin.
Michel Lilienthal, M. ès Arts à Königsberg.

Paul

Paul Jaques Marperger, Conf. de Cour du Duc d'Oels.
Gerb. Meier, D. en Theol. & Pasteur à Breme.
Charles Guill. de Meisenburg, Conseiller de Reg. à Marbourg.
Conrad Mell, premier Pasteur à Hirschfeld.
Anastase Michaëlis, Noble Macedonien.
Claude Groteste de la Mothe, Pasteur de l'Eglise Franc. à Londres.
Philippe Müller, D. en Theol. & Prof. à Jena.
Wyer Guill. Muys, D. en Med. & Prof. en Math. à Franeker.
Philippe Naudé, Prof. en Math. à Berlin.
Philippe Naudé, sonfils, Prof. Ajoint.
Benj. Neukirch, Prof. en Belles Lettres à Berlin.
Caspar Neumann, Past. & Insp. à Breslau.
Christ. Henr. Oelven, Capit. de Caval. à Berlin.
Chr. Rabner, Conseiller de la Reg. de Pomeranie.
Bernhard Ramazzini, D. en Med. & Prof. à Padoüe.
Jean Raue, Pasteur à Berlin.
Samuel Reyher, D. & Prof. en Math. à Kiel.
George Frid. Retzel, D. en Med. à Brunswic.
Ol. Roemer, Conseiller & Prof. en Math. à Copenhague.
Jean Ernest Schaper, prem. Medecin du Duc de Mecklenbourg.
Jean Jaques Scheuchzer, D. en Med. à Zurich.
Jean Henri Schlüter, Conseiller de Cour &c. à Berlin.
Jean André Schmid, D. en Th. Abbé de Marienthal, &c.
Jean Charles Schott, Conseiller, Antiq. & Bibliothec. à Berlin.
Jean Ernest Segers, Inspecteur du College à Königsberg.
André Ernest Seidel, Conseiller du Roi à Francfort.
Christ. Maxim. Spener, Conseiller & D. en Med. à Berlin.
Nathanael de Stapf, Colonel &c. à Berlin.
Sebastien Godefr. Starcke, Directeur du Coll. illustre de Brandebourg.
Jeremie Stercky, D. & Prof. honor. en Theol. Pasteur à Berlin.

Jean

Jean Frid. Sturm, Predicateur de la Cour à Berlin.
Leon. Christ. Sturm, Prof. en Math. à Francfort sur l'Oder.
Michel Frid. Thormann, Conseiller & D. en Med. à Berlin.
Alphonse Turrettin, Pasteur & Professeur à Geneve.
Michel Bernard Valentini, D. en Med. & Prof. à Giessen.
M. *Varignon*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris.
Alphonse Des Vignoles, M.D.S.E. à Berlin.
Paul Volckmann, D. en Th. & Recteur du Coll. de Joachim à Berlin.
Christ. Walther, D. en Th. & Pasteur à Königsberg.
George Wolfg. Wedel, D. & Prof. en Medec. à Jena.
Godefr. Wegner, D. & Prof. en Theol. à Königsberg.
Samuel Werenfels, D. & Prof. en Theol. à Bâle.
Jos. Werner, Directeur de l'Acad. de Peinture & de Sculpture, à Berlin.
J. Erdm. Witte, Conseiller du Roi, à Halle.
Christ. Wolff, Prof. en Math. à Halle.
Jean Christop. Wolff, Prof. en Lang. Orient. à Hambourg.
Jean Phil. de Wurtzelbau, à Nüremberg.
Theodore Zwinger, Doct. & Prof. en Med. à Bâle.



SECONDE LISTE.

QVI REPRESENTE L'ETAT DE LA SOCIETÉ EN MDCCXLIV.

D'ABORD APRÉS LE RENOUVELLEMENT, SOUS M. M. LES CURATEURS.

CURATEURS.

S. E. M. SAMUEL DE SCHMETTAU, Comte du S. E. R. General-Feld Marêchal, Grand-Maitre de l'Artillerie, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. E. M. GUSTAVE ADOLPHE Comte de GOTTER, Grand-Marêchal, Miniſtre d'Etat, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. E. M. ADAM OTTO DE VIERECK, Miniſtre d'Etat.

S. E. M. GASPARD GUILLAUME DE BORCKE, Miniſtre d'Etat.

VICE-PRESIDENT.

M. CHARLES ETIENNE JORDAN, Conſeiller Privé.

Claſſe de Phyſique.

Directeur. M. le Conſeiller de Cour *Eller.*

M. le Conſeiller de Cour *Buddaus.*

M. le Conſeiller de Cour *Joſeph de Francheville.*

M. *Jean Gottlieb Gleditſch*, Doct. & Phyſ. du Cercle de Lebus.

M. *Jean Nathanaël Lieberkühn*, D. en Med. & Secretaire de la Claſſe.

M. *Michel Matthias Ludolff*, Prof. de Botanique.

M. *Chriſtian Frideric Ludolff*, Doct. en Med.

M. *André Sigismond Margraff*, Chymiſte.

M. Pott,

M. *Pott*, Prof. en Chymie.
M. *Schaarſchmidt*, D. en Med.
M. *Sprögel*, D. en Med.

Claſſe de Mathematique.

Directeurs. M. *Alphonſe Des-Vignoles*, M. D. S. E.
- - M. *Leonhard Euler*, Prof. en Math.

M. *Jean Frideric Faber*, Treſorier de l'Academie, & Secretaire de la Claſſe.
M. *Auguſtin Griſchow*, Profeſſeur.
M. *Abraham Humbert*, Major-Ingenieur.
M. *Jean Kies*, Aſtronome.
M. *Philippe Naudé*, Profeſſeur en Math.
M. *Jean Guillaume Wagner*, Aſtronome & Bibliothecaire de l'Academie.

Claſſe de Philoſophie.

Directeur. M. *Jean Philippe Heinius*, D. en Th.
M. *Antoine Achard*, Paſteur & Conſeiller Eccleſiaſtique.
M. *François Achard*, Conſeiller à la Juſtice Superieure.
M. *Samuel Formey*, Prof. de Phil. & Secret. de la Claſſe.
M. *Philippe Joſeph de Jariges*, Directeur de la Juſt. Sup. & Secretaire perpetuel de l'Academie.
M. *Auguſte Frid. Wilh. Sack*, Predicateur de la Cour.
M. *Timothée Chriſtian Stubenrauch*, Predicateur de la Cour.

Claſſe de Philologie.

Directeurs. M. *Jean Baptiſte Boyer*, Marquis *d'Argens*.
- - M. *Jaques Elsner*, D. en Th.

M. *George Charles Hering*, Commiſſaire de Guerre.

M. *George Gottfried Küster*, Recteur.

M. *Jaques Frideric Lamprecht*, Secretaire Privé du Roi, & Secretaire de la Classe.

M. *Simon Pelloutier*, Pasteur & Conseiller Ecclesiast.

Associés Externes.

M. le D. *Michel Alberti*, Cons. de Cour & du Cons. D. & Prof. en Medec. à Halle.

M. *Jean Barbeyrac*, Prof. en Droit à Groningue.

M. *Matthias Bel*, M. D. S. E. à Presbourg.

M. *Bernard de Belidor*, Commissaire d'Artillerie, Prof. en Math. à la Fere, Membre de l'Acad. R. de Paris, & de la Soc. R. de Londres.

M. *Jean Bernoulli*, Prof. en Math. à Bâle, Membre de l'Acad. R. de Paris & de la Societé R. de Londres.

M. *Jean George Bock*, Prof. en Poësie à Königsberg.

M. *Jaques Brucker*, Past. & Cons. du Cons. à Kaufbeuer.

M. *Elie Buchner*, D. en Med. Comte Palatin, Président de l'*Acad. Naturæ Curiosorum* & Prof. en Med. à Erfurt.

M. *Jaques Carpov*, Recteur du College de Weimar.

M. *André Celsius*, Prof. d'Astron. à Upsal.

M. *Jean Baptiste Clairaut*, Prof. en Math. à Paris.

M. *Jean Conrad Cramer*, Medecin de la Cour d'Anspach.

M. *Ernest Salomon Cyprianus*, D. en Th. & Cons. du Cons. à Gotha.

M. *Jean Alexandre Döderlein*, Membre de l'Acad. Imper. à Weissembourg.

M. *Jean Gabriel Doppelmayer*, de la Soc. Roy. de Londres, & Prof. en Math. à Nüremberg.

M. *Jean Henri de Falckenstein*, Conseiller & Historiographe de la Cour d'Anspach.

M. *Caspar Fischer*, Medecin de la Cour de Saxe-Saalfeld.

M. *Etienne*

M. *Etienne Fourmont*, Prof. en Arabe à Paris, de l'Acad. R. des Inscriptions, & de la Soc. R. de Londres.

M. *Daniel Gerdes*, D. & Prof. en Theol. & en Hist. Eccl. à Groningue.

M. *Pierre Gericke*, D. & Prof. en Anat. Chym. &c. à Helmstædt.

M. *Jean Matthias Gesner*, Prof. en Eloq. à Göttingen.

M. *Jean Guillaume Göbel*, D. & Prof. en Droit à Helmstædt.

M. *Jean Christophle Gottsched*, Prof. en Log. Met. &c. à Leipsig.

M. *Jean David Grillo*, D. & Prof. en Philol. S. à Francfort sur l'Oder.

M. *Jean Christophle Haaremberg*, Insp. General des Ecoles du Duché de Brunswick.

M. *Eberhard David Hauber*, Surintendant à Statthagen.

M. *Laurent Heister*, Prof. en Anatomie à Helmstædt.

M. *Jean Frideric Henckel*, Conseiller des Mines à Freyberg.

M. *Jean Henri Heubel*, Prof. en Dr. & en Hist. à Kiel.

M. *Jean Louis Höcker*, Past. & Prof. en Theol. à Heilbronn.

M. *Paul Ernest Jablonsky*, D. & Prof. en Theol. à Francfort sur l'Oder.

M. *Jean Rodolfe Iselin*, D. en Droit à Bâle.

M. *de l'Isle*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris, alors Prof. en Astron. à St. Petersbourg.

M. *Antoine de Jussieu*, de l'Acad. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres, Prof. en Botanique au Jardin Royal.

M. *Samuel Benjamin Knoll*, D. en Med. à Tranquebar.

M. *Jean David Köhler*, Prof. en Hist. à Göttingen.

M. *Jean Ulrich König*, Poëte de la Cour de Dresde.

M. *Jean Adam Kulmus*, D. en Med. & Prof. en Phys. à Dantzig.

M. *Christophle Langhansen*, D. en Theol. & Prof. en Mathem. à Königsberg.

M. *Frideric Christian Lesser*, Pasteur à Nordhausen.
M. *George Sigismond Liebezeit*, D. en Med. à Oldembourg.
M. *Jean George Liebknecht*, Surintendant & Prof. à Giessen.
M. *Michel Lilienthal*, Prof. en Theol. & Phil. & Pasteur à Königsberg.
M. *Gunther Ludovici*, Prof. à Leipsig.
M. *Jean Lulofs*, Prof. en Math. à Leyden.
M. *Sigismond Lupichius*, Pasteur à Ins.
M. *Bernard Walther Marperger*, premier Predicateur de la Cour de Saxe.
M. *Pierre Louis Moreau de Maupertuis*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris, de la Soc. R. de Londres, & de l'Institut. de Bologne.
M. *Antoine Maurice*, Pasteur & Prof. à Geneve.
M. *Frideric Otto Mencke*, Conseiller de Cour à Leipsig.
M. *Christian Benoît Michaelis*, Prof. en Theol. à Halle.
M. *Abraham de Moivre*, de la Soc. Roy. de Londres.
M. *Charles du Molard*, à Paris.
M. *Jean Frideric Pohlack*, Prof. en Math. à Francfort sur l'Oder.
M. le Marquis *Poleni*, de la Soc. Roy. de Londres, Prof. en Math. à Padouë.
M. *Charles Henri Rappold*, Prof. en Phil. à Königsberg.
M. *Jean Eberhard Rau*, Prof. en Theol. à Herborn.
M. *de Réaumur*, de l'Acad. R. des Sciences de Paris, & de la Societé R. de Londres.
M. *Euchart Gottlieb Rinck*, Prof. en Droit à Altorf.
M. *Jean André Salomon*, D. en Med. à Dantzig.
M. *Samuel Scheurer*, Pasteur & Prof. à Berne.
M. *Jean Jaques Schilling*, Prof. en Math. à Duisbourg.
M. *Sigismond Schreiber*, D. en Med. à St. Petersbourg.
M. *Christian Schoettgen*, Recteur à Dresde.
M. *Jean Henri Schultze*, D. en Med. & Prof. en Phil. à Halle.

M. *George*

M. *George Christian Schwalbe*, Med. de l'Abbe de Quedlimbourg.
M. *Christian Gottlieb Schwartze*, Prof. en Morale à Altorff.
M. *Jean Philippe Seip*, Medecin des Eaux à Pyrmont.
M. *Jean Sloane*, Président de la Soc. Roy. d'Angleterre.
M. *Wolf Balthasar Adolphe de Steinwehr*, Conseiller de Cour, & Prof. en Hist. à Francfort sur l'Oder.
M. *Christian Stief*, Inspecteur & Recteur à Breslau.
M. *Frideric Guillaume Stockhausen*, D. en Med. à Magdebourg.
M. *Henri Stuss*, Recteur du College de Gotha.
M. *Daniel de Superville*, Conseiller Privé & Premier Medecin de la Cour de Bareuth.
M. *Abraham Vater*, D. & Prof. en Anat. & Bot. à Wittemberg, de la Soc. R. de Londres, & *Nat. Curios.*
M. *Henri Ulborn*, Prof. en Anat. à Amsterdam.
M. *Otto Verbrugge*, D. en Th. & Prof. des Langues Orient. à Groningen.
M. *Jean Christophle Volbrecht*, Conf. & Biblioth. à Königsberg.
M. *Samuel Walter*, Recteur du College de Magdebourg.
M. *Christian Frideric Weichmann*, Conseiller de la Cour de Brunswick, de la Soc. R. de Londres.
M *Jean Frideric Weidler*, D. & Prof. en Math. à Wittemberg.
M. *André Westphal*, Prof. en Hist. à Grypswalde.
M. *Jaques Benigne Winslow*, D. en Med. & Prof. en Chirurgie à Paris.
M. *Christian Wolf*, Conseiller Privé, & Vice-Chancelier de l'Univ. de Halle, de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, de Paris, & de la Soc. R. de Londres.

TROI-

TROISIEME LISTE,

QUI REPRESENTE L'ETAT ACTUEL DE L'ACADEMIE, EN MDCCL.

LE ROI PROTECTEUR.

PRESIDENT.

M. Pierre Louis Moreau de Maupertuis, de l'Academie Françoise, des Societés Royales d'Angleterre & de Suede, de l'Academie Imperiale de St. Petersbourg, de l'Institut de Bologne, Chevalier de l'Ordre *pour le Merite.*

CURATEURS.

S. Exc. M. Samuel de Schmettau, Comte du S.E.R. General-Feld-Maréchal, Grand-Maître de l'Artillerie, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. Exc. M. George Dietlof D'Arnim, Ministre d'Etat, Grand-Maître des Postes, Chevalier de l'Aigle Noir.

M. de Stille, Général-Major.

M. Pierre Christophe Charles de Keith, Lieutenant-Colonel, & Ecuyer de S. M.

Hono-

Honoraires,

par ordre Alphabetique.

M. le Comte d'*Algarotti*, Chambellan de S. M. & Chevalier de l'Ordre *pour le merite*.

M. *Jaques Frideric*, Baron *de Bielefeld*, Conseiller Privé & Curateur des Universités.

M. *Darget*, Conseiller Privé.

M. *Albert Christophle*, Bourggrave & Comte *de Dhona*, Grand-Maître de la Maison de la Reine, Chevalier de l'Ordre de St. Jean.

S. Exc. M. *Charles Guillaume* Comte *de Finckenstein*, Ministre d'Etat.

S. Exc. M. *Gustave Adolphe* Comte *de Gotter*, Grand-Marêchal, Ministre d'Etat, & Chevalier de l'Aigle Noir.

S. Exc. M. *Jaques de Keith*, Général-Feld-Marêchal, & Gouverneur de Berlin.

M. *de Knobelsdorff*, Surintendant des Bâtimens.

M. *Frideric Guillaume de Marschall*, Conseiller d'Ambassade.

S. Exc. M. *Louis Guillaume* Comte *de Münchow*, Ministre d'Etat, Chef-Président de la Silesie, Chevalier de l'Aigle Noir.

S. Exc. M. *Henri* Comte *de Podewils*, premier Ministre au Département des Affaires Etrangeres, Chevalier de l'Aigle Noir.

M. *Charles Louïs*, Baron *de Pöllnitz*, Chambellan de S. M.

M. *de Röder*, Chambellan.

M. *Ernest Maximilien Sweerts*, Baron du S. E. *de Reist*, Chambellan de S. M. & Directeur des Spectacles.

S. Exc. M. *Adam Otto de Viereck*, Ministre d'Etat, Commendeur de l'Ordre de St. Jean, Chevalier de l'Aigle Noir.

M. *Vockerodt*, Conseiller Privé.

Veterans.

M. *Philippe Joseph de Jariges*, Préfident de la Chambre de Juftice, & Directeur de la Juftice Superieure Françoife.

M. *Antoine Achard*, Confeiller du Confiftoire Superieur & du Directoire François, Pafteur de l'Eglife de Berlin.

Claffe de Philofophie Experimentale.

Directeur. M. Jean Theodore Eller, Confeiller de Cour & premier Medecin du Roi, Doyen du College Sup. de Medecine, de l'Acad. Imp. *Naturæ curiof.*

M. *Auguftin Buddeus*, Confeiller & Medecin de la Cour, premier Prof. d'Anatomie, de l'Acad. Imp. *Nat. curiof.*

M. *Pierre Corita*, Vice-Doyen du Coll. fup. de Medecine.

M. *Joseph de Francheville*, Confeiller de Cour.

M. *Jean Gottlieb Gleditfch*, D. en Med. & Phyficien du Cercle de Lebus.

M. *Jean Nathanael Lieberkühn*, D. en Med. de la Soc. Roy. de Londres, & de l'Acad. Imp. *Nat. Curiof.*

M. *Michel Matthias Ludolff*, Medecin de la Cour, & Prof. en Botanique.

M. *Chriftian Frideric Ludolff*, D. en Medecine.

M. *André Sigismond Marggraff*, Chymifte.

M. *Jean Henri Pott*, Profeffeur en Chymie.

M. *Augufte Frideric Guillaume Sack*, Predicateur de la Cour, & Confeiller du Confiftoire.

M. *Thedore Sprögel*, Medecin de la Cour.

M. *Jean Frideric Meckel*, Profeffeur d'Anatomie.

Claffe

Classe de Mathematiques.

Directeur. M. *Leonard Euler*, Prof. de Math. de l'Acad. Imper. de St. Petersbourg, & de la Societé R. de Londres.

M. *Augustin Nathanael Grischau*, Astronome.

M. *Abraham Humbert*, Major-Ingenieur, & Conf. Privé au Directoire François.

M. *Jean Kies*, Professeur & Astronome.

Classe de Philosophie speculative.

Directeur. M. *Jean Philippe Heinius*, D. en Theol. & Recteur du College de Joachim.

M. *François Achard*, Conseiller à la Just. Super. Franc.

M. *Nicolas Beguelin*, Précepteur de S. A. R. Mgr. le Prince Frideric Guillaume de Prusse.

M. *Samuel Formey*, M. D. S. E. Prof. en Phil. Secretaire perpetuel de l'Academie, & Membre de l'Acad. Imper. de St. Petersbourg, de la Soc. Roy. de Londres, & des Soc. Roy. Germ. de Göttingen & de Greifswalde.

M. *Jean Bernard Merian*, M. ès A.

M. *Jean Christian Uhden*, Conseiller Privé, & Fiscal-Général.

Classe de Belles Lettres.

Directeurs. M. *Jean Baptiste de Boyer*, Marquis *d'Argens*, Chambellan du Roi.

M. *Jaques Elsner*, D. & Prof. en Theol. Conseiller Ecclesiast. & Pasteur.

M. *François Marie Thomas de Baculard d'Arnaud.*

M. *Bernard Louis Becmann*, Professeur au College de Joachim.

M. *George Charles Hering*, Commissaire de Guerre.
M. *George Gottfried Küster*, Recteur du Coll. du Werder.
M. *Julien Offrey de la Mettrie*, D. en Med.
M. *Simon Pelloutier*, Conseiller Ecclef. & Pasteur.
M. *Jean Pierre Süssmilch*, Conseiller du Conf. & premier Pasteur de l'Eglise de St. Pierre.

Associés Externes,

par ordre Alphabetique.

M. *Michel Alberti*, Conseiller de Cour & du Conf. D. en Med. & Prof. en Physique à Halle.
M. *d'Alembert*, de l'Acad. Roy. des Sc. de Paris.
M. *Marc Antoine René Voyer de Paulmy*, Marquis *d'Argenson*, Ambassadeur de France à Soleurre.
M. *Sigismond Jaques Baumgarten*, D. & Prof. en Theologie à Halle.
M. *Bernard de Belidor*, Commissaire d'Artillerie, & Prof. de Math. à la Fere, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de la Societé R. de Londres.
M. *Daniel Bernoulli*, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.
M. *Jean Bernoulli*, Prof. en Math. à Bâle.
M. *Nicolas Bernoulli*, Prof. en Droit à Bâle.
M. *Bevis*, Astronome à Londres.
M. *Jean Louïs Bianconi*, Medecin de Mgr. l'Evêque d'Augsbourg.
M. *Jean George Bock*, Prof. en Poësie à Königsberg.
M. *Bourdelin*, de l'Acad. des Sc. de Paris.
M. *Bradley*, Astronome de S. M. Brit.
M. *Jaques Brucker*, Pasteur à Augsbourg.

M. *Elie*

M. *Elie André Buchner*, Conseiller Privé, Comte Palatin, Président de l'Acad. *Nat. Curios.* & Prof. en Med. à Halle.

M. *de Buffon*, Intendant du Jardin Royal, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de la Societé Royale de Londres.

M. *Jaques Carpov*, Recteur du College de Weymar.

M. *Cassini*, le Pere, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *Cassini*, le Fils, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. le Comte *Cerati*, Prélat de l'Ordre du Grand Duc de Toscane, & Proveditear de l'Academie de Pise.

M. *Jean Baptiste Clairaut*, Prof. en Math. à Paris.

M. *Alexis Clairaut*, de l'Acad. des Sc. de Paris & de la Soc. R. de Londres.

M. *de la Condamine*, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. l'Abbé *de Condillac.*

M. *Cothenius*, Medecin du Roi, à Potzdam.

M. *Jean Conrad Cramer*, Conf. Privé & Medecin de la Cour d'Anspach.

M. *Gabriel Cramer*, Prof. en Math. à Geneve.

M. *Déparcieux*, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. l'Abbé *de l'Ecluse des Loges.*

M. *Jean Henri de Falkenstein*, Conf. de Cour, & Histor. de la Cour d'Anspach.

M. *Caspar Fischer*, Medecin de la Cour de Saxe-Saalfeld.

M. *Folkes*, Président de la Societé R. d'Angleterre.

M. *Fontaine*, de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *Bernard de Fontenelle*, de l'Academie Françoise, & de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *Daniel Gerdes*, D. en Theol. & Prof. en Hist. Eccl. à Groningue.

M. *Pierre Gericke*, Prof. en Anat. & Chym. à Helmstædt.

M. *Jean Matthias Gesner*, Prof. en Eloq. à Göttingen.
M. *Gesner*, premier Medecin de la Cour de Würtemberg.
M. *Jean Christophle Gottsched*, Prof. en Phil. à Leipsig.
M. *Gresset*, de l'Academie Françoise.
M. *Jean David Grillo*, D. & Prof. en Phil. à Francfort sur l'Oder.
M. l'Abbé *de Guasco*, de l'Acad. des Belles Lettres de Paris.
M. le Baron *de Haller*, Conseiller & Medecin de S. M. Brit. Professeur à Göttingen.
M. *Jean Christophle Haaremberg*, Inspecteur-Général des Ecoles du païs de Brunswick.
M. *Eberhard David Hauber*, Pasteur à Copenhague.
M. *Hedelinger*, Chevalier, & Int. de la Cour de Suede.
M. *Henault*, de l'Academie Françoise, Président honoraire au Parlement de Paris.
M. *Horrebow*, Astronome de S. M. le Roi de Dannemarc.
M. *Paul Ernest Jablonsky*, D. en Theol. & Prof. Ord, à Francfort sur l'Oder.
Le P. *Jacquier*, Prof. en Math. à Rome.
M. *Conrad Iken*, D. & Prof. en Theol. à Breme.
M. *Jean Rodolphe Iselin*, D. en Droit, & Conf. du Prince de Bade-Dourlach à Bâle.
M. *de l'Isle*, de l'Acad. des Sc. de Paris.
Don *George Juan*, Commandeur d'Aliaga.
M. *Antoine de Jussieu*, de l'Acad. des Sc. des Paris & de la Societé Roy. de Londres, D. en Med. & Prof. en Bot. au Jardin Royal, à Paris.
M. *Kæstner*, Prof. en Math. à Leipsig.
S. E. M. le Comte de *Kayserlingk*, Ministre Plenip. de Russie à la Cour de Saxe.

M. *Samuel*

M. *Samuel König*, Prof. en Droit Naturel, Conſeiller & Bibliothecaire de S. A. Mgr. le Statthouder, à la Haye.

M. *Samuel Benjamin Knoll*, D. en Med. à Tranquebar.

M. *Jean David Köhler*, Prof. en Hiſt. à Göttingen.

M. *George Wolfg. Krafft*, de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, Prof. en Math. & Phyſ. à Tubingue.

M. *Christophle Langhansen*, Predic. de la Cour, D. en Theol. & Prof. en Math. à Königsberg.

M. *Frederic Christian Lesser*, Paſteur & Inſpecteur de la Maiſon d'Orphelins à Nordhauſen.

M. *George Sigismond Liebezeit*, D. en Med. & Phyſ. de la Ville d'Oldembourg.

M. *Linnæus*, Prof. en Botan. à Upſal.

S. A. M. le Prince *de Lobkowitz.*

M. *Günther Ludovici*, Prof. à Leipſig.

M. *Jean Lulofs*, Prof. en Math. à Leyde.

M. *Sigismond Lupichius*, Conſ. Eccl. & Paſteur à Ins.

Milord *Macclesfield.*

M. le Marquis *Scipion Maffei*, à Verone.

M. *Marinoni*, Aſtronome de S. M. Imp. à Vienne.

M. *Antoine Maurice*, Paſteur & Prof. à Geneve.

M. *Frideric Otto Mencke*, Conſeiller de Cour, à Leipſig.

M. *Benoit Christian Michaelis*, Prof. en Theol. à Halle.

M. *Abraham de Moivre*, de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Charles du Molard*, à Paris.

M. *de Moncrif*, de l'Acad. Françoiſe.

M. *Le Monnier*, de l'Acad. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Le*

M. *Le Monnier*, D. en Med. de l'Acad. des Sc. de Paris.

M. *de Montesquieu*, de l'Acad. Franc. Président au Parlement de Guyenne.

M. *Mortimer*, Secretaire de la Soc. Royale de Londres.

M. *Muschembroek*, Prof. en Math. à Utrecht.

M. *Nicole*, de l'Acad. des Sciences de Paris.

M. l'Abbé *Outhier*.

M. *Pemberton*, de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Jaques de Perard*, Predicateur de la Cour à Stettin, de l'Acad. Imp. de S. Petersbourg, de la Soc. Roy. de Suede, de l'Institut de Bologne, de la Soc. d'Angl. *de propaganda fide*, & de la Soc. R. All. de Grypswalde.

M. *Du Perron de Castera*, Ministre de France à Varsovie.

M. *Ploucquet*, Professeur dans le Würtemberg.

M. *Jean Frideric Poblack*, Prof. en Droit & en Mathemat. à Francfort sur l'Oder.

M. *Jean* Marquis *de Poleni*, Prof. en Math. à Padouë, Prof. Honor. à St. Petersbourg, & de la Soc. Roy. de Londres.

S. Em. Mgr. le Cardinal *Ange Marie Querini*, Evêque de Brescia, Bibliothecaire du Vatican.

M. *Charles Henri Rappold*, Prof. en Phil. à Königsberg.

S. Exc. M. le Comte *Cyrille de Rasoumowski*, Atteman des Cosaques, Chambellan actuel de S. M. Imp. de Russie, Président de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, & Chevalier de l'Aigle Blanche, de St. André, &c.

M. *Jean Eberhard Rau*, Prof. en Theol. à Herborn.

M. *de Réaumur*, de l'Acad. des Sc. de Paris, & de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg.

M. l'Abbé *Sallier*, de l'Acad. Françoise, & de celle des Inscriptions, Garde de la Bibliotheque du Roi, à Paris.

S. Exc.

S. Exc. M. *Frideric Guillaume Ernest*, Comte régnant *de Schaum-bourg*, *Lippé-Sternberg*.

M. *Jean Jaques Schilling*, Prof. en Phil. à Duisbourg.

M. *Christian Schöttgen*, Recteur à Dresde.

M. *George Christian Schwalbe*, Medecin de l'Abbé Prince de Quedlimbourg.

M. *Gottfried Schütze*, Pasteur à Altona.

M. *J. A. Segner*, Prof. en Math. à Göttingen.

M. *Jean Philippe Seip*, Medecin des Eaux à Pyrmont.

M. *Jean Sloane*, Chevalier, D. en Med. de la Soc. R. de Londres.

M. *Wolf Balthasar Adolphe de Steinwehr*, Conf. de Cour & Prof. en Hist. à Francfort sur l'Oder.

M. *Christian Stief*, Inspecteur & Recteur à Breslau.

M. *Stierling*, de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Frideric Guillaume Stockhausen*, D. en M. à Magdebourg.

M. *Jean Henri Stufs*, Recteur du Coll. de Gotha.

Le P. *Le Seur*, Prof. en Math. à Rome.

M. *Daniel de Superville*, Conseiller Privé & Prèmier Medecin de S. A. M. le Duc de Brunswick.

M. l'Abbé *Terrasson*, de l'Acad. Franc. & de l'Acad. des Sciences, à Paris.

D. *Juan Manuel de Torres Castellanos*, des Academies de Madrit.

M. le Marquis *de Tressan*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. C. de l'Acad. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Nicolas Charles Joseph Trublet de la Flourie*, Archid. & Chanoine à S. Malo,

M. *Abraham Vater*, D. en Med. & Prof. en Anat. à Wittemberg de l'Acad. Imp. *Nat. Curios.* & de la Soc. Roy. de Londres.

M. *Henri Ulhorn*, Professeur de Chirurgie à Amsterdam.

D. *Antoñio d'Ulloa*, Capitaine de Fregate au ſervice de S. M. Catholique.

M. *Jean Chriſtophle Volbrecht*, Conſ. de Cour, & Bibliothecaire, à Königsberg.

M. *Waitz*, Conſeiller à Caſſel.

M. *François de Voltaire*, de l'Acad. Françoiſe.

D. *Walmesley*, Rel. Benedictin, à Paris.

M. *Samuel Walther*, Recteur du Coll. de Magdebourg.

M. *Jean Frideric Weidler*, Prof. en Math. à Wittemberg.

M. *Gottlieb Wernsdorff*, Prof. à Dantzig.

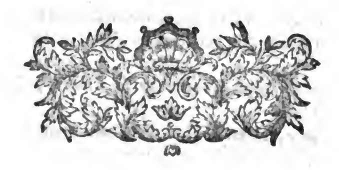
M. *Jaques Benigne Winslow*, D. en Med. & Prof. en Chirurgie, à Paris.

M. le Baron *de Wolf*, Conſeiller Privé, Chancelier de l'Univerſité, & Prof. en Dr. Nat. & en Math. à Halle, Prof. Honor. de l'Acad. Imp. de St. Petersbourg, de l'Acad. Roy. des Sciences de Paris, & de la Soc. Roy. de Londres.

S. E. M. le Comte *de Zaluski*, Grand-Referendaire de la Couronne de Pologne.

M. *Jean Jaques Zimmermann*, Prof. en Theol. à Zurich.

FIN.



ER-

ERRATA.

p. 67. l. 25. *Philoſophie*, lifez *Philologie*.

p. 95. l. 12. effacez ces trois premiers mots de la ligne, *les idées en*.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 08115 5825



